

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE PROJET POLITIQUE DE THÉODORIC LE GRAND  
À TRAVERS LES MUTATIONS DU POUVOIR ROMAIN DU V<sup>e</sup> AU VI<sup>e</sup> SIÈCLE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

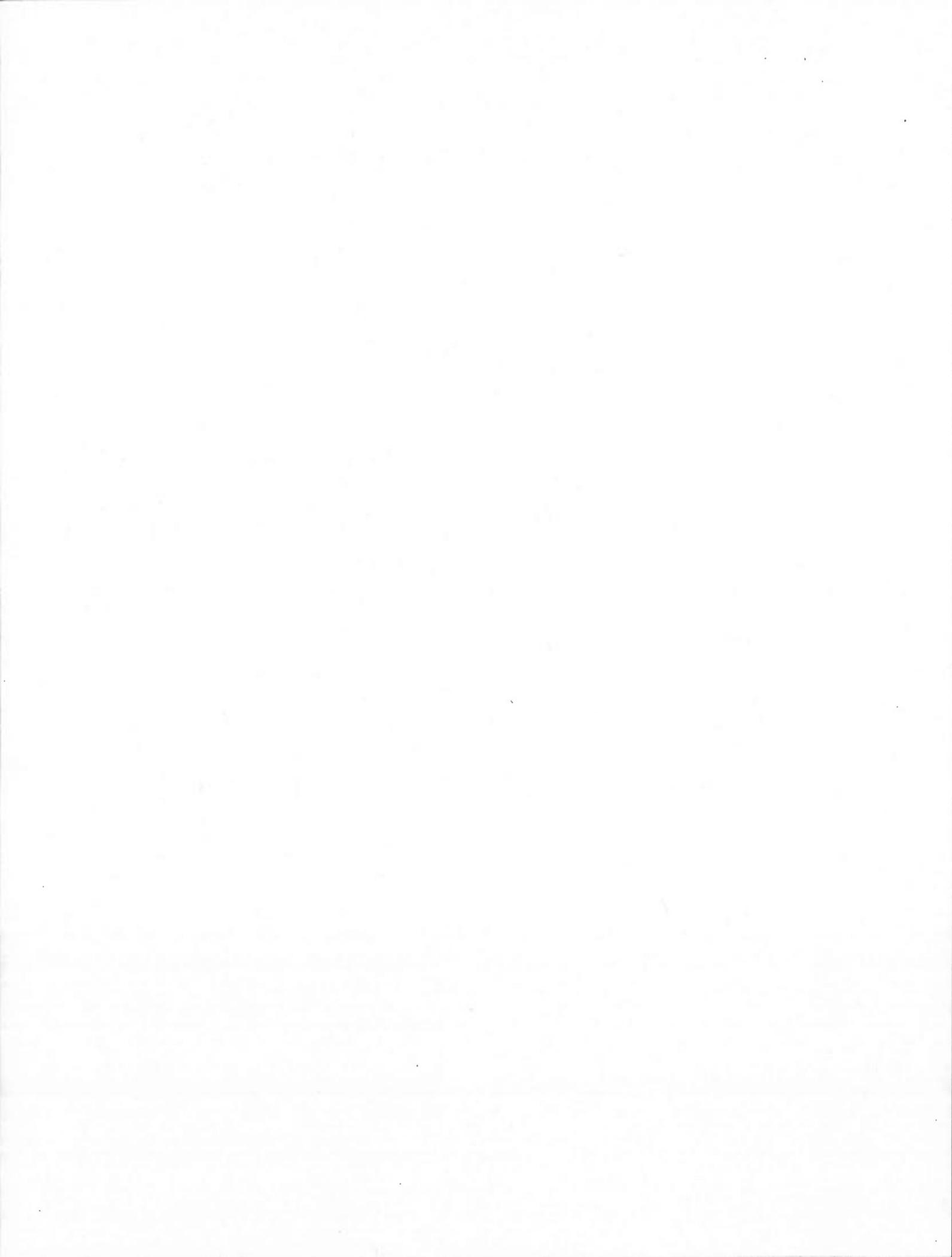
PAR  
YAN ZURBACH

JUIN 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»



## REMERCIEMENTS

Je réserve la primeur de ma gratitude à mes deux co-directeurs qui, par leur support, m'ont permis d'achever ce projet. Tout d'abord à M. Gaétan Thériault, professeur à l'Université du Québec à Montréal, présent depuis le tout début, pour son aide et ses précieux conseils et dont la patience, la sympathie et la disponibilité furent un appui inestimable au cours de ces années. Ma reconnaissance toute particulière aussi à M. Christian Raschle, professeur agrégé à l'Université de Montréal, pour une coopération éclairante qui en fit un guide stimulant, pour la constance de la promptitude de son assistance, sa patiente bénévolence et sa confiance, qui furent autant d'encouragements.

Je tiens aussi à souligner mon obligation envers M. Richard Westall, professeur adjoint à la Pontificia Università Gregoriana de Rome, qui le premier avait accepté de co-diriger mon travail, pour sa générosité et la richesse de ses commentaires, de même qu'envers M. Michael Fronda, professeur agrégé à l'Université McGill, qui accepta gracieusement d'examiner mon travail. Leur participation, bien que plus courte, n'en permit pas moins de contribuer à l'orientation de mes recherches à des moments importants.

Je tiens à finalement à remercier Mme Janick Auberger, professeure à l'Université du Québec à Montréal, pour m'avoir fourni l'impulsion initiale, moment court mais crucial, de même que Mme Pauline Léveillé et Mme Micheline Cloutier-Turcotte, assistantes à la gestion des études avancées à l'Université du Québec à Montréal, pour leur dévouement à faciliter mon parcours.

Le tout ne serait pas complet sans l'expression de l'affectueuse reconnaissance de sa persévérance et de son appui à ma conjointe Maude.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
CONTEXTE HISTORIOGRAPHIQUE	7
1.1 L'homogénéisation du concept d'Antiquité tardive	7
1.2 Un nouveau cadre restrictif contraignant	11
1.3 Un retour à la périodisation classique ?	16
1.4 L'influence du contexte contemporain sur les historiens de l'Antiquité tardive	18
1.5 Nouvelle opportunité de faire ressortir les problématiques de la périodisation	21
1.6 Constance des problématiques pour l'étude de Théodoric et de son règne	25
CHAPITRE II	
LES SOURCES ANCIENNES	29
2.1 Des sources anciennes aussi engagées que les écoles d'interprétation modernes	29
2.2 Cassiodore	31
2.3 Ennode de Pavie	38
2.4 L'Anonymus Valesianus	42
2.5 Boèce	47
2.6 Dernières sources écrites	51
2.7 Sources non-écrites	55
CHAPITRE III	
THÉODORIC DANS LES BALKANS	59
3.1 Remarques préliminaires : fédérés, Empire et le vocabulaire du pouvoir	60
3.2 Place des Ostrogoths sur l'échiquier oriental	64
3.3 Jeunesse à la cour impériale et intrigues byzantines à Constantinople	66
3.4 Menaces au pouvoir de Zénon et carrière de Théodoric	73
3.5 Le départ pour l'Italie	83
CHAPITRE IV	
LE RÈGNE DE THÉODORIC	88
4.1 Un support massif de l'Italie à Théodoric	88
4.1.1 Les positions constitutionnelles de Théodoric et d'Odoacre	88

4.1.2	L'appui des Italo-romains	90
4.2	La proclamation de mars 493	94
4.2.1	Le Sénat	96
4.2.2	L'armée	98
4.3	Le processus original d'intégration des populations	101
4.3.1	L' <i>exercitus</i> et ses élites	101
4.3.2	L'aristocratie romaine	110
4.4	La prospérité	115
4.5	La renaissance du pouvoir impérial occidental	118
4.6	Agir comme un Empereur	127
4.7	Constance de la lutte avec l'Empereur d'Orient et chute de Théodoric	140
4.7.1	Utilisation de Clovis par l'Empereur Anastase	141
4.7.2	Utilisation des luttes théologico-politiques par l'Empereur Justin	152
CHAPITRE V		
CONCLUSION		161
5.1	Theodoricus	163
5.2	À contre-courant de l'idée de déclin	168
5.3	Un autre dernier Empereur d'Occident	172
BIBLIOGRAPHIE		180

## RÉSUMÉ

Ce n'est que dans le contexte historiographique récent, aidé par un apport d'informations nouvelles venant d'un regain d'intérêt philologique pour les sources écrites et de la mise en contexte de l'apport archéologique et épigraphique, que le sujet du règne de Théodoric le Grand (V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècle) commence à être traité plus en profondeur. Mais les recherches se font surtout en allemand et en italien, souvent sans traduction. Et si certaines sources ne sont pas encore diffusées, l'apport de disciplines connexes à l'histoire n'est pas largement intégré dans la recherche. Pourtant, l'étude du personnage de Théodoric le Grand et de son gouvernement, bien que longtemps délaissées pour des raisons idéologiques, est centrale à l'étude de l'Antiquité tardive par l'échelle et la portée de son projet politique : s'appuyant sur d'impressionnantes réalisations, dont la principale conséquence fut le retour de l'Italie à son statut d'Empire d'Occident, Théodoric le Grand y crée une idéologie particulière du pouvoir impérial, caractérisée par un retour au républicanisme classicisant typique à l'Occident. Son entreprise, marquée par sa propre élévation à la dignité d'Empereur, permet l'instauration d'un système original de coexistence entre Romains et fédérés normalisant pour la première fois leur interrelation de façon pérenne.

Bénéficiant d'une conjoncture favorable due à un schisme religieux entre Rome et Constantinople, Théodoric centralise à nouveau le pouvoir autour de Ravenne et redonne stabilité et prospérité à l'Italie avec le support de la puissante aristocratie italienne qui réinvestit les institutions publiques. Il récupère des territoires perdus et l'influence romaine sur toute l'Europe, ordonne un programme de constructions publiques d'une envergure inégalée depuis des générations, et donne un second souffle à la culture romaine par un patronage qui fait dire à ses contemporains qu'il incarne la renaissance de l'Occident romain. Ceci permet à Théodoric de cultiver une révérence impériale à son objet, en restant toutefois constamment soucieux de la légitimité constitutionnelle de sa gouvernance, ce qui lui permet de se présenter à l'Empereur d'Orient comme un égal de fait. Et bien que ce dernier ne le reconnût qu'à couvert, il est en Occident *dominus, princeps romanus*, et même Auguste. Ce succès politique repose sur un autre : celui d'avoir prouvé que ses solutions d'intégrations des fédérés en Occident, originales tout en s'inscrivant dans la romanité, étaient à même d'apaiser les tensions qui avaient conduit aux crises successives d'affaiblissement du pouvoir romain central en raison de l'influence grandissante des fédérés qui composaient alors la majorité de la force militaire, et dont il fallait constamment renégocier l'allégeance. Il s'agissait d'un modèle complexe, qui constitua certainement le dernier gouvernement romain classique d'Occident. Théodoric le Grand est bien en ce sens un Empereur d'Occident, au moment où ce titre ne semblait plus pouvoir trouver de candidat.

Le traitement du sujet n'est pas aisé, d'autant qu'il demande également l'interrogation de nos catégories d'interprétation. Ce travail s'intéresse donc dans un premier temps à la mise en contexte historiographique du sujet, qui sera suivi d'un retour sur la validité de ses principales sources écrites et à l'énumération d'autres sources qui lui sont utiles. Il tentera ensuite une mise à jour des informations concernant le parcours de Théodoric le Grand afin de rétablir la complexité du personnage, dont la romanité, comme son importance politique dans l'Empire d'Orient, ont été minimisées. Ceci permettra dans un dernier temps de faire un examen affiné du règne de Théodoric le Grand dans le but d'en dégager une interprétation sous l'angle politique.

Mots-clefs : Théodoric le Grand, Antiquité tardive, pouvoir impérial, politique, *foederati*

## INTRODUCTION

L'apparition de la discipline de l'Antiquité tardive a permis, en étant critique de la périodisation historique traditionnelle, de souligner son caractère abstrait. Si l'institutionnalisation de la périodisation a influencé l'interprétation des historiens vers un nivellement des caractéristiques de très longs pans de l'histoire constitués en une période, elle a été plus pernicieuse en ce qui a trait à ses bornes. Quoique celles-ci n'ont de charge symbolique, ou même de signification que pour les modernes à l'intérieur de ce système, la validation des bornes de la périodisation a créé une distorsion d'interprétation d'événements historiques qui se sont vus inscrits dans une narration de «début» ou de «fin», à l'encontre même du témoignage de leurs contemporains. À l'inverse d'un nivellement, il s'agit donc d'une recherche intéressée de la rupture qui a prévalu pour la fin du V<sup>e</sup> siècle, jusque dans l'historiographie des années soixante. Pourtant, si l'Antiquité tardive est une nouvelle période historique, ses bornes (chronologiques et géographiques) sont très irrégulières selon la thématique, ou l'angle d'approche, qui ont d'ailleurs augmenté depuis son apparition. Et c'est cette plasticité, perçue par certains comme la faiblesse de ce champ d'étude, qui est en fait sa force : dans la mesure où elle évite la restriction d'un carcan qui nuit à l'étude d'un thème en imposant une tension sur les faits historiques, et en écartant par triage ceux qui ne collent pas à un modèle qui aurait été précis. La continuité ou la rupture ne sauraient donc primer l'une sur l'autre qu'au sujet d'un angle d'approche bien précis. Conclure à la supériorité de l'un d'entre eux pour qualifier toute une période en revient à privilégier la grille ou le barème contemporain qui le permet, au détriment de la recherche et de la méthode d'enquête elles-mêmes. Ce nouveau sujet d'étude a donc apporté un examen plus sérieux d'un moment délaissé par les historiens, car empreints de jugements de valeurs qui servaient à justifier le passage vers la période historique suivante, et a permis d'en faire ressortir des caractéristiques originales.

Les vues concernant la fin de l'Antiquité se sont notamment modifiées au sujet d'une persistante conception d'opposition entre «Romains» et «barbares». Nous connaissons maintenant l'ampleur des différenciations nécessaires pour chacun des groupes que l'on attache dans la première catégorie, mais surtout dans la seconde, et davantage encore à quel point il y a chevauchement entre les deux ensembles lorsqu'on examine les identités complexes des personnages de l'Antiquité tardive. Les besoins militaires et le manque de ressources sont depuis longtemps des problèmes récurrents pour l'Empire d'Occident et d'Orient, et la nécessité a souvent entraîné des mutations importantes, en commençant par la séparation de l'Empire en ces deux entités. Et si l'Empire en croissance a pris l'habitude de l'intégration de populations étrangères et de leur noblesse à l'administration impériale,

c'est aussi le cas pour son armée. La présence de troupes auxiliaires y a d'abord crû, et les ententes contractuelles passées avec des noblesses régionales ont bientôt intégré politiquement des populations entières à l'Empire, en tant que fédérés. Côtayant les populations et les élites romaines, profitant des alliances qu'ils nouent avec elles, les fédérés s'intègrent facilement puisqu'ils adoptent rapidement la culture romaine. À la fois autorité de leurs populations mais aussi autorité militaire et de l'administration civile de leurs régions d'établissement, les élites fédérées sont des fonctionnaires de l'Empire aux yeux des citoyens locaux, comme le furent par exemple au Haut-Empire des Grecs et des Égyptiens pour la Gaule. De plus, à force de contacts et finalement d'incorporation avec de plus en plus de groupes ethniques jusqu'au sommet de son édifice institutionnel, la représentation conceptuelle de ce qu'est l'Empire romain a gagné en abstraction, notamment par sa christianisation. Mais face à cette évolution culturelle et idéologique, la rhétorique du pouvoir impérial entretient l'antique image du rapport de sujétion des populations d'origine étrangère, dans le rapport d'opposition entre la barbarie et le monde civilisé la conquérant en vertu d'une destinée manifeste.

Pourtant, déjà défenseurs de l'Empire, les fédérés en sont bientôt devenus un pilier central, tant du point de vue militaire que politique, dans la mesure de l'importance de l'armée comme base du pouvoir impérial, et parce que les élites fédérées ont pris conscience de leur importance. Leur position était alors légalement définie et trouvait son expression territoriale à travers le V<sup>e</sup> siècle, dans les règles d'établissement déclinées dans le code de loi théodosien, et connues sous le nom de *hospitalitas*. Leur intégration à l'Empire s'inscrivait dans les règles d'installation des troupes romaines auxquelles ils étaient ainsi assimilés. Mais la nature contractuelle du *foedus*, qui offre un statut politique changeant au gré des renégociations malgré la persistance de la nécessité du rôle des fédérés au sein de l'Empire, devient par cette contradiction une source de tension entre les fédérés et le pouvoir central de l'Empereur, qui cherche à préserver et raffermir sa puissance. C'est dans cet esprit que doit être compris l'ensemble de révoltes successives de généraux fédérés, allant jusqu'à se saisir de l'influence sur le trône impérial autant à l'Est qu'à l'Ouest durant l'Antiquité tardive. La *pars occidentalis* a pourtant souffert plus que l'Orient d'un ensemble conjoncturel défavorable qui a fait réduire son étendue géographique, comme le degré de centralisation de son pouvoir. Au V<sup>e</sup> siècle, Constantinople a déjà envoyé plusieurs empereurs à Ravenne, qui n'est bientôt la capitale que de ce qui est devenu « la province d'Italie », sans grand succès de rétablissement de la situation. Lorsqu'en 476, Odoacre dépose Romulus Augustulus pour ensuite envoyer les insignes impériaux occidentales à Constantinople en signifiant que l'Occident n'avait plus besoin d'Empereur, il est surtout question d'un jeu politique permettant à Odoacre de faire accepter son pouvoir sur l'Italie par le trône oriental, le Sénat de Rome n'exerçant plus ses prérogatives constitutionnelles les plus importantes. Ce geste exprime l'état dans

lequel se trouve à ce moment l'Occident et son rapport avec Constantinople, comme la faiblesse de son pouvoir central, alors que, dans le rapport avec ses autorités militaires, aucun homme n'est en mesure de rétablir la situation en faveur du trône d'Occident comme le fait l'Empereur Léon en Orient en s'opposant à Aspar.

C'est dans ce contexte historique et cette problématique de son interprétation que s'inscrit le présent sujet d'étude, en s'ancrant dans le mouvement de l'Antiquité tardive, dans un angle d'approche politique : il sera question du personnage de Théodoric le Grand et de son règne en Italie, qui suit immédiatement celui d'Odoacre. L'influence de la périodisation historique a contribué à emprisonner ce sujet dans une illustration du « passage » de l'Antiquité au Moyen Âge où Théodoric joue le rôle de premier roi germanique médiéval de l'Italie, bien que les sources en brossent un portrait différent. C'est que son étude a d'abord été délaissée par l'historiographie de l'Antiquité tardive parce que la thématique politique était à ce moment utilitaire à la volonté de marquer la rupture dans la narration de la périodisation, faisant perdurer d'anciens modèles d'interprétations jusqu'aux dernières années. Pourtant, même si le corpus de sources écrites qui s'y rapporte est globalement très contrasté et recèle contradictions et ambiguïtés, son volume fait de Théodoric un des personnages les mieux documentés de son temps. Le contexte d'un regain d'intérêt philologique pour ces sources, de même que les efforts de mise en contexte de l'apport archéologique et épigraphique par les historiens, permet de donner à présent plus de crédibilité aux auteurs anciens d'Italie qui décrivent peu de temps après 476 un rapide redressement de la situation dans l'Occident romain. Des questionnements émergent donc autour de la nature et de l'exercice du gouvernement de Théodoric, puisque son règne est présenté non seulement comme la continuité de l'Empire, mais sa renaissance ; un texte témoigne d'ailleurs du retour des insignes impériales en Italie. Mais les recherches se font surtout en allemand et en italien, pour la plupart sans traduction en français ou en anglais. De plus, certaines sources ont encore un problème de diffusion, comme le *Panégyrique* d'Ennode, qui n'est toujours pas largement publié avec une traduction. Le traitement du sujet n'est donc pas aisé, dans la mesure où ce qui le motive constitue aussi ses limites ; en plus de ces questions matérielles, ce sujet demande également l'interrogation de nos catégories d'interprétation. Si les sources anciennes sont elles-mêmes très chargées idéologiquement, l'étude moderne du règne de Théodoric en Italie l'est d'autant plus qu'elle s'est orientée en fonction de la signification moderne (ou l'absence de signification) du geste de 476. Caractériser le personnage de Théodoric et son règne apparaît donc une tâche complexe.

Mais l'idée que les changements politiques profonds de l'Occident romain ne se soient pas déroulés en un choc rapide et brutal appelle à davantage d'études sur les institutions et les ramifications du pouvoir romain de cette époque, en structure et en nature, et la nécessité d'une modélisation plus

complexe de sa représentation, et qui serait à même d'expliquer les contradictions du corpus des sources écrites en fonction de leur appartenance culturelle et politique. Les sources occidentales, issues de l'élite romaine conservatrice, ne témoignent pas de changements politiques ou institutionnels aussi radicaux que dans celui d'un modèle de simple imposition d'un pouvoir spécifiquement goth sur les institutions romaines d'Italie, qui permettrait désormais de l'appeler «Italie ostrogothique». De plus, lier ensemble le modèle socio-politique de différenciation entre l'*exercitus gothorum* et la société italo-romaine de l'Italie de Théodoric, et les construits ethnologiques de la rhétorique impériale orientale, crée une représentation herméneutique qui interdit la description d'une transformation de la fibre démographique de l'élite politique italienne, qui était déjà cosmopolite, dans un contexte politique de continuité.

Partant de l'idée que l'édifice que représentent les institutions politiques et culturelles qui donnent sa forme au pouvoir impérial romain est ancien et complexe, mais surtout qu'il a démontré une souplesse et une adaptabilité marquée de cas de figures au cours des siècles, le présent travail tentera de dégager ce qui semble se présenter comme un projet politique original qui tentait de répondre aux contingences propres à la période, et dont Théodoric le Grand fut la figure de proue. Vu l'étendue de la relation d'interdépendance entre l'Empire et ses fédérés à ce moment, une relation spécifiquement contractuelle devenait un facteur d'insécurité pour l'Empire en encourageant une conjoncture récurrente de tension entre l'Empereur et ses fédérés qui affaiblissait le pouvoir central en l'occupant à la gestion de forces centrifuges. Mais Théodoric n'était pas une de ces forces. Son œuvre politique proposait un changement de degré dans l'intégration des troupes fédérées pour assurer la longévité de son pouvoir, protecteur de la romanité, qui passait par une reconnaissance du rôle constructif des populations fédérées pour la préservation de ses institutions et de sa culture, qu'ils adoptaient. Il s'agissait d'une transformation du *foedus* passé entre l'Empereur et ses fédérés en une sorte de mutualisme ayant pour base un système pérenne qui éliminait l'arbitraire d'un contrat renégocié au moindre changement du rapport de force. Une telle évolution ne pouvait se produire à Constantinople, siège de l'Empire, où le gouvernement restait fort et venait justement de reprendre le dessus dans un bras de fer avec des fédérés. Mais l'Italie se montra un terrain politique favorable à cette transformation. Théodoric le Grand y créa une idéologie particulière pour asseoir son pouvoir, en prenant assise sur ses impressionnantes réalisations et sur le fondement idéologique «républicain» propre au pouvoir impérial occidental, la clef de voûte de son projet politique étant la tentative de sa propre ascension à la dignité d'Empereur d'Occident, alors que la province d'Italie redevenait un Empire grâce à une prospérité retrouvée. Théodoric profita aussi de la circonstance des querelles de religion qui brouilla l'Orient et l'Occident, permettant de rééquilibrer le jeu de puissance en faveur de

l'Occident. Et même si les sources nous montrent en conséquence une grande différence de perception du règne de Théodoric le Grand en raison des intérêts respectifs des auteurs, le sujet tend surtout à dissoudre cette frontière géographique que la narration de la périodisation avait tracée entre l'Orient et l'Occident, en montrant que l'Empire est encore deux parties formant un tout.

Le premier chapitre du présent travail examinera donc l'évolution de l'historiographie depuis l'apparition de la discipline de l'Antiquité tardive. Partant d'une représentation spéculaire d'envahisseur goth créant un royaume médiéval, la recherche concernant Théodoric le Grand est longtemps restée figée dans l'image d'une sorte de «bon barbare» (dans la mesure où il respectait et protégeait la romanité), dont la position était décrite par la formule «plus qu'un roi, mais moins qu'un Empereur», en tentant de concilier les sources, mais sans en expliquer les dissonances. En tentant de comprendre pourquoi l'étude du règne de Théodoric fut si lente à s'amorcer, nous explorerons la raison pour laquelle elle bénéficie maintenant de multiples angles d'approche.

Un second chapitre présentera ensuite un descriptif des sources anciennes et de leurs auteurs, afin de comprendre leurs positions respectives et leurs motivations, dans la mesure où notre connaissance s'est affinée quant à l'étude philologique des textes de l'époque, et qu'une plus grande attention est portée aux sources de Cassiodore, d'Ennodé et de l'Anonyme de Valois, soit le corpus italien des sources contemporaines de Théodoric. Ces sources bénéficient aussi de l'apport de sources non-écrites, comme la constitution d'une interprétation du matériel archéologique, ou des informations clés fournies par l'épigraphie et la numismatique, qui leur répondent en leur donnant plus de crédibilité qu'elles n'en ont eu par le passé dans l'historiographie.

Le troisième chapitre traitera ensuite des problématiques de l'Antiquité tardive en ce qui concerne le pouvoir de l'Empereur et sa relation avec les fédérés, qui forment une force politique aux multiples facettes étant donné la pluralité des modèles de relation avec le pouvoir central. Nous analyserons l'entrée peu étudiée de Théodoric dans l'échiquier politique oriental jusqu'à son départ pour l'Italie afin, dans un premier temps, de saisir la complexité de l'identité de l'homme, mais surtout parce que cette période est le creuset formateur du règne de Théodoric en Italie, où il s'illustre déjà comme un élément constructif de l'Empire, à même de pouvoir le soutenir au lieu de le fragiliser. De subtils indices permettent de déceler dans ses revendications l'amorce de ce qui n'est pas encore un projet politique, mais le germe d'un nouveau modèle romain de relation d'interdépendance avec les fédérés. Nous verrons comment son attitude dans l'Empire exprime une volonté d'appartenance, et une situation d'assimilation à protéger et à accélérer, qui se heurtent à l'action protectionniste du pouvoir central. L'intervention en Italie était donc une porte de sortie pour une situation qui se détériorait. Nous

verrons également qu'au départ pour l'Occident, l'épithète «goth» ne semble plus tout-à-fait juste pour désigner ni Théodoric, ni l'armée impériale qui part pour l'Occident. Et ses ambitions politiques, loin d'être celles d'un conquérant germanique, semblent se condenser en un projet de règlement durable des tensions. Son comportement traduisant donc la légitimité de l'intervention, Théodoric était un candidat sérieux au règne sur l'Occident.

La dernière partie du travail sera quant à elle constituée d'une étude du règne de Théodoric en Italie. Nous verrons qu'une réceptivité enthousiaste de la population italo-romaine permit à Théodoric d'instaurer un régime dont le principe directeur était le gain réciproque entre pouvoir central et fédérés qui ne pouvait être envisagé en Orient. Il utilisa toute une gamme d'institutions et de traditions de la culture romaine, afin de créer une solution romaine à cette nécessité d'intégration qui devait garantir la paix et la stabilité, en temps qu'acteur romain lui-même. Et dans un mouvement d'entraînement, chacun de ses succès lui permit d'affermir son pouvoir dans la faveur populaire et dans la légitimité, ce qui lui donna la possibilité de pousser ses politiques encore plus loin, et d'en tirer encore plus de profit politique. Nous détaillerons ainsi la proclamation de 493, et ensuite la politique d'installation des combattants et des populations venant d'Orient, au côté des troupes qui s'étaient révoltées avec Odoacre et des population italiennes. Il en ressortira une étude de la relation de bénéfice réciproque que Théodoric entretient avec l'aristocratie italienne et le Sénat et une description du système original qui est créé en Italie. Chaque élément en sol italien est donc intégré grâce à un lien stable et permanent avec l'État romain. Nous verrons que la force des institutions italiennes est d'ailleurs protégée et augmentée, comme les prérogatives de l'aristocratie. Théodoric fait ainsi progressivement renaître un Occident romain exsangue. Et alors que la province d'Italie redevient l'Empire d'Occident, Théodoric, déjà son souverain, devient progressivement son Empereur. Nous explorerons la nature de ce processus en passant par une exploration du vocabulaire de la titulature et de son évolution, mais aussi de l'idéologie du pouvoir propre à l'Occident. Mais si les querelles religieuses qui divisent l'Orient et l'Occident créent en Italie un répli sur soi qui favorise l'ascension de Théodoric, la réconciliation entre les Églises et finalement avec l'Empereur d'Orient, redonne à ce dernier toute la magnitude de l'hégémonie de son pouvoir sur l'Occident, ceci expliquant la différence de traitement du sujet du point de vue constitutionnel entre les sources occidentales et orientales, mais aussi l'image si opposée de Théodoric entre les sources produites en Italie au faite de son règne, et celles qui y sont rédigées durant ses dernières années, qui sont marquées par sa chute dans l'opprobre religieuse.

## CHAPITRE I

### CONTEXTE HISTORIOGRAPHIQUE

Nous pourrions croire que le virage historiographique de l'apparition de l'Antiquité tardive a été profitable à l'étude du règne de Théodoric le Grand. Or, l'intérêt qu'on lui porte est toutefois très récent, alors que ce sujet n'apparaissait qu'en filigrane d'autres études au gré de l'émergence du concept de ce nouveau champ d'étude. D'abord prisonnier de la reprise directe des schémas idéologiques des auteurs anciens par les historiens modernes tenants de la périodisation classique, le sujet n'est pas repris dans les premières décennies qui voient l'émergence de l'Antiquité tardive car elle ne s'intéressait pas aux thématiques conservatrices du pouvoir, de la politique et des institutions. De plus, au moment de circonscrire cette nouvelle période historique, nombre de discussions eurent lieu sur l'étendue géographique qui la concerne, sur la façon de traiter l'impact du christianisme et autres sujets, créant autant d'irrésolu pour traiter le sujet du règne de Théodoric puisqu'il s'agit également de composantes centrales à son étude.

#### 1.1 L'homogénéisation du concept d'Antiquité tardive

Après la deuxième Guerre mondiale un changement dans les perspectives et les sensibilités freine pour un temps l'intérêt pour la fin de l'Antiquité, dont l'effervescence revint dans les années 50 et 60. Ces décennies furent d'abord marquées par une intensification du débat sur l'Antiquité tardive (qui reste vivant jusqu'à ce jour) et par la reprise du sujet par les historiens anglo-saxons, qui y jouèrent un rôle primordial. L'expression «Antiquité tardive» a alors proliféré dans plusieurs langues et dans les titres mêmes de nombreux ouvrages d'historiens de l'Antiquité et du Moyen Âge, tels que Heinrich Fichtenau, Heinrich Dannenbauer, Eric Auerbach, Hans-Joachim Diesner et Karl Friedrich Stroheker<sup>1</sup>. Chez beaucoup de ces auteurs qui reprenaient le concept, la question du déclin et de la chute de l'empire de Rome était omniprésente, et très discutée. Mais, même si l'expression «Late Antiquity» avait déjà été utilisée en anglais par des historiens par le passé, elle ne fut jusque-là pas reprise chez les anglo-saxons<sup>2</sup>. L'impulsion dans les milieux anglophones vint d'une perspective à prédominance sociale et économique, comme pour Lynn T. White, qui proposa la formule «Transformation of the Roman World», qui remplaça avec succès celle de Gibbon «Decline and Fall», bien que ce titre

---

<sup>1</sup> Liste tirée de E. James, 2008, p. 20.

<sup>2</sup> *Ibid.*, comme en atteste le titre d'un livre de 1935 écrit par Ludwig Bieler, du Collège universitaire de Dublin, *Theios Aner : Das Bild des «göttlichen Menschen» in Spätantike und Frühchristentum*. C'est en 1945 qu'apparaît à son tour dans un titre l'expression traduite en anglais, sur un catalogue de textiles de la période de Paul Friedlaender (University of California Press), qui emprunte le terme à Wulff et Volbach dans leur catalogue de même nature publié plus tôt. Il faudra attendre le célèbre livre de Brown *The World of Late Antiquity* publié en 1971 pour en retrouver l'expression dans le titre d'une publication.

n'indiquât encore qu'une vague direction plutôt que de proposer un nouveau paradigme<sup>3</sup>; mais surtout d'une perspective culturelle, qui marque la différenciation de l'historiographie anglo-saxonne, avec en premier plan les livres de Peter Brown «The World of Late Antiquity» et «The Making of Late Antiquity», qui peuvent être considérés comme emblématiques, et restent un point de référence nécessaire dans la discussion sur l'Antiquité tardive comme époque différenciée de l'Antiquité et du Moyen Âge<sup>4</sup>.

Dès 1949, Henri-Irénée Marrou caractérisait l'Antiquité tardive comme une civilisation originale, quoique dans le cadre géographique romain<sup>5</sup>. Il en va de même pour Santo Mazzarino, qui écrit un essai d'analyse historiographique, proposée comme une clef interprétative pour l'Antiquité tardive, et devenue célèbre<sup>6</sup>. Pourtant, Marrou pave la voie de la construction de l'Antiquité tardive en tant que période historique, car il a revu nos standards d'appréciation esthétique de la littérature et de l'art de cette période, pour conclure que la notion de déclin ne s'appliquait pas à la culture spécifique de l'Antiquité tardive. Notons au passage qu'en se rappelant que l'Antiquité tardive trouve son origine dans l'étude de l'art, Marrou soulignait que ce pourrait être des développements dans l'esthétique moderne qui auraient en partie motivé la volonté des gens de la fin du XX<sup>e</sup> siècle à percevoir cette période romaine comme caractérisée par l'innovation et les changements excitants plutôt que par la stagnation ou la décadence<sup>7</sup>. Les arts du début de la chrétienté ou du début de l'histoire byzantine ont commencé à être appréciés, plutôt que dévalués comme «primitifs» ou «décadents», ce qui se communiqua à l'appréciation des aspects de la culture romaine tardive, qui fut de plus en plus positive. Et Brown<sup>8</sup> a d'ailleurs également spécifié que ses idées innovantes viennent de ce qu'il considère que l'image de la fin de l'Antiquité qui prévalait chez ses contemporains n'était plus pertinente à l'image de soi-même de l'homme occidental et de sa société, comme c'était peut-être davantage le cas à l'époque de Gibbon. Ainsi, la période historique de l'Antiquité tardive est bien née de l'influence de changements de la conjoncture moderne, notamment de l'évolution du goût esthétique et de l'intérêt pour d'autres thèmes en recherche historique dans les années 60.

Le climat académique a amorcé un changement : même s'il prenait pour acquis le déclin et la chute de l'Empire romain, Momigliano diminuait le dramatique de l'impact de l'arrivée des barbares et reconnaissait la capacité d'assimilation du christianisme et son attrait pour avoir été capable d'absorber les éléments fondamentaux de la civilisation classique<sup>9</sup>. Et comme le dit Marcone, «dans l'ombre de

3 Cf. W. Pohl, 1997a, p. 1 et 2.

4 A. Marcone, 2008, p. 13, notes 35 et 36.

5 H. Inglebert, 2009, p. 4, note 11.

6 Portant le titre de «Democratizzazione della cultura», présenté dans A. Marcone, 2008, p. 13 notes, 32 et 33.

7 E. James, 2008, p. 23.

8 P. Brown, 1971.

9 A. Marcone, 2008, p. 15, note 45.

Momigliano une guérilla gagnait en puissance, certainement au-delà de ses attentes; [et qui] visait à conquérir des territoires nouveaux et inexplorés»<sup>10</sup>. Il faisait bien sûr référence à un étudiant de Momigliano, Peter Brown, qui acquit une véritable influence dans le domaine, et qui remit irrémédiablement en question les idées reçues.

On fait grand bruit de ce «moment» en historiographie qu'est la parution de «The World of Late Antiquity» en 1971. D'ailleurs, d'aucuns diront que Brown y rend inutile une périodisation fondée sur des événements historiques, et ensuite qu'il rend impossibles les concepts de crise et de déclin<sup>11</sup>. Pourtant, Brown lui-même ne parle pas directement de la création d'une période au sens strict, au-delà de la mise en situation de ses recherches dans son ouvrage. Sa définition reste plutôt vague et signifie d'abord son malaise, ou mécontentement, face à la classification historique de ce moment. Comme le soulignèrent James et Inglebert, l'auteur annonce, dès sa préface de 1971, que l'Antiquité tardive se différencie de la civilisation classique pour former «a very distinctive Period of European Civilization»<sup>12</sup>; mais en fait de période, son étendue chronologique semble incertaine et sa description géographique trop réduite<sup>13</sup>. Cela fit dire à James que sans un argumentaire pour l'appuyer ou justifier cette création, rien ne spécifie donc à proprement parler que cette période est en fait créée sous les yeux mêmes du lecteur<sup>14</sup>.

C'est en fait seulement cinq ans plus tard (en 1976), dans sa communication au Royal Holloway College London, que Brown décrit son travail comme celui d'un «Historian of Late Antiquity», probablement la première personne à le faire<sup>15</sup>. Plus important, il admet à ce moment initier la création d'une nouvelle période historique, «Late Antiquity». Pourtant, il n'est pas plus spécifique quant à ce qu'implique cette formule dans son troisième livre qu'il ne l'était dans ses premiers écrits, une collection d'essais rédigés pour la plupart avant «The World of Late Antiquity». Ainsi, il utilise fréquemment comme synonymes «Late Antique» et «Late Roman»; et s'il y a le moindre discernement à percevoir entre les deux (peut-être illusoire), il semble utiliser «Late Roman» en parlant de thèmes qui se réfèrent à la société et au gouvernement, tandis qu'il utilise «Late Antique» pour parler de la vie intellectuelle ou religieuse<sup>16</sup>.

La naissance d'une nouvelle période historique n'est donc pas aussi claire à ses débuts. D'ailleurs, Brown admet durant sa communication en 1976 les limites de son ouvrage: il s'est

10 *Ibid.*, p. 13.

11 *Ibid.*, p. 15.

12 P. Brown, 1971, p. 7.

13 E. James, 2008, p. 20 et 24, et H. Inglebert, 2009, p. 9.

14 *Ibid.*, p. 24.

15 *Ibid.*, p. 20.

16 *Ibid.*

concentré sur le culturel, le religieux et l'histoire sociale, en particulier de l'Est de la Méditerranée<sup>17</sup>. Il s'agit là de faiblesses qui sont au cœur de ce que Brown baptise le «projet de l'Antiquité tardive». Mais l'historien a malgré tout donné l'impulsion primitive à un projet; un catalyseur qui permettra la condensation de visions nouvelles sur la fin de l'Antiquité, ce qu'il a sans doute voulu dire par sa «nouvelle approche». Et c'est là le terreau de la théorie de la période historique de l'Antiquité tardive, et qui constituera une sorte d'orthodoxie, prouvée par le fait qu'on revienne si souvent aux écrits de Brown.

Depuis les années soixante-dix, les études et les discussions sur l'Antiquité tardive ont quantitativement explosé. Et sans les passer en revue, il est possible d'affirmer que les débats au sujet de la remise en question des frontières temporelles en histoire ont été libératrices, en soulignant leur caractère artificiel et leur subjectivité. Les barrières de 410, ou surtout de 476, qui étaient de véritables murs imperméables entre le monde antique et le monde médiéval survivaient très largement aux attaques inaugurées par Henri Pirenne en 1922<sup>18</sup>. Mais alors que la continuité entre l'Empire romain et les royaumes qui lui succèdent se voyaient donner un contexte plus large, s'agissant de continuité de culture et de civilisation s'étendant plus loin dans l'histoire, la tradition anglo-américaine changea son fusil d'épaule<sup>19</sup>. L'influence de Brown y fut particulièrement importante, et on y trouve beaucoup moins de «catastrophistes», comme les appelle James, pour argumenter l'importance politique des invasions barbares et l'écroulement et la chute de l'Empire occidental<sup>20</sup>. De même, une frontière entre l'Orient et l'Occident qui s'était aussi institutionnalisée par des raccourcis linguistiques se voit découragée par un ensemble d'académiciens qui étudient dès lors l'ensemble du monde méditerranéen comme une seule unité culturelle<sup>21</sup>. En fait, beaucoup d'historiens étudiant l'Antiquité tardive en sont venus à s'intéresser spécifiquement au Proche-Orient, tournant le regard de l'histoire occidentale vers les sources orientales, moins exploitées jusque-là. Ce nouveau regard dégagea l'historiographie anglo-saxonne de préjugés tels que d'assumer que les processus en œuvre en Occident (spécifiquement le «déclin» et la «chute») affectaient également l'Orient; et aussi que la suite d'événements d'où déclinaient ces concepts en Europe de l'Ouest devaient être le point crucial de l'attention des historiens, alors qu'en fait la plupart des régions occidentales de l'Empire étaient déjà à cette époque reléguées à

---

17 *Ibid.*

18 Il s'agit de son court mais célèbre article paru dans la *Revue belge de philologie et d'histoire* en 1922 intitulé «Mahomet et Charlemagne», qui lance les recherches de toute une carrière, dont le fruit est publié dans un ouvrage en 1937, sous le même titre.

19 A. Marcone, 2008, p. 17: « Une nouveauté certaine dans l'historiographie est certainement incarnée dans l'exemple des deux derniers volumes de la nouvelle édition de la *Cambridge Ancient History*, qui incluent la période du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, alors que ces siècles étaient traités dans la *Cambridge Medieval History* dans l'édition précédente. Comme c'est aussi le cas pour d'autres modifications de même nature. »

20 E. James, 2008, p. 25, surtout la note 15.

21 *Ibid.*

un rôle beaucoup plus périphérique dans le monde romain<sup>22</sup>. L'arrivée de l'Antiquité tardive comme secteur particulier d'étude était donc la bienvenue aussi pour se dégager d'un certain occidentalocentrisme, si ce n'est d'un occidentalocentrisme certain. Le corpus historiographique de l'Antiquité tardive a donc grossi, au point que, comme illustré par les titres de nouvelles rencontres ou séries, des concepts tel que la «transition», la «transformation», ou le «passage», sont devenus aussi populaires que l'étaient «déclin» et «chute» à une autre époque<sup>23</sup>. Notre attitude a très clairement évolué spécifiquement envers la frontière chronologique subtile entre l'Antiquité et le Moyen Âge. Celle-ci s'est progressivement affaiblie, alors qu'on a accentué l'emphase mise sur les éléments de continuité, ce qui a permis des contributions positives qui n'auraient pas pu être comprises dans le contexte unique du pur déclin<sup>24</sup>. Perdant ainsi ses connotations péjoratives, et non plus considérée simplement comme une période de délicate transition, l'Antiquité tardive a fait sa place dans les consciences historiographiques ; à telle enseigne qu'il est possible de dire que «l'Antiquité tardive» est passée d'une formule sous-entendant l'angle d'approche d'un champ d'étude, à la dénomination d'une période historique à proprement parler. Sur le fait de ses caractères distinctifs, elle a conquis son autonomie complète dans les cycles de l'histoire, comme l'illustre le changement de dénomination «Antiquité tardive» au lieu de «Bas-empire» : la périodisation historique a gagné dans les décennies suivant les fameux écrits de Brown, sinon un âge entièrement nouveau, du moins une période originale, née petit à petit de l'addition de caractéristiques propres qui transforment la perception classique de ce moment de l'histoire.

## 1.2 Un nouveau cadre restrictif contraignant

Depuis ce moment, la question consiste donc à cerner et à définir cette nouvelle période historique, mue par de nouveaux débats et critiques, mais qui nous ramènent éventuellement aux problèmes inhérents du concept. Par exemple, face à la croissance patente de l'intérêt de l'historiographie pour l'Orient, certains sont allés jusqu'à dire que suivant cette évolution, c'est maintenant l'Occident qui semblait être négligé. Et une critique de même nature est aussi faite à l'endroit des thématiques exploitées (qui suivent celles de Brown) : le point de mire a si bien glissé de la vie séculaire à la vie religieuse ou spirituelle que la première ne serait plus assez traitée<sup>25</sup>.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> Lire à ce sujet G. W. Bowersock, 1996, qui a brillamment résumé cette tendance dans son article au titre évocateur.

<sup>24</sup> A. Marcone, 2008, p. 11.

<sup>25</sup> Voir E. James, 2008, p. 26, qui expose la diminution quantitative du nombre de parutions qui s'y intéressent en citant des exemples très parlants, comme le cas des quarante-quatre tomes de la série *The Transformation of the Classical Heritage* (éd. University of California Press, dont le fondateur et principal éditeur est d'ailleurs Peter Brown), dont seulement neuf traitent du monde latin occidental. James y remarque aussi la disproportion entre les thèmes culturels et les thèmes plus conservateurs : trente-deux tomes traitent ainsi de religion et de vie intellectuelle, pour seulement cinq traitant de l'histoire politique et de l'administration.

Parallèlement, à force de discuter des moments de rupture afin d'en tester la dissolution possible, les frontières géographiques comme chronologiques de l'Antiquité tardive ont été étirées et élargies. Notons d'ailleurs à ce sujet qu'il a été plus facile d'établir les limites de la fin de cette période plutôt que celle de son début (parce que l'attention a toujours été d'abord portée sur la négation de la chute de l'Empire romain). En fait, à force d'exploration, les bornes de l'Antiquité tardive sont fixées à des moments très différents et même éloignés les uns des autres selon les historiens. Suivant l'exposé d'Inglebert, ceux-ci débordent de l'Empire romain pour des raisons très diverses:

- Des raisons religieuses : on peut concevoir l'Antiquité tardive comme un Commonwealth de pouvoirs chrétiens ou de communautés chrétiennes : ceci permet de sortir des frontières de l'Empire romain en incluant les îles britanniques, la vallée du Nil, la Mésopotamie perse, le Caucase. Le monde chrétien en expansion a pu être défini comme celui du «tardo-antico» : Marrou 1962 ; Brown 1997.
  - des raisons culturelles : Marrou 1977 définissait l'Antiquité tardive comme un vaste monde d'influences culturelles et artistiques qui allait de l'Asie centrale à l'Irlande. Depuis, on a pu y ajouter l'Arabie et l'Europe centrale des Germains et des Huns.
  - des raisons politiques : Fowden 1993 en réfléchissant sur le lien entre les communautés religieuses et les états a privilégié l'espace (Rome + Sassanides + Omeyyades).
  - des raisons socio-économiques : Wickham 2005 analyse les évolutions sociales dans le cadre de l'Europe de l'ouest, du nord, du sud, de Byzance et du califat.
- Ces multiples propositions d'expansion [...] lient chacune de manière originale à un espace, une thématique et une chronologie. Si Marrou étudiait le monde chrétien de 303 à 604, Brown allait de 200 à 1000. Et Wickham a proposé une périodisation 400-800<sup>26</sup>.

Les trois aspects sus-mentionnés construisent non seulement un sujet, mais également la proposition d'une période historique d'étude, qui lui est conséquemment toute relative. Les différentes limites chronologiques possibles de l'Antiquité tardive semblent ainsi tout à fait conditionnelles, comme l'étaient celles proposées dans «The World of Late Antiquity» de Brown, en raison de la particularité de la perspective, comme l'histoire culturelle ou des mentalités, dont elles dépendent. Et puisque les thèmes particuliers se multiplient, la discussion sur la chronologie (évidemment centrale si l'on parle de période historique) n'en reste que plus animée<sup>27</sup>. Notons malgré tout que chacun se rejoint dans la volonté de produire une chronologie de l'Antiquité tardive qui se veut longue.

Effectivement, si la multiplicité des angles thématiques du projet de l'Antiquité tardive peut donner l'impression d'une force centrifuge, elle peut aussi être considérée comme un terreau fertile dans la mesure où chacun pousse dans la même direction. Comme le synthétise Walter Pohl, les sujets qui dominaient l'historiographie depuis le XIX<sup>e</sup> siècle étaient l'histoire des nations, l'histoire politique, militaire, des relations internationales, l'histoire événementielle et la «Rechtsgeschichte» ; alors que

26 L'attachement des auteurs dans les catégories de cette séparation vient de H. Inglebert, 2009, p. 5, où l'on peut retrouver les références complètes des œuvres indiquées par les années qui les accompagnent.

27 H. Inglebert, 2009, p. 3, différencie la chronologie courte de la *Cambridge Ancient History (CAH)*, qui s'arrête vers 600, la chronologie moyenne de *The Blackwell Companion to Late Antiquity (Blackwell)* et de *The Oxford Handbook of Late Antiquity (OHLA)* qui cessent vers 650-700, et longue pour le *Journal of Late Antiquity (JLA)* qui va jusqu'en 800.

depuis le virage brownien ont triomphé les études culturelles (parmi lesquelles les études religieuses) et socio-économiques. L'histoire des institutions et du politique, comme tout ce qui touche au pouvoir, a particulièrement été délaissé<sup>28</sup>. Ainsi ne regardons-nous plus du tout, par exemple, ce qui peut constituer des troubles économiques ou administratifs. Et cette emphase marquée mène à une sorte de «triage» des thématiques qui pèse, et à une sorte d'homogénéité qui est peut-être artificielle : même s'il ajoute pour en diluer la portée que «these ambiguities and fluidities are exactly the factors that make this project interesting», Cameron semble pourtant trouver nécessaire de rappeler que «it should be emphasized that there was no one moment in this long period when the empire could be said to be «Christian»»<sup>29</sup>.

Peu d'historiens de l'Antiquité tardive doutent maintenant que l'état et ses institutions, comme le pouvoir et ses organes, ne sont qu'une partie ou un aspect de la société dans son ensemble (tout juste comme la chute d'un empire n'est qu'un élément de la transformation du monde romain). Beaucoup d'entre eux considèrent même que les institutions centrales et la politique du pouvoir se situent d'une certaine façon, en tant que forces, à l'extérieur de la société : ponctionnant ainsi sur ses ressources productives, l'État déformerait même sa mémoire écrite, en s'imposant à travers un mélange d'autorité et d'idéologie. Cette position a les mérites d'un potentiel critique, d'abord contre l'hégémonie du XIX<sup>e</sup> siècle de l'histoire politique. Mais minimiser cette approche thématique jusqu'à la marginaliser complètement rappelle justement la puissance du carcan de l'hégémonie révolue de la périodisation.

Si l'Antiquité tardive se définit en fonction de thématiques spécifiques, nous oublions en les énumérant l'une d'entre elles, qui unit d'ailleurs également tous les angles d'approche : le rejet du concept de «déclin», ou l'insistance de la continuité. Beaucoup d'énergie a été déployée pour que l'antiquité tardive soit une période de grandes innovations et d'activité dynamique plutôt qu'une période de déclin. L'exercice est délicat : c'est une chose de prendre conscience d'un a priori péjoratif sur un moment historique et une autre de tomber dans l'autre extrémité, soit l'a priori positif. James statue à ce sujet que l'historiographie contemporaine a failli à son mandat, le mot «déclin» ayant maintenant été banni du vocabulaire des historiens de l'Antiquité tardive. Pourtant, le terme ne réfère pas ontologiquement à un jugement de valeur ; ce serait davantage le propos pour lequel il est utilisé qui peut contenir ce dernier.

L'utilisation de termes qui expriment une évolution comparative est forcément nécessaire étant donné le médium de transmission des connaissances de l'historien ; si tant est qu'on se soucie de sa précision. Si la question sémantique est évidemment primordiale dans l'histoire, il est pourtant vrai

28 W. Pohl, 1997a, p. 3.

29 A. Cameron, 2009, p. 4.

que certaines expressions qui revêtent un caractère particulièrement expéditif et sans appel, et employées dans des contextes trop larges, préfigurent le jugement de valeur. Par exemple, la formule «fin d'» une époque est plutôt une figure de style qui appuie sur une transformation notée qu'une réelle constatation à prendre au pied de la lettre ; c'est un effet littéraire et non un fait. À l'inverse, on peut considérer, tout comme James, que le déclin d'une chose peut aussi révéler le progrès d'une autre, si on reste spécifique<sup>30</sup>. Ainsi, peut-être avons-nous lu ces «pères de l'Antiquité tardive» de façon un peu trop étroite et sentencieuse : il ne faut pas oublier qu'ils écrivaient en réaction à quelque-chose et en minorité d'opinion ; ils désiraient certainement alors appuyer leurs idées davantage qu'un historien qui représenterait l'école de pensée dominant un sujet.

Une remarque fait son chemin, qui se résume dans la citation de Wolf Liebeschuetz choisie par James : «Historians have become reluctant to admit that anything ever became smaller, or less effective, or worse in any way [...] I have indeed become increasingly puzzled that the word 'decline' should be so contested in historical writing, when 'rise' is used all the time, without anyone ever batting an eyelid»<sup>31</sup>. Il semblerait alors que plutôt que de dissoudre les jugements de valeurs qui pèsent en général sur les périodes historiques, on ait laissé intouché celui qui encense l'Antiquité classique, en redressant simplement celui sur l'Antiquité tardive de péjoratif en positif pour en faire son égal en préjugé. Ce qui fait dire à certains que le pouvoir de la continuité est tel que tout changement soudain est nié<sup>32</sup>, et qu'il y aurait même un malaise à présenter «our problems in terms of political change or the fall of Empire»<sup>33</sup>. En conséquence, comme l'affirme Clifford Ando, «the story each tells—even regarding religion or post-Roman literary culture—must need be one of continuity, issuing ultimately in something neither ancient nor Antique. This is, of course, also a consequence of a mode of analysis—in an ancient context, the aggregation of data necessary to tell an economic or institutional history virtually requires an emphasis on structure over event»<sup>34</sup>. Marcone va jusqu'à émettre une mise en garde contrastée sur le caractère pernicieux de «l'approche» de l'Antiquité tardive sur le travail d'interprétation de la matière première de l'historien : «en conséquence de ce genre d'approche et en raison d'autres modes générales, nous avons été témoins d'un affaiblissement progressif de quelque approche philologique que ce soit et de rigueur d'analyse de sources si essentielles à l'étude de l'histoire ancienne»<sup>35</sup>. Cette observation se rapporte tant aux sources littéraires qu'archéologiques, qui sont appréciées plus pour leur fonction symbolique comme modèles de comportement social que pour

30 E. James, 2008, p. 27 : «le déclin d'un homme est le progrès d'un autre homme».

31 E. James, 2008, p. 29. Liebeschuetz ajoute que «The outlawing of the concept of decline is merely a radical application of multiculturalism».

32 E. James, 2008, p. 27.

33 A. Cameron, 1998, p. 11.

34 C. Ando, 2008, p. 48.

35 A. Marcone, 2008, p. 16, avec le commentaire de la note 50.

leur importance documentaire. Les textes historiographiques en particulier sont souvent traités avec suspicion, parce qu'ils sont perçus comme l'expression de la mentalité d'une élite qui les a produites indépendamment de leur véracité et de la proximité chronologique des événements qu'ils narrent. Cette tendance est à l'opposé de celle, par exemple, de l'étude de la Rome archaïque où les sources historiques revêtent la plus grande importance<sup>36</sup>. La problématique mérite d'autant plus notre attention que les avertissements se multiplient. Il s'est donc bien produit un autre virage historiographique. Alors que les anglo-saxons sont devenus les porteurs de l'Antiquité tardive—période historique, il semblerait que l'ampleur qu'a prise le projet soit devenue telle qu'elle apparaît avoir pour effet d'ajouter à quelques failles un jusqu'au-boutisme et une rigidité qui n'apparaissent qu'en symptômes de l'institutionnalisation en courant dominant d'une école de pensée.

Le paradoxe frappe et prend des allures de myopie : les aspects de continuité sont martelés, mais plus on définit clairement l'Antiquité tardive comme une période historique, cherchant donc à l'insérer dans le carcan d'une périodisation, plus on s'éloigne de la pertinence de l'insistance sur la «continuité», qui émane justement de la critique des défauts inhérents de la périodisation en en réfutant les frontières. Rappelons-nous que l'initiative de Brown consistait à critiquer la périodisation, de la penser à l'extérieur de son paradigme, et non pas simplement de réfuter sa composition en proposant une contre-périodisation. Marcone est très clair sur ce point : «It is evident that the new territories that Brown was preparing to conquer were totally independent of any kind of periodization»<sup>37</sup>.

Soulignons à titre indicateur qu'étant donné que la frontière de la fin de l'Antiquité s'efface, le début du Moyen Âge a reculé jusqu'après la conquête arabe : l'Islam a donc changé de période historique. Ce genre de curiosité fait notamment dire à Cameron «Perhaps we are trying to do too much. Perhaps we have dissolved our very subject»<sup>38</sup>. Des questions se posent donc ; ou encore, comme le dit Marcone, «this “explosion of Late Antiquity” is starting to raise some eyebrows»<sup>39</sup>. Le même auteur fait un tour d'horizon de l'historiographie italienne récente sur le sujet, qui est la plus vivante mais aussi la plus critique du «projet de l'Antiquité tardive», appuyé par Inglebert<sup>40</sup>, et d'où semble ressortir cette préoccupation : maintenant que l'Antiquité tardive s'est imposée comme période historique, si une définition quant au caractère et à la chronologie est trop difficile à trouver, est-ce un symptôme d'échec du concept lui-même dès son origine? Une nette hésitation est apparue. Selon Marcone, revenir à des thématiques plus «classiques», telles l'histoire politique, des institutions, de la

36 *Ibid.*, p. 17.

37 *Ibid.*, p. 15.

38 A. Cameron, 1998, p. 30-31.

39 A. Marcone, 2008, p. 17.

40 H. Inglebert, 2009, p. 2, insiste sur le fait que ce sont les Italiens qui ont le plus travaillé sur l'historiographie qui nous intéresse, et en donne quelques titres (parus en 2007 et 2008) comme pistes de réflexions sur l'Antiquité tardive.

démographie, ou de l'économie, amène un «besoin pressant» de retour au concept de «crise»<sup>41</sup>, malgré les apports du projet de l'Antiquité tardive.

### 1.3 Un retour à la périodisation classique ?

C'est dans l'historiographie italienne, où l'héritage de la pensée historico-économique continue d'exercer une influence nette (repoussée par des académiciens anglo-saxons comme étant marxiste)<sup>42</sup>, qu'une réaction se manifeste de façon plus organisée, quoique les Britanniques se soient distanciés des positions plus extrêmes de leurs collègues américains, en exprimant les mêmes critiques d'une périodisation excessivement étendue. Marcone relève spécifiquement à partir du langage utilisé comment la critique d'une Antiquité tardive étendue et élargie s'exprime par un retour à la périodisation classique. Liebeschuetz, qui désapprouve dans un de ses essais les connotations «légèrement immorales» de l'utilisation du concept de «déclin», a intitulé un recueil d'essais «Decline and Fall of the Roman City», une réminiscence directe du travail de Gibbon<sup>43</sup>.

Déjà en 1984, Demandt publiait un catalogue de 210 causes du déclin et de la chute de l'Empire romain avancées de l'époque de Gibbon jusqu'à la nôtre<sup>44</sup>, qui peut soulever choc et scepticisme : l'auteur y privilégie les invasions barbares comme facteur déterminant de la chute de l'Empire romain. C'est aussi ce que soutient Jones, en conclusion de son impressionnante oeuvre «The Later Roman Empire» : «The internal weaknesses of the empire cannot have been a major factor in its decline»<sup>45</sup>. Il faut aussi remarquer la multitude de travaux sur le sujet étant restés très conservateurs comme ceux de la Cambridge Ancient History, qui considèrent l'invasion lombarde comme la fin du monde ancien, du moins en ce qui concerne l'Occident<sup>46</sup>. Même la revue *Antiquité tardive*, lancée en 1993, privilégiait encore le monde spécifiquement romain, au sens restreint d'un point de vue chronologique autant que géographique<sup>47</sup>.

C'est particulièrement depuis le début des années 2000 que le «Vanishing Paradigm of the Fall of Rome»<sup>48</sup> semble destiné à renaître de ses cendres. Déjà en 2004 paraît «The Decline and Fall of the

41 A. Marcone, 2008, p. 17, note 56, cite entre autres l'exemple du médiéviste Chris Wickham, d'habitude compté parmi les supporters de la « continuité », qui a senti le besoin de souligner les raisons en faveur de la discontinuité et du déclin lorsqu'il a été confronté à la théorie de Jean Durliat au sujet de la taxation.

42 A. Marcone, 2008, p. 5.

43 Voir la critique de A. Marcone, 2008, p. 18, note 58.

44 A. Demandt, *Der Fall Roms. Die Auflösung des Reiches im Urteil der Nachwelt*, C. H. Beck, Munich, 1984, 694 p. (*non vidi*, mais nous nous sommes référés au compte rendu de P. R. Ghosh, 1985).

45 A. H. M. Jones, *The Later Roman Empire, 284-602*, éd. Blackwell, Oxford, 1964, p. 1068. C'est le sens que prend la conclusion de l'ouvrage, critiqué par W. Pohl, 1997a, p. 2.

46 S'en référer à ses vol. 13 et 14, et à leur critique détaillée dans A. Marcone, 2008 p. 18, note 61.

47 Voir H. Inglebert, 2009, p. 4.

48 En référence au titre de G. W. Bowersock, 1996.

Roman Empire», par Ermatinger<sup>49</sup>, qui reprend «naïvement» le titre exact d'Edward Gibbon. Mais l'année suivante, bien que d'approches différentes, paraissent coup sur coup deux livres contenant le mot «Fall» en référence à Rome et à l'Empire romain dans leur titre<sup>50</sup>. Dans les deux cas, les motivations de ces historiens doivent se trouver dans l'intérêt thématique : Heather est d'abord un historien militaire, et Ward-Perkins a publié un nombre d'études fondamentales sur les édifices publics de l'Antiquité tardive et s'est déjà occupé systématiquement du problème de la transition entre Antiquité tardive et bas Moyen Âge. Dans ses premières études, Ward-Perkins reconnaissait des formes importantes de continuité entre les deux époques, mais il semble maintenant n'être plus volontaire à faire des concessions sur le concept de continuité, arguant que l'intégration des peuples germaniques à l'Empire romain en a causé la fin<sup>51</sup>. Sa position est ici fermement exprimée: «a real danger for the present day in a vision of the past that explicitly sets out to eliminate all crisis and decline»<sup>52</sup>. Suivant l'opinion de Pohl, les réminiscences soulevées par ces deux interprétations doivent surtout nous rappeler que la politique du pouvoir, institutionnalisée ou non, ou la *Realpolitik* de l'Antiquité tardive représentait davantage que de simples rides superficielles sur un océan, dont les grands courants sous-jacents sont en fait les plus importants. Pohl donne l'exemple d'Odoacre qui, en 488, dépeuple des provinciaux la Norique et les force à émigrer en Italie dans le but d'éliminer des rivaux potentiels : ceci n'a pas sauvé son règne, mais a contribué à détruire un système romain déjà menacé dans la région du Danube, qui a ensuite attendu 700 ans pour y voir réapparaître la vie urbaine<sup>53</sup>.

Pourtant, ce retour en force se produit à un moment dynamique de l'historiographie de l'Antiquité tardive comme période longue, aux thématiques sociales et culturelles. À la suite des travaux de Fowden et du bilan de 1996 sur «The World of Late Antiquity», le «Guide to the Post-Classical World» de Princeton de 1999 définit l'Antiquité tardive comme «l'âge des religions et des empires», et Inglebert souligne que cette perspective est reprise en 2007 par «l'Oxford Centre for Late Antiquity», en 2008 par le «Journal of Late Antiquity», le «A Companion to Late Antiquity» de Blackwell en 2009 et le «Oxford Handbook of Late Antiquity» en 2012 ; ce qui le fait la qualifier de «vulgate actuelle»<sup>54</sup>. Une forte impulsion a notamment été donnée à cette perspective de l'Antiquité tardive avec la création par la European Science Fondation du projet pan-européen sur cinq ans pour étudier les «Transformation of the Roman World», prouvant que la «nouvelle approche» reste vivace,

49 J.W. Ermatinger, *The Decline and Fall of the Roman Empire*, coll. Greenwood Guides to Historic Events of the Ancient World, no XXXI, éd. Greenwood Press, Westport, 2004, 187 p.

50 Soit P. Heather, *The Fall of the Roman Empire: A New History*, éd. Macmillan, London, 2005, 576 p., et B. Ward-Perkins, 2005.

51 S'en référer particulièrement au chapitre 4 (*Living under New Masters*) de l'ouvrage cité dans la note précédente.

52 B. Ward-Perkins, 2005, p. 183.

53 W. Pohl, 1997a, p. 2.

54 H. Inglebert, 2009, p. 6.

depuis les parutions de Wolfgang Liebeschuetz, Bryan Ward-Perkins et Peter Heather qui portaient en partie sur le retour à une périodisation classique. Et en suivant les publications plus récentes, le sujet de la périodisation en général occupe une place croissante, comme le montre le fait que ce soit le sujet des trois premiers articles du premier volume du «*Journal of Late Antiquity*»<sup>55</sup>. L'historiographie contemporaine paraît donc au plus faible soucieuse de la question de la périodisation en regard de l'Antiquité tardive, et au plus fort pressée par un besoin grandissant de régler cette question. C'est que, comme le dit Inglebert, qui explore les contradictions de ses limites géographiques, si l'Antiquité tardive n'est pas seulement une représentation contemporaine, mais une réalité historique, «alors, une analyse conceptuelle est non seulement possible mais absolument nécessaire» ; mais pour l'heure, «des débats historiques essentiels restent sans solution, ou ne sont même pas abordés»<sup>56</sup>.

#### 1.4 L'influence du contexte contemporain sur les historiens de l'Antiquité tardive

Il est évidemment légitime de se questionner lorsqu'une approche qui se voulait attaquer les biais qu'amenait la périodisation classique se retrouve paradoxalement la créatrice d'une nouvelle périodisation, détruisant une frontière pour en construire deux autres. C'est que l'innovation était sans doute de penser l'histoire non seulement en-dehors de la périodisation classique mais de toute autre également. Pourtant, si le projet de l'Antiquité tardive voit en cette première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle les objections s'intensifier, c'est sous la forme d'un retour de l'intérêt pour la périodisation classique, le «déclin» et la «chute» de l'Empire romain semblant de nouveau dignes de considération. Mais de recommencer à utiliser la notion de crise implique-t-il nécessairement qu'il faille revenir à la périodisation classique?

Si la première conséquence de la popularité des idées browniennes fut de créer un *curriculum* propre à l'Antiquité tardive, et ainsi de mener à son institutionnalisation, la réaction s'est curieusement construite autour d'un rejet en bloc de cette nouvelle approche au lieu d'une critique de l'outil. De là, deux camps se sont formés pour défendre chacun leur narration et se font face : les tenants d'une périodisation classique, bénéficiant encore de l'effet d'attraction du conformisme et du poids de l'apparence de fiabilité bâti sur des générations de consolidation de théories et l'utilisation de thématiques plus traditionnellement reconnues, et ceux d'une périodisation ajournée incluant

<sup>55</sup> Remarque aussi faite par A. Cameron, 2009, p. 2.

<sup>56</sup> H. Inglebert, 2009, p. 1. À titre d'exemples, citons: (p. 6) «si le monde classique ne comprend que le monde romain et si le monde tardo-antique comprend l'empire romain et l'empire sassanide, comment expliquer la brutale extension géographique?», et (p. 8) «si on intègre l'Empire sassanide dans le monde de l'Antiquité tardive en refusant d'y inclure la représentation qu'il se faisait du monde, alors il faut justifier la contradiction». D'où son idée que «placer la réflexion géographique au centre du problème du tardo-antico oblige à poser des questionnements essentiels sur la chronologie et sur la définition thématique. En effet, il faut justifier soit une différence spatiale considérable soit une différence qualitative importante».

l'Antiquité tardive comme période historique, dont la crédibilité est plus récemment aidée par un climat propice à la réception, car il s'accorde avec des paradigmes contemporains. Pour prendre le problème à la racine, Ando rappelle très explicitement que les fondateurs de l'Antiquité tardive en ont consciemment et délibérément établi les limites (idéologiques, géographiques, et thématiques) en réaction à deux traditions distinctes : d'abord les narrations de «l'illumination» et de la «post-illumination» (enlightment) du déclin et de la chute, qui voient l'écroulement de Rome comme le dénouement d'une période de stagnation culturelle et de superstition religieuse, et d'autre part l'histoire du Bas-Empire qui se concentre sur l'étude de la loi, de la politique et des institutions, et qui laissait évidemment la place d'honneur à l'Empire romain de l'Est<sup>57</sup>. Mais de s'attaquer au modèle traditionnel n'est devenu synonyme de la proposition d'un autre schéma de découpage de l'histoire que progressivement. Derrière ce processus nous pouvons remarquer en guise de catalyseur la question de la signification sur la carrière de l'historien qui y travaille. Comme l'a écrit James, «Now many of us would describe ourselves as scholars of Late Antiquity. Through a process akin to ethnogenesis, we have acquired a new identity»<sup>58</sup>. Mais l'offre d'une nouvelle identité correspond aussi à la création d'un nouveau secteur de recherche bien réel qui s'exprime de façon très pragmatique dans le milieu universitaire et celui de l'édition, par l'apparition d'une sphère académique et sa représentation institutionnelle, de nouvelles publications, journaux et revues savantes qui lui sont propres, et par l'organisation de colloques, de rencontres, etc. Pour reprendre les propos de Cameron, le moins qu'on puisse dire c'est que «The concept has served us very well for 40 years or so (and made a lot of careers)»<sup>59</sup>. Créer des périodes historiques sert-il donc surtout à donner une expansion à la profession d'historien en général?

Sans pouvoir affirmer si l'affrontement entre ces deux camps sert peut-être à préserver des chasses-gardées professionnelles, le problème touche les sensibilités contemporaines à une autre échelle, au-delà de l'historiographie érudite. Marcone fait un pont direct entre une interprétation minimaliste des invasions barbares et le nouveau contexte politique et culturel européen<sup>60</sup>. Effectivement, plusieurs auteurs s'accordent pour avancer qu'il s'agit de l'approche suivie dans le projet encouragé par l'European Science Fondation et voué au sujet de la «Transformation of the Roman World». Initiative pan-européenne sur cinq ans, elle a définitivement procuré une nouvelle impulsion à l'Antiquité tardive en instituant un cercle non seulement pluridisciplinaire, mais aussi transnational<sup>61</sup>.

57 C. Ando, 2008, p. 32.

58 E. James, 2008, p. 20.

59 A. Cameron, 2009, p. 2.

60 A. Marcone, 2008, p. 9; et dont les racines se retrouvent dans l'exploration faite durant les années 60 de l'époque carolingienne, d'où origine l'étude d'une Europe post-romaine dominée par les Francs, vus comme les ancêtres communs des Français et des Allemands.

61 W. Pohl, 1997a, p. 3.

Marcone illustre la position de Pohl, qui en écrit l'introduction, antithétique de celle exprimée par Ward-Perkins, avec cette citation: «There is no hint here of invasion or force, nor even that the Roman Empire came to an end; instead there is a strong suggestion that the newcomers fitted easily into a continuing and evolving Roman world»<sup>62</sup>. Et James ajoute que «l'idéologie du projet de la European Science Foundation Project paraît assez claire», il ne s'agit pas de la question du déclin ou d'invasion barbare, mais d'assimilation et d'intégration, et de la construction de nouvelles entités ethniques<sup>63</sup>. Il faut se rappeler que les discussions passées sur la fin du monde romain en terme de la destruction d'une civilisation par des barbares germaniques ou la revitalisation d'un empire stagnant par l'apport frais et vigoureux d'immigrants du monde germanique, ont offert de nombreuses opportunités de rejouer les antagonismes du présent en prenant le passé comme terrain de jeu. Le choix de l'angle thématique qui est encouragé dans ce projet n'est pas innocent, et même si valable, ne peut être dissocié de son aspect utilitaire : des recherches sur ce que l'on considère comme les moments fondateurs d'une Europe plus moderne ne peuvent laisser filtrer d'aucune sorte un discours qui ne s'accorderait pas avec les principes de l'Union européenne, dédiés à la collaboration pacifique et au multiculturalisme<sup>64</sup>. James reprend ici Chris Wickham en exposant que si les académiciens européens peuvent reconfigurer le monde post-romain immédiat en un monde «encore-romain» («Still-Roman»), ils repoussent donc l'écriture contentieuse de leur histoire nationale à plus tard. En conséquence, si l'Empire romain offre seulement un rappel historique de coopération et de collaboration pour certaines des nations de l'Union Européenne, le monde post-romain (pris d'une façon spécifique) offre un modèle beaucoup plus inclusif<sup>65</sup>.

Le concept de l'ethnogenèse est le plus indicatif de la tendance courante à relativiser la division entre Antiquité tardive et Moyen Âge et à vaincre les prémisses «romanocentriques et eurocentriques»<sup>66</sup>, même s'il s'agit paradoxalement d'un projet plus spécifiquement européen. Il est repris dans le collectif «Late Antiquity: A Guide to the Post-Classical World», conçu à Princeton par Glen Bowersock, Peter Brown et Oleg Grabar, et qui présente un excellent exemple de perspective

62 A. Marcone, 2008, p. 18.

63 E. James, 2008, p. 28.

64 *Ibid.*

65 C'est pour cela que, délaissant les thématiques de religion et de spiritualité qui restent présentes dans l'historiographie américaine, les thématiques approfondies dans *Transformation of the Roman World* se centrent davantage vers la culture matérielle et l'économie. Paradoxalement, le « projet » de l'Antiquité tardive doit une bonne partie de son origine à une tradition historiographique française catholique plus ancienne, qui mettait l'accent sur le thème de la conversion au christianisme (tout près du début de ce qu'on appelle maintenant l'Antiquité tardive) en tant que facteur crucial de transformation dans l'histoire de l'Europe, thème plus important que la chute de l'Empire romain ou que les invasions barbares. Il est intéressant de noter que « l'Association pour l'Antiquité tardive » a été créée pour l'organisation du « Congrès international d'archéologie chrétienne » qui s'est tenu à Lyon en 1986 (E. James, 2008, p. 29). A. Marcone, 2008, p. 10, note 22, ajoute que les historiens européens sont probablement moins confortables avec ces nombreuses histoires que leurs collègues américains, et moins inclinés à saisir et apprécier la créativité de l'assimilation culturelle ; ce qui est aussi vrai pour des catégories communes comme la « crise » et la « transformation ».

66 A. Marcone, 2008, p. 9, note 19.

historiographique qui perçoit le monde post-classique comme polycentrique, et qui voit la création d'organisations socio-politiques dans les royaumes romano-barbares comme un processus fluide, exactement comme cela implique aussi un rejet fondamental de quelque nationalisme ethnique ou racial<sup>67</sup>. La précarité de n'importe quelle sorte de périodisation historique est fondée sur deux éléments différents : la recherche historique qui la précède et les sensibilités que différentes cultures et époques ont pour leur passé ; il n'est pas surprenant que la notion de «crise» ne soit pas mentionnée dans ce travail<sup>68</sup>. L'idée de déclin est incompatible avec les grandes lignes du volume et est rejetée explicitement.

Parallèlement pourtant, s'accrocher à l'idée de déclin à travers la discussion de s'il y a un déclin ou pas comme dans le cas de l'Empire romain reste une particularité de la culture européenne, comme celle d'importants historiens britanniques. Momigliano lançait déjà : «From the eighteenth century onward we have been obsessed with the Fall of the Roman Empire: this fall has become the archetype of every decline and, therefore, the symbol of our fears»<sup>69</sup>. L'impression qui prévaut est que l'historiographie la plus mature ne peut être comprise isolée de son expérience de l'histoire contemporaine. Et que le poids de cette influence est non seulement lourd, mais, dans le cas de la modification de la périodisation historique, semble un moteur qui rivalise avec les résultats de la recherche elle-même ; comme c'était vrai au moment de fixer la périodisation classique au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'historiographie française pour que le Moyen Âge serve de repoussoir à la Renaissance, qui elle-même sert à encenser une Antiquité idéalisée, dans l'optique d'opposer République et Ancien Régime à la défaveur de ce dernier.

### 1.5 Nouvelle opportunité de faire ressortir les problématiques de la périodisation

En définitive, la nouveauté du point de vue dont nous bénéficions depuis quelques décennies est surtout attribuable à une «conjonction d'intérêts», produisant «un nouvel imaginaire social», pour reprendre Ando. Mais chaque essai sur l'Antiquité tardive ne doit pas être un essai sur sa viabilité. Ando ajoute : «I urge, rather, caution, that novelty is purchased at a price. That was so, it seems to me, at the foundation of Late Antiquity, and going forward we should beware the accrual of interest on that debt»<sup>70</sup>. Chose certaine, le domaine de l'Antiquité tardive en est un qui, plus que tout autre en histoire ancienne, pose un défi spécifiquement idéologique à ceux qui l'étudient<sup>71</sup>, et, ce faisant, en augmente

67 A. Marcone, 2008, p. 9, note 20.

68 *Ibid.*, p. 10, note 23.

69 Cette citation illustrative est tirée de A. Marcone, 2008, p. 7, note 13.

70 C. Ando, 2008, p. 49.

71 *Ibid.*, p. 51.

les problématiques. Il ne s'agit pas d'une attaque à la crédibilité du projet de l'Antiquité tardive, mais plutôt l'aveu pour l'historien d'être lui-même un acteur à un moment précis de l'histoire, qui subit donc toute l'influence que présuppose cette position exprimée dans son travail. D'ailleurs, cette remarque devrait créer un mouvement de rappel réciproque pour l'historien entre cette position qui est la sienne, et le fait que cette remarque est d'autant plus juste au sujet des auteurs antiques qu'il utilise comme source.

L'histoire est une suite ininterrompue marquée de transformations qui peuvent être brutales ou au contraire très lentes. Mais des transformations lentes peuvent côtoyer des transformations brutales, alors même que d'autres éléments restent quant à eux inchangés. Ainsi, la continuité et la rupture ne sauraient primer l'une sur l'autre qu'au sujet d'un angle d'approche, un domaine bien précis. Conclure à la supériorité de l'un d'entre eux pour qualifier toute une période en revient à privilégier la grille ou le barème contemporain qui le permet au détriment de la recherche et de la méthode d'enquête elles-mêmes. De façon analogue, percevoir des périodes historiques comme plus réelles qu'elles ne le sont ne peut qu'accentuer des biais comparatifs. L'un comme l'autre peut faire glisser dans le piège de confirmation. La périodisation ne fait pas partie des faits historiques mais constitue un ajout moderne (pas si ancien d'ailleurs) qui les surplombe, et leur fait même quelquefois ombrage dans la mesure où il ne s'agit pas de quelque-chose qui se veuille même précis : c'est d'abord un outil didactique de l'ordre de la rhétorique illustrative, ou d'un filtre, qui simplifie la réalité uniquement pour en aborder l'étude. Et si des thématiques sont plus propices à faire des découpages que d'autres (le politique peut aider un traitement historique de type événementiel, alors que le culturel est plus longitudinal et diffus), cela ne doit pas impliquer qu'elles ne peuvent servir que cet objectif. Ainsi, l'historiographie n'a jusqu'ici pas laissé assez de place à l'idée qu'aborder le thème conservateur de la politique dans l'étude de l'Antiquité tardive, qui amplifie habituellement la notion de crise, n'implique pas nécessairement le sous-entendu de la rupture avec l'Antiquité. L'Occident romain a vécu de nombreuses crises profondes, qui ont d'ailleurs remodelé ses institutions en profondeur, et qui n'ont pourtant prouvé que sa résilience et leur continuité.

Ajoutons de plus que l'existence même d'une période historique, y compris l'Antiquité tardive, engage obligatoirement un ensemble de caractéristiques spécifiques à toute son étendue, car elle n'est possible que par une différenciation d'avec les périodes qui l'entourent avec une fausse assumption de *ceteris paribus* (le Moyen Âge et l'Antiquité dans le cas qui nous occupe), et ce malgré son étendue si imposante dans le temps, l'espace et les populations. Le découpage d'une vaste période pour la transformer en objet d'étude spécifique repose sur le fait de privilégier (de façon consciente ou non, implicite ou explicite) certains facteurs comme indices de changements, ce qui est fait en mettant de

l'avant dans un discours narratif certains éléments spécifiques pendant que d'autres facteurs sont relégués à l'arrière-plan. Si on cherche à faire vivre l'Antiquité tardive comme période, il s'agit de facto de donner force aux fractures choisies pour faire frontières aux deux périodes voisines, même si on est paradoxalement mû par la volonté de faire ressortir l'idée de continuité. En plus d'une visibilité, de ce fait gonflée en comparaison d'autres événements, on peut donc s'interroger sur la distorsion particulière qui affecte l'étude des événements qui gravitent autour des moments étiquetés transitionnels en fonction des motivations de l'étude ; et même sur les éléments de l'intérieur d'une période, pourrait-on ajouter, car ils sont abordés avec le construit qui caractérise toute la période, certains découlant d'éléments très distants, quitte à minimiser des changements rapides parmi eux. Il y a par exemple une différence entre ce que les modernes appellent l'Empire «romain» de l'Est, et l'Empire «byzantin»<sup>72</sup>. Quel stress est-il mis sur les éléments qui sont choisis pour alimenter le débat visant à trouver le moment où l'un devient le suivant ? Et dans quelle mesure le degré de subjectivisme qui y est lié catalyse la projection d'intérêts contemporains dans l'interprétation du passé ? La recherche de moments significatifs constituant un point originaire d'une suite construit elle-même en partie cette charge symbolique en projetant ses attentes ; en plus de vouloir débusquer des moments non seulement élusifs mais sans doute même perdus à jamais, si seulement ils ont existé dans une forme aussi simple. Alors, la forme des explications et la nature des preuves apportées vont alimenter une logique d'extrapolation sur thème de changement historique majeur, s'inscrivant dans des représentations normatives, pour certaines même dictées par des contraintes rhétoriques et politiques contemporaines. Des éléments peuvent être consciemment ou inconsciemment mis entre parenthèses ou appuyés par des motivations externes aux sources. Justement confronté à autant de défis au niveau de l'information, du langage et de la méthode, l'historien se doit de garder à l'esprit «the importance of narrative to periodization, or to historiography more generally»<sup>73</sup>. Alors que l'Antiquité tardive est maintenant un domaine avec son propre *curriculum*, mais aussi en débat ouvert avec les tenants d'une périodisation classique qui fait un retour, le danger est l'institutionnalisation pour l'un et la ré-institutionnalisation pour l'autre. Et l'idée que la périodisation historique ne soit qu'une narration est centrale pour éviter ce piège, car elle permet de continuer à questionner les postulats ; comme dans le cas du retour des concepts de déclin et de chute, où Ando se demande «whose story is the story of decline, and what fell»<sup>74</sup>.

En plus de tester leur lentille (en rapport à l'identité que se donne un historien) sur des sources anciennes, c'est aussi parce que l'on pourrait oublier à quel degré les auteurs anciens filtrent eux-mêmes dans leurs écrits une représentation de leur sujet trahissant leurs aspirations qu'Ando a cru

<sup>72</sup> Nous reproduisons ici l'exemple de C. Ando, 2008, p. 34, de même que son utilisation des termes «romain» et «byzantin».

<sup>73</sup> C. Ando, 2008, p. 38.

<sup>74</sup> *Ibid.*

nécessaire de relever ce qu'il considère être les trois échecs de la littérature moderne : trop de crédibilité est souvent donnée à des revendications d'innovation de sources antiques intéressées, les catégories analytiques modernes sont souvent transposées dans les motivations polarisantes du discours ancien, et les intérêts particuliers des anciens sont nécessairement repris dans les études modernes<sup>75</sup>. Chacun de ces trois axiomes participe à une périodisation douteuse de l'époque classique et tardive. En conséquence, «différents mondes tardo-antiques sont possibles non seulement pour des raisons de chronologie et de thématiques, mais aussi pour deux autres raisons [...] : les sources disponibles et leurs significations différentes selon qu'on les étudie comme fournissant des données sur les réalités ou des représentations de cette dernière»<sup>76</sup>. Qu'il s'agisse de l'emphase ou de la discrimination d'une thématique, Inglebert écrit qu'«il faut toujours se rappeler que l'historien est libre de ses choix ; en revanche, on peut et on doit exiger de lui qu'il les explicite et les justifie, car chaque choix implique des conséquences nécessaires et des impossibilités»<sup>77</sup>. Ainsi, la problématique en est une de ce que l'on circonscrit pour être qualifié, plutôt que du qualificatif lui-même. La suggestion de Cameron de mettre les formules problématiques à l'index<sup>78</sup> ne saurait ainsi pas être une solution pour dissoudre un débat qui opposerait continuité et rupture, élargi à une période qui elle-même reste imprécise.

À partir du V<sup>e</sup> siècle, plusieurs sources expriment que l'*Imperium romanum* s'était par le passé étendu jusqu'à leur territoire et que ce n'était plus le cas au moment où elles sont écrites. Il y a donc un changement à comprendre et à articuler, avec de multiples moments charnières ; l'idée n'est pas de chercher le plus significatif et de le privilégier au détriment des autres, mais de l'inscrire dans un mouvement progressif. Pour Ando par exemple, l'évolution de l'Occident romain s'est déroulée si lentement, mais dans un traumatisme si considérable, que le besoin de modéliser et théoriser la structure et la nature même de l'État de cette époque n'en est que plus grand ; ce qui lui fait dire que la persistance en différents degrés des institutions romaines, comme les habitudes et les structures de la pensée politique, prise généralement, suggère que l'institution du pouvoir romain même dans l'Empire tardif était plus résilient et plus diffusé, ses sources de légitimité plus variées et ses dépositaires plus nombreux qu'il est souvent suspecté<sup>79</sup>, ce que va d'ailleurs appuyer le présent travail.

75 C. Ando, 2008, p. 31.

76 H. Inglebert, 2009, p. 9.

77 H. Inglebert, 2009, p. 10 ; et pensons à l'exemple de C. Ando, 2008, p. 33 : «to identify conversion to Christianity as a feature of Late Antiquity, or name it a cause of the Empire's decline, is subtly to remove Christianity from the classical world altogether. In so doing, historians collaborate with trends in other fields of quite different origin but similar or parallel effect, for classicists and historians of religion long have conspired to divorce the Christian and the classical, to the detriment of both».

78 A. Cameron, 1993, p. 5 : «this book will suggest in contrast that such evaluative notions as «decline» and «degeneration» must be discarded once and for all».

79 C. Ando, 2008, p. 41, note 41.

## 1.6 Constance des problématiques pour l'étude de Théodoric et de son règne

Dans le contexte d'un débat entre les tenants d'une périodisation classique et ceux de l'insertion de la nouvelle période de l'Antiquité tardive, surtout centré autour de l'opposition rupture et continuité, il est curieux que le règne de Théodoric le Grand ne soit non seulement pas étudié plus souvent, mais non plus dégagé d'une certaine heuristique de représentativité. Après tout, si l'envoi par Odoacre des insignes du palais d'Occident à Constantinople en 476 est emblématique de la périodisation classique, car il est utilisé comme borne entre deux périodes, il l'est aussi, en repoussé, au projet de l'Antiquité tardive, car il est né de la volonté de dissolution de son importance symbolique. Il est donc étonnant qu'on fasse si peu de cas du retour de ces mêmes attributs du pouvoir impérial en Occident par les soins de Théodoric si peu de temps après. L'inégalité du traitement de ces deux sujets surprend dans la mesure où ce simple fait semble à première vue donner plus de force à l'école de l'Antiquité tardive, privilégiant les éléments de continuité, d'autant plus qu'il semble maintenant généralement reconnu que ces événements n'avaient très certainement pas pour leurs contemporains la même charge symbolique que nous leur prêtons maintenant<sup>80</sup>. Le fait est que les auteurs qui ont nourri le projet de l'Antiquité tardive se sont surtout attachés à cette borne symbolique de façon conceptuelle, en privilégiant dans leur approche des angles thématiques qui se voulaient originaux. Ils ont naturellement délaissé des thématiques classiques qui ne semblaient pas servir immédiatement leurs propos, comme le politique, le pouvoir et les institutions.

L'historiographie traitant de la gouverne de Théodoric le Grand n'est plus innovante en langue française depuis une génération, et reste timide en langue anglaise. Elle reste la chasse-gardée des historiens allemands, mais surtout italiens. Cependant, le manque de popularité du projet de l'Antiquité tardive dans l'historiographie italienne de la fin de l'Antiquité a pour effet de dépeindre le règne de Théodoric presque uniquement comme le moment fondateur de l'entrée dans le Moyen Âge de l'Italie, en fonction de la séparation classique de l'histoire qui mue le monde antique en monde byzantin pour l'Orient, et en monde médiéval en Occident ; ce qui fixe déjà un programme. Et lorsqu'il ne s'agit pas d'un traitement en profondeur par une historiographie plus ouverte, ou partisane de l'Antiquité tardive, le sujet n'est repris en symbole de continuité qu'avec la formule éternellement déclinée «plus qu'un roi, mais moins qu'un Empereur» pour décrire Théodoric le Grand, afin d'en faire le trait d'union entre deux périodes. Les thématiques dont le sujet dépend limitent doublement son étude : si elles le rattachent a fortiori à une école idéologique partisane de la périodisation classique, qui l'amalgame au

80 B. Croke, 1983, p. 86, explique comment les contemporains d'Odoacre ne semblent percevoir qu'une autre crise du pouvoir en 476. C'est plus d'une génération plus tard que des auteurs anciens utilisent ces faits dans une narration de la sortie de l'Occident du giron impérial *a posteriori*, sous influence des objectifs du pouvoir de Constantinople.

phénomène des «invasions barbares», elles en marginalisent l'importance dans l'école de l'Antiquité tardive, qui ne fait rien de plus que d'adoucir l'image persistante du barbare. Entre l'envahisseur qui précipite l'Italie dans le Moyen Âge et le «bon barbare» qui étire l'Antiquité par son intérêt pour la civilisation, le personnage et le règne de Théodoric le Grand se défont mal de préjugés antiques qui sont encore repris dans des catégories théoriques modernes, ce qui donne toujours une certaine légitimité à des représentations archaïques, même après des décennies de discussion sur l'Antiquité tardive.

Le manque d'intérêt de l'école de l'Antiquité tardive pour le sujet de Théodoric le Grand a donc pour effet de corroborer tacitement des éléments de la narration de l'école de la périodisation classique, qui encourage elle-même la pérennité de modèles antiques. Cette narration regroupe malgré leur hétérogénéité les éléments intégrés à l'Empire que l'on englobe sous le vocable «Romains» mis en face de l'équivalent en complexité qui se trouve à l'extérieur du *limes* sous le vocable «barbares» ou «Germanis», où l'Empire est un État qui est dépositaire de la (et non d'une) civilisation, et les barbares des tribus<sup>81</sup>. Dans ce cas, les Romains sont non seulement objets d'études, mais aussi acteurs raisonnés dans l'histoire alors que les tribus barbares, quant à elles, sont réduites à une catégorie anthropologique et ainsi privées autant du rôle d'agent que de diachronie. De plus, ajouterons-nous, les éléments de population intégrés à l'Empire comme fédérés, quoique faisant partie de cette hétérogénéité pourtant appelée «romaine», sont aussi considérés «barbares» en raison de la nature de leur situation politico-militaire face au pouvoir impérial. D'essence contractuelle, cette situation est sujette, au V<sup>e</sup> siècle, à des changements fréquents et ponctués de violence, d'un parti comme de l'autre. Cette caractéristique est le fondement de l'amalgame entre barbares de l'intérieur et de l'extérieur de l'Empire, qui empêche le questionnement du degré d'assimilation culturelle à la romanité. C'est que persiste également une vision manichéenne des relations entre «Romains» et populations d'origine extérieure à l'Empire, qui pour Ando ont revêtu une sorte d'intemporalité et se sont figées<sup>82</sup> dans une narration de menace pour l'Empire. Pourtant, ajoute Ando, la réception et l'installation de nations étrangères ont une longue histoire qui suit l'extension du pouvoir romain en Gaule et en Germanie par exemple<sup>83</sup>. Et pour ce qui est de l'histoire spécifiquement impériale de Rome, on se rappelle que César a été le premier homme à menacer la capitale et le Sénat de ses légions, comme tant d'autres empereurs ou généraux le feront par la suite pour lui soutirer quelque-chose, sans qu'on souligne en premier lieu leur origine ethnique.

81 Il faut ici souligner l'absence de sources pour ce dernier groupe, qui participe à cette réduction.

82 C. Ando, 2008, p. 42.

83 *Ibid.*

L'évolution des relations entre l'empereur et les fédérés reste aussi trop peu explorée et, en tout cas, est insuffisamment intégrée dans une compréhension moderne des «invasions barbares»<sup>84</sup>. En conséquence de quoi le lien qui est fait entre les patrons de différenciation sociale dans l'Italie ostrogothique avec des lieux-communs anthropologiques et ethnologiques dans la rhétorique de l'élite impériale, veut dire faire entrer dans un moule politique spécifique ce qui était, par exemple, un énorme tournant démographique dans la constitution de la classe gouvernante de l'Empire<sup>85</sup>. En clair, cette incorporation démographique dans la société romaine, déjà cosmopolite, a pu avoir un impact beaucoup plus complexe en terme de fusion des élites, qui n'implique pas nécessairement de changement politique ou institutionnel aussi radical que dans celui d'un modèle de simple superposition d'un pouvoir et d'une élite goths sur l'élite romaine et ses institutions. De la même façon qu'extraire des constitutions impériales éparses, et de manuels légaux du Haut-Empire, des éléments herméneutiques par lesquels on rend intelligibles des modèles de conduite sociale et économique, implique de créditer particulièrement les actions du gouvernement et la capacité de ses textes normatifs (à travers le temps, la géographie et les barrières de langage), non seulement en elles-mêmes, mais aussi au détriment des facteurs qui ne sont pas commémorés dans les écrits publics comme l'interrelation de déterminants culturels<sup>86</sup>.

En fait, comme le souligne d'ailleurs Ando, l'idée que les changements politiques profonds de l'Occident romain ne se soient pas déroulés en un choc rapide et brutal appelle à davantage d'études sur les institutions et les ramifications du pouvoir romain de cette époque, en structure et en nature, et la nécessité d'une modélisation plus complexe de sa représentation. S'agissant d'un édifice ancien et complexe, qui s'est diffusé sur une longue période de temps et avec adaptabilité, il est ainsi possible d'affirmer que

«The persistence in varying degrees of Roman institutions, as also the habits and structures of Roman political thought, broadly construed, suggests that Roman power even in the late empire was more resilient and more diffuse, its sources of legitimacy more varied, and its stakeholders more numerous than often is suspected.»<sup>87</sup>

Après tout, même Clovis était obligé de se faire nommer patricien avant d'entrer sur l'échiquier diplomatique européen. Si on ajoute à cette idée que l'intégration de populations étrangères à l'édifice impérial en Orient comme en Occident est aussi plutôt ancienne, comme dans le cas des Goths qui côtoient les Romains depuis plusieurs générations, essayer de trancher entre rupture et continuité peut certainement être possible pour ce qui est d'éléments bien précis, mais en faire la somme pour tenter de qualifier l'exercice du pouvoir de Théodoric le Grand paraît particulièrement complexe.

84 *Ibid.*, p. 41.

85 *Ibid.*, p. 46.

86 *Ibid.*

87 *Ibid.*, p. 41.

En définitive, les dernières évolutions historiographiques ont l'effet, pour ce qui est spécifiquement de l'Italie de Théodoric le Grand, de faire s'agglutiner ou s'entrechoquer aujourd'hui plusieurs axes d'approche. Le retour à la vision de rupture fait ressortir les traits qui s'éloignent de la romanité classique, en s'intéressant à les attacher à une évolution de celle-ci ou à un apport étranger<sup>88</sup>. L'école de Vienne s'intéresse à l'histoire des Ostrogoths en sujet principal, et tend à appuyer le caractère ethnique unitaire des populations gothes<sup>89</sup>, alors que les tenants de modèles d'ethnogenèse les transforment, à la période qui nous occupe, en entités plutôt idéologiques, en faisant ressortir les mutations politiques du moment<sup>90</sup>. Ainsi, l'intérêt pour l'installation en Italie des troupes et des populations qui accompagnent Théodoric depuis l'Orient a crû depuis l'apparition d'une théorie qui interprète différemment la lecture de sources anciennes<sup>91</sup>, et nous oriente entre autres vers l'approfondissement de l'étude de la collaboration de l'aristocratie sénatoriale dans le régime de Théodoric, comme une mise à jour de la perception de sa position constitutionnelle. Le retour à un examen du régime de Théodoric le Grand fait ressortir une originalité, où l'innovation n'est pas nécessairement un apport goth s'écartant du modèle romain classique. Dans les écrits les plus récents, on peut lire que Théodoric fut «très proche d'être un Empereur substitut»<sup>92</sup>, ou le titre «*Empereur Théodoric*»<sup>93</sup>. Le tout marque un mouvement de retour à l'étude des sources premières<sup>94</sup>, encouragé par la redécouverte d'un corpus de sources écrites qui, bien que connu, manquait de diffusion, et l'amorce d'une intégration plus fluide de sources non-écrite fournies par l'archéologie<sup>95</sup>, comme nous allons l'examiner dans le prochain chapitre.

88 Portés par les travaux de Heather ou de Ward-Perkins. Une des problématique de cette piste reste l'amalgame du règne de Théodoric avec ceux qui lui succèdent en Italie, sous le vocable «Italie ostrogothique».

89 Voir les travaux de Wolfram et de Pohl.

90 Plusieurs modèles d'ethnogenèse s'opposent et sont exposés en introduction de J. J. Arnold, 2008, p. 4 et 5.

91 Les travaux de Durliat et de Goffart transforment une politique de confiscation des terres en réforme fiscale, en soulignant une mauvaise lecture des sources concernant cette installation.

92 W. Goffart, 2006, p. 163.

93 J. J. Arnold, 2008, p. 58 sq.

94 Voir les travaux de Barnish et Rohr, qui mettent à jour l'étude respective des sources de Cassiodore et d'Ennode, jusque-là minimisées, mais particulièrement importantes à cette étude.

95 Dont Johnson, 1988, pp. 73-96, qui donne un compte rendu inscrit dans une narration historique qui en découle.

## CHAPITRE II

### LES SOURCES ANCIENNES

#### 2.1 Des sources anciennes aussi engagées que les écoles d'interprétation modernes

Dans le présent travail, les problématiques rencontrées sont doubles. Comme exposé au chapitre précédent, il y a une lacune dans l'étude contemporaine du personnage et de son règne qui commence à peine à être comblée. Ceci va de pair avec le manque d'intérêt qui a longtemps prévalu pour l'interprétation en profondeur de l'ensemble des sources premières qui en sont la base. Effectivement, l'étendue des écrits qui nous sont parvenus pour étudier le règne de Théodoric est plutôt imposante si on la compare au matériel disponible pour étudier d'autres personnages ou événements contemporains en Occident. Pour reprendre Moorhead, Théodoric le Grand est «the best documented barbarian of this era»<sup>96</sup>. Pourtant, comme nous le verrons dans ce chapitre, certaines d'entre elles connaissent paradoxalement un manque de diffusion qui se corrige à peine. De plus, une lecture favorisant la recherche de la rupture a retardé l'examen exhaustif des sources contredisant la narration de la «chute» de l'Empire romain.

Tous les auteurs de ce corpus de sources anciennes forment un ensemble, dans la mesure où ils appartiennent tous, à différents degrés, à l'élite de la société romaine contemporaine à Théodoric, ou de la génération suivante. Ils occupaient une place privilégiée de témoins, et même d'acteurs, par rapport aux événements qu'ils décrivent : la plupart des sources les plus rapprochées du sujet proviennent d'Italiens qui ont prospéré sous le règne de Théodoric, et pour les autres de personnages importants de Constantinople. Notons ici que nous ne possédons rien qui reflète spécifiquement une perspective qui se définirait comme «gothe». Il s'agit pourtant de tout l'opposé d'une homogénéité dans les sources, étant donné que leurs auteurs évoluaient chacun dans des groupes sociaux (ou groupes d'intérêts) bien spécifiques, aux points de vue différents (ou opposés) sur la suite des choses et leur interprétation, de même qu'à des générations ayant expérimenté les événements à différents stades de leur développement. Prenant la forme de lettres et de chroniques écrites dans un langage et un genre classiques qui trahissent l'influence de sources plus anciennes de même que de leurs lieux-communs, ces textes sont tous idéologiquement engagés envers des programmes variés d'interactions culturelles et légales qui leur sont contemporains. Il s'agit donc de narrations représentatives définitivement intéressées de la part des auteurs, qui servent à forger leur présent tel qu'ils souhaitent le voir en utilisant une description des événements filtrée dans ce cadre interprétatif spécifique ; et chacune de ces images semble d'ailleurs refléter un état d'esprit particulier de sous-groupes de l'élite italienne, ou

---

96 Voir l'introduction de J. Moorhead, 1992.

orientale, face à Théodoric le Grand et son règne. Ainsi, le caractère très favorable et engagé de sources occidentales pour un gouvernement dont l'exercice est jugé bénéfique pour ses auteurs, leur classe, ou même les Romains en général, a souvent été perçu comme un handicap à leur crédibilité. Il est plus facile de fragiliser l'apport original d'une source que d'infirmier une perception établie depuis longtemps. Ainsi, on a certainement pu diminuer les propos élogieux de Cassiodore qui font de Théodoric et de l'exercice de son pouvoir la continuité de la romanité, alors que dominait une image du souverain issue de l'historiographie chrétienne qui, utilisant le procès de Boèce (un martyr canonisé), faisait de Théodoric un bourreau à la foi hérétique, barbare usurpateur d'une Rome catholique. À l'inverse, les sources orientales ont quant à elles généralement reçu chez les modernes une confiance automatique, et furent longtemps privilégiées par les historiens parce qu'elles servaient plus avantageusement le discours du passage de l'Antiquité au Moyen Âge, une force d'inertie naissant d'un certain conformisme.

Mais, tout en étant sévères, des sources affichent une certaine ambiguïté pour décrire le règne de Théodoric, et mettent l'accent sur la continuité, même si elles désapprouvent Théodoric. C'est le cas de l'Anonyme de Valois et des *Guerres* de Procope, qui tendent vers une perception de « romanité » et d'« antiquité » du personnage et de son règne. Le traitement de Théodoric le Grand est donc inégal, même au sein d'une même source. La chose se complique d'autant plus que le vocabulaire employé ne peut pas être défini de la même façon qu'à l'époque de l'Antiquité classique<sup>97</sup>. Mais les historiens œuvrant dans la discipline de l'Antiquité tardive ont tourné leur intérêt vers des auteurs anciens d'Occident qui se positionnent comme témoins de la continuité de l'Empire romain après la fin du V<sup>e</sup> siècle, soit Cassiodore et Ennode, ce qui profite aussi à l'Anonyme de Valois. Ce regain d'intérêt commence à donner à ces sources une plus grande diffusion, et elles sont plus discutées : de nouvelles traductions amplement commentées du *Panegyrique* d'Ennode à Théodoric, et de portions des *Variae* et de l'Anonyme de Valois, sont parues pour faciliter les mises en contexte. Un éclairage supplémentaire nous aide ainsi à comprendre Cassiodore et Ennode, représentants d'une partie plus conservatrice de l'aristocratie qui exprime son malaise à la perception de la dégradation de la *Romanitas* et du rayonnement de la puissance de l'Empire occidental<sup>98</sup>, mais qui voient en Théodoric leur restaurateur. Tous deux sont animés d'un « républicanisme » archaïsant, lié au concept de *libertas*, qui se définit par l'idée de la supériorité culturelle et morale du gouvernement de type romain, dont

97 Nous avons par exemple : « Certes, on pouvait dire que Théodoric était un tyran, mais dans les faits, c'était un roi véritable, qui n'était en rien inférieur à ceux qui avaient avant lui exercé cet honneur » (Procope, *De bello gothico*, 5, 1, 29). En plus de l'opposition entre « tyran » et « roi véritable », il faut spécifier que « roi » doit se comprendre « Empereur » dans ce contexte. Cf. les explications de S. Teillet, 2011, p. 290 sq. (portion intitulée *Le roi Théodoric ou Romanus Princeps*), et H. Wolfram, 1991, p. 300, qui commente ce passage de Procope. Voir aussi le début du dernier chapitre de la présente étude, qui introduit à l'évolution du vocabulaire de la titulature et du pouvoir de cette époque.

98 J. J. Arnold, 2008, p. 26-27.

l'Empereur n'est pas un despote mais le premier des citoyens (*princeps senatus*) par son souci et son talent à servir le bien commun, par opposition aux monarques tyranniques des barbares<sup>99</sup>.

L'ensemble des sources utiles à l'étude du règne de Théodoric le Grand sera ici présenté. Un premier groupe forme le noyau principal qui servira à l'étude, dans la mesure où il est le plus informatif sur l'exercice direct du pouvoir du personnage, quoiqu'il souffre de la proximité de son pouvoir. Ainsi, les sources les plus denses de Cassiodore (c. 480-575), d'Ennode (c. 470-521) et l'Anonyme de Valois, qui traitent spécialement du sujet voulu, constitueront le principal matériel de ce travail. Le second groupe est formé d'auteurs plus lointains mais tout de même contemporains, n'ayant pas vécu le règne de Théodoric le Grand, qui apportent des points de vue moins précis et en font une narration autrement intéressée (notamment par le trône impérial d'Orient), et qui permet donc surtout de répondre au premier groupe. À cela s'ajoutent d'autres sources latines contemporaines qui apportent des renseignements diffus, ou qui ne sont constituées que des fragments. On y retrouve Procope de Césarée, la *Chronique* du comte Marcellin et Malchus de Philadelphie ; mais aussi des passages de Boèce (c. 470-524), de Jordanes, d'Arator (c. 500-550) ou encore de Théophanes, d'Agnellus ou de Jean Malalas. Ayant ainsi passé en revue les auteurs les plus contemporains au sujet, le reste des écrits traitant de Théodoric sera entièrement délaissé par cette étude<sup>100</sup>. Ayant le plus souvent la forme d'allusions, car plus étalés dans le temps et même géographiquement, ceux-ci perdent un intérêt immédiat dans la mesure où les bribes d'information que l'on y trouve décrivent davantage des souvenirs ou légendes qu'un environnement politique et social ; ils proviennent de plus, certainement, d'une tradition qui s'est enrichie d'autres signifiants, qui sont autant de nouveaux filtres à l'information. Chacun des auteurs utilisés dans le premier groupe de sources écrites sera ici introduit par une présentation bibliographique, dans la mesure où celle-ci a un impact particulier sur la compréhension du contenu des sources, en commençant par Cassiodore, car en plus de l'importance de ses écrits de par leur nature (qui en fait une véritable mine d'or pour ce qui est de l'Italie du règne de Théodoric), leur grande diffusion a également influencé d'autres écrits contemporains.

## 2.2 Cassiodore

En plus de l'étude de Hodgkin<sup>101</sup> qui fait pierre de touche (en langue anglaise), des dizaines d'études de contemporains qui font de Cassiodore la source la plus diffusée comme la plus commentée

99 Tel qu'exposé par J. J. Arnold, 2008, p. 13-15.

100 De très courtes mentions sur le règne de Théodoric le Grand se retrouvent dans des chroniques plus lointaines et/ou très floues. Citons les écrits de Sidoine Apollinaire, Synésius de Cyrène, Corripe, Eugippe, Eutrope de Valence, Isidore de Séville et Grégoire de Tours.

101 T. Hodgkin, 1886, *The Letters of Cassiodorus*, Londres, 560 p., reste encore aujourd'hui la traduction la plus utilisée.

de ce corpus. Se sont greffées après le *Cassiodorus* de James J. O'Donnel de 1979 la riche étude de S. Barnish, et tout dernièrement l'incontournable mise en contexte des écrits de Cassiodore de Shane Bjornlie<sup>102</sup>. La traduction de Barnish, en anglais, sera ici principalement utilisée<sup>103</sup>. Si quelques travaux abordent Cassiodore en biais à travers d'autres sujets en langue française, il faut remonter très loin pour trouver un auteur qui s'y attarde exclusivement, comme Ake Fridh en 1968<sup>104</sup>. Sinon, il doit être mentionné que Suzanne Teillet y consacre plus récemment, et dans un angle plus pertinent à notre étude, tout un chapitre dans son *Des Goths à la nation gothique* paru en 1985<sup>105</sup>, et dont la dernière réédition est parue en février 2011. C'est donc la langue anglaise (si l'on exclut l'Allemand et l'Italien, qui nous en donnent les études les plus nombreuses et les plus riches) qui nous fournit le plus de traductions de la source et le plus d'études spécifiques à celle-ci. Parmi celles-ci, notons en plus de Bjornlie et Barnish les noms de P. G. Walsh<sup>106</sup> et de A. S. Christensen<sup>107</sup> pour les plus récentes traductions d'extraits.

Comme c'est souvent le cas, tout ce qu'on sait ou presque de Cassiodore vient de ses propres écrits (*Variae*, 1, 3 et 4), ce qui a pour conséquence de figer une partie de sa biographie dans l'extrapolation, faute de vérification ou de contre-théorie possible<sup>108</sup>. Ainsi, même si le système de datation de la vie de Cassiodore mis de l'avant par Hodgkin a depuis été revisité, les nouvelles pistes restent hypothétiques et le flou persiste. Nous présenterons donc Hodgkin qui, bien qu'ancien, reste le plus précis en dates comme en détails biographiques clairement argumentés pour ce qui est du squelette de la vie de Cassiodore, bien que Bjornlie soit maintenant la référence pour la biographie de Cassiodore après le règne de Théodoric le Grand<sup>109</sup>. Notons que la traduction de Hodgkin des *Variae* reste la seule qui soit presque complète<sup>110</sup>, anglophones ou francophones confondues, celles qui la suivent ne contenant pas l'ensemble des lettres (comme c'est le cas pour la plus récente publication de Barnish, malgré qu'elle soit la plus imposante, et présentée par une introduction dont les problématiques se démarquent des lieux-communs).

---

102 S. Bjornlie, 2013.

103 S. J. B. Barnish, 1992. La dernière traduction, bien que plus récente, est en italien (Viscido, Lorenzo, 2005. *Cassiodoro Senatore Variae*. Cosenza : Luigi Pellegrini, 265 p.).

104 L'ouvrage cité est Fridh, Ake. 1968. *Contributions à la critique et à l'interprétation des Variae de Cassiodore*. Göteborg : Kungl. Vetenskaps, 105 p.

105 S. Teillet, 2011.

106 P. G. Walsh, 2007.

107 A. S. Christensen, 2002.

108 PLRE II, «Fl. Magnus Aurelius Cassiodorus Senator 4», p. 265.

109 Il renvoie tout de même le lecteur aux dernières discussions sur le sujet. Voir Bjornlie, 2013, p.16 note 45.

110 Pour l'intégrité totale des *Variae*, Hodgkin ayant omis certains fragments, il faut s'en référer à *Cassiodorus Senator*, «*Variae*», éd. Theodor Mommsen, *MGH AA* 12, 1894 ; qui toutefois est une publication sans traduction. Cf. A. Gillett, 1998, p. 37.

Nous savons que Cassiodore, qui a œuvré dans les plus hautes sphères de l'État, suit la trace de son ascendance qui s'y illustre depuis plusieurs générations, avant même le règne de Valentinien III<sup>111</sup>. Théodoric le Grand connaît ainsi d'abord son père, de qui Cassiodore tient son nom mais aussi sa carrière, et qui a servi sous Odoacre (donc entre 476 et 492) comme *comes privatarum rerum* et aussi *comes sacrarum largitionum*<sup>112</sup>. Ces deux occupations administratives, l'une qui gère des domaines du souverain, et l'autre ses donations charitables privées, étaient en fait deux bureaux importants des finances de l'Empire. Au changement de régime, il travaille pour Théodoric, qui le nomme gouverneur de la Sicile<sup>113</sup>. Montrant un talent et un tact particulier à l'aide desquels il réconcilie et regagne «somewhat suspicious and intractable Sicilians to the rule of their Ostrogothic master»<sup>114</sup>, il administre sa province natale de «Bruttii et Lucania» en tant que *Corrector*<sup>115</sup>. Il reçoit comme marque de confiance ultime de Théodoric en l'an 500, ou peu de temps après, la plus haute dignité de laquelle il put l'investir, soit préfet du prétoire, qui octroie à son détenteur une splendeur semi-régaliennne vu l'importance du poste dans l'administration impériale. L'occupation de cette fonction a sans doute duré de 3 à 4 ans, et sans en connaître la date, on sait que c'est durant son patriciat que son fils est introduit à la vie publique. Hodgkin ajoute qu'on ne sait ensuite plus rien de significatif, sinon que dans son âge avancé, Théodoric l'intimait de quitter sa région natale et de revenir s'installer à la Cour de Ravenne, mais en vain<sup>116</sup>.

Pour ce qui est de Cassidore lui-même, Hodgkin le décrit en noble Romain par ses ancêtres, rhéteur et philosophe de formation, devenant l'équivalent du premier ministre de Théodoric le Grand. Magnus de son *praenomen*, son nom est Aurelius, qui le lie à une *gens* prospère dont le plus illustre représentant de ce moment est Q. Aurelius Memmius Symmachus<sup>117</sup>. Originaire de Scyllacium, première ville de Bruttii, il naît vers 479-480 selon l'interprétation de Hodgkin d'une source du début de la Renaissance et des écrits même de Cassiodore. L'historien opte pour 480 ; date qui sera discutée après lui, Bjornlie optant pour les environs de 485. Son père le prend donc comme aide-de-camp en

111 Bjornlie, 2013, p. 17-19, et T. Hodgkin, 1886, p. 3 sq., qui est plus précis. Ce que nous savons de l'histoire familiale de Cassiodore reste inchangée à ce jour : son arrière grand-père avait déjà le rang d'illustre et a défendu à la fin de sa carrière sans doute (Hodgkin estime sa vie entre 390 et 460) les côtes de la Sicile et du Bruttii contre l'incursion vandale (probablement entre 430-440). Son grand-père avait le rang militaire de Tribun et de Notarius sous Valentinien III. Il est dit qu'il avait l'amitié d'Aetius et fut envoyé avec le fils d'Aetius, Carpilio, en ambassade chez Attila, probablement entre 440 et 450. Selon son petit-fils, il a eu une influence extraordinaire sur l'esprit d'Attila. Peu après il retourne dans sa province natale du Bruttii où il passe le reste de ses jours. Sa vie est fixée par Hodgkin entre 420-490.

112 T. A. Burns, 1978, p. 155.

113 *Consularis*. T. Hodgkin, 1886, p. 4, tient cette information du *Notitia Dignitatum Occidentis I*.

114 *Ibid.*

115 *Ibid.* Hodgkin tire son information de l'autorité d'une lettre du pape Gélase, *Philippo et Cassiodoro*, fixant selon lui le gouvernement de cette province entre 493 et 496.

116 T. Hodgkin, 1886, p. 6.

117 S'ajoute à son *cognomen* le mot «Senator», qui fait partie de son nom originellement ; ce n'est donc pas un titre acquis en siégeant au Sénat (cf. T. Hodgkin, 1886, p. 8). Voir PLRE II, «Q. Aurelius Memmius Symmacus iunior 9», p. 1044.

tant que *consiliarius*, ou assesseur à sa cour vers 500<sup>118</sup>. C'est en occupant cette fonction qu'il échoit à Cassiodore, lors d'une occasion publique, de donner un discours d'ovation à Théodoric sous forme d'un panégyrique. Ce dernier est tellement enthousiasmé par son admirable éloquence, qu'il accorde immédiatement à cet orateur la charge « illustre » de *quaestor sacri palatii*<sup>119</sup>, lui donnant un rang au sein même de son cabinet en le plaçant parmi les 10 ou 11 ministres des classes administratives les plus élevées contrôlant de façon effective l'État romano-gothique<sup>120</sup>. Sans être certain de la véracité de l'anecdote, les responsabilités de Cassiodore dans l'État et même le gouvernement (d'ailleurs déclinées dans ses écrits<sup>121</sup>) sont rapidement très grandes. Cassiodore fut ainsi un atout inestimable pour le gouvernement de Théodoric le Grand. Il y œuvre de 506 à 512, sert aussi comme Consul en 514, et fait de même pour les successeurs de Théodoric de 523 à 527 et de 533 à 538. Il écrit donc aussi pour Athalaric, Amalasuintha, Theodahad, Witigis<sup>122</sup>, et pour le Sénat, de même qu'en son propre nom en tant que préfet du Prétoire d'Italie. Dans le cas des rédactions pour des monarques, il agissait en tant que, ou pour le compte du *Quaestor*, dirigeant les bureaux d'experts légaux, et publiciste officiel du gouvernement. Il publie ses *Variae* en fin de carrière, vers 537. C'est un assemblage de 468 lettres, édits et modèles de lettres (*formulae*) fondus en douze livres, qui forme le document le plus important que nous ayons pour faire l'histoire du pouvoir ostrogoth en Italie<sup>123</sup>. L'opinion de Barnish, qui présente le dernier choix de textes traduit de la source en date, et celle de Bjornlie, confirment essentiellement ce qui est connu sur l'auteur depuis le travail de Hodgkin. La mise en contexte historique s'est quant à elle affinée. Si Barnish s'en tient aux motivations exprimées par Cassiodore en introduction du texte

118 La chronologie de Bjornlie est légèrement décalée, ce qui lui fait choisir entre 503 et 507 (Bjornlie, 2013, p. 17). T. Hodgkin, 1886, p. 13, spécifie que si à l'époque de la République ce poste était celui d'un juriste expérimenté qui entourait le Préteur ou le Consul pour lui donner des conseils légaux pour ses jugements, à partir des Sévères, il devient un fonctionnaire d'État rémunéré par la cour, et à l'époque qui nous intéresse, il était de coutume que le juge les choisisse parmi les rangs des jeunes juristes qui venaient de compléter leurs études. Pour qu'un officier ne finisse pas par avoir trop d'influence sur son patron, il était interdit par la loi de garder à l'emploi un *consiliarius* natif de la province dans laquelle il administrait plus de quatre mois (cf. *Cod. Theod.* i, 12.1). Ce qui ne s'appliqua donc pas à Cassiodore, dont les fonctions étaient même protégées par le même code (i, 12.2) stipulant en cas de décès de son employeur que sa charge était protégée de l'abus de son nouveau patron ou du ministre des finances publiques. La fonction qu'il occupait était semblable à celle que Procope occupait dans le camp de Bélisaire, mais requérait certainement une bien plus grande formation légale.

119 S. A. H. Kennel, 1994, p. 160.

120 T. Hodgkin, 1886, p. 14.

121 *Ibid.*, p. 15. Hodgkin les décrit ainsi: donner une version finale aux lois qui sont présentées à la signature du souverain, s'assurer de la consistance des lois entres elles et avec les précédentes législations (p. 14), et exprimées dans le langage adéquat. Il répondait au nom du souverain aux pétitions qui lui étaient présentées ; il recevait en audiences des ambassadeurs des souverains étrangers à qui il pouvait adresser des harangues sur des sujets d'état appropriés, ou par qui il faisait suivre des réponses écrites au courrier qu'il recevait d'eux, toujours au nom du souverain. La large quantité de personnel officiel logé sous les ordres d'autres ministres était pour lui absente (« *officium non habet* »), mais pour les travaux manuels de la copie, remplir la correspondance, il pouvait demander à son envie un nombre de clercs importants des quatre bureaux (*scrinia*) qui étaient sous le contrôle du « Maître des Offices ». Le détail de ses tâches et responsabilités vient de ses écrits même (« *Formula Quaesturae* », *Variae*, 6, 5).

122 Respectivement PLRE II, « Athalaricus », p. 175, PLRE II, « Amalasuintha », p. 65, PLRE II, « Theodahadus », p. 1067, et PLRE IIIb, « Witigis », p. 1382.

123 S'en référer à l'étude de Bjornlie, 2013, qui est toute dédiée à l'explication du contexte de son écriture et du sens à donner à cette œuvre dans le climat politique où Cassiodore assembla son corpus.

lui-même<sup>124</sup> et considère l'objectif de l'éducation officielle comme une raison plausible tout en suggérant qu'il est possible de lire les *Variae* comme une sorte de défense pour le régime goth et l'aristocratie romaine qui l'a servi<sup>125</sup>, Bjornlie expose de façon très convaincante ce but politique. Le tout fut compilé et publié après la fin difficile du règne de Théodoric le Grand, alors que Cassiodore fut emmené à Constantinople avec une partie de l'élite italienne. Pour Bjornlie, les *Variae* forment dans ce contexte difficile assurément un ensemble idéologique unitaire, quoique fragmenté en une multitude de faits administratifs, exposant un programme à sa lecture complète. Avec l'avantage d'échapper à la méfiance impériale sous sa forme de compilation administrative formelle, les *Variae* s'insèrent pourtant dans la tradition rhétorique épistolaire pour présenter la vie politique ravennate par des morceaux choisis, dont l'ensemble lui est avantageux. Il s'agit bien d'une sorte de célébration de la gouvernance amale en Italie, dans le but de préserver cette élite italienne y ayant participé<sup>126</sup>. Barnish note même une défiance dans l'inclusion de soixante-sept lettres de son administration préfectorale, ce qui lui fait statuer : «Perhaps, too, he was advocating either a continuing Gothic role in Italy, a revival of the Western Empire, or a combination of the two»<sup>127</sup>. Il semble donc entendu par les auteurs modernes que Cassiodore cherchait l'approbation orientale, tout en vantant l'administration ostrogothe<sup>128</sup>. Les dernières recherches utilisant Cassiodore permettent donc de préciser le tableau de l'élite italienne qui lui était contemporaine, dans lequel des factions s'affrontent même avant la conquête de l'Italie par Justinien : «Even prior to the Gothic War, the distinction between palatine service at Ravenna and senatorial status at Rome had been a source of friction between two potentially different categories of Italian elites<sup>129</sup>». Ainsi, «The record of official appointments found in the *Variae* attests to degrees of division in the political opportunities enjoyed by these two aristocratic groups.<sup>130</sup>»

Cassiodore assimile l'histoire des Goths à une histoire romaine «en entendant par là, semble-t-il, une histoire fondée sur l'idéologie romaine impériale, [...] aussi bien qu'une œuvre inspirée de l'historiographie classique»<sup>131</sup>. Comme on s'y attend, les thèmes politiques dominant, incluant des

124 Satisfaire les demandes d'amis (une excuse standard), fournir des modèles d'éloquence officielle pour de futurs administrateurs, lui-même parmi eux, assurer l'immortalité du souvenir des gens dont ces écrits font l'éloge, donner plus de force au respect des lois, et procurer un miroir de sa propre personnalité.

125 S. J. B. Barnish, 1992, p. xiv, expose deux preuves de l'importance pour Cassiodore de la formation de rhétorique. Dans l'Occident de cette époque, de telles collations formulaires de documents légaux et de chancellerie étaient courantes. L'auteur suggère que les *Variae* elles-mêmes aient connu une certaine diffusion, et ainsi qu'elles devaient être lues et utilisées en modèles par des administrateurs provinciaux de Justinien.

126 Voir Bjornlie, 2013, p. 185-186. Un des principaux outils des *Variae* pour ce faire est l'utilisation rhétorique de la comparaison des défauts de la *novitas*, en opposition à la vertu de la tradition antique, incarnée notamment par le gouvernement de Théodoric le Grand (p. 222 sq.).

127 S. J. B. Barnish, 1992, p. xv, ajoute qu'au moment de la publication des *Variae*, Cassiodore a probablement aussi amassé et publié ses panégyriques formels sur les souverains goths.

128 Citons J. N. Adams, 1976, p. 8, qui spécifie que lorsque Cassiodore publie ses *Variae*, au moment de la lutte entre les Goths et l'Empereur, il a été soigneux de couper ce qui serait offensant pour chacun des deux partis.

129 Bjornlie, 2013, p. 127.

130 *Ibid.*, p. 129-130. Voir aussi p. 133, où Bjornlie expose des conflits où des tensions entre ces factions font surface.

131 S. Teillet, 2011, p. 328. Voir aussi les travaux de W. Goffart, 2005 et A. Gillet, 1998.

détails sur des sujets d'importance signifiante. Des relations diplomatiques avec des nations européennes et Constantinople abondent, comme d'autres entre le gouvernement et le Sénat ou organes d'État. Les lettres diffèrent grandement en longueur, contenu et en composition. La majorité d'entre elles rapportent des mesures administratives, des jugements légaux, des édits et des annonces de rencontres. On y retrouve aussi des *breves* de messages oraux compilés, comptes rendus, listes, instructions détaillées, et quelques commentaires et digressions, comme de petits panégyriques des personnes rencontrées en audiences avec des détails sur les postes qu'elles occupent ; sur lesquels Barnish conclut à l'expression de la volonté d'affermir des liens avec les interlocuteurs dans le cadre d'une relation formelle<sup>132</sup>. Et malgré un style formel et très ornemental, il ne s'agit pourtant pas d'archives. Barnish suggère (et en toute vraisemblance) que Cassiodore n'a sélectionné qu'une minorité de ses lettres, et certaines omissions sont ainsi frappantes, comme des lettres d'investiture de consuls ou de ministres qui ne sont pas incluses<sup>133</sup>. Pourtant, au-delà de la forme, les discriminations et l'ordre précis de la présentation donnent une saveur très politisée au tout, corroborant l'hypothèse de Bjornlie. Il faut aussi souligner, pour appuyer la thèse politique, que Cassiodore revient à la cour comme Maître des Offices en prenant la place de son collègue déchu Boèce, dans les dernières années de règne de Théodoric. Et que sur ce sujet les *Variae* détournent l'attention, les lettres concernant Boèce qu'on y retrouve étant plus anciennes.

Que ce soit pour des raisons littéraires ou politiques, l'information que nous servent les *Variae* est en partie segmentaire, par des omissions totales ou partielles. Barnish en fait une critique détaillée : il arrive que le titre complet de destinataires et les en-têtes ou introductions protocolaires soient tronqués, ou remplacés par de courtes rubriques quelquefois inexactes. Certains noms sont aussi remplacés par un générique *illum/illum* et des dates (ou autres indications chiffrées pour toutes sortes de détails) ont été retirées afin de donner un simple squelette rhétorique<sup>134</sup>. La cohérence littéraire luttant avec la rigueur chronologique, cette dernière est aussi parfois malmenée par épisodes. Mais à quelques reprises le texte fait ressortir un ensemble de lettres sur le même sujet au classement chronologique qui semble strict, comme si l'auteur avait ajouté un dossier administratif complet sans réarrangement. Mais les lettres ne sont pas si instructives sur les particularités, l'exposition des détails techniques de lois ou fonctionnements administratifs n'étant pas leur objectif<sup>135</sup>. Cassiodore a de toute évidence été motivé, dans la collation comme l'écriture, par l'aspect présentable de certains faits,

132 S. J. B. Barnish, 1992, p. xix, insiste en ajoutant au sujet de beaucoup de préfaces et de réflexions ayant pour thème la bonne conduite et les devoirs du chef d'État, des sujets et des administrateurs: «We get the impression of an urge to justify and explain, which has been devalued almost to an irrational habit, and is coupled with a high level of generality».

133 *Ibid.*, p. xvi.

134 *Ibid.*, p. xviii.

135 *Ibid.*, p. xxi, nous montre un Cassiodore tellement absorbé par son envolée rhétorique que le point principal est même omis. Il ponctue de la sorte : «in general, we do not get so sure a grasp on the diplomacy and administration of the regime as papal correspondence gives us for the sixth century Roman Church».

éléments et même conflits. Mais est-il possible qu'il ait soigneusement réécrit le matériel qu'il a inclus dans sa somme à cette fin? Barnish insiste:

«For extensive political revision there was probably no time : careless syntax, incorrect titles and arrangement, and the incomplete adaptation of letters to *formulae* (e. g. XI.36) confirm the complaints of the Preface ; the royal formulary books VI-VII are more carefully written. Yet, like the letter collections of the younger Pliny or the elder Symmacus (written A. D. 100-110 and 364-402), the *Variae* where perhaps intended to coat with plaster the more conspicuous cracks in their society. Style, however, appears in the Preface as Cassiodorus's main concern : the study of his literary form will give a deeper understanding of his aims»<sup>136</sup>.

Dans la mesure où les ancêtres de Cassiodore commencent à s'accaparer de hautes charges dans le gouvernement impérial occidental alors que le prestige de ces fonctions diminue en raison des incapacités du pouvoir central et de l'intérêt de la noblesse italienne pour les valeurs non-romaines des hommes d'origine étrangère qu'elle côtoie, Arnold avance l'hypothèse d'un attachement très conservateur à la romanité chez Cassiodore, pour des raisons identitaires d'appartenance à la classe de la noblesse qui est encore intéressée par les fonctions traditionnelles et pour chérir la mémoire de son ascendance, elle-même attachée aux valeurs traditionnelles de la *Romanitas*.<sup>137</sup> Et dans le contexte de l'ampleur de l'œuvre du régime de Théodoric dans le sens de la renaissance de la grandeur de l'Empire d'Occident en ressuscitant des fondements de la romanité républicaine propre à Rome, abordé dans les prochains chapitres, il serait possible de penser que Cassiodore lançait un appel à la sauvegarde de cette œuvre en publiant ses *Variae* précisément au moment de la reconquête justinienne.

Elles restent en ce sens le point de départ de l'étude du régime de Théodoric le Grand en Italie. Collation de documents de gestion interne (réorganisation de l'État, relation avec l'administration et ses cadres), mais aussi avec le Sénat de Rome, des aristocrates en particulier et la population italienne, les *Variae* permettent d'appréhender l'articulation de la rhétorique du pouvoir en Occident. Elles permettent donc de mieux définir la position constitutionnelle de Théodoric, d'autant plus qu'elles recèlent une partie de la correspondance échangée entre l'Orient et l'Occident, notamment entre Théodoric et l'Empereur d'Orient. Alors que la recherche historique nous permet de mieux comprendre les tensions politiques et les jeux de pouvoir de l'époque, notre compréhension de certains passages s'est affinée : si le très utilisé extrait *Variae*, 1, 1, 3, «*Regnum nostrum imitatio vestra est, forma boni propositi, unici exemplar imperii*» servait jusqu'ici simplement d'argument pour avancer que le règne

<sup>136</sup> *Ibid.*, p. xvii.

<sup>137</sup> J. J. Arnold, 2008, p. 37-40. Cet auteur poursuit aussi en expliquant que Cassiodore était certainement plus intéressé à l'œuvre qu'au personnage de Théodoric, alors qu'il laisse penser par ses écrits qu'il restait beaucoup plus ouvert qu'Ennode, par exemple, à l'imposition en Italie d'un empereur grec venant de l'Orient (p. 40 sq.). Pourtant, nous pouvons ajouter que Cassiodore emploie souvent des épithètes réservées uniquement aux empereurs dans des références à Théodoric, qu'il aurait pu soustraire à sa compilation dans le contexte particulier de sa publication (*Variae*, 11.1.19 : «*enituit [...] sapientia, ut iam vidistis, inclitus pater [i.e. Theoderic]*»).

de Théodoric était l'*imitatio imperii* d'un autre roi barbare<sup>138</sup>, nous entrevoyons maintenant sous les formes convenables de déférence de la diplomatie l'expression de la puissance du souverain d'Occident face à son collègue.

### 2.3 Ennode de Pavie

Ennode est un auteur ancien qui a longtemps été négligé par les historiens. Il peut être décrit comme un érudit, théologien et poète, et officiel de haut rang<sup>139</sup>. Les travaux de Burns sur cet auteur<sup>140</sup> restaient les plus importants après l'article imposant de Dumoulin publié en français en 1902<sup>141</sup> qui sera repris par bribes, jusqu'à ce que paraisse en 2000 la première monographie traitant strictement d'Ennode et de ses textes<sup>142</sup>, suivie par la publication en 2006 d'une sélection de ses *Lettres* dans la collection Budé des Belles Lettres<sup>143</sup>. Mais sur le *Panegyricus dictus clementissimo regi Theoderico* en particulier, qui sera ici utilisé, rien qui le traite en sujet principal ; ce qui fait dire à J. Moorhead qu'il s'agit d'ailleurs d'un auteur en besoin sérieux d'étude<sup>144</sup>. C'est qu'Ennode est aussi un évêque catholique, qui devient par la suite un Saint révééré ; ce qui pourrait en partie expliquer le peu d'attention que son panégyrique de Théodoric le Grand a suscité chez les latinistes modernes<sup>145</sup>. Il a longtemps existé un lien étroit entre la tradition des études latines et l'Église catholique, et force est d'avouer que le peu d'attention portée à Ennode à ce sujet en comparatif à Boèce, un autre Saint qui était au service du gouvernement de Théodoric, tient du fait qu'il cadre mal avec la mise en scène des persécutions de catholiques. Effectivement, Ennode rédige un panégyrique élogieux à Théodoric, qui fit pourtant exécuter Boèce. La biographie et les textes de Boèce, Saint martyr catholique, l'emportèrent clairement sur le malaise causé par l'apologie d'un souverain de confession arienne par Ennode. Peut-être aussi que l'apologie à l'Antique si tardive d'un homme d'État si proche des empereurs passés détonne du scénario d'une Rome catholique tombant sous la pression de rois germaniques. Toujours est-il que la caractéristique première de cette source est qu'elle n'a toujours pas de traduction en français publiée à

138 S. Teillet, 2011, p. 319-324.

139 Voir PLRE II, «Magnus Felix Ennodius 3», p. 393.

140 Citons principalement T. A. Burns, 1978.

141 M. Dumoulin, 1902, est une étude approfondie fondée spécifiquement sur les textes d'Ennode, où l'historien essaie d'expliquer le langage élogieux que l'on retrouve également chez Cassiodore. Il conclut que les Ostrogoths sont particulièrement mis de côté chez Ennode.

142 S. A. H. Kennel, 2000, est la première depuis des décennies à entreprendre une critique exhaustive des publications modernes des écrits d'Ennode, de même qu'une étude longitudinale de leur mise en contexte littéraire, où médium et contenu sont intimement imbriqués. Mais le *Panégyrique* lui-même n'y est pas abordé en sujet principal.

143 Il s'agit de Ennode de Pavie, 2006, *Lettres tome I, livres I et II*, texte établi, traduit et commenté par Stéphane Gioanni, coll. des Universités de France 383, éd. Les Belles Lettres, Paris, 282 p., dont l'intérêt est aussi son introduction riche de 185 pages, mais qui s'intéresse davantage à la mise en contexte culturelle (religieuse et littéraire) que proprement politique de l'auteur, vu le choix des textes étudiés.

144 Dans l'introduction de J. Moorhead, 1992.

145 Aucun travail dont le sujet est spécifiquement Ennode, en langue française et anglaise, entre M. Dumoulin, 1902 et S. A. H. Kennel, 2000.

ce jour, et que la publication de sa traduction en anglais date à peine de 1991, et encore uniquement dans le corpus des thèses et mémoires de l'Université d'Ottawa<sup>146</sup>.

Il fut pourtant, comme pour les auteurs anciens sus-nommés, un témoin direct des événements qu'il relate, bien que tout comme pour eux, nous savons d'Ennode uniquement ce qu'il évoque lui-même. S'il avait comme il le dit environs 16 ans lors du début des affrontements opposant Odoacre à Théodoric, Magnus Felix Ennodius serait né vers 473 ou 474, très certainement en Gaule (il est généralement assumé que ce soit à Arles), dans une famille gauloise distinguée<sup>147</sup> qui possédait des terres dans les alentours, sans pour autant être d'importants propriétaires terriens comme la famille de Symmaque<sup>148</sup>. Il sera élevé par une tante, ayant perdu ses parents durant sa jeunesse, et reçoit son éducation à Arles<sup>149</sup>. Passant à travers d'autres moments difficiles alors que sa tante meurt à son tour, près de la venue de Théodoric en Italie, il restera particulièrement proche de sa sœur Euprepia<sup>150</sup>. Alors que les circonstances de son entrée dans l'Église ne sont pas abordées par Burns, Haase les évoque en utilisant Vogel<sup>151</sup> : Ennode se serait fiancé avec une jeune fille de milieu aisé, disant ensuite lui-même avoir vécu une existence luxueuse. Mais cette union fut brisée après que la mère de sa promise eut perdu ses avoirs, sa fille prenant le voile. Ennode entra alors lui-même dans les ordres. Haase affirme que son ami Faustus junior joua un grand rôle dans la prise de cette décision<sup>152</sup>, ce qui atteste de la proximité des deux hommes depuis la jeunesse, en plus de leur parenté par alliance. Il commence donc sa carrière cléricale vers 494-495 comme simple commis à Pavie. Il monte ensuite lentement en grade, servant l'évêque de Milan comme diacre en 503 par exemple. Il devient lui-même évêque de Pavie en 511-513 selon Haase ou 515 selon Burns, jusqu'à sa mort en 521. Il faut noter que le prédécesseur de Cassiodore comme préfet du Prétoire n'était autre que Faustus, et que les circonstances qui mènent à la chute de ses faveurs à la cour et à sa retraite soudaine, et à la rapide nomination de Cassiodore, sont inconnues. Comme le suspecte Burns, attaché à cette « ancienne garde » qui a présidé à la transition

146 Tandis que des traductions allemandes et italiennes largement commentées sont maintenant disponibles : le travail de l'autrichien C. Rohr, 1995, «Der Theoderich-Panegyricus des Ennodius», *Monumenta Germaniae historica*, éd. Hahnsche Buchhandlung, 309 p. (*non vidi*), est devenu la référence pour l'étude du texte lui-même ; de même que les travaux de S. Rota, 2002, *Magno Felice Ennodio. Panegirico del clementissimo re Teoderico*, coll. Biblioteca di Cultura Romanobarbarica, 6, éd. Herder, Rome, 479 p. Ce dernier ouvrage, en plus d'une traduction, est une mise en contexte politique du *Panegyrique* dans l'Italie ostrogothe (*non vidi*, mais nous nous sommes référés au compte rendu de S. A. H. Kennel, 2004). Aucun de ces auteurs n'est traduit en français ou en anglais à ce jour, mais Rohr dirige un site Internet faisant office de lieu de rencontre académique sur le sujet, traduit en anglais, et depuis peu de temps aussi en français : <http://www.sbg.ac.at/ges/people/rohr/ennodius/hssedf.htm> (consulté le 17 mars 2011). On peut notamment y trouver un condensé de l'historique détaillé de la publication des textes d'Ennode, de même qu'une bibliographie complète des études les plus récentes et du moyen de contacter leurs auteurs.

147 B. S. Haase, 1991, p. 1.

148 T. A. Burns, 1978, p. 154.

149 *Ibid.* Il aurait probablement eu pour maître le grand grammairien africain Pomerius, qu'il dit revoir à Arles lors d'une visite en 494.

150 *Ibid.* Voir PLRE II, «Euprepia», p. 426.

151 B. S. Haase, 1991, p. 1 et 3 (pour les références complètes à Vogel).

152 *Ibid.* Voir PLRE II, «Anicius Acilius Aginantius Faustus junior 4», p. 451.

entre Odoacre et Théodoric et si particulièrement à Faustus, Ennode a dû être au courant de l'ensemble de ces événements, mais il garda ces informations pour lui ; peut-être ce silence est-il en fait révélateur?<sup>153</sup>

Il rédige principalement entre 502 et 513. Nous lui connaissons près de 300 lettres d'une correspondance avec diverses personnalités importantes (qui sont aussi des relations), comme Faustus junior, qui fut notoirement *quaestor* (505-506) et préfet du Prétoire d'Italie (508-512)<sup>154</sup>. Ajoutons Boèce, qui fut consul et avait la faveur personnelle de Théodoric jusqu'à sa chute, et Liberius, préfet du Prétoire d'Italie (493-500) et ensuite préfet des Gaules (510-534), qui a non seulement occupé cette fonction sous Odoacre mais aussi sous Théodoric à cause de son service distingué, spécialement au sujet de l'installation des Ostrogoths sur des terres italiennes<sup>155</sup>. Nous avons également d'Ennode 28 discours de fonction, et des poèmes et travaux divers. Mais il est surtout connu pour sa biographie de l'évêque Epiphanius de Pavie, qui contient d'ailleurs des informations utiles concernant les combats en Italie, l'occupation de Pavie par Théodoric et l'intervention des Burgondes dans la guerre, quoiqu'il adresse à Théodoric le Grand son *Panegyricus dictus Theoderico*, écrit en 507. Cette année est choisie par les historiens pour des raisons internes au texte<sup>156</sup> : Ennode fait de l'incorporation des Alamans le dernier accomplissement de Théodoric et omet sa victoire sur les Burgondes, suite aux batailles gauloises de 508-509, qui fait revenir la Provence sous la gouverne de Rome. De plus, Haase montre que le sens de certains passages ne peut être consistant avec des hostilités impliquant le roi Gondobaud<sup>157</sup> (ce conflit étant conclu), mais aussi que la tension entre Théodoric et Anastase est quant à elle clairement présente dans le discours, ce qui montre que ces passages ne peuvent être datés postérieurement à 508, alors que Théodoric et Anastase se réconcilient<sup>158</sup>.

Il y a eu quelques spéculations au sujet des motivations de la production du *Panegyrique*, le texte lui-même ne donnant aucun indice. Haase affirme que les extraits qui auraient pu laisser croire à la composition pour un événement en particulier ne sont que des formules rhétoriques pertinentes au type de texte ou la fonction de l'auteur<sup>159</sup>. De même, elle ne croit pas non plus à la théorie voulant que

153 T. A. Burns, 1978, p. 155-156, explique qu'ensemble, Cassiodore et Ennode ont écrit plus de 500 lettres sans qu'aucune ne soit adressée l'un à l'autre. Pourtant, ils maintenaient des relations avec les mêmes personnes et étaient eux-mêmes tous deux importants du temps de Théodoric. L'historien croit que le père de Cassiodore a pu jouer un rôle dans cette affaire pour propulser la carrière de son fils, et ajoute «The stoney silence between Ennodius and Cassiodorus as well as the latter's apparent reticence on the matter suggests an early breach in the Roman aristocracy»; où du moins pouvons-nous certainement y voir des intrigues du palais entre différentes factions.

154 B. S. Haase, 1991, p. 2.

155 *Ibid.* Voir PLRE II, «Petrus Marcellinus Felix Liberius 3», p. 677.

156 M. McCormick, 1986, p. 276, et B. S. Haase, 1991, p. 4, qui donne un état de la question à cette date.

157 PLRE II, «Gundobadus 1», p. 524.

158 B. S. Haase, 1991, p. 4 sq.

159 *Ibid.*, p. 4-5. S. Quant à elle, S. Rota, 2002, p. 33 (cf. *supra* note 147) penche vers la possibilité que le *Panegyrique* ait bien été récité en présence de Théodoric, spécifiant que Cassiodore récitait lui aussi des discours devant le souverain, le texte que nous avons étant une mise en forme à des fins de publication de la version orale. Mais cette omission est certainement due

le *Panegyrique* ait été entériné par plus haut qu'Ennode dans la hiérarchie ecclésiastique, voire le pape, comme il l'a déjà été supposé par Vogel ainsi que d'autres. Cette idée s'appuyait sur un ensemble de parallèles thématiques entre le *Panegyrique* et une correspondance de la même année destinée à Symmaque à ces sujets précis, qui stipulait que Symmaque exprimait sa gratitude envers Théodoric à travers Ennode par ce panegyrique pour l'avoir appuyé dans une querelle schismatique menant à l'élection de deux papes. Mais, comme insiste Haase, il n'y a dans le texte aucune allusion au règlement du schisme par l'intervention de Théodoric, malgré la faveur avouée d'Ennode pour Symmaque. Évidemment, le panegyrique a pu être écrit juste avant la conclusion du schisme (le 11 mars 507), ou même après, dans le souci du ménagement des sensibilités encore vives entre partisans de Laurentius et de Symmaque<sup>160</sup>. Elle cite en dernier lieu, quoique très faible, l'hypothèse de Hasenstab qui voit le panegyrique ayant été écrit au moment de l'incorporation des Alamans, des représentants alamans étant présents au moment de sa prononciation publique, mais la juge peu convaincante. Et au-delà de ces tergiversations, il reste évidemment impossible de savoir si Théodoric était lui-même présent au moment de la prononciation de son panegyrique.

Bien qu'Ennode prouve par nombre de références à travers l'ensemble de sa production qu'il était très instruit dans la littérature ancienne, il ne suit pas strictement les structures classiques de composition d'un panegyrique, son principal souci semblant être celui de la chronologie des événements. Cette narration historique reste la trame principale du discours, construite spécifiquement dans le but de légitimer le règne de Théodoric ; et tout autre thème s'y rattache afin d'être accessoire à cette conclusion<sup>161</sup>. Mais insistons quand même sur la position privilégiée de spectateur d'Ennode, soulignée dans le travail de Burns : les régions entourant Pavie et Arles étaient occupées avant l'arrivée des Ostrogoths, alors que le sud de l'Italie ne l'était pas. La famille élargie d'Ennode (incluant l'évêque de Milan), comme de nombreux amis ou relations, ont eu l'expérience directe de cet établissement ; il est possible d'assumer qu'ils voyaient en un Faustus, et ensuite en Ennode, des porte-paroles à la cour<sup>162</sup>. Il est de là facile de nous représenter la possibilité de clivages d'intérêts avec d'autres groupes puissants animés par d'autres préoccupations, d'où serait issu un Cassiodore à la suite de son père, dans un contexte d'évolution rapide du tissu social qui pourrait accentuer le rôle des factions dans les jeux politiques de l'aristocratie.

Théodoric est présenté dans l'œuvre d'Ennode comme le successeur de l'Empereur après l'usurpation d'Odoacre, et son règne comme le prolongement de l'Empire d'Occident. La crédibilité de

---

au fait que la plupart des académiciens se penchant sur le sujet (dont Rohr) ne sont pas prêts à pousser si loin l'hypothèse (selon le compte rendu de S. A. H. Kennell, 2004, de l'ouvrage de S. Rota sus-nommé, *supra* note 147).

160 B. S. Haase, 1991, p. 6.

161 *Ibid.*, p. 10.

162 T. Burns, 1978, p. 153 sq.

son *Panegyrique* de Théodoric, malgré le parti-pris, vient d'abord du fait de l'éducation de l'auteur, de sa carrière, et de sa position sociale, tout comme pour Cassiodore. Il y a ensuite ses relations, qui ont dû influencer son écriture. Mais le *Panegyrique* est aussi une œuvre destinée à un public dans un cadre officiel, dont le message doit tenir compte de sa réceptivité. Et lorsque Ennode choisit d'insister deux fois plutôt qu'une sur les vertus manifestes de Théodoric, qui sont aussi des qualités généralement réservées à un empereur (*Panegyrique*, 126 : «*pietas, mansuetudo, felicitas, clementia, sollicitudo*» jointes à la noblesse de la naissance et aux actes méritants, garantissant la sécurité, la paix, et la prospérité de l'Italie), il dut considérer sa crédibilité assez forte pour dépeindre Théodoric en empereur. Il le dépeint d'ailleurs ainsi dans tout le texte, en un mélange du modèle chrétien davidique du souverain pieux et du modèle «républicain» du restaurateur de la *libertas* et défenseur de la *civilitas* pour l'Occident<sup>163</sup>.

#### 2.4 L'Anonymus Valesianus

Selon les évaluations modernes, la composition de l'Anonyme de Valois suit les *Variae* de Cassiodore de seulement quelques années. Cette source est pourtant formée de deux parties qui ne partagent aucun lien<sup>164</sup>, sauf d'avoir été mises ensemble pour leur première publication moderne en 1636 à Paris par Henri de Valois de son édition de l'historien Ammien Marcellin, comme le relate l'introduction de l'édition avec traduction anglaise dans la collection Loeb<sup>165</sup>. Notons que l'Anonyme de Valois est, comme au XVII<sup>e</sup> siècle, encore publié uniquement en annexe de la traduction d'Ammien Marcellin<sup>166</sup>, ce qui est un autre indice du manque d'intérêt pour son étude<sup>167</sup>, bien que ce soit la source qui atteste du retour des insignes impériales occidentales en Italie sous le règne de Théodoric<sup>168</sup>.

163 S. A. H. Kennel, 2000, p. 113-115.

164 Cette idée est communément reçue, et il n'est plus discuté qu'il s'agit certainement de textes d'auteurs différents, ce qui saute aux yeux de tous les latinistes dont nous avons consulté les ouvrages. Si le premier texte est composé dans un latin classicisant, le second arbore un latin vulgaire ; ce qui ne manque pas d'être souligné dans les introductions des publications de cette source latine.

165 Voir l'introduction de l'*Excerpta Valesiana* de l'édition Loeb, par J. C. Rolfe, 1939, p. 506, qui écrit que ces textes proviennent de manuscrits qui sont maintenant gardés à la Bibliothèque de Berlin sous l'étiquette cod. Berolinensis, anciennement cod. Philipp. 1885, Meermanianus. C'est cette édition de Loeb qui sera utilisée dans le présent travail, les plus récents débats sur l'étude de cette source étant en anglais (citons la dernière publication latine *Excerpta Valesiana* CB (Bibliotheca Teubneriana), éd. Jacques Moreau et Velizar Velkov, University of Michigan Press, 1998 (rééd. De R. G. Teubner 1968)). Le commentaire le plus récent sur cette source et le point de départ sur son étude est en allemand, par Ingemar König : «Aus der Zeit Theodorics der Grossen: Einleitung, Text, Übersetzung, Kommentar einer anonymen Quelle», éd. Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 1997, 270 p.

166 Principalement parce qu'il fournit à cette autre source une introduction et un épilogue.

167 Cette remarque est appuyée par J. N. Adams, 1976, p. 2, qui ajoute que «It has received little attention from Latinists, though yields important evidence for the student of Vulgar Latin. This neglect may in part be put down to the practice of its editors, who have failed to appreciate the nature of its Latinity and have resorted in varying degrees to unjustified regularization. A satisfactory text is still lacking, despite the appearance in 1968 of a revised Teubner edition (Moreau-Velkov), which in some respects is inferior to some of the older editions (particularly that of Mommsen)».

168 Anonyme de Valois, II, 64 : «*et omnia ornamenta palatii, quae Odoacar Constantinopolim transmiserat, remittit*».

Délaissant la première partie de l'Anonyme qui ne traite que de Constantin, nous ne nous intéresserons qu'à la seconde pour cette étude, qui porte originellement le titre *Item ex libris Chronicorum inter cetera*<sup>169</sup>, puisqu'elle a pour sujet principal la fin du règne de Théodoric en Italie, plus précisément de 474 jusqu'en 526. Nous ne savons évidemment que très peu de choses au sujet de son auteur qui n'exprime rien sur lui-même sinon ce qu'on peut interpréter de ses écrits, ce qui a d'ailleurs ouvert un débat qui n'est toujours pas résolu quant à l'unité du texte. Effectivement, à partir d'inconsistances dans les contrastes d'opinions qui y sont véhiculées, une interprétation voulant que cette seconde partie de l'Anonyme de Valois ait elle-même été composée par deux auteurs différents est en train de gagner un consensus plus large<sup>170</sup>, ce qui amène des modifications d'interprétation au sujet de la provenance comme de la datation du (ou des) texte(s).

Cette dernière théorie origine du travail de Cessi, historien et latiniste italien du début du vingtième siècle, et responsable d'un sérieux travail de traduction de cette source comme de sa mise en contexte<sup>171</sup>. Fondées non seulement sur les changements de ton de la chronique et un détail des inconsistances du texte, ses idées sont reprises par Bury<sup>172</sup> et Moreau<sup>173</sup>, pour se diffuser largement, et constituer aujourd'hui une hypothèse plausible<sup>174</sup>. Prenant position pour l'auteur unique, Adams discute avec ouverture les arguments présentés par Cessi. Il note également les incohérences qui séparent la seconde partie de l'Anonyme de Valois en deux parties, soit le groupe des §§ 36-78 qui semble favorable à Théodoric, et celui des §§ 79-96 qui lui est nettement hostile, et met lui-même l'emphasis sur le changement de ton à partir du § 79<sup>175</sup>. Mais ces considérations n'empêchent pas pour lui l'unité du texte dont il interprète le plan en calque de celui du texte de Procope de Césarée, qui trace l'évolution d'un Théodoric en dégénérescence à la fin de son règne. Il fait ainsi le pont entre la description de la dégradation des qualités morales de Théodoric dans la deuxième partie de l'œuvre, et un passage de la première qui dit que le règne de Théodoric n'était pas uniformément bon, ce qui pour

169 Voir l'introduction de l'*Excerpta Valesiana* de l'édition Loeb, par J. C. Rolfe, 1939, p. 507.

170 S. J. B. Barnish, 1983, p. 573, le prouve avec les titres d'auteurs des années 40 à 80.

171 R. Cessi, 1913, *Fragmenta Historica ab Henrico et Hadriano Valesio primum edita (Anonymus Valesianus)*, coll. Rerum Italicarum Scriptores, 24, 4, éd. Città di Castello (*non vidi*).

172 J. B. Bury, 1958, *History of the Later Roman Empire from the Death of Theodosius I to the Death of Justinian*, vol. 1 et 2, éd. Dover Publications, 471 p. et 574 p.

173 J. Moreau (recens.), 1961, *Excerpta Valesiana*, Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana, 19, Leipzig, 33 p.

174 Notons ici l'opinion de Tamassia, qui s'est le plus avancé dans la théorie de l'auteur double, et dont la réception est mitigée. Il suggère que le premier auteur était un clerc d'origine et d'éducation semblables à celles de Jordanes écrivant à Ravenne à l'époque du mariage de Germanus et Matasuentha, et espérant un règlement politique moins extrême que la sujétion totale à Constantinople. Tamassia se base entre autres sur l'idée que la première partie où Théodoric est dépeint comme le roi idéal au sens catholique, comme le roi Salomon, en citant plusieurs passages qui sont supposés être des citations directement sorties de la Bible, dont l'accès aurait été plus facile à un clerc qu'au commun (N. Tamassia, 1913, «Sulla Seconda Parte dell'Anonimo Valesiano», *Archivio Storico Italiano*, 71, 2, p. 11-16 (*non vidi*)). Mais cette idée reste fragile, même si plausible. J. N. Adams, 1976, p. 6, la réfute entièrement en disant que ce sont des passages qui auraient pu être familiers à n'importe-qui, et S. J. B. Barnish, 1983, p. 574, reste très tiède faute de plus d'informations.

175 J. N. Adams, 1976, p. 3 et 4.

lui doit exprimer implicitement que les deux parties forment un avant et un après du même tout. Il insiste sur l'unité linguistique de l'ensemble, mentionnant que l'auteur a pu changer de sources utilisées à partir du § 79, et insiste sur les interconnexions de l'ensemble, qui sont principalement le catholicisme affirmé et la faveur pour l'Empire d'Orient qui transpire de toute la seconde partie de l'Anonyme de Valois.

Le détracteur de Cessi qui donne la dernière analyse en date de cette question en fonction de l'auteur unique est Barnish, dont la différence d'interprétation réside surtout dans un désaccord autour de l'ordre littéraire des parties du texte qui nous renseignent sur les dernières années de règne de Théodoric<sup>176</sup>. C'est que si Adams effleure simplement l'idée qu'un auteur unique ait pu s'aider de deux sources distinctes, Barnish creuse l'hypothèse qu'il aurait pu s'agir de deux sources contraires que cet unique auteur aurait voulu fusionner, les deux œuvres ayant été maladroitement assemblées par le second auteur<sup>177</sup>. Pour Barnish, la première œuvre, apologétique de Théodoric et devant beaucoup à du matériel cassiodorien (comme l'histoire des Goths maintenant perdue), est rédigée avant la mort de Théodoric. Et la seconde œuvre est rédigée par un catholique anti-arien, amère et hostile à Théodoric, peu de temps après les derniers événements qu'il relate, soit après la mort de Théodoric<sup>178</sup>. Pour étayer ce scénario, Barnish démontre que les discordances perçues par Cessi révélaient en fait l'inspiration d'autres sources littéraires dans la composition, les omissions d'un texte qui est à l'origine beaucoup plus extensif et les efforts d'un auteur à réconcilier ensemble deux sources de tons opposés ; le tout dans une construction qui s'inscrit dans les styles littéraires en vogue à l'époque, tout en s'inspirant des styles de ses prédécesseurs<sup>179</sup>.

La critique en trois points adressée par Barnish<sup>180</sup> rappelle surtout que nous n'avons sur le ou les auteurs de la seconde partie de l'Anonyme de Valois que des spéculations, auxquelles il ajoute lui-même qu'il(s) ai(en)t pu baser ce compte rendu simplement sur une collation de traditions orales, qui pourrait néanmoins avoir des fondations factuelles pouvant même avoir un meilleur informateur que les autres sources qui concernent Théodoric, comme la connaissance de personnel dans des bureaux d'officiels ou même d'avoir travaillé dans le secrétariat de Ravenne, comme le suggère la phraséologie officielle de certains passages. Rappelons-nous aussi que c'est le texte d'un homme aigri, qui même si honnête, n'était pas concerné par l'exposition de faits d'une façon purement historique<sup>181</sup>. Il statue en

176 S. J. B. Barnish, 1983, p. 579.

177 En fonction de l'Anonyme de Valois, II, 83.

178 S. J. B. Barnish, 1983, p. 572.

179 *Ibid.*, p. 576.

180 *Ibid.*, p. 589, allègue que la façon d'ordonner le texte de Cessi ne se base pas sur une preuve manuscrite mais sur l'interprétation du contenu, qu'elle est abordée avec des préjugés fondés sur un ensemble de probabilités historiques, de même qu'avec la représentation de comptes rendus conflictuels dans d'autres sources.

181 S. J. B. Barnish, 1983, p. 590.

définitive que cette source ne peut être prise comme une confirmation indépendante des mérites du règne de Théodoric et constitue plus qu'une simple apologie du régime : le tendancieux des éléments de propagande officielle voisine celui des passages qui noircissent l'image du personnage de Théodoric, ce qui suggère que chacun soit étayé de matériel oral<sup>182</sup>.

Le seul terrain solide que nous ayons, et aussi la seule information donnée par l'édition de Loeb sur l'auteur (qui est sous-entendu unique), est qu'il était un opposant à l'arianisme<sup>183</sup>. Il est toutefois aussi généralement assumé que le point de vue de la source est avec constance italien, et même de Ravenne. Adams ressort aussi du texte l'interprétation d'un auteur romain plutôt qu'étranger : dans les dernières sections du texte, l'auteur ne s'indigne pas seulement de mesures prises contre les catholiques mais aussi contre les Romains, dans un passage où catholiques et Romains sont virtuellement interchangeables. L'éloge de Théodoric reflète aussi pour Adams l'attitude paternaliste des Romains envers les barbares. Mais surtout, dans un dernier passage où l'auteur dit que Dieu ne permet pas que ses fidèles soient gouvernés par des hérétiques, il emploie le mot *alienigenis* pour hérétiques. Adams fait de cette utilisation une preuve de l'association entre hérétiques et étrangers pour des Romains, et qui peut être pour lui envisagée d'un Italien pour parler d'un Goth, mais pas d'un Goth pour en décrire un autre<sup>184</sup>. Rappelons que Barnish soulignait la présence de matériel cassiodorien, ce qu'Adams percevait aussi clairement, en s'appuyant sur les remarques de Cipolla pour répertorier des preuves de la familiarité de l'auteur de l'Anonyme de Valois avec la phraséologie officielle et la propagande particulière à la cour de Théodoric dans des expressions précises, qui suggèrent la connaissance de l'œuvre de Cassiodore, dont nous savons que les formules étaient assez répandues dans le langage officiel de l'époque. De plus, des anecdotes populaires au sujet de Théodoric semblent connues directement de l'auteur, ce qui laisse penser à une origine fort possiblement ravennate de l'auteur inconnu, mais très certainement italienne<sup>185</sup>.

Tout comme pour l'origine de l'auteur et de l'œuvre, sa datation est estimée en fonction de la théorie sur l'unité du texte à laquelle on adhère, ce qui provoque quelques variantes, sans qu'il y ait davantage de certitudes. D'entrée de jeu, les éléments linguistiques ne peuvent eux-mêmes fournir d'indices précis quant à la date d'écriture. Barnish ne se laisse pas convaincre par les arguments de Cessi, qui date le premier texte hypothétique d'avant la mort de Théodoric et le second d'immédiatement après, qu'il réfute pour se prononcer en faveur de l'estimation qui reste encore aujourd'hui la plus conservatrice, soit autour de 550<sup>186</sup>. Dans le même ordre d'idée, Adams considère

182 *Ibid.*, p. 577.

183 Introduction de l'*Excerpta Valesiana* de l'édition Loeb, par J. C. Rolfe, 1939, p. 507.

184 J. N. Adams, 1976, p. 6.

185 *Ibid.*

186 S. J. B. Barnish, 1983, p. 578.

obscur<sup>187</sup> une datation aussi précise que celle de Cessi, qui place par exemple la composition de la partie des § 79-96 entre 527 et 534, et reposant sur si peu d'informations. Toutefois, tout en affirmant l'impossibilité d'une telle datation sur une base objective, il admet qu'il est généralement admis que ce genre de travail ne peut pas avoir été écrit longtemps après les événements qu'il décrit. Mais dans son exposé à ce sujet, Adams répond aux spéculations de Cessi par les siennes. Il s'entend d'abord avec lui pour déduire qu'il est, en fonction de l'attitude et du ton, plausible que l'auteur aurait pu lui-même vivre sous le gouvernement de Théodoric, puisque certaines assertions laissent suggérer qu'il a connu les événements qu'il décrit. Adams se représente également un auteur déjà adulte au moment du schisme religieux étant donné son implication. Mais ce qui le met en porte-à-faux de Cessi est son interprétation de la liberté avec laquelle des sentiments anti-Goths sont exprimés dans la seconde partie, surtout lorsqu'on les place côte à côte avec le soin scrupuleux que Cassiodore semble avoir mis dans son corpus afin d'être le moins offensant possible pour les deux partis. Nous avons déjà vu que les *Variae* sont données pour être publiées en 537 au moment de la lutte avec l'Empereur d'Orient, et que Cassiodore était très impliqué dans l'État. À défaut de savoir si les motivations de l'auteur de l'Anonyme de Valois auraient été dictées d'abord par une carrière institutionnelle et ensuite par des objectifs politiques spécifiques, il nous reste la conclusion que ce texte fut écrit au moment de l'ascendance de l'Empereur d'Orient, au moment des dernières phases des guerres gothiques, en fonction d'un contexte plus favorable de réception à ce genre de propos. De plus, si comme le souligne Barnish des extraits laissent entrevoir l'utilisation de matériel cassiodorien, il faut bien refuser la datation de Cessi, d'autant que l'œuvre de l'Anonyme de Valois est présentée par son édition chez Loeb comme possiblement modelée sur les chroniques de Maximianus, qui était évêque de Ravenne en 546 et décédé en 556<sup>188</sup>. Nous nous accordons conséquemment avec l'idée de Adams et de Barnish, qui rejoint l'estimation généralement admise du milieu du VI<sup>e</sup> siècle, où l'auteur aurait pu en même temps avoir vécu sous le gouvernement de Théodoric et forger les opinions contrastées que nous lui connaissons, pour ensuite publier sans inquiétude un texte engagé au moment du changement de régime pour un autre. Ce scénario est aussi consistant avec la nature de la source, une chronique par son style (quoique non-littéraire<sup>189</sup>), qui suggère une distance, si petite soit-elle, avec le sujet.

Cette chronique aurait donc le mérite premier, tout comme pour les *Variae*, d'avoir été écrite par un italien d'origine romaine ayant connu le gouvernement de Théodoric, mais contrairement à

187 J. N. Adams, 1976, p. 7.

188 Cf. introduction de l'*Excerpta Valesiana* de l'édition Loeb, par J. C. Rolfe, 1939, p. 507, et J. N. Adams, 1976, p. 8. Il a été établi qu'il a existé une source à laquelle il est quelquefois référé comme la *Fasti Ravennates*, et qui était utilisée de façon extensive par un large nombre de sources traitant d'affaires italiennes des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. Des correspondances verbales détaillées dans l'Anonyme de Valois, II et d'autres chroniques, suggèrent que l'Anonyme suit parfois cette source perdue et a été influencé par elle du point de vue stylistique.

189 C'est l'avis de S. J. B. Barnish, p. 572, qui qualifie son contenu de sensationnaliste et se rapportant davantage à la tradition orale.

Cassiodore ou Ennode, il n'y était pas aussi impliqué (ou pas du tout) et en donne des impressions plus personnelles et plus proches de l'opinion publique. Et il en ressort une impression mitigée, voire négative, qui s'oppose au ton apologétique de Cassiodore ou d'Ennode. Cet intérêt est d'autant plus vif que l'auteur, malgré son emportement contre Théodoric le Grand dans un premier temps, et ses velléités pro-impériales dans un second temps, n'abuse pas d'interprétations culturelles manichéennes qui lui sont contemporaines. L'angle d'approche est surtout religieux et la nation gothe elle-même n'est que très peu sujet de critiques, dont la primeur est réservée à des personnages spécifiques, comme Théodoric ; la rédaction de la seconde partie de l'Anonyme de Valois est d'ailleurs elle-même ébauchée en ce sens, puisqu'elle se termine précisément à sa mort sans s'intéresser à sa succession. Barnish décrypte effectivement toute cette seconde partie sous l'angle religieux, comme l'interprétation de la déchéance morale du souverain suite à la corruption de sa qualité spirituelle : «his [Théodoric] heresy exposed a great and just ruler, acknowledged by the emperors, to the corruptions of the devil. The result was simultaneous oppressions of his subjects, lay and clerical, and a quarrel with the orthodox Justin»<sup>190</sup>. Tout en donnant ainsi une image du gouvernement de Théodoric constituant une réponse à celle de Cassiodore, l'Anonyme de Valois nous donne aussi les seuls détails et un compte rendu cohérent de la tension croissante entre Théodoric et ses sujets qui a troublé les dernières années de son règne, de 519 à 526. Notons à titre d'exemple les passages de cette source nous fournissant des informations sur l'emprisonnement de Boèce et son exécution<sup>191</sup>, bien sûr évités par Cassiodore.

La grande utilité de l'Anonyme de Valois se trouve également dans son caractère presque biographique sur les actes du monarque, qui sont examinés dans une séquence chronologique depuis sa relation avec l'Empereur d'Orient alors que Théodoric était encore dans les Balkans. Et force est de remarquer que bien que l'Anonyme de Valois soit des plus sévères à son sujet, la représentation de Théodoric est celle d'un défenseur de l'Empire d'Orient sous le règne de Zénon, dans la narration du rôle primordial qu'il a joué dans sa restauration. Était-ce là des faits reconnus même chez les détracteurs de l'exercice de son pouvoir?

## 2.5 Boèce

Nous possédons ainsi les écrits d'un quatrième auteur en contact direct avec Théodoric le Grand, et non le moindre puisqu'il fut un de ses hommes de confiance. Il n'est malheureusement pas d'une aide importante en lui-même : c'est qu'on ne peut trouver chez Boèce que quelques digressions dans son *Liber Pontificalis*, soit la vie du pape Jean I<sup>er</sup>, ou encore dans sa *Consolation de la*

<sup>190</sup> *Ibid.*

<sup>191</sup> S. J. B. Barnish, p. 591 à 596.

*philosophie*, plus informative sur notre sujet, mais qui ne fait que quelques remarques dénonciatrices au sujet des événements qui menèrent à son propre emprisonnement. Certes peu informative, cette source trouve toutefois son utilité dans le fait qu'elle donne un repoussoir à la représentation favorable du gouvernement de Cassiodore et d'Ennode, mais aussi un aperçu des intrigues de l'aristocratie romaine entourant le gouvernement de Théodoric le Grand, à travers des recherches modernes qui se basent aussi sur d'autres sources, et dont l'ensemble est en fait plus utile que le texte de Boèce lui-même, qui reste pauvre en indices.

Encore une fois, nous en savons peu sur la biographie du personnage sinon ce qu'il en dit lui-même, et ce que complètent entre autres les *Variae* de Cassiodore, qui permettent de reconstruire un tableau de ses relations politiques, et de l'Anonyme de Valois, qui apporte des précisions sur sa chute. À ce jour, Moorhead est l'auteur moderne qui s'est le plus penché sur l'étude de Boèce et son intérêt pour le gouvernement de Théodoric le Grand ; dans sa participation au *Cambridge Companion to Boethius*<sup>192</sup> et dans son ouvrage *Theodoric in Italy*<sup>193</sup>, il dissèque le peu d'information que l'on retrouve dans la *Consolation de la philosophie*. Ces informations peuvent être ajoutées à des pistes d'interprétations venant de l'Anonyme de Valois.

Anicius Manlius Severinus Boethius<sup>194</sup> naît aux environs de 480, d'une famille très distinguée : un autre Boèce qui fut assassiné par un empereur en 454 est présumé être son grand-père, et un autre du même nom qui a eu le poste de consul en 487 aurait été son père<sup>195</sup>. Toujours est-il qu'après le décès prématuré de son père, Boèce est emmené alors qu'il n'est encore qu'un enfant aux soins des hommes les plus élevés, comme il le dit lui-même. Il fait un mariage dans une autre famille illustre, avec Rusticiana, la fille de Symmaque<sup>196</sup>, le consul unique de 485, union qui achève de lui ouvrir les portes des cercles les plus élevés de Rome. Comme la plupart des membres de l'élite romaine traditionnelle, il vit en entremêlant une vie privée vouée à l'érudition et à la participation aux affaires publiques. Boèce est ainsi rapidement perçu comme un homme intellectuellement distingué par ses contemporains<sup>197</sup>. Il joue un rôle de premier plan dans l'administration publique, rôle qui, encore une fois, nous est connu par les *Variae* de Cassiodore contenant des lettres à Boèce et d'autres à

192 J. Moorhead, 2009.

193 J. Moorhead, 1992.

194 PLRE II, «Anicius Manlius Severinus Boethius iunior 5», p. 233.

195 J. Moorhead, 2009, p. 14, ajoute qu'il a également pu être lié au Severinus qui exerce le consulat de 461 à 482.

196 PLRE II, «Rusticiana 1», p. 961, fille de Symmaque, PLRE II, «Q. Aurelius Memmius Symmacus iunior 9», p. 1044.

197 Ses contemporains s'adressaient à lui en tant que «votre prudence», «votre sagesse», ou «l'homme le plus instruit». Cassiodore, qui lui écrit lorsque dans la vingtaine, mentionne plusieurs traductions en latin de classiques grec de sa main, et qu'il prenait plaisir à augmenter une bibliothèque bien fournie. L'étendue de ses lectures en latin ou grec nous apparaît dans l'ensemble des références classiques de ses écrits (plutôt sous forme d'allusions et de citations directes dans les *Consolations*). Les lettres de Boèce que nous trouvons dans les *Variae* de Cassiodore sont longues et écrites dans un latin difficile en comparaison avec le style de Cassiodore (cf. J. Moorhead, 2009, p. 15).

Symmaque, écrites entre 507 et 511, et qui illustrent l'étendue de l'autorité de ses conseils et opinions. Plusieurs exemples montrent que Boèce est consulté par les plus hautes instances du gouvernement avant même les ordres émanant de Théodoric lui-même, concernant entre autres des actions diplomatiques. Sa position au sommet de l'élite romaine ne fait aucun doute, ni son implication croissante dans les affaires du gouvernement.

Ayant obtenu le consulat autour de l'an 510, ses deux fils, nommés sans surprises Boèce et Symmaque, deviennent à leur tour conjointement consuls en 522. Il quitte ainsi Rome pour Ravenne, où il assumera la fonction de *Magister Officiorum*, au même moment où se fait élire le pape Jean, un de ses amis. Période culminante de sa carrière, un succès si complet est exceptionnellement rare d'un point de vue politique, surtout de la part d'un nouveau venu à la cour. Moorhead suggère d'ailleurs, à juste titre, tout le potentiel de jalousies dans l'aristocratie romaine et servants du régime d'une telle situation, et peut-être même la méfiance du pouvoir central et de Théodoric lui-même<sup>198</sup>. Pour preuve, il cite plusieurs exemples tirés de la *Consolation de la philosophie* qui suggèrent qu'il trouva ses politiques difficiles à négocier<sup>199</sup>. Moorhead ajoute que ces tensions n'ont pu être qu'amplifiées par l'incertitude entourant la succession de Théodoric le Grand, qui devait avoir autour de 70 ans lorsque Boèce entre dans ses fonctions, et qui ne laissait qu'un petit-fils trop jeune pour gouverner car il n'avait lui-même pas de fils, et l'homme qui avait marié sa fille était décédé avant lui.

L'interprétation des événements qui a longtemps dominé voyait dans la destitution de Boèce, à la fin d'août 523, le début de l'éclatement de persécutions religieuses s'inscrivant dans une histoire plus tardive, celui-ci étant non seulement canonisé mais ensuite révééré comme un martyr. Pourtant, ni la *Consolation de la philosophie*, ni aucun texte écrit par Boèce ne nous communique d'indices laissant voir une telle interprétation ; et son témoignage pointe même dans une autre direction<sup>200</sup>. S'il a longtemps été uniquement retenu que Boèce base sa défense sur la méchanceté de ses accusateurs et la haine des Goths, la raison de sa chute se trouvant dans le changement brusque d'attitude d'un roi étranger envers le christianisme, il a ainsi été occulté que Boèce insiste pourtant autant sur les officiers romains qui sont la cause de son emprisonnement.

198 J. Moorhead, 2009, p. 17.

199 *Ibid.*, p. 18.

200 *Ibid.*, p. 20, est très clair sur ce point et ajoute que, plutôt que de nous suggérer une rupture avec le passé, «ses références [de Boèce] nous renvoient au destin d'hommes illustres du passé antique, qui semblent partager son destin comme défenseur de la philosophie aux prises avec la folie inconsidérée, et il se voit lui-même comme un philosophe dans la définition la plus antique, qui est tombé victime de la rage d'un potentat méchant, alors que Théodoric est illustré sous les traits de Néron». Ajoutons que S. J. B. Barnish, 1983, p. 596, est du même avis, et renchérit : «Despite the rapid growth of Boethius' Catholic martyr legend, it appears that for some he lived on the image which he had cultivated for himself, that of the last Stoic martyr, and champion of the Roman Senate against the arbitrary authority of a tyrant».

Les événements qui suivent l'incarcération de Boèce semblent donner force à l'idée de rivalités politiques entre factions comme cause de sa perte. Cassiodore prenant la suite de Boèce dans son poste de Maître des Offices, nous avons vu que ses *Variae* ne comprennent plus dans leur seconde partie (qui concerne les années 523 à 526), de lettres de Boèce, ou de Symmaque, qui connaît le même sort que son gendre peu après. Mais il est à remarquer qu'elles sont remplacées dans leur ordre particulier par des lettres adressées à Maximus, qui occupe le poste de Consul en 523, l'année qui suit la destitution des deux fils de Boèce, et à Cyprien<sup>201</sup> et au Sénat, à l'occasion de l'obtention, par ce dernier, du poste de Comte aux Largesses Sacrées en 524. Or il s'agit là du principal accusateur de Boèce, que l'on voit monter en grade encore une fois quelques années plus tard alors qu'il accède lui-même au poste de Maître des offices, son frère Opilio<sup>202</sup> (que l'Anonyme de Valois inclut dans la liste des *falsos testes* menant à l'arrestation) obtenant lui aussi des charges importantes en 527<sup>203</sup>.

L'hypothèse de Moorhead sur la chute et l'emprisonnement de Boèce en utilisant ses propres écrits semble la plus aboutie dans l'historiographie. Son compte rendu des accusations de ses ennemis et de leurs motivations, qui seraient davantage le fruit des rivalités politiques de l'aristocratie romaine plutôt que de la simple colère de Théodoric face à sa défense d'Albinus<sup>204</sup> ou des questions de trahisons ou de religion, est plausible et maintenant la plus répandue ; d'autant plus que les dernières recherches sur l'Anonyme de Valois vont dans la même direction. Barnish présente une intéressante comparaison de la narration des événements avec ce qu'on en trouve chez ce dernier, qui ne présente en aucun cas l'affaire comme ayant le moindre lien avec une question religieuse, mais complète le tableau d'un cas complexe, imbriqué dans des intrigues de palais, les luttes entre factions aristocratiques et dans les relations entre le Sénat et Théodoric. Sans que l'on puisse être certain d'en tracer tous les méandres, l'emprisonnement et la mise à mort de Boèce a eu un grand écho qui a peut-être même un lien avec la différence de ton entre les deux parties de la seconde moitié de l'ouvrage de l'Anonyme de Valois soulignée plus haut, dans la mesure où il s'agit définitivement d'une occasion de noircir le portrait de Théodoric qui a été exploitée par son auteur<sup>205</sup>.

201 PLRE II, «Cyprianus 2», p. 332.

202 PLRE II, «Opilio 4», p. 808.

203 J. Moorhead, 2009, p. 20 sq.

204 PLRE II, «(?Faustus) Albinus iunior 9», p. 51.

205 S. J. B. Barnish, 1983, p. 595, écrit : «I believe that the defects of the *Anonymus* in this area are due not to incompetence, but to calculated omission, and well judged compression. He is consciously writing the more Suetonian, less annalistic type of late antique history, and he is doing so with a purpose», et s'étend sur plusieurs pages dans des hypothèses d'interprétations de la suite des événements et des acteurs impliqués relativement à l'arrestation et l'exécution de Boèce.

## 2.6 Dernières sources écrites

Nous passerons rapidement sur le reste des sources puisque, tout de même utiles, elles sont pourtant plus distantes autant chronologiquement que géographiquement, et en général plus floues. Les sources grecques sont dans ce groupe les plus complètes, et sont justement traditionnellement beaucoup utilisées pour l'étude du gouvernement de Théodoric, bien qu'elles portent un regard aussi engagé qu'éloigné sur le sujet, puisqu'il s'agit de sources émanant de l'entourage du pouvoir d'Orient. La seule exception de ce groupe en ce sens, dont le contenu est aussi volumineux que précis, est l'*Edictum Theodorici*, duquel on a dit qu'il pourrait émaner de Théodoric lui-même, idée pourtant assez controversée, et même de plus en plus largement réfutée, ce pourquoi il sera écarté de cette étude faute de certitudes. Cet édit est un ensemble législatif formé de 154 lois, qui s'appliquent aux Romains et aux Goths, quoique le matériel qui compose l'édit soit romain. Même si ces sources n'y sont pas mentionnées, on peut clairement y voir le Code Théodosien de législation impériale, de même que ses deux prédécesseurs (avec des *novellae constitutiones* post-théodosiennes), les *Sentences* de Paul (probablement une sélection ancienne post-classique d'opinions courtes du maître) et les *Institutes* de Gaius<sup>206</sup>. Il a longtemps été supposé dans le passé que c'était l'œuvre de la volonté de Théodoric le Grand et qu'il devait servir au règne sur les populations romaines et ostrogothiques italiennes, mais le débat à ce sujet reste ouvert depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>207</sup>. Mousourakis fait le point sur l'historiographie récente qui accepte maintenant généralement qu'il origine du roi Théodoric II (453-466), qui règne sur le sud de la France, également sur une population mixte de Romains et de Wisigoths<sup>208</sup>. Toutefois, si Mousourakis date donc l'édit dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, Barnish avance les environs de 500, étant quant à lui encore tenant de l'hypothèse de la promulgation par Théodoric le Grand<sup>209</sup>. Barnish y voit l'intention d'unir en un seul peuple ces deux entités dans leurs relations civiles ; mais il avoue que l'édit diffère d'avec celui d'Euric, qui lui est antérieur, et tous ceux qui lui sont postérieurs, en ce fait que chacune des deux nations garde pourtant ses prérogatives d'origine. Pour faire court, c'est une source qui serait ici écartée par prudence, mais qui deviendrait capitale advenant qu'une discussion sur son origine conclut à la relier à Théodoric le Grand plutôt qu'à Théodoric II.

206 *Roman Law in European history* par Peter Stein, 1999 (publié en 2003) p. 31.

207 Comme en atteste la mention à ce sujet dans William Smith, D.C.L., LL.D.: *A Dictionary of Greek and Roman Antiquities*, John Murray, London, 1875, p. 446, qui stipule que «l'opinion des auteurs modernes au sujet de la construction et de l'objet de l'*Edictum* de Theodoric n'est en aucun cas uniforme».

208 George Mousourakis, 2003, *The Historical and Institutional Context of Roman Law*, p. 381. Notons le résumé le plus récent de la ligne argumentaire en faveur de la paternité de Théodoric pour l'Édit dans W. Patrick, 2002, p. 25, note 10 : «Though it has been strongly argued that the Edict is that of one of the Visigothic Theodorics in fifth-century Gaul, Dr. Barnish has pointed out to me that clauses 10 and 111 seem to reflect Italian conditions, and that the *Variae* 4, 10 probably refers to clauses 123-124; since there is no reason to suppose that Cassiodorus issued all Theodoric's decrees, the «Edict's» lack of Cassiodoran rhetorical ornament is no objection to its Ostrogothic provenance». S'ensuit le détail du raisonnement, en utilisant des passages des sources dont nous avons parlé.

209 S. J. B. Barnish, 1992, p. xxii, note no. 30 : «This code is sometimes claimed as the work of the Visigoth Theoderic II, 453-66 ; I disagree».

Une autre source qui nécessite de la prudence, et distante d'une génération, le *De origine Getarum* ou *Getica* de l'évêque de Crotonne Jordanes. C'est une compilation, ou un résumé, d'un travail de Cassiodore portant le même titre et composé sous le règne de Théodoric (probablement vers 526). Le texte de Jordanes est quant à lui écrit à Constantinople vers 551, où il vit après la conquête de Justinien. Les érudits sur le sujet ne s'entendent pas sur les motivations exactes de Jordanes, mais la plupart s'accordent maintenant sur le fait qu'il ne serait pas le descendant des Goths qui suivirent Théodoric en Italie, mais bien des Goths qui restèrent dans les Balkans, et qu'il écrit pour une audience spécifiquement byzantine<sup>210</sup>. Il est donc moins pro-gothique que Cassiodore, et extrêmement anti-arien : (en s'adressant au lecteur) «Ne pensez pas que j'ai rien ajouté ou enlevé afin de faire bien paraître la race des Goths (comme vous pourriez l'attendre de quelqu'un de mes ancêtres) ; j'ai écrit seulement ce qui se trouve dans les sources. Si je l'ai écrit tel que je l'ai trouvé, vous verrez que ça donne davantage de crédit non aux Goths plutôt qu'à l'homme qui les a conquis»<sup>211</sup>.

Cette œuvre est riche pour ce qui est de l'histoire des Goths dont c'est le thème principal, mais beaucoup moins pour le gouvernement de Théodoric lui-même ; sinon lorsqu'on la considère dans son ensemble, en assumant bien sûr que le résumé est fidèle au texte original de Cassiodore. Dans cette optique, ce texte revêt un intérêt particulier en ce sens où, comme le résume Teillet dans un chapitre qui essaie de départager quelle portion du texte est réellement cassiodorienne : il s'agit d'«une œuvre d'inspiration nouvelle, qui reflète l'évolution d'une conception impériale des Goths vers une conception nationale»<sup>212</sup>. C'est-à-dire un accessoire idéologique de propagande qui sert à transformer le passé d'un peuple originellement étranger à l'Empire en une histoire romaine, qui devient une narration de l'union des Goths et des Romains en une seule communauté politique. C'est aussi une véritable exaltation des Ostrogoths<sup>213</sup>. De par leur vertu et l'aboutissement de leur histoire dans le règne de Théodoric sur la *pars occidentalis*, leur histoire est partie prenante de celle de l'Empire romain. Des publications récentes des *Getica* et leur traduction sont disponibles en français et en anglais, et qui continuent à être largement commentées<sup>214</sup>.

Des auteurs de culture et d'expression grecque, Procope de Césarée est le plus pertinent sur le sujet du gouvernement de Théodoric le Grand en Italie<sup>215</sup>. Il occupe face au gouvernement d'Orient une position importante, ce qui laisse entrevoir un regard intéressé. Mais non seulement témoin des

210 Cf. D. Mavropoulos, 2010, p. 343, note 1.

211 Tiré de la préface de Jordanes, *Getica*, 60.

212 S. Teillet, 2011, p. 305.

213 *Ibid.*, p. 311. Il ne faut pas attribuer cette exaltation patriotique à l'origine gothique de l'auteur, mais à sa volonté de se conformer à Cassiodore, lui-même inspiré d'Orose dans sa représentation favorable des Goths.

214 La traduction ici utilisée est celle de O. Devilliers, 1995, qui est aussi augmentée d'une longue portion introductive sur la source et son auteur. W. Goffart, 2005, fait quant à lui référence dans l'interprétation de la manière dont Cassiodore est repris par Jordanes.

215 Cf. A. Cameron, 1985, de même qu'à A. Kaldellis, 2004 pour la mise en contexte des écrits du personnage.

événements qu'il décrit, il le fait dans un certain souci d'impartialité : lorsqu'il n'a pas constaté en personne ce qu'il narre, il spécifie lui-même qu'il compile des témoignages reçus en personne d'habitants d'Italie au moment de sa présence en Occident, incluant ceux de ses adversaires. Les souverains goths auront à cet égard droit à un traitement posé et ouvert. Né d'une famille de riches propriétaires terriens à Césarée (Palestine), où il fait ses études classiques, il devient secrétaire du gouverneur de Daras, Bélisaire, en 527. Il s'y attache pour le reste de sa carrière, traversant avec lui consécutivement la bataille de Daras en 530, la révolte de Nika (qui faillit renverser l'empereur Justinien) et l'expédition contre les Vandales de 533-534.

Lors de l'expédition de conquête en Italie de 535-540 où Bélisaire va s'illustrer, Procope fait partie de l'état major des armées de Justinien. Son œuvre est ainsi un peu plus tardive quant au règne de Théodoric le Grand (sa rédaction se situe entre 545 et 550 environ<sup>216</sup>). La guerre d'Italie y est traitée jusqu'en 550 dans les livres 5, 6 et 7 de son *Histoire des Guerres*, reprenant le sujet des événements d'Italie vers la toute fin de l'œuvre. Procope centre sa narration sur Bélisaire, mais fut soucieux de donner un arrière-plan historique à sa narration, d'où quelques renseignements par bribes qui nous sont utiles. Il reste que le portrait de Théodoric qui y est dépeint est simple et mitigé, n'étant pas le sujet central. L'objectif des *Guerres* de Procope semble être politique, dans la mesure où l'étalage des conflits entrepris par Justinien sert à en faire un empereur au jugement altéré dont l'ambition a coûté à ses sujets, ses campagnes n'ayant pas été motivées par le bien collectif<sup>217</sup>. Les événements orientaux en sont le cœur, la campagne d'Italie ne servant qu'à gonfler l'argument d'une preuve supplémentaire. La narration en est donc intéressée, mais d'une façon à s'opposer à une propagande justinienne, peut-être parce que Procope lui préférait l'empereur Anastase, d'une ascendance noble et ancienne comme lui, contrairement à Justinien<sup>218</sup>.

Les chroniques de l'historien Malchus de Philadelphie, avec celles de Procope de Césarée, sont les seules sources qui font un survol chronologique décrivant l'ensemble de la vie de Théodoric ; sans toutefois que ce soit leur thème principal comme pour les sources du premier ensemble. Et ce n'est pas tant que ces sources soient incisives avec Théodoric qui pose problème (au contraire, ce contraste est sans prix pour dégager plus d'information en comparaison à ce que serait la répétition chez plusieurs auteurs du même point de vue), mais qu'elles soient aussi distantes. Le portrait est donc fragmentaire, surtout dans le cas de Malchus, d'autant qu'une portion seulement de son travail nous est parvenue.

216 Cf. A. Kaldellis, 2004, p. 3, qui indique au plus tard 551.

217 A. Kaldellis, 2004, p. 5 affirme que toute la source doit être prise avec une mise en contexte méthodique, car orientée au point de créer des distorsions des faits. Une controverse existe au sujet de l'aspect rhétorique de cette source, qui souligne l'importance de la mise en contexte politique de son écriture pour sa compréhension. La présentation la plus récente de cette source et de la discussion qui l'entoure peut être trouvée dans S. Bjornlie, 2013, p. 102 sq. (particulièrement la note 95, qui établit la liste des derniers articles concernant cette discussion).

218 Cf. A. Cameron, 1985, p. 55 sq.

Nous ne savons rien sur lui sinon qu'il était un lettré accompli et semblait bien informé. Témoin oriental de l'expédition de Théodoric en Italie, il écrit surtout sur la portion orientale de la vie de celui-ci, soit les débuts de son *cursus honorum*. L'ensemble de Malchus renseigne donc davantage sur les événements d'Orient qui précèdent immédiatement le règne de Théodoric en Italie, comme les liens diplomatiques entre Constantinople et Odoacre<sup>219</sup>. S'ajoute la chronique orientale du comte Marcellin, qui est contemporain de Théodoric, mais personnellement attaché à Justinien. Marcellin est d'origine illyrienne, tout comme Justin et son neveu Justinien, et rédige sa chronique en 519, alors qu'il est *cancellarius* du jeune Justinien, pour l'audience illyrienne de Constantinople.

Ce groupe se complète avec quelques fragments épars et peu utiles, comme deux fragments de Théophraste<sup>220</sup> et de Jean Malalas<sup>221</sup>, qui donnent des détails inédits sur l'éducation de Théodoric à Constantinople. Citons également Agnellus<sup>222</sup>, et finalement Arator<sup>223</sup>, auteur latin dont il est regrettable que l'on n'ait rien de plus de sa main, en raison du lien qu'il partage avec le sujet et d'autres auteurs cités plus haut.

219 Plusieurs articles traitent de ses écrits, surtout en langue anglaise, entre autres B. Baldwin, 1977 et R. C. Blockley, 1983.

220 Que l'on retrouve dans sa *Chronographia* (VIII<sup>e</sup> siècle). Il s'agit de Theophanes le Confesseur, qui écrit une série d'Annales sur Constantinople couvrant la période 284 à 813, et écrite entre 810 et 814, se basant largement sur des sources antérieures aujourd'hui disparues. La plus récente traduction en date est R. Scott et C. Mango, 1997.

221 Jean Malalas (c. 490-578) est l'auteur de la plus ancienne chronique byzantine conservée. Sa *Chronographia* est à l'origine une chronique d'Antioche, où l'auteur passe la plus grande portion de son existence avant de venir à Constantinople, probablement dans les années 530 ou peu après 540. Elle est étendue par le même auteur à une histoire générale du monde jusqu'à la dernière année de règne de Justinien (565), son dix-huitième et dernier livre étant certainement l'ajout ultérieur d'un auteur orthodoxe. Le début et la fin de l'œuvre ne nous sont pas parvenus. Écrite dans un style populaire où s'entremêlent faits et fiction, cette chronique n'a valeur de source historique que pour le VI<sup>e</sup> siècle, où vivait Malalas. Sa dernière traduction en date est E. et M. Jeffreys, et R. Scott (trad.), 1986, *The Chronicle of John Malalas: A Translation*, coll. Byzantina Australiensia, 4, éd. Australian Association for Byzantine Studies, Melbourne et Sydney, 371 p.

222 Andreas Agnellus (ou encore Agnellus de Ravenne) est un ecclésiastique catholique de Ravenne, né autour de 805, décédé après 846, et connu pour avoir rédigé la vie des évêques qui se sont succédés sur le siège épiscopal de Ravenne tout au long du Bas-Empire romain, dans une compilation intitulée *Liber Pontificalis Ecclesiae Ravennatis* (LPR), plus connue sous le titre de «Annales de Ravenne»; directement inspirée du *Liber Pontificalis* romain. D. Maukopf Deliyannis, 2004, est la dernière traduction en date de ses œuvres et dépeint une source d'informations précieuses sur le Bas-Empire, ainsi que sur l'histoire ecclésiastique de Ravenne lorsqu'elle était capitale impériale. À lui seul, il ne saurait être une autorité, mais reste un témoin important. La valeur de son apport se trouve dans les détails de contexte historique des faits rapportés, pouvant être mis en parallèle à d'autres sources comme les correspondances entre érudits, pour la période qui s'étend du IV<sup>e</sup> jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle (cf. p. 17 de cet ouvrage).

223 Arator est Ligurien, probablement né à Milan. C'est là qu'il suivit des études en droit sous le patronage de l'évêque Larentius, ayant Ennode comme professeur. Il va ensuite à Ravenne sur le conseil de Parthenius, le neveu d'Ennode, où il choisit de pratiquer la carrière d'avocat. Ensuite député par les Dalmates à Théodoric (527), où ce dernier remarque ses talents d'orateur, il entre dans la cour sous la protection de Cassiodore, où il sera traité avec distinction. Théodoric l'envoie en députation chez Athalaric et le fait Comte des Domestiques en reconnaissance du succès de son ministère. Il reste conseiller d'Athalaric (534) mais se retire des affaires publiques au moment des conflits avec Byzance (vers 536). Le pape Vigile le fera finalement sous-diacre de l'Église de Rome (556), Arator lui dédiant son œuvre maîtresse, *De Actibus Apostolorum*, une traduction des *Actes des Apôtres* en deux livres d'hexamètres, qui seront très populaires jusqu'au Moyen Âge où ils deviennent un classique. Nous avons également deux adresses à Vigile et à l'abbé Florianus, ainsi qu'une lettre à Parthenius contenant des détails biographiques. S'en référer à son traitement le plus récent, soit le chapitre intitulé «Arator», dans R. P. H. Green, 2006, p. 251 sq.

## 2.7 Sources non-écrites

Des sources non-écrites répondent à l'étude des sources littéraires, fournies par l'histoire de l'art, l'archéologie (plus spécifiquement des ensembles architecturaux) et la numismatique. L'ensemble du corpus que fournissent ces sources est encore lacunaire, mais connaît une expansion.

Les conversations sont encore ouvertes entre spécialistes quant à la paternité de l'érection de plusieurs édifices, ceux-ci ayant pu être dus à l'initiative de Théodoric ou postérieurs à la reconquête justinienne. Mais les études qui concernent spécifiquement notre période d'étude croissent en nombre<sup>224</sup>. Ainsi, il ressort que Théodoric avait entrepris un énorme programme de construction, notamment d'édifices à vocation publique, en plus de son palais et de son mausolée à Ravenne. Si tous ces édifices sont lourdement marqués de l'influence romaine classique et byzantine, se modelant sur des prototypes impériaux, le projet lui-même ressemble à l'initiative d'un Empereur tant par l'ampleur du projet, que des constructions elles-mêmes et de leur style. L'art et l'architecture semblent ainsi avoir aussi été un outil de la propagande dans le projet politique de Théodoric. Et s'il s'agit de témoignages visuels de bonne gouvernance, le patronage d'édifices publics et d'infrastructures était aussi une partie importante de la *civilitas* de Théodoric, qui a profité de la prospérité qu'il a encouragée pour créer une sorte de renaissance de l'Italie de l'époque. Ayant peut-être accordé ses soins à Vérone et à Pavie, il a évidemment accordé une attention toute particulière à Rome et à Ravenne, sur lesquelles nous nous concentrerons spécifiquement étant donné leur rôle particulier de capitales. Si Rome est la capitale classique de l'Empire, Ravenne, qui avait déjà un statut particulier au temps d'Auguste, est la nouvelle capitale de la *pars occidentalis* depuis 404 (décret d'Honorius sur le conseil de Stilicon pour des raisons stratégiques). Mais ce seront Odoacre d'abord, et surtout Théodoric, qui donneront à Ravenne son véritable rôle politique tout en l'ornant de l'architecture impériale qui fut le support à sa grandeur.

Les fouilles archéologiques corroborent le contenu des textes, qui décrivent principalement les politiques de Théodoric dans ce domaine et même les descriptions physiques. Elles font beaucoup de références à des programmes de construction et de restauration déjà achevés ; mais aussi à des projets qui n'avaient pas encore vu le jour<sup>225</sup>, ce qui renseigne tout de même sur la hauteur de l'ambition. Toutefois, les quelques travaux des successeurs de Théodoric, mais ensuite et surtout la conquête de l'Italie par les armées d'Orient et de la période de construction au style spécifiquement

224 Avec l'augmentation de l'intérêt pour l'Antiquité tardive, les parutions d'histoire qui condensent les recherches archéologiques se succèdent, les derniers en date en langue anglaise étant : le très précieux M. J. Johnson, 1988, qui est une somme des travaux archéologiques à cette date, le chapitre intitulé «Theoderic's Monuments in Ravenna», dans S. J. B. Barnish et F. Marazzi, 2007, mais surtout D. Maukopf Deliyannis, 2010, dont les chapitres 4 et 5 traitent de Ravenne en capitale du royaume d'Italie sous Théodoric et ses successeurs, p. 106 sq.

225 C'est entre autres le cas d'une basilique mentionnée dans Cassiodore et pour laquelle il n'y a aucune autre mention dans les sources écrites ou encore traces dans l'archéologie à ce jour. Voir S. A. H. Kennel, 1994.

byzantin qui s'ensuit, incluent tous deux des ajouts et modifications de réalisations spécifiques à Théodoric (principalement à l'époque justinienne, pour des raisons politiques). Et leur proximité, de même que leurs styles qui sont tous d'inspiration byzantine, laissent quelquefois une confusion que les modernes ont peine à dissiper. Pourtant, même si quelques-uns de ces éléments restent ainsi partiellement écartés, le corpus issu des fouilles archéologiques concernant l'architecture publique et son habillage artistique reste assez important pour pouvoir dire : «the city [Ravenne] and its monuments both reflect and provide us with important information about Theoderic's ideology, Arian Christian belief, Gothic identity, and Roman and Orthodox reaction to the new regime»<sup>226</sup>.

Les indices de la numismatique expriment autant la propagande d'un gouvernement que ses grands projets publics. À ce sujet la première chose à savoir est que les connaissances sont encore lacunaires en ce qui a trait spécifiquement aux émissions de l'Italie du tournant du VI<sup>e</sup> siècle, comme l'explique J. P. C. Kent<sup>227</sup>. L'amorce suivante peut en être brossée : nous savons que Théodoric fait très rapidement frapper monnaie, l'autorité de la frappe se trouvant à Rome, qui reste le centre principal de production de la monnaie et qui frappera le plus longtemps, après les ateliers de Ravenne et de Milan. Théodoric émet au nom de Julius Nepos, d'Anastase et de Justin, indiquant par là non seulement son désir de multiplier les projets qui semblent prouver une initiative de type impérial, mais surtout l'effort pour obtenir la reconnaissance de Constantinople, seule source de légitimité pour sa position politique, ou encore celle qu'il aurait peut-être voulu atteindre. Mais les émissions attribuables à Théodoric ne constituent pas qu'une simple révérence à l'Empereur d'Orient. Elles comportent des éléments particuliers qui s'ancrent dans un traditionalisme romain qui fait ressortir des éléments de la rhétorique du pouvoir de Théodoric, dont l'articulation s'inscrit dans l'idéologie romaine. Nous disposons aussi d'un médaillon commémoratif qui porte l'image de Théodoric. Dans ce type d'émission à circulation restreinte, plus de libertés sont permises ; et Théodoric y est représenté en Empereur de l'Occident, avec le titre (réservé aux Empereurs) de *princeps*, comme dans les textes de Cassiodore ou d'Ennode.

Pour conclure, le survol du corpus des sources disponibles pour notre sujet et de son étude nous permet les constats suivant : d'abord que ce corpus est complexe, derrière une homogénéité apparente. Ensuite, qu'il fut longtemps incomplet, dans la mesure où l'historiographie n'en retint que les sources écrites, voire même très souvent qu'une partie d'entre elles, ce qui conforta des interprétations plus idéologiques que factuelles et qui entretint le manque d'intérêt pour la période et ses sources. Maintenant que Cassiodore est plus étudié, que des traductions d'Ennode et que l'Anonyme de Valois sont mieux diffusées, et que l'archéologie nous fournit plus de matériel de

226 D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 108.

227 J. P. C. Kent, 1971, p. 67.

l'époque du règne de Théodoric le Grand, il devient clair que ces manques avaient facilité les conclusions hâtives qui ont été faites sur le personnage et son règne. Avant l'arrivée de la discipline de l'Antiquité tardive, les tenants de la « chute » de l'Empire d'Occident se sont servis du geste d'Odoacre en 476 pour ancrer cette idée dans un événement précis et commode, dans la mesure où des chroniqueurs orientaux de l'époque le marquaient d'un accent tragique, mais sans relever l'intérêt politique à le faire, qui est pourtant explicite : par exemple, Marcellinus Comes<sup>228</sup> donne aux hommes qui ont eu le pouvoir en Occident des titres qui reflètent directement leur reconnaissance de légitimité par les hautes instances orientales, plutôt que leurs prétentions ou même la reconnaissance du sénat occidental<sup>229</sup>. Afin d'en faire un constat généralisé chez les contemporains, ces historiens ont longtemps fait répondre aux chroniqueurs orientaux le désarroi des représentants conservateurs de l'élite italienne qu'étaient Cassiodore et Ennode. Insistant sur la vision négative que ces auteurs avaient d'Odoacre<sup>230</sup>, qu'ils ne pouvaient pas accepter comme un digne successeur des empereurs d'Occident, ils perdaient pourtant ensuite toute crédibilité dans l'historiographie lorsqu'il s'agissait de Théodoric, puisqu'ils ont tous deux bénéficié de son régime. Pourtant, en tant que production à vocation publique, le contenu de ces sources devait tenir compte de la réceptivité de son audience, ce qui doit leur donner une base de crédibilité.

Le problème est que dès ses premiers moments, la narration du règne de Théodoric le Grand est très politisée, et cache celle du destin des deux parties de l'Empire pour le profit de l'une ou de l'autre dans des textes qui proviennent de sphères de la société qui sont autant associées au pouvoir de part et d'autre. Si elles n'ont pas pour but la description de la réalité mais la représentation scénarisée de celle-ci en fonction d'un but, elles fournissent aussi un certain détail sur ce but, la façon de le présenter, et à qui le faire. Ainsi, l'aristocratie italienne semblait toujours attachée à l'idée que l'Empire d'Occident continuait à vivre, et même plus, qu'il renaissait enfin sous le règne de Théodoric : elle témoignait qu'elle n'était pas écrasée par un envahisseur, mais que leur nouveau souverain ressuscitait même la romanité. Et si l'Anonyme de Valois fit une critique aussi sévère de Théodoric, c'est que son œuvre fut écrite au moment des dernières années de son règne (ou même après sa chute), au moment où Théodoric est désemparé face aux hostilités de Justin, ou que s'amorce la reconquête justinienne.

228 Sa plus récente publication est la réédition du texte selon Mommsen avec traduction en anglais par Brian Croke, augmentée d'un généreux commentaire de mise en contexte du traducteur (cf. B. Croke, 1995).

229 Cf. B. Croke, 1983, p. 89 : « For the emperors of the West, Gratian is *Augustus* (379.1), and Valentinian II *Imperator* (391.1, 392.1). Maximus is a *tyrannus* (388.1), so too Eugenius (394) except that he is also referred to as *Caesar* (392.1). In 424 Valentinian III is correctly styled *Caesar*. After his death in 455 there is the usurper Maximus (Avidus is ignored altogether) then Majorian consistently designated *Caesar* by Marcellinus (459.2, 461.2) since that is how he was so acknowledged by the eastern court. Following the death of Majorian there is the usurper Severus (461.2, 465.2) and after that Anthemius *Augustus*, again an indication of the sanction given by the eastern emperor to his legitimacy (467). Olybrius succeeded on the death of Anthemius and after him Glycerius consistently entitled *Caesar* (473, 474.2), that is, not as an usurper but as a subordinate emperor. Nepos and Augustulus are given no titles except *imperator* for Nepos, a candidate of Zenon ».

230 Pour un essai sur la perception d'Odoacre dans les écrits de Cassiodore et d'Ennode, voir J. J. Arnold, 2008, p. 32-35, et ensuite p. 44-49.

Au contraire, en observant une coupure en 476, les chroniques du palais de Constantinople s'abstiennent de placer les souverains d'Italie qui suivent dans la même ligne de continuité que les empereurs d'Occident, et donc de leur concéder une certaine forme de légitimité, ce qui, dans une perspective justinienne, permet de justifier la «reconquête» de l'Italie par Bélisaire. Il n'est donc pas surprenant d'en trouver la mention chez Jordanes, qui écrit depuis la capitale orientale. Le fait que les sources occidentales aillent globalement dans le sens de la continuité du régime impérial romain en Occident, et que les sources orientales essaient plutôt de souligner la rupture, semblent donc attester non la fin de l'Antiquité, mais l'accélération de la politique orientale d'hégémonie sur tout l'Empire face à l'Occident romain qui ne s'écroule pas en 476, malgré que depuis plusieurs décennies la *pars occidentalis* se réduisait en étendue et en puissance, et que ses empereurs étaient envoyés de Constantinople. C'est qu'il n'était certainement pas prévu qu'un généralissime envoyé par l'Empereur Zénon, Théodoric, redonne toute sa magnitude au pouvoir impérial occidental. Ce fut le cas en raison de problématiques spécifiques à l'époque que Théodoric dut adresser sans succès en Orient, mais dont l'Occident fut un terrain réceptif, et qui seront exposées dans le prochain chapitre.

### CHAPITRE III

#### THÉODORIC DANS LES BALKANS

Le pouvoir impérial de la fin du V<sup>e</sup> siècle se caractérise d'abord par le fait que c'est la puissance militaire effective qui en est la fondation, par son influence sur l'Empereur ou comme mise en candidature directe pour la pourpre, à l'intérieur de la tradition constitutionnelle et culturelle romaine. Ensuite, l'Empire est défendu par une armée dont les unités sont maintenant des entités politiques, dont la relation avec le pouvoir est contractuelle et peut en ce sens être revue périodiquement, tout comme elle englobe des questions qui dépassent le lien purement militaire. Mais les éléments idéologiques de la *Romanitas* et du christianisme sont une force d'attraction puissante et un facteur de stabilité. Comme le dit Kotula, l'Empire romain prend une dimension abstraite, qui s'associe à «la civilisation»<sup>231</sup>, ce qui facilite cette transformation, où les fédérés sont alors un fait interne à l'institution impériale romaine. Sortant l'historiographie du modèle littéraire qui oppose dans un système binaire «romain» (synonyme de civilisation) et «barbare» (groupes ethniques étrangers à l'Empire), l'école de l'ethnogenèse fait ressortir qu'il y a une pluralité de modèles pour ce qui est de la relation entre le pouvoir central impérial et les forces politico-militaires de son territoire, et qu'il s'agit bien d'un phénomène presque uniquement interne à l'Empire, qui module d'ailleurs l'évolution de ce «fédéralisme». Malgré la diffusion de ces conceptions nouvelles, Théodoric le Grand commence à peine à se dégager de l'amalgame fallacieux des «rois barbares». Peu étudiée, la partie de sa carrière qui précède son arrivée en Occident<sup>232</sup> fait pourtant ressortir toute la complexité de l'identité de l'homme qu'illustrent pourtant les sources prises dans leur ensemble ; particulièrement le fait que sa culture métissée et sa carrière le font clairement appartenir à la *Romanitas*, déjà dans les Balkans. Mais cet épisode de sa vie politique est surtout le creuset formateur du règne de Théodoric en Italie, où il s'illustre déjà comme l'exemple d'un modèle romain de relation d'interdépendance avec les fédérés à même de pouvoir soutenir l'Empire au lieu de le fragiliser.

Après la bataille de Nedao (454), qui fait éclater l'empire hun d'Attila, les divers groupes ostrogoths qui en étaient membres ont des destins très différents. Certains s'enrôlent directement dans

231 La référence est celle du résumé en français qui présente l'article «La grande et la petite patrie», lui-même en polonais de T. Kotula, 1966, p. 51-52.

232 Peut-être en raison de la faiblesse des sources premières : les chroniqueurs occidentaux sont pour cette partie moins utiles, et les chroniqueurs orientaux sont moins précis : Théodoric y est une figure marginale ou un outil de propagande, Jordanes étant le seul à s'étendre sur le sujet. Les auteurs utilisés sont donc surtout Jordanes pour les premiers moments de l'histoire des Ostrogoths, Malchus de Philadelphie pour les tensions entre les deux Théodoric et Zénon, l'Anonyme de Valois, Ennode, Procope, Priscus, Théophanes, Malalas et Cassiodore ; liste additionnée de plusieurs autres pour des ajouts ponctuels. L'historiographie moderne ne s'y intéresse que récemment, une première impulsion venant de H. Wolfram, 1991, et de sa diffusion en français et en anglais (qui puise lui-même largement dans l'ouvrage de W. Ensslin, 1947, *Theoderich der Grosse*, dont un chapitre entier traite de la jeunesse de Théodoric le Grand ; le dernier en faisant autant en français étant M. Brion, 1935), et qui donne naissance à ce nous appelons aujourd'hui l'«École de Vienne», alors que la série *Transformation of the Roman World* a participé à rafraîchir le paradigme d'interprétation de la relation entre le pouvoir impérial et les fédérés avec le concept d'ethnogenèse.

l'armée de l'Empire d'Orient, sous le commandement du général ostrogoth Triarius (qui marie d'ailleurs sa sœur à Aspar ; nous y reviendrons). Mais la majorité d'entre eux s'établissent en Pannonie, en trois ensembles chacun commandé par l'un des trois frères Amale qui se partageaient le pouvoir central des Ostrogoths : Thiudimir, Vidimir et Valamir, ce dernier étant néanmoins reconnu comme suzerain des premiers. Leur force militaire n'étant pas négligeable, l'empereur d'Orient Marcien leur permet effectivement de s'installer par un *foedus*, au milieu des années 450, dans une région qui est maintenant passée sous son influence au détriment de Ravenne, pensant certainement se servir des Ostrogoths comme des gardiens d'une zone tampon<sup>233</sup>, notamment contre les nouveaux royaumes autonomes. Ce qui explique le choix des Ostrogoths de s'intégrer à l'Empire d'Orient, de même que la facilité des rapports qui les lient, est certainement une évolution vers la *Romanitas* qui s'est déjà amorcée sous la domination hunnique<sup>234</sup>. Les chefs ostrogoths pannoniens ont fait le choix de l'incorporation à l'Empire, quitte à perdre de leur particularisme culturel, mais aussi d'assurer leur pérennité comme population (et de leur autorité sur celle-ci) en devenant *foederati*.

À peine installés, des Huns se lancent en 456 sur les terres de Valamir qui est le plus à l'est, mais ils sont repoussés. Selon Jordanes, la nouvelle de cette victoire de Valamir sur Dinghizik parvient à Thiudimir le jour même de la naissance de son fils<sup>235</sup>, qu'il nomme «Thiuda reiks», ce qui signifie «maître/prince de la nation/du peuple». Il y a dans cette manipulation l'introduction du projet de l'œuvre de Jordanes (qui défend celui même de Théodoric) : utiliser sa naissance pour reconstruire la force du mythe de la dynastie Amale tout en marquant son détachement du passé hunnique. Ensuite, les historiens latins changeront rapidement «Théodoric» pour «Theodoricus» (peut-être influencé par l'analogie avec Theodosius)<sup>236</sup>. C'est que Théodoric ira infiniment plus loin que son père dans l'intégration à l'Empire, qui semblait déjà être son but ultime.

### 3.1 Remarques préliminaires : fédérés, Empire et le vocabulaire du pouvoir

Le tout premier volume de la série *Transformation of the Roman World* traite de l'évolution culturelle et politique de la fin de l'Antiquité, où *gens* tend à prendre la place de *civitas*, et *regnum imperium*. Y contribue la mutation, du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle, du sens de *foedus* (traité d'alliance), et de *foederatus* (confédéré par alliance). Walter Pohl fait justement remarquer que ces termes sont d'abord recouverts d'un signifiant moderne, les historiens ayant eu tendance à figer leur sens (à un contrat de

233 H. Wolfram, 1991, p. 478, note 95, commente largement les sources premières permettant de délimiter ce territoire et de déduire le rôle des Ostrogoths.

234 W. Pohl, 1997b, p. 39.

235 Jordanes, *Getica*, 52. N'oublions pas le but de l'auteur, qui veut réconcilier Goths et Byzantins. Cf. B. Baldwin, 1979, p. 489.

236 T. Hodgkin, 1891, p. 33.

défense avec des étrangers où l'Empire est requérant) et à le généraliser (à toute population étrangère s'installant dans l'Empire). Un contemporain aurait quant à lui appelé n'importe quel traité un *foedus* (incluant ou pas des étrangers), et *foederati* une classe restreinte de quelques groupes d'étrangers (et pas d'autres). Au VI<sup>e</sup> siècle, dans son sens grec, «fédéré» décrivait uniquement des unités de l'armée impériale qui étaient d'origine «barbare». Mais Pohl explique que ce construit moderne origine d'une vision monolithique déjà présente dans l'Antiquité et tributaire d'une propagande impériale très présente dans les sources qui nous sont parvenues, et qui sont des sources impériales<sup>237</sup>. Il y a donc déjà une différence entre des faits, où ressort la force des circonstances qui l'emporte dans la rédaction d'un *foedus* spécifique (chacun étant différent d'un autre, de même que la nature de la relation des contractants, qui est évolutive), et leur représentation, où un parti présente ce *foedus* d'une façon favorable à ses partisans<sup>238</sup>.

Toujours au VI<sup>e</sup> siècle, les sources elles-mêmes (Procopé et Jordanes, des contemporains) définissent pourtant les *foederati*, d'une façon d'ailleurs très semblable, comme des étrangers qui deviennent des troupes impériales rétribuées en conséquence, et qui ont une relation particulière, plus égalitaire avec l'État romain, duquel ils sont légalement, dès lors, partie intégrante. Le *foedus* est de plus un contrat qui peut se rouvrir et se modifier, et dont les clauses se renégocient (particulièrement lors d'un changement de garde ou d'un décès de l'un des contractants, l'entente étant passée d'individu à individu). Ce portrait contraste avec la sujétion totale des étrangers du temps de la République, et même des relations qui avaient cours seulement deux siècles auparavant<sup>239</sup>. Heather souligne de plus que le soutien militaire ne faisait à ce moment pas nécessairement partie de tout traité, chacun étant rédigé selon les contingences spécifiques à la relation du moment entre les contractants. Alors que Jordanes sous-entend une aide constamment sur le pied de garde, rappelant une époque où le *foedus* est souvent obtenu par l'Empire avec un voisin après sa soumission, les ententes bilatérales croissent à partir du IV<sup>e</sup> siècle déjà<sup>240</sup>. Cette évolution se construit sur une suite de précédents et une transformation de la puissance impériale de même que de ses besoins en terme de ressources militaires. Ce qui fait même conclure à Patrick Geary que les «Wandering States» de l'Antiquité tardive ne constituaient pas des formes d'organisation étrangères à l'Empire, mais ne pouvaient en fait que naître

237 M. McCormick, 1986, traite en profondeur cet aspect de la propagande de l'Empereur, dont l'attribut par excellence était d'être triomphant des ennemis extérieurs, malgré des *foedus* accordés avec eux sur une base de plus en plus égalitaire. Cet aspect rhétorique prolonge l'utilisation d'un sens plus ancien des mots, où les populations étrangères apparaissaient plus soumises afin de soigner l'auréole de gloire de l'Empereur dans une vitrine des affaires étrangères présentée aux populations de l'Empire.

238 W. Pohl, 1997a, p. 8 sq.

239 P. J. Heather, 1997, p. 59, cite ainsi une définition précise du terme *foederati* de Procope (Procopé, *Guerres*, 3, 11, 3-4; et 8, 5, 13-14) : «ceux qui sont venus dans le système politique romain non dans la conditions d'esclaves, étant donné qu'ils n'ont pas été conquis par les Romains, mais sur la base d'une complète égalité».

240 P. J. Heather, 1997, p. 66.

au sein de l'Empire ; il y voit donc une création politico-militaire romaine<sup>241</sup>. Wood<sup>242</sup> et Pohl vont reprendre cette idée, ce dernier expliquant que la structure particulièrement compartimentée des forces armées de l'État romain tardif encourage l'agrégat de larges unités militaires sous une désignation ethnique et constitue même en soi un mécanisme d'intégration à ces communautés puisqu'elle favorise la croissance de l'attachement et de l'esprit de loyauté envers elles<sup>243</sup>. Bien que formées d'un noyau ethnique qui ne correspond pas nécessairement à leur totalité, d'autant que leur composition est plus mouvante qu'à une époque plus ancienne, ces unités se dotent de leur propre élite militaire, et bientôt de leurs propres rois<sup>244</sup>, alors que la royauté elle-même se romanise. Effectivement, les auteurs des sources du VI<sup>e</sup> siècle dans leur grande majorité ne semblent pas considérer le roi, *rex*, comme le personnage d'une nation étrangère, ou l'incarnation d'une forme déconsidérée de pouvoir. Et ce, principalement parce qu'il est *rex* par investiture et/ou reconnaissance de l'Empereur dans le cadre du *foedus*. Il ne s'agit donc pas de la simple transplantation d'une ancienne royauté germanique, mais d'un fait romain, malgré le fait que les dépositaires du titre de *rex* s'en revendiquent à des fins de propagande. Car le sens du terme ici employé est latin et s'oppose à des conceptions à la fois multiples et plus vagues dans les langues et cultures germaniques. Suzanne Teillet brosse un portrait de l'évolution du nouvel ensemble sémantique du pouvoir romain, d'abord fondé sur le vocabulaire traditionnel qui survit, pragmatiquement adapté aux nouvelles réalités politiques<sup>245</sup> : des ensembles abstraits plus grands que les précédents sont créés, qui regroupent tout ce que la *Romanitas* a touché et

241 P. J. Geary, 1988, p. vi : «the most successful creation of the political-military genius of Rome». La même idée se trouve dans I. N. Wood, 1994, p. 66-70, et P. Brown, 1997, p. 88. Le tout est repris dans l'introduction de W. Pohl, 1998, p. 2 sq., où il est encore appuyé que l'identité ethnique se construisait à ce moment dans de très petits groupes, et que les larges entités que les Romains tardifs appelaient Goths ou Francs ne sont pas des faits naturels, mais politiques, fondés sur une action commune. Ainsi, une nouvelle méthodologie d'approche s'impose, comme explorée par H.-W. Goetz, 2003.

242 Cf. I. N. Wood, 1994, p. 66-70 : «Chapter Four : Kings and Kingdoms: the Structure of the Realm in the Sixth Century». Ou encore, en substance, dans I. N. Wood, 1998, p. 299, où il avance qu'au-delà de leur étiquette ethnique, presque tous ces groupes étaient en fait pluriethniques, et que cet étiquetage lui-même avait une fonction différente en terme de différenciation selon le moment, et peuvent dans les faits avoir une signification qui se rapproche de la question de classes ou de l'affiliation politique.

243 W. Pohl, 1998, p. 3 sq.

244 Le modèle de W. Pohl, 1998, implique que les larges groupes ethniques que les Romains appelaient Francs ou Goths ne sont pas des faits naturels mais des constructions culturelles abstraites qui lient des gens pouvant être en fait très différents les uns des autres, et pas si différents des gens qui en sont exclus (p. 4), car c'est sur la base de la participation aux affaires de cette *gens* plutôt que sur la souche ethnique que l'appartenance est exprimée. Toujours selon Pohl, ces vastes entités politiques qui prennent naissance à la suite de l'incorporation à l'Empire permettent l'intégration à une identité qui se renforce, Théodoric ayant créé en Italie la plus grande de ces entités (p. 5). Nous y reviendrons. P. J. Heather, 1998, «Disappearing and Reappearing Tribes», a un point de vue plus mitigé sur ce modèle, et insiste sur la résilience d'identités ethniques des groupes d'avant la formation de ces unités (p. 107). L'erreur serait justement de garder un seul modèle; alors qu'il y en a un pour chaque cas précis.

245 S. Teillet, 2011, p. 105 sq., avec beaucoup de citations à l'appui, expose par exemple que le pluriel *populi* qui tend à se substituer au singulier abstrait *populus*. Et le pluriel *Romani*, plus concret, et parallèle aux noms de *Gothi* ou de *Franci*, semble se substituer à l'antique expression qui n'a guère de sens à l'époque, de *populus Romanus*. Se substitue ainsi aux expressions de Saluste ou de Tite-Live, celles de «*imperium Romanorum*» et «*regnum Romanorum*» chez Jérôme, «*Romanorum imperio*» chez Hégésippe, etc. Elle ajoute, et ceci corrobore l'idée d'une vision plus abstraite de l'Empire, que l'usage de l'épithète *Romanus* pour qualifier tout ce qui relève du monde romain en opposition avec ce qui est étranger prend une extension considérable (on ne voit presque plus *imperium* ou *res publica* sans les qualificatifs *romanum* et *romana*), et «l'expression ancienne *Romanum nomen* devient, elle aussi, plus fréquente dans les textes, où elle apparaît souvent comme un synonyme, plus solennel, de *Romanum imperium*. Ce tour plus concret désigne les peuples de l'Empire qui portent désormais le "nom romain", aussi bien que les terres où s'est étendu le "pouvoir romain"» (p. 106).

incorporé<sup>246</sup>. Nous avons maintenant des «*populi romani*» dans la «*Romania*»<sup>247</sup> ; et l'empereur règne (*regnare*) sur ses peuples. Car depuis la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, il semble bien que les scrupules à employer le terme *rex* et ses dérivés par les Romains au sujet de l'Empereur disparaissent : il apparaît dans l'*Histoire Auguste* des emplois tel «*boni reges*» pour les bons Empereurs, et «*regnum*» pour le pouvoir impérial, mouvement catalysé par le christianisme (et l'omniprésence du *nomen regnum* dans la Bible ; jusqu'au «royaume» de Dieu)<sup>248</sup>. La conception du pouvoir et son vocabulaire a changé dans la romanité, de même que la relation avec les fédérés.

Ce modèle est d'autant plus vrai pour les Ostrogoths, qui avant même leur histoire dans l'Empire d'Orient n'avaient jamais formé un groupe unique, mais autant de groupes changeants agissant séparément<sup>249</sup>. Le groupe de combattants et de civils qui suivent Théodoric n'inclut ainsi à aucun moment la totalité des Ostrogoths, ni n'en est spécifiquement représentatif, étant donné qu'il va fondre, puis se recomposer, et incorporer des éléments anciennement ennemis, etc. Et qu'à son départ pour l'Italie s'y greffe entre autres un petit groupe de Ruges et des Romains. Le résultat est un amalgame récent, tout sauf homogène. C'est certainement ce qui explique que pour Heather l'élément le plus frappant de la carrière de Théodoric est le nombre de fois où il se fait proclamer roi<sup>250</sup>. Chacune de ces étapes prend un sens particulier, qui est évolutif lorsque ces étapes sont prises dans leur ensemble, où la dernière (la proclamation suivant la prise de contrôle de l'Italie) fait pierre de touche ; mais ne se comprend qu'à l'intérieur de la romanité. Et l'orientation de cette évolution ne laisse pas de doute : pour reprendre Pohl, c'est une place dans le monde romain qui était recherchée, non sa chute<sup>251</sup>.

246 Comme dans l'exemple de l'apparition au tournant du IV<sup>e</sup> siècle de l'utilisation (quoiqu'encore rare) du mot *Romania*, appartenant plutôt à la langue commune, qui semble répondre au besoin de définir le territoire de l'Empire regroupant les multiples peuples qui sont familiers avec l'ensemble culturel romain, en opposition avec ceux pour qui il est étranger (voir S. Teillet, 2011, p. 107). L'expression classique de *populus Romanus* ne convient évidemment plus pour désigner les habitants de l'Empire.

247 Noter ici que S. Teillet, 2011, p. 110 insiste pour sortir du cliché voulant que tout ce qui est d'origine étrangère est barbare. Elle prend en exemple les textes d'Orose, où barbares et Goths sont souvent opposés (il s'agit alors de Goths antérieurs à ceux de Théodoric, soit ceux d'Alaric ou des Wisigoths d'Espagne). Il y sépare plutôt des barbares et des Romains usurpateurs travaillant contre l'Empire, et des barbares et Romains fidèles à la romanité travaillant ensemble pour lui, et rend possibles ces amalgames en fonction de la bonne foi chrétienne (voir S. Teillet, 2011, chapitre 2, plus précisément les passages intitulés «*Gothi et Barbari*» et «*Gothi et Romani*», respectivement en p. 140 et 142).

248 Cf. M. Reydellet, 1981, p. 22 sq. Il ajoute d'ailleurs que le souverain est plus souvent qu'autrement appelé *rex* sans ajout d'un déterminant ethnique, et il règne sur des royaumes plutôt que sur des nations. Pour l'*Histoire Auguste*, il s'agit des extraits SHA, Heliog., 34, 5, 1, p. 249 ; et SHA, Macr., 6, 6, 1, p. 206 ; *non vidi*, cités en M. Reydellet, 1981, p. 33 qui en utilise encore d'autres aux pages suivantes. La même opinion se retrouve chez S. Teillet, 2011, p. 108 sq. Consulter également S. Fanning, 1992, qui s'étend sur l'interchangeabilité des termes *res publica* et *regnum* pour désigner l'Empire, et de *princeps*, *dominus* et *rex* pour désigner l'Empereur.

249 P. J. Heather, 2003, p. 91, précise que nous n'avons aucune raison de croire que les Ostrogoths Pannoniens et Thrace aient jamais fait partie du même groupe politique.

250 P. J. Heather, 2003, p. 85.

251 W. Pohl, 1997a, p. 11. D'où cette impression émanant des sources du VI<sup>e</sup> siècle que les Goths étaient les fédérés par excellence, qui avaient établi l'exemple. Cf. E. Chryso, 1997, p. 200.

### 3.2 Place des Ostrogoths sur l'échiquier oriental

Si nous connaissons de son père Thiudimir l'importance politique et militaire que revêt son ascendance noble dans la lignée des Amales qui se perd apparemment dans les légendes ostrogothes<sup>252</sup>, le portrait de sa mère est beaucoup plus confus, mais curieusement récurrent. Nommée Erelieva ou Ereleuva dans sa jeunesse, elle se convertit au catholicisme et prend le nom d'Eusebia, au plus tard au moment d'un voyage en Italie qu'elle fait accompagnée de son très jeune fils Théodoric<sup>253</sup>. Un détail de ce voyage est relaté dans deux lettres du pape Gélase, où on dit qu'elle fut accueillie comme une reine<sup>254</sup>. L'année de sa naissance est un autre élément confus. Bien que la *Getica* reste la source la plus importante quant à l'enfance de Théodoric, greffée d'informations tirées de Malchus et de Priscus, nous ne pouvons suivre Jordanes sur le choix de l'année 455 ou 456 vu l'objectif que remplit son œuvre<sup>255</sup> et le problème évident de chronologie impliqué : Théodoric n'aurait pas pu partir seulement trois ans plus tard pour Constantinople comme otage. Ce problème disparaît si nous reculons sa naissance de quelques années : déjà pour Hodgkin plusieurs circonstances pointaient vers 454<sup>256</sup> comme date probable, ajoutant que si l'assomption voulant que l'attaque hunnique sur Valamir ait été faite avant la migration ostrogothique en Pannonie, sa naissance devait être déplacée à 452<sup>257</sup>. Alors que Wolfram recule jusqu'en 451<sup>258</sup> et qu'Olivier Devillers la place plutôt vers 453<sup>259</sup>, Burns est plus vague et sous-entend même le tout début de la décennie 450<sup>260</sup>. Aussi le début des années 450 est-il satisfaisant, entre 451 et 453 inclusivement nous semblant la proposition la plus juste.

Les premières années de la vie de Théodoric se précisent avec l'ajout d'autres sources, qui s'accordent pour décrire son enfance en Pannonie, où il grandit au palais de son père<sup>261</sup>, dépendant de

252 Cassiodore insiste sur la *nobilitas* de la famille de Théodoric dans *Variae*, I, 4, 15-16.

253 Selon H. Wolfram, 1991, p. 276 et O. Devillers, 1995, partie «Les Ostrogoths» : tous deux selon *Getica*, 52, 269, et l'Anonyme de Valois, II, 12, 58. M. McCormick, 1986, p. 268, souligne le fait que ces détails (catholique et voyage en Italie) sont encore d'importance dans un panégyrique plus d'une décennie plus tard. Aussi voir PLRE, II, p. 400, «Erelieva». Et Ennode, *Panégyrique*, 42 et 43, insiste d'autant qu'il représente Théodoric comme s'adressant à sa mère plutôt qu'à ses troupes avant sa confrontation contre Odoacre.

254 Cf. H. Wolfram, 1991, p. 479, note 105. Wolfram émet aussi l'hypothèse de deux ethnies différentes, et même que la mère de Théodoric ait pu être d'origine romaine, comme pour le roi Genséric (p. 276.). Wolfram dit qu'une seule source, l'Anonyme de Valois, décrit Eusebia comme une «femme gothique» (12, 58). Mais nous croyons qu'il soit possible qu'il s'agisse plutôt de son nom qui était gothique : «[...] mater, Ereliliva dicta Gothica, Catholica quidam erat, quae in baptismo Eusebia dicta».

255 Sur l'explication de l'objectif que remplit l'œuvre de Jordanes, voir S. Teillet, 2011, qui détaille en p. 306 : de faire briller la nation gothe et ses souverains alors maître de l'Italie par une narration idéalisée de leurs passé.

256 PLRE, II, p. 1078, «Fl. Theodericus 7», suggère également 454.

257 T. Hodgkin, 1891, p. 35.

258 Afin d'y relier l'anecdote de la victoire contre les Huns à la bataille des Champs Catalauniques, où les Ostrogoths étaient du côté des vaincus, ce qui souligne d'autant plus la manipulation de Jordanes à des fins politiques. Cf. H. Wolfram, 1991, p. 277, qui s'appuie sur Ensslin.

259 Commentaires de O. Devillers, 1995, p. 195 note 37.

260 Il ne se prononce pas directement, mais affirme que c'est en 471, et non en 474, que Thiudimir meurt en donnant sa succession à Théodoric. Ceci compresse sa chronologie biographique, qui doit commencer en 450 ou 451. T. Burns, 1982, p. 102.

261 Cassiodore, *Variae*, 8, 5.

Constantinople, mais remplissant parfaitement son rôle d'auxiliaire de l'armée impériale, l'arrangement étant bénéfique pour chacun. De plus, les coffres de l'Empire sont à ce moment raisonnablement pleins et les alliances sous contrôle, l'Empereur y gagnant une province reconquise et désormais gardée par une nation qui essaie d'entrer dans le cercle des États romains. Mais la nature théorique de cette relation est sujette à caution, même si elle apparaît précise à ce moment. Il y a consensus dans l'historiographie moderne sur la façon dont elle évolue en fonction des conjonctures changeantes, selon que l'Empire est en position de force dans son rapport avec les *foederati* ou l'inverse. Ainsi, en plus d'exploiter à leur compte la terre même qu'ils défendaient au nom de l'Empire, les *foederati* recevaient, en tant que soldats, un lourd coffre d'*aurei* envoyé par l'Empereur à l'occasion du Nouvel An au roi de la nation et à ses nobles. Mais l'Empire laissait la question vague quant à la définition de ce cadeau appelé *strenae* (en français "Étrennes")<sup>262</sup>, *stipendium*<sup>263</sup> ou *consueta dona* (ou «subsidés annuels habituels»)<sup>264</sup>. Presque un tribut lorsque les *foederati* font une pression militaire (leur seul recours) sur Constantinople, il devient un cadeau quand les puissances s'équilibrent, et se transforme finalement en solde quand l'Empire reprend ses forces, l'argent étant amené pour rappeler la dépendance et les devoirs du peuple soumis<sup>265</sup>.

Toute la prime jeunesse de Théodoric se passe d'ailleurs alors que Constantinople est gouvernée par la toute puissance d'un protectorat imposé par Aspar sur l'Impérial oriental qui dure jusqu'en 471. Par son ascendance sur les troupes fédérées (lui-même Alain d'origine), son influence est si grande une fois *magister militum praesentalis* d'Orient qu'il l'utilise, en 457, pour faire accéder à la pourpre un de ses propres officiers et citoyen romain d'origine, Léon, plutôt qu'Anthemius. Cette consécration du pouvoir d'Aspar eut pour première conséquence chez les *foederati* ostrogoths une redéfinition aussi unilatérale qu'inattendue de leur traité avec Constantinople. Peu après l'arrivée au pouvoir de Léon<sup>266</sup>, la *strena* coutumière des trois rois ostrogoths arrête d'être versée sans avertissement. Aspar a décidé unilatéralement, et en contournant le *foedus* entériné avec le précédent Auguste Marcién, de reconnaître quelqu'un d'autre comme roi des Ostrogoths en la personne de son neveu qui n'est autre que le fils de Triarius<sup>267</sup>. Celui-ci, qui se nomme également Théodoric, mais surnommé Strabon («le louche», ou encore «qui louche»), a racolé à sa suite quelques mécontents et

262 Terme employé dans T. Hodgkin, 1891.

263 M. Brion, 1935, p. 38.

264 H. Wolfram, 1991, p. 277.

265 D'où cette dichotomie entre faits et représentation abordée plus haut en citant le premier volume de la série *Transformation of the Roman World* (1997).

266 Vers 460, en fonction de la chronologie biographique choisie pour Théodoric.

267 Théodoric Strabon est le neveu d'Aspar par sa femme. Notons que H. Wolfram, 1997, p. 197, garde la même opinion que dans H. Wolfram, 1991, p. 32, où il dit que Strabon est aussi un Amale, mais plus éloigné, ce qui est loin de faire consensus. O. Devillers, 1995, p. 195 : en contredisant la chose, cite aussi l'origine de cette croyance, soit un passage de Jean d'Antioche (fr. 211.5 (Müller)). Également réfuté par PLRE, II, «Theodericus Strabo 5», p. 1073.

vient de s'autoproclamer roi<sup>268</sup>. L'insulte est triple : l'Empereur Léon a (nominalement) reconnu un usurpateur en lui léguant le titre de *foederatus* de l'Empire équivalent à celui des rois amales, lui verse en conséquence illégitimement la *strena* qui revient de droit à la lignée royale et à leur noblesse, et lui donne une position influente dans la cour de l'Auguste qui non seulement leur revient, mais est disproportionnée avec sa naissance<sup>269</sup>. Le nom même qu'il partageait avec Théodoric l'Amale, direct héritier de ce patrimoine dynastique, leur est un affront mutuel puisqu'il ne pouvait y avoir qu'un seul «prince de la nation»<sup>270</sup>.

Ne trouvant pas d'interlocuteur à Constantinople pour exprimer leur vexation, et comme d'autres l'ont fait avant eux pour faire pression sur l'Empereur afin de rouvrir le dialogue, les rois ostrogoths prirent les armes et saccagèrent les régions environnantes. Léon dépêche une ambassade pour renouer avec eux, apportant avec elle les *strenae* en souffrance et la promesse des versements subséquents, la paix étant rédigée en réaffirmant le *foedus*<sup>271</sup>. En gage du respect de l'entente, il est demandé de procéder à un échange d'otages, une pratique courante. Mais Valamir et Vidimir n'ont que des filles, et Thiudimir une fille (Amalafrida) et un fils trop jeune (Theodemund) ; ce qui laisse Théodoric, alors âgé d'environ 8 ans, seul à pouvoir remplir ce rôle<sup>272</sup>. L'ambassade revint donc à Constantinople avec le jeune Théodoric, qui gagne rapidement les faveurs de l'Empereur avec «un visage avenant et des manières impeccables»<sup>273</sup>. Il y serait resté une décennie complète, jusqu'à sa majorité à dix-huit ans, passant la fin de son enfance et son adolescence à la cour impériale de Léon, veillant à ses soins personnels. S'achève donc ici la portion de vie que l'on peut qualifier de plus strictement «goth» de Théodoric (déjà à mitiger selon le degré de romanisation qu'on prête au groupe dans lequel il a grandi).

### 3.3 Jeunesse à la cour impériale et intrigues byzantines à Constantinople

En insistant sur le caractère «goth» de l'identité de Théodoric, toute la partie formatrice de sa jeunesse est minimisée, alors qu'elle se passe non seulement en immersion totale dans la romanité,

268 La confiance en sa fidélité était certainement plus grande qu'en la lignée amale, dans la mesure où, selon une interprétation intéressante de M. Brion, 1935, p. 39-40, Aspar se serait méfié de sa créature (Léon), et avec raison: étant resté maître des garnisons de la capitale et de villes environnantes, un coup de théâtre aurait toujours été possible avec l'aide des auxiliaires et des troupes frontalières. D'où l'intérêt de s'assurer des renforts extérieurs sûrs.

269 Ce dernier point a d'ailleurs pu paraître outrageux aux yeux d'Ostrogoths au-delà de la noblesse et créer un mécontentement plus généralisé voire influencer des allégeances (ou changement d'allégeances) futures.

270 T. Burns, 1982, p. 103.

271 Voir R. C. Blockley, 1983, où Priscus fr. no. 25 correspond à Jordanes, *Getica*, 268, qui selon Blockley serait en fait du matériel jordanien (cf. p. 392 du vol. 2, note 119).

272 D'abord réticent, son père est rapidement convaincu par Valamir, le pressant de ne pas s'interposer dans un processus de rétablissement d'une paix solide ; malgré la révolte, l'objectif est réellement de se remettre en bon terme avec l'Empereur et de s'intégrer complètement à l'Empire (T. Hodgkin, 1891, p. 35). Nous assumons que Hodgkin se base sur Jordanes, *Getica*, 271, seule source à noter ce détail.

273 Jordanes, *Getica*, 271 : «et quia puerulus elegans erat meruit gratiam imperialem habere».

mais encore dans le lieu le plus élevé de son raffinement. Il passe effectivement le reste de son enfance et son adolescence dans les plus hautes sphères du pouvoir impérial oriental en qualité d'otage de marque, au moment même de la montée d'une lutte entre les factions de «nationalistes» (ou «anti-germaniques»), et de généraux et partisans fédérés. C'est que Léon tente, malgré son puissant protecteur, de limiter l'influence germanique dans l'État, et de s'émanciper d'Aspar. Il forme ainsi la garde isaurienne en 461 pour contrebalancer les troupes germaniques de son *magister militum*<sup>274</sup>. En 468, Léon donne même sa fille Aelia Ariadne à un de leurs chefs, Tarasikodissa, un officier de grande valeur, et le futur Auguste d'Orient Zénon<sup>275</sup>. Cette initiative «nationaliste» permettra à Léon d'entamer un processus de dissolution de l'influence d'Aspar.

Pris d'une façon large, un otage, dont le destin est subordonné à une obligation, sert de garantie. C'est donc un prisonnier. Toutefois, à l'occasion d'une entente, l'otage est souvent un proche des contractants, et davantage un gage de bonne volonté ; il sera ainsi traité comme un invité. La nuance s'accroît avec la qualité d'héritier de la lignée amale de Théodoric, qui pouvait le garantir de toute maltraitance même en cas de trahison de son père, suivant l'interprétation de Bouvier-Ajam qui voit en lui un otage noble, ou «otage honoré»<sup>276</sup>. Il s'agit dans ce cas de gage d'amitié apprécié, le risque étant diminué en vertu d'une sorte d'immunité diplomatique qu'on respectait alors (sur l'honneur, comme par calcul)<sup>277</sup>. C'est que ce séjour était aussi conçu pour être formateur pour l'otage, généralement en bas âge, ce qui le rend encore plus pragmatiquement utilitaire à son hôte pour le futur : éduqué au sein de son élite, il sera ainsi prédisposé à la compréhension et à la collaboration une fois rentré chez les siens, parmi lesquels, en raison de son rang, il aura une position influente. D'où une qualité partielle d'ambassadeur, malgré un jeune âge<sup>278</sup>. L'otage est donc accueilli personnellement par le souverain-hôte, qui veille à ce qu'il reste la preuve vivante de l'estime qu'il lui porte<sup>279</sup>. Cette approche est d'autant plus consistante que Léon est à ce moment en recherche d'appuis, et n'a peut-être pas négligé pour sa défense une alliance éventuelle avec des souverains auxiliaires ; ou encore, dans la plus pure idée de désunir pour régner, il aurait tissé des liens avec des Germains afin de les mener à l'affrontement avec d'autres, plus éminemment dangereux, en épargnant ses propres forces.

274 Le recrutement de citoyens romains dans l'armée étant extrêmement difficile, il souhaite au moins recruter des troupes originaires de l'intérieur de l'Empire. Son choix s'arrête alors sur les montagnards d'Isaurie, bien que cette population soit responsable de brigandage dans l'Empire depuis deux générations. Suivant O. Devillers, 1995, p. 196, note 39, ce serait cette même année où Théodoric arrive à Constantinople.

275 PLRE, II, «Fl. Zenon 7», p. 1200, pour une biographie complète.

276 M. Bouvier-Ajam, 1982, p. 51, fait un rapprochement entre la situation de Théodoric (otage de Léon), Aëtius (otage de Roas), et Attila (otage d'Honorius); qui auraient tous trois profité de cette qualité particulière.

277 Il est relevé par H. Wolfram, 1991, p. 277-278 que «le traité de 459-460, auquel la présence du jeune prince servait de caution, fut respecté fort longtemps». La paix régnait entre Goths et Romains malgré les incursions des Goths dans les zones limitrophes entre l'*imperium* et le *barbaricum*, qui ne furent apparemment pas considérées comme des violations dudit traité (Jordanes, *Getica*, 283 ; et Procope, *Guerres*, 7, 33. 10-12).

278 M. Bouvier-Ajam, 1982, p. 52 : l'otage honoré jouit d'une grande liberté de déplacement, puisqu'il suit son hôte en tous lieux, pouvant même retourner à ses proches lorsque ceux-ci le souhaitent et aussi souvent qu'ils le désirent.

279 Théodoric aurait bénéficié des faveurs de l'Empereur (Jordanes, *Getica*, 271).

Théodoric arrive à Constantinople peu avant ou peu après 460. Présenté à l'Empereur le lendemain de son arrivée au palais sacré<sup>280</sup>, il restera dans l'entourage restreint (la famille impériale et la cour) de l'Auguste Léon durant 10 ou 11 ans. On ne peut que se douter de l'effet de la pompe impériale ou de la capitale cosmopolite sur l'enfant<sup>281</sup>. Il n'y a pas d'entente dans l'historiographie sur la perméabilité de Théodoric à l'éducation de sa jeunesse en raison des sources, très vagues sur ce sujet<sup>282</sup>. Mais l'idée qu'il aurait reçu au minimum l'éducation donnée aux *iuvenes* progresse (avec les lettres grecques et latines, additionnées d'activités équestres et martiales convenant à un guerrier). Une tradition historiographique persistante veut que Théodoric ait été analphabète<sup>283</sup>, même si elle tend à disparaître<sup>284</sup>. Mais avec retenue, Burns voit dans le fait qu'il fit éduquer sa fille et ensuite son petit-fils Athanaric dans la tradition gréco-romaine un signe d'appréciation de l'éducation classique qu'il aurait reçue<sup>285</sup>. Ajoutons avec lui qu'un désir d'intégration (sinon un intérêt) semble apparent de la part de son père, ce qui a pu servir de motivation. Mais il y a surtout que la discipline dut être rigoureuse et les leçons fastidieuses pour ceux qui eurent l'insigne honneur de faire leur éducation dans la Divine Demeure. Marcel Brion reste le dernier auteur à avoir tenté de dresser un portrait exhaustif de cette éducation au moment précis de l'enfance de Théodoric : les belles manières, le cérémonial tyrannique du palais sacré, les ordres de préséances, grades de l'armée et degrés de la hiérarchie civile, la géographie de l'Empire et la démographie de ses vassaux, ses peuples tributaires et alliés, ses fleuves, montagnes, et capitales, des notions de statistique, d'arithmétique, sans parler de lire et écrire le grec et le latin, l'histoire et l'histoire sainte, les arts, la guerre<sup>286</sup>, sans compter beaucoup de propagande. Cette vision contrevient à celle voulant qu'il n'apprenne (au mieux) que des «rudiments» de latin et de grec<sup>287</sup>. Nous appuierons donc Wolfram qui ne croit pas qu'à la suite de son éducation dans la famille de l'Empereur de l'enfance à l'adolescence, Théodoric puisse avoir eu une telle lacune dans son

280 M. Brion, 1935, p. 55.

281 T. Burns, 1982, p. 102 : selon son panégyriste Ennode, Théodoric fut très impressionné par la pompe et la splendeur de la cour impériale de Constantinople, mais repoussé par la tyrannie (Ennode, *Panégyrique*, 3). Pensons à la quantité de monuments grecs ou égyptiens, le contact avec le grand commerce international faisant se croiser des négociants et denrées de tous les coins de l'Empire. Mais aussi la pompe de l'Empereur : en sévérité, complexité et grandeur, l'Empereur étant un Dieu sur terre. Mais comme pour Jordanes, Ennode veut aussi montrer le respect du souverain pour la romanité.

282 Spécifiquement sur son éducation, nous avons, en en-tête aux 12 livres des *Variae* de Cassiodore la lettre de Théodoric à Anastase dans laquelle il fait mention de l'instruction reçue à Byzance dans l'art de gouverner, et le *Panégyrique* d'Ennode (3, 11). Ajoutons le fameux extrait de l'Anonyme de Valois qui a marqué l'historiographie pendant plusieurs générations (voir note suivante), des mentions dans Theophanes, *Anno Mundi 5977* («il eut les meilleurs professeurs à Constantinople»), et Malalas, *Chronographia*, 15, 383.

283 T. Burns, 1982, p. 102, expliquait encore que, comme plusieurs néophytes dans une langue étrangère, Théodoric semble avoir perdu le combat pour maîtriser le latin suffisamment pour l'écrire. Il se base bien sûr sur l'unique passage de l'Anonyme de Valois, II, 79, voulant que Théodoric, ne sachant pas écrire, ait utilisé un stencil pour signer ses édits ; mais il est généralement reconnu que ce passage n'est qu'une tentative de ternir l'image déjà héroïque de Théodoric, et est en fait la copie ou une confusion avec cette même histoire, utilisée pour salir l'image de l'Empereur Justin, méprisé pour ses origines de simple paysan d'Illyrie ayant accédé au trône royal (cette idée origine de Ensslin, reprise par l'école de Vienne depuis Wolfram). Et PLRE, II, «Fl. Theodericus 7», p. 1078, présume qu'il s'agit d'une lacune concernant le latin uniquement, son éducation ayant été d'abord faite en grec.

284 Pour la plus récente discussion sur le sujet, cf. D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 343, note 3 et 4.

285 T. Burns, 1982, p. 102.

286 M. Brion, 1935, p. 63 sq.

287 J.-P. Leguay, 2002, p. 112.

enseignement<sup>288</sup>, d'autant que sa gouverne en Italie montre qu'il a dû avoir plus que des rudiments de procédures administratives, sans parler de l'écriture<sup>289</sup>. De même, Hodgkin avançait déjà que, à son époque, Théodoric intégra la *civilitas* (dont il fit la promotion à son peuple)<sup>290</sup>, et plus récemment McCormick exprime la certitude que Théodoric n'ait pu se soustraire à une transmission des valeurs de l'élite romaine<sup>291</sup>.

Tout comme on ne saurait être certain de l'effet sur Théodoric de l'éducation qu'il reçoit à Constantinople, on ne sait quelle influence ont pu avoir les événements dont il put être un témoin privilégié. Il était en tout cas présent au moment de la formation de la garde isaurienne en 461 (ou peu après), et de la montée de Zénon qui s'ensuivit. Il en va de même pour l'échec militaire cuisant de Léon contre les Vandales en 468. Peut-être même a-t-il assisté au départ, par la Porta Aurelia, de son ancien candidat rival à la pourpre Anthémios (et des plus ardents nationalistes), pour devenir l'Auguste d'Occident en son nom pour contrer Genséric. Cette stratégie, qui fait d'une pierre deux coups, sera reprise par son successeur Zénon avec Théodoric : elle sert évidemment à pousser plus loin l'utilisation de la légitimité comme outil de préservation de l'influence sur l'Occident en la personnifiant en un candidat qui empêche son adversaire occidental d'y accéder ; et de façon plus pragmatique et urgente, elle permet à Léon de se débarrasser en l'envoyant en Occident d'Anthémios, un général entré dans la famille impériale par son mariage avec la fille de Marcien, Euphémie, ce qui en fait toujours un concurrent pour lui.

Mais le danger viendra pourtant d'Aspar, les tensions entre ses partisans et ceux de Zénon étant à leur comble. Bien qu'il ne puisse accéder au trône pour des raisons constitutionnelles et religieuses, il avait déjà prouvé que son objectif était la main-mise sur le pouvoir impérial à travers un homme de paille. Le général Zénon de la garde isaurienne de Léon étant parti en campagne, Aspar en profite pour imposer à l'Empereur la nomination de son propre fils comme César. Mais de retour à la capitale, et avec le support du peuple outragé par la candidature d'un arien, Zénon renverse Aspar qu'il fait arrêter et tuer, et entreprend ensuite un véritable pogrom des Irano-Alains vivant sur le territoire de Constantinople<sup>292</sup>. Après son mariage avec la fille de l'Empereur en 468, à l'occasion duquel il prend le nom de Flavius Zeno Perpetuus, il fait maintenant un pas de plus vers la succession : en plus de remplacer Aspar au poste de *magister militum* d'Orient en 473, Zénon consomme son intégration à la

288 H. Wolfram, 1991, p. 347, qui s'appuie sur l'interprétation d'Ensslin de Malalas, *Chronographia*, 15, 383, qui établit une relation causale entre l'éducation de Théodoric à Constantinople et sa formation littéraire.

289 Selon H. Wolfram, 1991, p. 347, le *Panegyrique* d'Ennode n'aurait de plus pas pu être adressé à un analphabète. S'en référer au passage du *Parmegyrique*, 3, 11.

290 T. Hodgkin, 1891, p. 126 sq. (tout le chapitre 8, qui est intitulé «*Civilitas*»).

291 M. McCormick, 1986, p. 268.

292 Léon fut surnommé pour cet acte «le boucher» (*Leo Macellus*). Voir Malchus, fr. 1 et 3 (Souda 267) dans R. C. Blockley, 1983.

famille impériale en associant officiellement au pouvoir le fils que lui a donné la fille de l'Empereur Léon. La défense de l'empire a placé ce chef et ses hommes des franges de l'Orient en si bonne grâce qu'ils sont hissés à son sommet.

Une chronologie trop élastique pourrait laisser croire que Théodoric ait été témoin de l'assassinat d'Aspar et du massacre qui suit en 471 ; mais les études contemporaines s'éloignent de cette hypothèse. Le scénario le plus probant veut que lors d'un bras de fer par partenaires interposés entre Léon et Aspar, que ce dernier remporte, Léon renvoie Théodoric chez lui, avec de somptueux présents, et sans rien réclamer en retour, vers 470. Manière de flatter les fédérés, ou plutôt tension avec eux ? La réponse se trouve peut-être dans le fait que durant les dernières années de l'absence de Théodoric, les Ostrogoths de Pannonie ont connu une période d'expansion<sup>293</sup>, malgré qu'elle ait eu comme conséquence de les disperser en plusieurs groupes. Toujours est-il que Théodoric en profite pour prendre son premier commandement, au sein d'une population qui se bigarre et se romanise encore<sup>294</sup>, et se fait proclamer roi une première fois en 471 (son père gardant pourtant le pouvoir), afin de l'associer à l'autorité en tant que successeur.

Peu documenté<sup>295</sup>, même hypothétique, cet événement s'expliquerait par la volonté de Thiudimir de sécuriser la succession du pouvoir dynastique amale, et ainsi lui donner plus de force. Thiudimir a succédé à Valamir comme roi des Ostrogoths pannoniens<sup>296</sup>, mais avant de se transmettre de père en fils, le pouvoir pouvait se transmettre à son autre frère Vidimir. Or, peu avant ce couronnement, Vidimir s'éloigne plus au sud dans les Balkans romains, et Jordanes ne parle en aucun cas non plus de partage de pouvoir par Thiudimir entre ses deux fils, Théodoric et Thiudimund<sup>297</sup>. Il s'agirait donc d'un pré-couronnement à teneur plus symbolique, servant à centraliser et à normaliser le pouvoir amale, et évidemment à s'en assurer la possession ; sans doute en rupture avec les traditions germaniques<sup>298</sup>. La raison pour laquelle cet épisode est si flou est que Jordanes, comme Cassiodore

293 Jordanes, *Getica*, 281. Mais les opinions divergent sur la signification de ce retour. La mieux élaborée est celle de H. Wolfram, 1991, p. 279, qui ne croit pourtant pas que l'Empereur était déjà en train de flatter les Goths pannoniens pour contrebalancer le pouvoir d'Aspar et de Strabon à cause d'une chronologie qui ne colle pas. Il dit lui-même s'opposer aux opinions de Ensslin et de Hartmann (*non vidi*) qui y voient l'objectif clair de gagner à sa cause les Ostrogoths de Pannonie contre les Ostrogoths de Thrace (aussi H. Wolfram, 1991, p. 480-481, note 124).

294 Cf. M. Kazanski et V. Soupault, 2000, qui introduit aux travaux d'archéologie de spécialistes slaves en Hongrie et dans les Balkans en général, montrant que l'installation des Ostrogoths près du Danube coïncide avec une transformation sociale et aussi culturelle. Kazanski témoigne aussi de la présence en Pannonie au moment de leur arrivée d'une population fortement romanisée qui est de toute évidence demeurée sur place sous leur domination (M. Kazanski, 1991, p. 105).

295 Il n'y a que Jordanes qui établit ces événements (*Getica*, 56, 283).

296 Vers la fin 468 ou le début 469, une suite d'opérations militaires contre des incursions d'outre-Danube ont eu raison de Valamir (*Getica*, 54, 278), Thiudimir prenant la tête de tous les Ostrogoths pannoniens. Cette datation est difficile, mais Jordanes, *Getica*, 275 sq. et Jean d'Antioche, fr. 206.2 (Müller), placent ces événements dans l'année consulaire de Zénon, i. e. 469.

297 P. J. Heather, 2003, p. 89, voit dans le départ de Vidimir l'issue d'une tension avec Thiudimir, et dans le choix de ne couronner qu'un fils-héritier une initiative de Thiudimir, peut-être pour éviter ces querelles dynastiques. Nous connaissons l'existence du frère de Théodoric par Malchus, fr. 18. Même opinion de la part de O. Devillers, 1995, p. 198, note 58.

298 Mais peut-être à rapprocher de la pratique romaine d'un Auguste se choisissant un César ?

d'où il tire son travail, se sont efforcés de mythifier le règne amale en lui donnant une assise immémoriale sur un peuple politiquement soudé, bien qu'en fait la domination de cette famille n'est peut-être pas si ancienne, et que le noyau de ces groupes goths ne s'est possiblement formé que durant les bouleversements de 450. Précisons de plus que non seulement celui-ci ne comprend pas tous les Goths des Balkans, mais encore que sa composition va continuer à changer dramatiquement, par des scissions et des incorporations d'éléments d'origine culturelle non-goths sur quelques années seulement, comme nous le verrons<sup>299</sup>. Une autorité forte et pérenne était ainsi un pôle d'attraction pour souder un ou des groupes voulant se doter d'un canal politique avec Constantinople afin de garantir leurs conditions.

Mais la mort d'Aspar amène une radicalisation de la politique de Léon, et ensuite de Zénon, pour contenir leurs troupes dès lors toujours perçues comme une menace interne. C'est d'ailleurs le cas : des hommes d'influence de l'entourage d'Aspar forment une faction hostile à l'Empereur qui tente de préserver sa puissance. Parmi eux, seul Théodoric Strabon est assez fort pour assumer la suite d'Aspar, et ses guerriers fédérés le proclament encore roi en Thrace en 473<sup>300</sup> dans l'intention de se faire à nouveau reconnaître représentant légitime de tous les Goths, afin de se doter officiellement de l'héritage institutionnel (comme la fonction de *magister militum praesentalis*) et matériel (en fonds et en troupes) d'Aspar pour appuyer ses visées politiques. Il s'arroge donc encore le monopole de l'héritage de la dynastie amale, au plus grand détriment de Thiudimir et de son fils Théodoric qui, bien que depuis peu les seuls dépositaires légitimes, disposent de forces à ce moment inférieures en nombre<sup>301</sup>. L'épisode révèle notamment que la royauté fédérée naît bien dans ce cas à l'intérieur de l'Empire, et par sa relation avec l'Empereur.

Léon ménage d'abord le parti de Strabon et lui envoie une ambassade secrète lui accordant les termes qu'il avait lui-même proposés auparavant (correspondant à l'ancien traité conclu avec Marcien). Mais Strabon les refuse alors, prétextant qu'il avait alors encore plus de bouches à nourrir et que les termes précédents ne suffiraient plus<sup>302</sup>; ce qui montre son assurance, et le succès de la croissance de ses forces. Thiudimir et son fils n'ont d'autres choix que de s'effacer, mais en s'installant plus au cœur de l'Empire. C'est durant cette progression de 473 à 474 pour arriver à leur petit royaume de Kyrrhos que Thiudimir permet à Théodoric de s'illustrer à ses côtés à l'occasion d'opérations militaires, l'associant politiquement au pouvoir amale et pavant sa voie vers la succession. L'Empereur Léon

299 C'est Heather qui s'est récemment le plus avancé dans cette opinion, arguant que le mythe du pouvoir amale est en fait une pure construction d'oralité gothe, d'écrits romains, et même de récit biblique (P. J. Heather, 2010, p. 242). En fait, l'ensemble des recherches concernant l'ethnogenèse des groupes de fédérés orientaux qui sont nés de l'éclatement de l'Empire hun pointe vers des ensembles hétérogènes très meubles pour cette période (cf. la fin de ce chapitre).

300 Et s'installe en Thrace, aux portes de Constantinople (Malchus fr. 2).

301 H. Wolfram, 1991, p. 284.

302 Malchus, fr. 18, 1.

continue de s'attirer les bonnes grâces de Strabon, et tourne aussi son attention vers l'Occident, étant donné que Ricimer vient de mourir : ne tolérant pas l'usurpation de Glycérius, il décide cette même année d'envoyer en Italie pour la belle saison qui suit (474) une puissante armée menée par un candidat pour le représenter, Julius Nepos, le *magister militum* de la Dalmatie<sup>303</sup>.

Mais l'Auguste Léon s'éteint au début de 474, Zénon prenant sa suite sur le trône impérial. Et peu après à Kyrros (fin de 474), Thiudimir convoque une assemblée de Goths sur son lit de mort pour désigner son fils comme successeur avant de s'éteindre à son tour<sup>304</sup>, ce qui constitue la consécration de son premier couronnement, ou sa réelle élévation à la royauté. Théodoric devient ainsi le *rex* de fédérés marginalisés, alors que Zénon devient l'Auguste de l'Orient ; en même temps que l'Occident se dote aussi d'un nouvel Empereur. Patrice depuis peu, et nommé César avant son départ par Zénon (poursuivant le projet de Léon), Julius Nepos suit le schéma classique de l'ascension en Occident après son débarquement en juin 474, soit la proclamation comme Auguste par l'armée à la suite de sa victoire, suivie de la confirmation dans ses fonctions par le Sénat romain, mais surtout de la reconnaissance de l'Empereur d'Orient. Mais s'il n'arrive pas à obtenir le soutien des Romains italiens qui le voient comme un étranger, il perd de plus son protecteur oriental en la personne de Léon, alors que Zénon sera quant à lui trop occupé en Orient pour être un support. En plus de sa position précaire, Julius Nepos subit ensuite une série d'échecs militaires qui décomposent davantage la *pars occidentalis*. Il rappelle alors en Italie son *magister militum* Ecdicius pour le remplacer par Orestes, un Romain qui est aussi un ancien ministre d'Attila<sup>305</sup>, et qui fait dans les événements qui suivent figure de sauveur de l'Empire romain où Nepos n'avait pu prendre ce rôle. Pendant ce temps, Théodoric exerce avec brio la reprise de l'autorité royale de son père afin de repositionner stratégiquement les siens entre 474 et 476. Il quitte la position faible de son petit royaume de Kyrros pour retourner en Mésie inférieure avec Novae pour capitale, où il bénéficie d'une position en retrait et frontalière à des populations tentées de le joindre<sup>306</sup>. Ayant ainsi été formé dans l'élite impériale à la capitale, et vécu de première main les conséquences d'ambitions abusives de généraux face au pouvoir impérial puisqu'il

303 Nominalement partie de l'Empire d'Orient, mais en fait région indépendante depuis l'installation de Marcellinus. Julius Nepos était en fait impliqué personnellement avec Ricimer: fils de Nepotianus, *magister militum* sous Avitus, sa mère n'est autre que la sœur de Marcellinus, de qui il prend la succession en Dalmatie à la suite de son assassinat en 468 (probablement orchestré par Ricimer).

304 Description de cette scène de succession dans Jordanes, *Getica*, 285-288, qui marque le point de départ de l'ascension de Théodoric le Grand. T. Burns 1982, p. 102, place plutôt ces événements en 471 : quand Théodoric assemble une troupe pour une expédition chez les Sarmates autour de 470, son père l'aide en lui donnant plusieurs gens de sa suite à qui il faisait le plus confiance. Il transfère ainsi le support du pouvoir royal parmi les Goths, et désignant explicitement son fils comme héritier. Mais comme nous l'avons vu, il y a sans doute une désignation en 471, mais une réelle succession devant tous les Goths assemblés en 474 ; d'où une confusion, alimentée par l'Anonyme de Valois, II, 67, qui décrit les *tricennalia* de Théodoric en 500.

305 Sa biographie témoigne de la complexité de la question de l'identité ; mais aussi du fait que l'ambition pouvait autant mener une carrière à traverser le *limes* romain dans un sens comme dans l'autre.

306 H. Wolfram, 1991, p. 282, est seul à commenter largement ce mouvement, qui prépare un dialogue avec l'Auguste d'Orient : cette position affirme que Théodoric a tout d'abord une autorité bien assise sur ceux qui le suivent, et ensuite une vision stratégique de sa position au sein de l'Empire.

en fait lui-même les frais, peut-être a-t-il associé sa précarité à celle du trône ; car son attention reste tournée vers les luttes de factions de Constantinople pour la pourpre, où il prendra le parti qui n'apparaît pourtant pas le plus fort, celui de l'Empereur légitime.

### 3.4 Menaces au pouvoir de Zénon et carrière de Théodoric

Les événements entourant la mort d'Aspar, et ensuite l'ascension même de Zénon, un Isaurien, lui font beaucoup d'ennemis qui sont en 474 encore puissants à Constantinople. Afin d'accéder au pouvoir suprême, et surtout de le conserver ensuite, Zénon se trouve donc continuellement au centre de nombreuses intrigues et de conflits internes meurtriers ; et la politique qu'il suit pour se défendre de ses ennemis potentiels se fonde systématiquement sur des manipulations tournant des alliés les uns contre les autres afin de saper les pouvoirs montants. Ainsi, déjà débordé par les révoltes des fédérés, Zénon doit aussi composer avec un complot fomenté par ses adversaires politiques à la cour qui le contraignent à fuir la capitale en 475 pour se réfugier en Isaurie, où personne ne le suivra<sup>307</sup>. Mais l'incapacité de Basiliscus à gouverner, comme celle des opposants désunis à s'entendre sur le choix d'un Auguste pour le remplacer, permet au parti isaurien de reprendre le pouvoir et de faire revenir Zénon sur le trône<sup>308</sup>, Théodoric lui donnant son appui militaire pour son retour dans la capitale<sup>309</sup>.

Dès lors, Zénon abandonne son support pour Strabon qui, en plus de la menace constante qu'il représente, avait donné un appui fondamental à ses ennemis lors de l'usurpation de Basiliscus<sup>310</sup>. À peine de retour à Constantinople vers mi-476 et en quête d'appui militaire face à des forces encore vives, son intérêt s'est tourné vers Théodoric fils de Thiudimir dans le but d'initier l'offensive contre Strabon. Malgré le fait qu'il ait été trahi auparavant par l'Empereur, alors même qu'il a toujours honoré honnêtement le contrat du service fédéré avec lui en combattant pour soumettre quelques tribus turques ou iraniennes en dissidence, Théodoric accepte cette opportunité de se réappropriier le patrimoine amale par les mains de l'Auguste. S'étant trouvé l'appui souhaité, Zénon couvre alors Théodoric de tous les honneurs dans les mois qui suivent, et l'intègre pleinement dans les cercles du pouvoir impérial d'Orient : Zénon l'adopte comme fils d'armes, l'appelle «*amicus*» (ce qui a la valeur d'un titre

307 La belle-mère de Zénon et veuve de Léon, Vérina, y joua le premier rôle en combinant les forces de son frère Basiliscus, Illus (général Isaurien) et Théodoric Strabon. Zénon est absent entre janvier 475 et août 476 (PLRE, II, «Fl. Zenon 7», p. 1202).

308 Vérina voulait épouser et mettre sur le trône son favori Patricius (maître des offices), mais c'est Basiliscus qui se fait élire empereur. Son règne est court : sa foi religieuse ne s'accorde pas avec celle de l'élite, il massacre des Isauriens dans la capitale (ce qui a dû choquer Illus), et nomme Armatus (un jeune sans expérience) *magister militum*, ce qui frustre Théodoric Strabon. Illus est envoyé en Isaurie pour réduire Zénon, mais change de camp (il se fait promettre par Zénon le poste de *magister militum* à vie et de proclamer son fils César). Cf. A. H. M. Jones, 1964, vol. 1, p. 225.

309 Support attesté dans l'Anonyme de Valois, II, 9, 42, et 11, 49 ; et dans Ennode, *Panegyrique*, 3, 12.

310 Basiliscus a donné à Strabon le titre de *magister militum praesentalis* en récompense de ses services en 475 (PLRE, II, «Theodericus Strabo 5», p. 1074).

honorifique), et lui décerne les titres de *patricius* et de *magister militum praesentalis* d'Orient<sup>311</sup> ; il reconnaît en parallèle le royaume fédéré de Mésie inférieure, et le gouvernement impérial lui octroie aussi la promesse de subsides annuels<sup>312</sup>. Théodoric est assimilé au parti des nationalistes romains d'Orient soutenant Zénon face aux fédérés réfractaires. Dès lors, Théodoric l'Amale et Théodoric Strabon furent des ennemis mortels, d'autant que, la carrière «romaine» de ce dernier ayant échoué, il se retire en Thrace où il organise une armée ostrogothique dont les rangs grossirent rapidement. À telle enseigne que ses guerriers se trouvèrent suffisamment forts pour le proclamer roi, encore.

La situation n'a jamais été aussi tendue. Théodoric, rangé derrière l'Empereur, s'efforce de conforter sa position durant l'année 477, utilisant ses administrateurs impériaux pour officialiser ses gains dans une guerre de l'image de chaque occasion qui l'oppose à un Strabon disposant d'une imposante force militaire, et qui tente une réconciliation effrontée avec Zénon par une ambassade qui essaie d'ailleurs d'écorcher Théodoric au passage<sup>313</sup>. Strabon est alors déclaré ennemi de l'Empire par l'Empereur, le Sénat et l'armée<sup>314</sup>. Mais Théodoric ne s'est pas acquis le souverain pour autant : Zénon utilise encore sa politique de division pour régner<sup>315</sup> et préfère intriguer en traitant l'allié en ennemi potentiel. Il apparaît ainsi hésitant, en ne faisant que bannir les partisans de Strabon sans l'application d'autres mesures conséquentes. Théodoric s'outre, et malgré qu'il ne soit pas formellement en rébellion contre Zénon, il marche avec ses hommes jusqu'à Marcianopolis pour attendre l'armée impériale. Son objectif est de négocier avec l'Empereur pour le convaincre de ne plus se réconcilier avec Strabon. Un tel geste n'aurait pas eu la même signification politique en 474-475 : c'eût été de la provocation de la part de Théodoric. Mais après les honneurs octroyés par l'Empereur en signe de confiance et la position centrale dans l'État oriental dont jouissait maintenant Théodoric après avoir participé à sauver son trône, la manœuvre de Zénon était paradoxale (voir insultante) ; et le geste de Théodoric ne semblait pas si défiant. L'Auguste persiste pourtant, et accède à la demande de Théodoric avec une mauvaise foi apparente tout en interrompant les paiements des subsides prévus pour lui et ses fédérés. Lorsque Zénon accepte enfin de verser cet argent, il permet à Théodoric d'aller se le procurer un peu plus loin, à

311 Anonyme de Valois, II, 49. Jordanes, *Getica*, 289, place ces événements erronément plus tôt, et Ennode, *Panegyrique*, 3, 14 et 4, 15 reste très vague. Les sources restent confuses surtout que les chroniques les plus détaillées (Malchus fr. 18 ou Théophanes, *Anno Mundi*, 5931) ne sont que fragmentaires. Impossible de se faire une idée précise de la fuite de Zénon et de son retour, et on ne peut que déduire une aide apportée par Théodoric, dont les récompenses sont pourtant un indice probant. PLRE, II, «Fl. Theodericus 7», p. 1079 établit l'ordre suivant : patricien et *magister militum praesentalis* en 476-477, et fils d'armes au plus tard en 478.

312 H. Wolfram, 1991, p. 285.

313 *Ibid.*, p. 286.

314 Malchus fr. 15. Zénon convoque les soldats de la cité pour avoir leur avis, qui était hostile à Strabon, «criant que le fils de Triarius et tous ceux qui prenaient son parti étaient les ennemis des Romains». Il en fut décidé comme ça, Malchus notant une parole de Zénon à cette occasion: «Je sais que les empereurs qui partagent leurs délibérations avec les soldats agissent prudemment». Mais plus intéressant est l'avis du Sénat, qui expose que le trésor n'avait pas les ressources pour fournir les subsides nécessaires à payer les deux partis (les deux Théodoric), puisque «nous ne pouvons fournir nos propres soldats eux-mêmes sans difficultés». Il faut y voir une motivation de la politique de Zénon.

315 H. Wolfram, 1991, p. 287.

l'aide de guides et de détachements impériaux, qui le conduisent en fait face à face avec le campement militaire des troupes de Strabon<sup>316</sup>.

Malgré cette autre trahison, il n'y a pas d'affrontement : on ne veut pas faire profiter à Zénon d'un massacre fratricide. Les deux factions s'entendent même, à reculons, pour revendiquer communément de quoi subvenir aux besoins de l'ensemble des groupes fédérés, Théodoric insistant pour la supervision des mesures par des fonctionnaires impériaux<sup>317</sup>. Contre toute attente, le résultat de la manœuvre malhabile de Zénon est un bref moment de répit, qui ne peut toutefois durer. Strabon se borne à réclamer le respect du traité signé avec l'Empereur en 473, avec les subsides rétroactifs qui lui sont attachés. Zénon se tourne alors vers Théodoric, lui proposant une grosse somme d'argent en plus de ses *strenae*, mais aussi de lui faire épouser une princesse impériale, ou une romaine de souche noble<sup>318</sup>. Mais Théodoric refuse, ce qui provoque la confrontation armée. De courte durée toutefois : à la suite de quelques victoires de Zénon à la fois sur Strabon et sur Théodoric, ce dernier s'éloigne de Constantinople. Mais ce déplacement le dessert, puisque Zénon en profite pour traiter avec Strabon, qui est réhabilité. Il récupère fortune et titre, lesquels sont de ce fait retirés à Théodoric<sup>319</sup>. Ce dernier se replie sur ses anciens territoires, où il recevra en émissaire de l'Empereur un homme de confiance, en l'ancien chef de chancellerie lorsqu'il était *magister militum*, pour négocier une nouvelle installation en Dacie intérieure. Cette proposition de l'Empereur fait encore de Théodoric sa marionnette : cet emplacement permet à Zénon d'avoir recours à Théodoric si Strabon refait des siennes, mais aussi de le contrôler<sup>320</sup>. En réponse, Théodoric prend contact avec Sidimund, un de ses parents, et s'installe en Épire avec son aide, une position plus à son avantage. Les négociations s'étirent jusqu'en 481<sup>321</sup>.

316 La seule source qui nous éclaire est Malchus fr. 18, 1 : s'étant informé des forces de chacun (soit que des troupes de Théodoric l'Amale avaient rejoint Strabon ; cf. P. J. Heather, 1995, p. 145), Zénon fait secrètement une offre à chacun d'eux pour les pousser à l'affrontement. Ayant échangé des promesses avec Théodoric l'Amale, celui-ci approche ses troupes, pensant être attendu par des troupes impériales en renfort, mais trouve plutôt son ennemi. Cette trahison encourage une tractation avec Strabon lui-même (Malchus fr. 18, 3).

317 H. Wolfram, 1991, p. 287.

318 Il s'agit de la fille d'Olybrius, probablement Juliana (cf. PLRE, II, «Anicia Iuliana 3», p. 635), qui épouse plus tard Fl. Aerobindus Dagalaiphus (R. C. Blockley, 1983, p. 459, note 37). Il s'agit donc purement et simplement de faire entrer Théodoric dans la famille impériale. Aussi noté par T. Hodgkin, 1891, p. 77.

319 Zénon confirme ici (en 478) les honneurs octroyés à Strabon par Basiliscus durant son usurpation ; pourtant, notons que peu après (479), Strabon supporte contre Zénon une rébellion menée par Procope Anthemius et Marcien (PLRE, II, «Theodericus Strabo 5», p. 1074-1075). Cet autre changement d'allégeance explique que Zénon rouvre des négociations avec Théodoric l'Amale à la fin de cette même année.

320 H. Wolfram, 1991, p. 285. Nous ne pouvons nous baser que sur Malchus, fr. 20.

321 Après avoir jugé défavorablement le caractère de Zénon (fr. 18, 3, ligne 39-48), Malchus montre que Théodoric répond positivement, même de façon soumise, chaque fois que son interlocuteur (Adamantius, au nom de l'Empereur) fait preuve de bonne volonté (fr. 20, ligne 35-36 ; fr. 20, ligne 158 sq. ; fr. 20, ligne 205 sq.). Théodoric argue qu'il veut s'installer en un endroit où il ne gêne personne, restant au service de l'Empereur. Il est même prêt à donner sa mère et sa sœur en otage à Zénon pour prouver sa bonne volonté. Il y a par ailleurs dans le fr. 20 le seul passage où Malchus sort de la narration passive pour donner une opinion personnelle à la première personne (ligne 186 sq.), afin d'exprimer que la droiture morale était du côté de Théodoric et non de l'Empereur, qui s'est selon lui joué de lui.

Evangelos Chrysos a étudié la négociation entre Théodoric et Zénon qui s'ouvre en 479, et trouve une différence qualitative dans les requêtes de Théodoric, comparées à celles d'autres fédérés jusque là<sup>322</sup>. À en croire Malchus, Théodoric propose à l'Empereur de placer sa population non-combattante dans une cité du choix de Zénon, et de prendre ses meilleures troupes (additionnées des troupes illyriennes et de celles que Zénon veut bien encore lui consentir) afin d'aller au plus vite écraser les Ostrogoths de Thrace. La condition est qu'il récupère son titre, et puisse retourner vivre à la capitale comme le citoyen romain qu'il est<sup>323</sup>. Point de détail : il est même prêt, dit-il, à aller en Dalmatie afin d'être ce support militaire tant attendu par Julius Nepos pour être restauré en Occident<sup>324</sup>. Chrysos insiste sur le fait que Théodoric veuille installer sa population civile en milieu urbain (il est d'ailleurs à ce moment dans une ville fortifiée, sa population étant répandue dans des cités qui l'entourent<sup>325</sup>), alors que Zénon insiste pour l'installer dans des régions agricoles selon un modèle d'accommodation plus classique, et qui avait prévalu du temps de Thiudimir<sup>326</sup>. Il s'agit d'une étape de plus dans l'histoire de l'intégration de *foederati* à l'Empire, mais qui ne sera pas franchie : ces tractations sont laissées en suspend en raison de la suite des choses. Elles témoignent pourtant de l'évolution de la nature du *foedus*, qui suggère une intégration beaucoup plus aboutie qu'à peine quelques décennies auparavant ; et même de Théodoric comme moteur de cette évolution.

Durant ce temps, Strabon avait grossi ses rangs au point d'être menaçant pour l'Empereur, d'autant qu'il en avait l'intention : il lève son armée contre Zénon, qui répond en urgence mais est défait<sup>327</sup>. Et alors que Strabon avance vers Constantinople, un vent de contestation dans ses troupes rend sa propre position instable, et coup du sort, il meurt d'un accident (481)<sup>328</sup>. Théodoric peut dès lors

322 Cf. E. Chrysos, 1997, p. 201.

323 Il serait effectivement citoyen romain au moins depuis (et en vertu de) son adoption par l'Empereur Zénon (Jordanes, *Getica*, 57, 289).

324 Malchus, fr. 20, lignes 212-221. C'est ce dernier passage concernant Nepos qui est certainement à l'origine de l'interprétation qui a prévalu dans l'historiographie voulant que le départ en Italie soit l'initiative de Théodoric, intimidant Zénon pour l'obtenir. Mais comme nous le voyons, Théodoric est au plus bas à ce moment. Cette proposition exprime à notre avis davantage qu'il est prêt à tout pour réintégrer ses fonctions romaines ; et ressemble presque à une réponse de Théodoric faite à un vœu de Zénon exprimé antérieurement. Est-ce à sous-entendre, étant donné la formulation, qu'une discussion à ce sujet avait déjà eu lieu ? Si c'est le cas, possiblement au moment où Odoacre, prenant parti pour les conspirateurs de Zénon, décide de s'enfoncer dans les territoires d'Orient lorsque son pouvoir est à son plus faible. Sans trop s'avancer, il s'agit du moins de la première mention de la conquête de l'Italie entre Théodoric et Zénon. E. Chrysos, 1997, p. 202 sq., a aussi noté ce passage comme étant la première évocation de l'Occident dans les négociations.

325 Malchus, fr. 20, lignes 199-201.

326 E. Chrysos, 1997, p. 202-204, explique qu'il n'y avait plus à ce moment de différence stratégique en accommodant des fédérés en milieu urbain ou à la campagne. Même si le modèle culturel d'une supériorité de la vie urbaine prévalait encore, les villes étaient en déclin. Il faut donc peut-être y voir des motivations politiques ; d'autant que Théodoric possédait encore ses vastes terres en Pannonie que son père s'était vu octroyer (Jordanes, *Getica*, 216).

327 Malchus fr. 22 est très clair : Théodoric Strabon veut profiter de la révolte de Marcien (nouveau champion de Vérina) amorcée en 479 pour «attaquer la ville et l'Empereur lui-même». Selon T. Hodgkin, 1891, p. 89, il semble qu'à ce moment Théodoric l'Amale se soit réconcilié avec Zénon, alors que Strabon attaque et envahit la Grèce. C'est que Strabon semble s'être encore lié à la conspiration de Marcien au moment où le général Illus, plus grand supporter de Zénon à ce moment, est lancé par Zénon contre Marcien. Mais Strabon arrive trop tard, Illus défaisant Marcien (A. H. M. Jones, 1964, vol. 1, p. 227).

328 Année établie à l'aide de Théophanes, et de la chronique du comte Marcellin pour l'année 481. Cf. S. Patoura, 1999, p. 370,

se réapproprié tout l'héritage amale, et commence à être rejoint par d'anciens Ostrogoths ennemis<sup>329</sup>. Mais l'Empereur reste inflexible avec Théodoric. Il repart donc en campagne militaire pour faire pression sur Zénon en 482 (offensive contre la Grèce) ; et finalement, en 483, il peut obtenir le traité qu'il demandait depuis si longtemps.

Théodoric redevient ainsi *magister militum praesentalis*, est désigné Consul pour 484 (l'année suivante)<sup>330</sup>, et voit son peuple réinstallé dans son ancien royaume autour de Novae<sup>331</sup>. C'est donc à cette date au plus tard (1er janvier 484, quand il s'installe à Constantinople pour prendre la charge de Consul) qu'il se serait vu octroyer la citoyenneté romaine et que la famille royale des Amales appartient au clan des Flaviens<sup>332</sup>, avec le nom de Flavius Amalus Theodoricus. Walter Goffart a été le premier à remarquer que la dimension non romaine de Théodoric tend à souffrir d'un excès d'emphase, mise en comparaison avec sa position extraordinairement honorable comme citoyen romain<sup>333</sup>. À ce sujet, même si la fonction de consul se vide de son sens avec le temps, il restait le but suprême de chaque citoyen romain et la marque ultime de la faveur de l'Empereur, car son prestige n'a fait que croître avec les siècles même s'il se déchargeait de fonction. Il n'était plus recherché pour le pouvoir effectif qu'il procurait mais pour les portes qu'il ouvrait dans les hautes sphères politiques<sup>334</sup>. De même, le nom «Flavius» (le *gentilicium* de l'Empereur Constantin) bénéficie d'une vogue de popularité soudaine et persistante à partir du IV<sup>e</sup> siècle. Il a été avancé qu'il aurait pu servir comme une sorte de dignité, un marqueur de statut : Burns suggérant même que le nom Flavius indiquait l'appartenance aux rangs les plus élevés de la *nobilitas* romaine<sup>335</sup>. Mais Bagnall n'est pas convaincu qu'on puisse tirer une conclusion aussi claire<sup>336</sup>.

note 17.

329 T. Burns, 1982, p. 103, évalue jusqu'à deux ans après la mort de Strabon pour que les deux factions gothes soient fusionnées sous un roi unique en la personne de Théodoric.

330 H. Wolfram, 1991, p. 292 : ce qui est beaucoup plus significatif (si on accepte l'idée que Théodoric soit bien né en 451), c'est qu'il ait obtenu cette distinction suprême *in suo anno*, âgé sans doute de trente-trois ans, comme s'il était issu d'une grande famille romaine. Pour C. Badel, 2005, p. 90, les fonctions du patriciat et du consulat sont souvent liées à la noblesse suivant les sources littéraires, jusqu'à la connotation de noblesse. Il faut ajouter qu'à ce moment «les réalités institutionnelles pesaient peu face aux symboles sociaux» (p. 91), ce titre était encore le sommet de l'ambition aristocratique romaine en terme de prestige, malgré qu'il se soit dégradé au point de ne plus représenter aucune responsabilité.

331 Pour T. Burns, 1982, p. 103 : c'est pour le tenir à distance, de toute évidence, que Zénon lui donne à ce moment la promotion du commandement d'une large portion de la frontière danubienne incluant la *Dacia Ripensis* et *Moesia Inferior*, centré sur la ville de Novae.

332 H. Wolfram, 1991, p. 302 : le titre royal ou impérial de «Flavius», simplement honorifique, n'est pas revêtu de pouvoir. Adopté par de nombreux autres rois barbares, y compris par la propre famille de Théodoric déjà dans le passé. Mais les souverains continuent de le porter au moins jusqu'à Charlemagne, car ce titre était «doté d'un très grand prestige». Notons que P. J. Heather, 1995, p. 166, dresse une liste des cérémonies qui marquent l'ascension de Théodoric : devenant le subordonné de son père Thiudimir (*Getica*, 55, 282), ensuite le commandant de tous les Goths dirigés par la lignée amale (*Getica*, 56 ; 288), et finalement proclamé roi par son armée en Italie (Anonyme de Valois, II, 57). Mais il laisse complètement de côté tout le *cursus honorum* romain de Théodoric, qui, bien qu'en partie honorifique, consolide sa légitimité au commandement, et est en fait aussi important que le cumul de cérémonies lui donnant l'autorité sur des forces grandissantes.

333 W. Goffart, 2006, p. 310, note 163.

334 R. S. Bagnall, 1987, p. 1.

335 T. Burns, 1984, p. 84.

336 R. S. Bagnall, 1987, p. 36.

Toujours est-il que la réconciliation ne dure pas : l'année même de son consulat, Théodoric est rappelé par Zénon d'une mission contre les rebelles retranchés en Asie Mineure alors qu'il vient juste de partir<sup>337</sup>, parce que l'Empereur aurait eu «peur que Théodoric ne fasse preuve de déloyauté»<sup>338</sup>. Zénon le remplace immédiatement par Hermanaric, le fils d'Aspar et cousin de Strabon, qui de plus commande des Ruges, ennemis des Ostrogoths<sup>339</sup>. La politique de duplicité de Zénon se poursuit donc<sup>340</sup>, ce qui est peut-être à la source des contradictions de la chronique de Constantinople pour les années 484 à 486 : s'il est fait état de la destitution de Théodoric, est aussi relatée son entrée triomphale à Constantinople, et même qu'une statue équestre fut élevée en son honneur devant le palais impérial<sup>341</sup>. Ce qui est certain est que l'Auguste s'évertue à protéger l'autonomie du pouvoir central face aux éléments qui se sont montrés les plus centrifuges dans le passé récent. Il rétablit le système des fédérés dans les Balkans et organise efficacement les défenses de l'Haemus et de la chaîne de montagnes de Rhodope afin de protéger Constantinople elle-même<sup>342</sup>, et dans la foulée de la consolidation, s'efforce de contenir Théodoric qu'il voit certainement comme un autre Aspar ou Strabon.

Les hostilités sont encore officiellement déclarées en 486 : revenu sur ses terres danubiennes, Théodoric fait encore des pressions militaires pour faire respecter ses droits face à l'Empereur. D'abord indirectement, en pillant la Thrace, et ensuite directement en 487, alors qu'il lance un siège sur Constantinople (pas dans le but de prendre la ville, mais de se faire entendre de Zénon)<sup>343</sup>. L'Empereur

337 La relation Zénon et Illus se détériore au moment de la discorde doctrinale menant à l'Henotikon. Illus demande à l'Empereur de le faire *magister militum per Orientem* pour s'écarter de Constantinople. Zénon ne pouvant pas se permettre une fissure avec Illus, il accepte. Mais Illus entre en négociations avec les satrapes de l'Arménie romaine, le Roi perse, et même avec Odoacre en Italie (qui décline ses avances, alors que les autres acceptent ; mais seulement les satrapes arméniens tinrent leur parole le moment venu). Voir A. H. M. Jones, 1964, vol. 1, p. 227.

338 H. Wolfram, 1991, p. 482, note 153 : explication uniquement mentionnée dans Jean d'Antioche fr. 214.4 (Müller).

339 Zénon utilise bien Théodoric et ses Ostrogoths pour affronter Illus, mais le commandement suprême de l'opération revient à Jean le Scythe, dont les troupes sont ruges. Et lorsque les troupes d'Illus le désertent, Zénon rappelle tout de suite Théodoric, et laisse les Ruges finir le travail (siège des derniers récalcitrants, qui se poursuit durant quatre ans). Voir A. H. M. Jones, 1964, vol. 1, p. 229.

340 Si on peut comprendre que la paranoïa de Zénon est encore entretenue par la défection de son principal général, il est à notre avis aisé de comprendre la frustration d'un Théodoric démis de son mandat et remplacé par un rival, commandant de plus une population ennemie. Ajoutons de plus que Théodoric voit aussi les rebelles qu'il a combattu se faire offrir de l'argent par Zénon, en quête d'appuis, et qui veut les regagner à sa cause étant donné qu'ils sont Isauriens. Ce dernier point est avancé par A. H. M. Jones, 1964, vol. 1, p. 229.

341 H. Wolfram, 1991, p. 293. Pour B. S. Haase, 1991, p. 49, cette désignation au consulat en 484 coïncide avec la tentative de coup d'État d'Illus et de Léonce, que Théodoric aurait aidé à réprimer pour Zénon. Elle cite également Ensslin, qui suppose que le triomphe organisé par Zénon pour Théodoric, comme la statue équestre érigée pour lui (Jordanes, *Getica*, 289) étaient une récompense de cette participation (consulter aussi PLRE, II, «Fl. Theodericus 7», p. 1081).

342 T. Burns, 1982, p. 103 : en suivant Jean d'Antioche fr. 214, 7 (Müller) et le comte Marcellin, 487.

343 Jordanes, *Getica*, 289 ; H. Wolfram, 1991, p. 293, fait un lien entre l'offensive sur la Thrace et le départ en Italie se basant sur l'allocation supposée de Théodoric dans Jordanes, *Getica*, 291, voulant qu'il manquait de ressources pour les siens. Procope, *Guerres*, 5, 1, dit bien que la rébellion de Théodoric origine de Thrace, mais spécifie qu'il y était posté avec le consentement de l'Empereur. Nous pouvons ajouter que Malalas, *Chronographia*, 15, 383 précise que Théodoric fuit Constantinople avec son armée après avoir été témoin de l'exécution d'Armatius, ce qui le fait redouter Zénon. Il va donc à Selymbria, où l'attendent des *numeri* ; mais après s'en être saisi, se rebelle contre Zénon et saisit la Thrace. Serait-ce la suggestion d'un défaut de paiement de la part de Zénon ? L'hypothèse reste faible, car aucune autre source ne donne de détail pouvant élucider cette nouvelle mésaventure.

lui renvoie sa sœur Amalafida, qui faisait partie de la suite de l'impératrice, avec de riches présents, et Théodoric retourne à Novae. L'année suivante, alors que Théodoric a sécurisé sous son égide la Thrace et Andrinople, Constantinople est encerclée, et Zénon, qui ne gouverne plus qu'elle<sup>344</sup>, n'a plus de choix que de traiter<sup>345</sup>. Ceci prouve bien que l'objectif de Théodoric ne fut jamais de s'attaquer à la ville elle-même, mais d'initier un dialogue que Zénon se refusait à ouvrir (puisque c'eut été entériner qu'il avait lésé Théodoric).

La solution commune viendra de l'autre partie de l'Empire. Odoacre en était devenu le maître contre Orestes en 476, et l'Auguste Zénon reçut deux délégations d'Occident juste après avoir repris son trône des mains de Basiliscus. La première, d'Odoacre, demandait de ratifier le fait accompli en Italie en échange de sa reconnaissance de la suprématie de l'Empereur d'Orient sur son commandement de l'Occident (il serait ainsi «roi» dans les faits)<sup>346</sup>. La seconde, de Julius Nepos, félicitait Zénon pour sa restauration, mais sollicitait son soutien militaire et financier pour sa propre restauration en Occident. Un autre élément s'ajoute dans la confusion : Zénon n'est pas en mesure d'intervenir en Occident, sa propre situation étant alors des plus fragiles. Sa réponse est donc des plus ambiguës. Il réprimande d'abord le Sénat de Rome pour avoir accepté le renversement d'Anthemius et de Nepos (reconnaissant par là l'autorité du Sénat en la matière), nomme ensuite Odoacre «patrice» (ce qui lui donne l'autorité de régner), mais à la condition qu'il se soumette à l'Auguste Nepos dès son retour de Dalmatie (mais Nepos ne reçoit aucune aide de Zénon et reste démuné)<sup>347</sup>. Cette confusion sert surtout Odoacre, qui tient sa souveraineté de fait pour reconnue grâce à l'octroi de la dignité de patrice<sup>348</sup>. Odoacre frappa donc des monnaies d'or à l'effigie de Julius Nepos, sans plus. Mais bientôt Odoacre essaie de profiter du chaos de la situation orientale pour envahir la Pannonie, en se rangeant du côté des adversaires orientaux de Zénon<sup>349</sup>. Mais celui-ci riposte. Ne voulant pas mener une guerre sur deux

344 Après une autre tentative de renversement de Vérine en 479, il lutta depuis 484 contre l'usurpateur Léonce et le *magister militum* Illus, jusqu'en 488.

345 H. Wolfram, 1991, p. 293.

346 L'ambassade est nominalement de Romulus Augustulus, mais en fait du Sénat de Rome (et réellement envoyée par Odoacre). C'est une délégation de nobles qui ne veulent plus d'empereurs en Occident, se satisfaisant du règne théorique de l'Empereur d'Orient sur les deux *partes*. Les derniers avaient été imposés d'Orient et très mal reçus. Ils demandent alors de donner (ou confirmer) le patriciat à Odoacre, qui représente le mieux leurs intérêts, avec l'autorité de gouverner et d'administrer les affaires d'Italie. Il rapportent donc symboliquement la couronne, le pourpre et les chausses précieusement ornées, pour les laisser au palais impérial de Constantinople.

347 En fait, en suivant le passage de Malchus fr. 14 sur le retour des *ornamenta palatii* en Orient, Zénon ne fait que confirmer le titre de patricien, déjà octroyé à Odoacre par Nepos. Comme le note R. C. Blockley, 1983, p. 458, note 21, en fonction de cette observation, Zénon fait une tentative marquée pour aider et supporter Nepos comme Empereur d'Occident, plutôt que de «showing typical vacillation or duplicity».

348 Depuis Constantin, le titre de patrice est donné à une personne plutôt qu'à une *gens*, et qui la fait entrer dans la plus haute noblesse, placée hiérarchiquement juste sous la dignité de César après l'Auguste. Il est donné à des personnages puissants, mais qui ne sont pas membres de la famille impériale. Leur sont réservées les plus hautes magistratures, car ils précèdent tous les grands officiers d'État, et octroient une entrée privilégiée chez l'Empereur. Il est «illustre», comme les préfets, les consuls et les maîtres de la milice (C. Badel, 2005, p. 423). Ce titre va donc de paire avec une fonction importante, comme celle d'être gouverneur d'une région ; ou de l'Italie.

349 Nepos est assassiné en 480 par des courtisans traîtres. Odoacre utilise le prétexte de la vengeance du meurtre pour lever une armée et entre en Dalmatie qu'il annexe. Ensuite, il entreprend des négociations à partir de 484 avec Illus, le dernier des

fronts, il mobilise les Ruges de *Pannonia Prima*. Zénon utilise contre Odoacre la même tactique utilisée contre les Goths orientaux car ce choix n'est sûrement pas innocent : Odoacre est lui-même Ruge, avec des siens sous ses ordres. Zénon crée donc encore une situation de violation au sein du clan royal des fédérés. Odoacre était ainsi forcé à l'affrontement, marche sur la Norique pour les mettre au pas, et en profite pour punir l'opposition romaine qui avait fui là en 476. Odoacre était victorieux, le plan de Zénon s'étant retourné contre lui.

À l'automne 487, le royaume ruge est anéanti et son roi Feletheus-Feva, avec sa femme ostrogothe Giso, est exécuté en Italie. Leur fils-héritier Fridéric s'est bien échappé avec quelques autres, mais échoue à reprendre son royaume en 488. Les restants du clan «pro-ostrogoth» par alliance des Ruges, Fridéric à sa tête, demande l'aide de Théodoric (sur la base de sa parenté avec Giso<sup>350</sup>) et suit le Danube pour venir jusqu'à lui<sup>351</sup>. Mais lorsqu'il arrive à Novae, selon l'interprétation de Wolfram, Théodoric et Zénon ont sans doute déjà négocié l'offensive sur l'Italie<sup>352</sup>, quoiqu'il soit possible que ces événements n'aient pas été ignorés dans leur négociation et leur entente finale<sup>353</sup>.

L'initiative même de l'issue du traité est encore débattue chez les historiens modernes, en raison de sources contradictoires. Dumoulin en fait le premier une liste exhaustive<sup>354</sup>, complétée par Moorhead<sup>355</sup> : Jordanes avance que l'idée de la conquête de l'Italie vient de Théodoric qui, dans une longue doléance à l'Empereur, aurait exposé comment cela mettrait fin aux souffrances de son peuple et avantagerait Zénon qui aurait là-bas, sous ses ordres, un fils reconnaissant au lieu d'un usurpateur, qui tiendrait sa conquête de la munificence de l'Empereur<sup>356</sup>. Procope de Césarée présente également l'initiative comme un calcul de *Realpolitik* de la part de Zénon<sup>357</sup>. Pour les sources les plus proches des événements, le *Panégyrique* d'Ennode semble attester la vengeance personnelle parmi les motivations de Théodoric, autant pour le meurtre de parents par Odoacre que sa mauvaise gouverne des Romains d'Italie<sup>358</sup>, et l'Anonyme de Valois affirme clairement l'initiative par Zénon, comme un ordre, et

généraux s'étant révolté durant le règne de Zénon (Théodoric l'a d'ailleurs aidé à le vaincre selon O. Devillers, 1995, p. 200, note 66). En 486, Odoacre est disposé, ou du moins Zénon le croit-il, à accepter une alliance avec le général Illus.

350 H. Wolfram, 1991, p. 293, et p. 481, note 133, dit qu'il a été inféré de Jean d'Antioche fr. 214.a (Müller) et d'Ennode, *Panégyrique*, 25, que Giso (princesse Amale), était une parente (peut-être cousine?) de Théodoric ; et Eugippe, *Vita Sancti Severini*, chap. 8.1, atteste que Feletheus-Feva était le fils de Flaccitheus et le mari de Giso.

351 Cf. la narration de P. J. Heather, 1998, «Disappearing and Reappearing Tribes», p. 99, et H. Wolfram, 1991, p. 293.

352 H. Wolfram, 1991, p. 294.

353 Cette idée mérite une mention, car le *Panégyrique* d'Ennode, 6, 25, accuse le meurtre de gens apparentés à Théodoric par Odoacre comme raison de son départ en Italie ; mais c'est la seule source à faire ce lien.

354 M. Dumoulin, 1902, p. 246-247.

355 J. Moorhead, 1984, p. 261 sq.

356 Jordanes, *Getica*, 57, 291. Mais Moorhead ajoute que l'on peut lire dans Jordanes, *Romana*, 348, que l'auteur impute tout de même la décision à Zénon.

357 Procope, *Guerres*, 5, 1, 1 et 2, 6.

358 Ennode, *Panégyrique*, 25 ; référence évidente à la royauté ruge défaite en 487 par Odoacre, comme l'interprète aussi J. J. Arnold, 2008, p. 53, note 16, qui cite également un ensemble de sources orientales plus tardives (Evagrius, *Histoire Ecclésiastique*, 3.27; Malalas, *Chronographia*, 15, 384; et Jean de Nicée 47-50 (qui utilise le précédent), qui ont en commun de questionner l'implication de Zénon, mais mettent l'emphase sur la peur qu'il inspire à Théodoric. Il semblerait que,

mentionne même un traité pragmatique et dûment rédigé, qui se termine ainsi : «après la défaite d'Odoacre, pour récompenser Théodoric de ses efforts, il régnerait (sur l'Italie) au nom de l'Empereur, en attendant l'arrivée de ce dernier»<sup>359</sup>. Ce qui revient à dire que Zénon promet tout bonnement à Théodoric le *regnum* d'Odoacre<sup>360</sup>, qui se trouve piégé dans une inextricable ambiguïté : Zénon se borne à ne pas se prononcer sinon pour approuver la reconnaissance d'un Auguste Julius Nepos sans aucun moyen, et dont la reconnaissance dépouillerait justement Odoacre de toute chance de régner lui-même sur le trône occidental. Mais ce dernier ne s'embarrasse pas tant, et assume les titres de *patricius*, *magister militum praesentalis* à l'ouest, et de facto celui de *rex* d'Italie<sup>361</sup>. Maintenant Odoacre en perte de légitimité, l'envoi de Théodoric en Italie le fait devenir le joueur le plus important sur la carte politique occidentale.

Une telle proposition ne pouvait à notre avis pas être émise par un subordonné à l'Empereur, luttant de plus pour se faire reconnaître de lui en Orient. Rappelons-nous que si les sources attestent que Théodoric a militairement pris le dessus sur le trône impérial, ce fut toujours une réaction, et non une initiative ; et seulement un moyen de rouvrir un dialogue. Loin de l'usurper, il ne demanda qu'à faire reconnaître ce qui lui avait déjà été octroyé ; et ses requêtes concernent en tous points une situation dans la *pars orientalis* uniquement. D'un autre côté, connaissant les antécédents de Zénon dans sa façon de gérer les pouvoirs concurrents, surtout s'il s'agit de fédérés, il n'y aurait rien d'étonnant à le voir lancer l'un contre l'autre deux *rex* impériaux fédérés. Notons que la préparation à ce conflit rappelle étrangement la formule utilisée pour forcer Théodoric l'Amale et Théodoric Strabon à une guerre inévitable. Mais rien dans les sources ne permet d'affirmer avec certitude que Zénon ait pu préméditer qu'en mobilisant spécifiquement les Ruges de *Pannonia Prima*, il forcerait non seulement Odoacre à la confrontation, mais qu'il se ménageait de plus une porte de sortie au cas où Odoacre serait victorieux dans le fait que la parenté de leur reine à Théodoric inciterait aussi ce dernier à l'action en sa qualité d'«unique souverain de tous les Ostrogoths». Il y a là trop de suppositions, bien que ce soit concordant avec les actions passées de Zénon.

---

exception faite de Jordanes, plus l'auteur s'éloigne des événements, plus la représentation de Théodoric passe du sujet difficile pourtant soumis à l'Empereur, au dissident incontrôlable qui le menace ; l'initiative de la campagne d'Italie s'y conforme, en passant de Zénon à Théodoric.

359 Anonyme de Valois, II, 11, 49.

360 Moorhead, 1984, p.261 sq., ajoute aussi à cette liste des auteurs plus tardifs ou très brefs sur le sujet, comme Theophanes, *Chronographia, anno mundi 5977*, qui nous dit que «Théodoric était pressé d'aller en Italie par Zénon» ; Evagrius, *Histoire Ecclésiastique*, 3.27, explique que Théodoric se rendit compte que Zénon complotait contre lui et partit pour l'Italie, ajoutant qu'une tradition plus ancienne soutient que Zénon l'y avait envoyé. Moorhead attire l'attention sur le fait qu'Évagrius nomme la source qu'il utilise pour cette assertion en la personne d'Eustathe d'Épiphanie, dont rien ne nous est parvenu sur le sujet, mais qui en fonction de sa biographie fait effectivement partie de la plus ancienne tradition décrivant ces événements.

361 Ennode, *Panegyrique*, 8 ; Anonyme de Valois, II, 46-48 ; et les explications de T. Burns, 1982, p. 103 et 105.

Sans développer autant en ce sens, l'avis de Wolfram, Burns, Moorhead et Hodgkin impute aussi l'initiative à Zénon pour la proposition de la conquête de l'Italie<sup>362</sup>. Des sources plus tardives vont d'ailleurs dans la même direction, tel Paul Diacre, qui ajoute qu'il le recommandait au Sénat après l'avoir voilé de pourpre. Et Eustathe d'Épiphanie, qui dresse un scénario analogue, en ajoutant quant à lui que Théodoric, se défiant des embûches que pourrait lui tendre l'Empereur, préféra quitter l'Orient plutôt que de compter sur les promesses d'un souverain versatile et porté à la duperie<sup>363</sup>. Chose certaine, Théodoric réclamait pour son compte la reconnaissance de son *cursus honorum* et pour ses fédérés le respect des traités avec l'Auguste. Montrant son désir d'intégration dans l'édifice hiérarchique romain pour lui, et l'amalgame à l'Empire pour les siens, Théodoric ne luttait conséquemment pas contre Zénon (il l'eut à sa merci mais n'en fit rien) ou sa légitimité, mais contre son arbitraire, qui faisait de lui la marionnette de ses jeux de paranoïa<sup>364</sup>. C'est donc parce que Théodoric respectait l'Impérial de l'Auguste qu'il n'était pas de taille à lutter contre lui, à l'inverse des *magister militum praesentalis* fédérés que l'Orient avait connus jusque là.

Suivant cette ligne de pensée, chaque titre romain, même purement honorifique, avait son importance dans ce projet d'ascension d'un citoyen romain, puissant par son appartenance à l'élite militaire, dans les institutions romaines. Or, pour Wolfram, il n'est pas passé inaperçu que les fédérés procèdent tous des mêmes règles institutionnelles pour faire valoir à l'Empereur leur puissance, qui équivaut à leur importance dans l'assise du pouvoir impérial<sup>365</sup>. Avant la pure démonstration de force, la proclamation d'un *rex* réitère la crédibilité de la position de l'interlocuteur au sein des institutions romaines en même temps que sur ses troupes aux yeux de l'Empereur ; ce qui est possible car au-delà de la royauté au sein des populations qui composent les *foederati*, il y a son interprétation latine du titre *rex*. En raison de la croissance de l'importance de ces troupes dans l'armée, et des hautes instances militaires autour du pouvoir, ce titre d'abord défini par une haute autorité dans l'armée, se voit greffer un sens civil en s'attachant de façon honorifique à celui de *magister militum*<sup>366</sup>. De cette façon, toute ascension d'un *rex* fédéré dans l'Empire se fait dans les institutions romaines, et son moteur en est la bonne volonté de la source unique de toute légitimité, l'Auguste. Bien qu'il devienne évident que c'est

362 Malgré que Théodoric en émette l'idée (H. Wolfram, 1991, p. 291-292), ou qu'il fasse pression (T. Burns, 1982, p. 103). T. Hodgkin, 1891, p. 111, est le plus clair : la solution que trouve l'Empereur est la même qu'il a déjà utilisée, soit de monter Théodoric contre Odoacre, lui confiant la mission de détrôner le tyran. Hodgkin ajoute que si Théodoric avait lui-même proposé une telle entreprise à l'Empereur, il aurait vite accepté. J. Moorhead, 1984, p. 263, est quant à lui catégorique sur l'initiative, et ensuite l'ordre, de Zénon d'envoyer Théodoric en Italie.

363 Eustathe, *FHG* IV, 140 (Müller). D'autres sources traitant du départ de Théodoric en Italie sont aussi citées dans T. Burns, 1982, p. 103 : Candidus, fr. 1; Photius, codex 79 ; Jean d'Antioche fr. 209 (Müller) ; Evagrius, *Histoire ecclésiastique*, 3, 27 ; Agathias I, 5, 7 et 6, 4.

364 H. Wolfram, 1991, p. 292.

365 *Ibid.*, p. 283.

366 M. McCormick, 1977, p. 212-213, s'étend sur le sens de *rex* : c'est un titre d'origine non-romaine qui acquiert un sens romain. Et M. McCormick, 1986, p. 267-268 explique que depuis Théodose II, le *magister militum* est plénipotentiaire (représentant le pouvoir de l'Empereur en tout) et tient sous ses ordres des généraux, comme l'administration civile d'une région ; ce qui peut aussi être le cas d'un *rex*, en vertu du *foedus* d'installation.

la puissance militaire à la disposition d'un homme qui est la formule de candidature à la pourpre, la force de l'institution elle-même l'emporte pourtant, et oblige la légitimité pour garantir le règne<sup>367</sup>. Le trône impérial d'Orient a de plus la force symbolique la plus élevée, selon l'institution de reconnaissance réciproque des Augustes des deux parties de l'Empire voulant qu'en cas de vacance en Occident son *imperium* revienne nominalement à l'Auguste oriental. La recherche de légitimité dans le processus d'intégration est une arme de l'Auguste contre laquelle on ne peut pas lutter, et encore moins en Orient.

Dans une situation où Zénon semble aux abois à Constantinople devant un fédéré récalcitrant, et qui donne l'impression que c'est Théodoric qui force la main à Zénon, l'entente de lancer Théodoric en Italie sert en fait davantage l'Empereur que son *magister militum*<sup>368</sup>. Celui-ci reprend ainsi contrôle sur l'Orient, alors que rien n'est certain pour ce qui est de l'issue d'une campagne en Italie pour Théodoric<sup>369</sup>. Mais ce dernier accepte pourtant, le fait d'avoir été témoin de l'acharnement vain de Strabon durant toutes ces années contre l'Auguste impérial n'étant pas étranger à la décision de quitter l'Orient pour Wolfram<sup>370</sup>; en plus de ses propres pérégrinations, devrions-nous ajouter. L'Auguste oriental prouve ainsi sa force, même en situation de vulnérabilité militaire; et plus spécifiquement, Zénon serait toujours une menace pour Théodoric à terme, le temps jouant automatiquement contre lui et en faveur de l'Empereur, selon l'expression de Burns<sup>371</sup>. En définitive, face à l'attitude de Zénon, les objectifs de Théodoric ne seraient jamais réalisés dans la *pars orientalis*.

### 3.5 Le départ pour l'Italie

L'ensemble de l'historiographie moderne s'entend pour évaluer une masse d'une centaine de milliers d'individus, incluant plus ou moins vingt mille combattants, qui font le trajet vers l'Italie en 489 (départ en automne 488). Mais plutôt qu'une troupe d'Ostrogoths, quoique ceux-ci dominaient, le portrait d'un ensemble beaucoup plus hétérogène se dessine d'après les recherches en ethnogénèse qui originent de «l'école de Vienne». Si nous savions que les Goths de Crimée et une portion de ceux de Thrace ont refusé de venir (ces derniers vont même accompagner Bélisaire dans la reconquête contre

367 M. McCormick, 1986, p. 267-268.

368 Le passage de Jordanes, *Getica*, 57, 290, où, afin de convaincre Zénon, Théodoric expose que son peuple vit «à l'étroit, dans la pauvreté» (comme résumé par J.-P. Leguay, 2002, p.112), a contribué à interpréter sa motivation dans le sens d'une émancipation des siens à la dépendance au trésor impérial (H. Wolfram, 1991, p. 293, note 158). Mais les plus récentes vues de E. Chrysos, 1997, p. 203, montrent qu'il aurait plutôt voulu fusionner avec l'État (cf. *supra*, note 327 sur le désir de Théodoric d'installer les siens en milieu urbain) et être payé par lui plutôt que de cultiver la terre. Ce départ dégage donc Zénon du *strena* à l'armée de Théodoric, en gain net; et mise sur la nécessité de sa source de légitimité pour des gains hypothétiques.

369 H. Wolfram, 1991, p. 291, comme E. Bach, 1935-1937, p. 416, s'en réfèrent tous deux à Ensslin, et concluent qu'il s'agit au minimum d'une alliance dans l'intérêt des deux partis.

370 H. Wolfram, 1991, p. 291.

371 T. Burns, 1982, p. 103.

les descendants de Théodoric), se sont encore adjoints à Théodoric, pour les groupes les plus importants, les Ruges de Fridéric et d'autres minorités<sup>372</sup>, et des Romains venus à titre personnel (certains même apparentés à l'Empereur)<sup>373</sup>. Et nous verrons plus loin que le caractère pluriethnique du groupe de Théodoric est encore plus marqué après sa victoire sur Odoacre en Italie, au moment de leur intégration à l'édifice institutionnel italien, au point qu'il ne s'agisse plus d'une *gens* au sens ethnique. La construction même de la force militaire de Théodoric s'est faite comme, et parallèlement, à celle de ses assises politiques, c'est-à-dire au sein même de l'Empire romain, puisqu'il s'agit de l'agencement bigarré d'éléments militaires de l'Empire d'Orient.

L'élément ostrogoth lui-même, qui en est le cœur, n'est autre que le fruit d'une fusion de deux populations disparates à la veille seulement du départ pour l'Italie. Heather s'est intéressé à l'origine obscure des Goths thraces qui vont rejoindre le groupe de Théodoric après la mort de Strabon. Il s'agit d'une population qui était déjà installée dans l'Empire au moment où les Ostrogoths amales s'installent dans les Balkans, peut-être même le produit d'un amalgame de vagues successives d'immigration. Il émet l'hypothèse que les premiers Goths thraces purent s'installer aussi tôt que vers 420, fondée sur deux points : d'abord qu'une action militaire romaine enlève de la domination des Huns quelques Goths du Danube central, qui sont relocalisés en Thrace, et ensuite qu'on y retrouve précisément une force gothique assez bien établie en 470 pour suggérer une arrivée plus ancienne<sup>374</sup>. Comme c'est le cas pour le contingent qui suit Théodoric en Italie, ce groupe n'est certainement pas non plus homogène, et doit également son unité à l'intégration au sein de l'Empire. Heather précise que, de façon globale, le statut de *foederati* favorise la cohésion interne du groupe après cette incorporation, sans doute parce qu'il s'agit pour lui d'un facteur de pérennité politique. Il est d'ailleurs plausible que d'autres Goths se soient ensuite greffés à eux, comme d'autres populations, précisément parce qu'il est question d'un amalgame qui est avant tout politique ; Heather souligne bien qu'il est probable que les Goths de Thrace n'aient pas tous été Goths, malgré les descriptions des sources anciennes.

Comme entité politique cohérente à fonction militaire, ce groupe s'intègre aux structures militaires de l'Empire : plusieurs Goths, ou généraux au nom gothique sont attestés dans les forces militaires romaines d'Orient dans les Balkans entre 420 et 470. Et il devient ainsi un interlocuteur de plus en plus important avec l'Empereur jusqu'au moment où il se dote de Théodoric Strabon pour chef, apparenté à Aspar, mais dont Heather suggère aussi qu'il avait des contacts avec des membres de la famille impériale élargie, puisqu'après la mort d'Aspar, Strabon continue à se faire informer des

372 H. Wolfram, 1991, p. 316 ; comme quelques Hérules défaits par exemple (cf. P. J. Heather, 2010, p. 240).

373 Cassiodore, *Variae*, I, 42-44, spécifiquement 43.2 : nomme probablement le médecin Anthimus, également mentionné par Malchus fr. 11, et qui en 477-78 épouse la cause gothique et va en Occident avec Théodoric, qui l'envoie aux Francs à titre de conseiller médical (cf. H. Wolfram, 1991, p. 483, note 163).

374 P. J. Heather, 2010, p. 248-250.

derniers événements de la cour (et trempe d'ailleurs dans toutes les tentatives de renversement de Zénon). Ce degré d'intégration est certainement un autre indice pour laisser penser à une installation plus ancienne, même comme corps militaire privilégié dès le début. En comparaison, le groupe goth amale fait figure d'arriviste, à peine installé dans l'Empire, et peut-être formé une seule génération auparavant, alors que Valamir aurait le premier achevé une prééminence de sa famille sur d'autres chefs pour former une union gothique. Cette manœuvre qui se serait passée soit en Ukraine avant leur arrivée en Pannonie, ou encore dans le Danube central après la mort d'Attila (si ces Goths y étaient déjà établis), et ensuite achevée par Thiudimir comme nous l'avons vu. Le point de vue apporté par l'ethnogenèse, qui fait des groupes évoqués des entités davantage politiques qu'ethniques, nous aide ainsi à comprendre deux faits en apparence opposés : non seulement les racines du conflit qui opposa les deux Théodoric, et la place importante qu'y joua la propagande à fin de légitimation, mais aussi la possibilité que ces groupes finissent par se scinder en un seul avant de quitter l'Orient pour l'Occident.

Il est certain que la marche vers l'ouest de Théodoric s'accompagna d'efforts diplomatiques<sup>375</sup>. Face à l'hétérogénéité de sa troupe, et des populations qu'il allait rencontrer, l'opération pouvait parallèlement être interprétée comme la libération des Romains italiens du joug d'un tyran ; et aussi comme une opération de vengeance de la part de certains Germains. Cette malléabilité politique ne put être qu'un atout ; comme le fut plausiblement son origine culturelle métissée, en raison de son enfance, qui le plaçait à l'avant-garde de la romanisation pour ce qui est du haut commandement oriental d'origine non-romaine. N'oublions pas que Zénon en personne est un guerrier isaurien, fondant d'abord sa puissance sur des troupes isauriennes, et introduit tardivement au raffinement de l'élite romaine orientale, contrairement à Théodoric. Après une enfance et une jeunesse passée à Constantinople dans la famille de l'Empereur, Théodoric s'est bien assuré à son retour en Pannonie de son héritage dynastique ; mais c'est dans le but de sécuriser un titre qui tire sa valeur de la reconnaissance par l'Empereur de son autorité et de ses prérogatives militaires et civiles. C'est d'ailleurs l'amorce d'une brillante carrière romaine qui porte Théodoric non seulement dans l'élite de Constantinople, mais comme un de ses citoyens les plus honorés pour sa participation à la défense du trône oriental. Le caractère romain de Théodoric est souvent minimisé, comme ces éléments, au profit de la confrontation avec Zénon qui mène au départ en Italie. Pourtant, les tentatives (multiples) de renversement de Zénon sont d'une nature plus radicale que les démonstrations de force du généralissime Théodoric face à un empereur méfiant. Plutôt qu'une lutte entre un empereur romain et un « roi barbare », elles révèlent la tension d'un paradoxe : celui de l'idéologie de toute-puissance de l'Empereur, face-à-face avec la réalité d'un pouvoir qui revêt une forme parfois presque fédérative avec

<sup>375</sup> Pensons seulement au fait que Théodoric a tenu sa promesse de ne rien réquisitionner en chemin ; il attend la moisson et part avec ses propres provisions (H. Wolfram, 1991, p. 285). Il n'y a pourtant qu'une source qui raconte le trajet, soit le *Panégyrique* d'Ennode.

l'évolution récente de la nature du *foedus*, et l'appui que prennent des empereurs comme Léon chez des groupes de combattants de l'intérieur de l'Empire sans qu'ils soient officiellement des troupes impériales. C'est encore plus vrai en ce qui concerne Zénon, mal accepté et très redevable à ses appuis, et qui, pour préserver la centralisation d'un pouvoir enfin établi, choisit de trahir son généralissime pourtant fidèle. La nécessité a accéléré l'incorporation des fédérés à l'Empire et de leur élite dans les hauts cercles du pouvoir romain, et amené une problématique politique conjoncturelle quant à une plus grande intégration des fédérés, qui constituent maintenant les troupes de l'Empire. Si, face à ces conditions spécifiques, un Aspar a profité d'un affaiblissement de l'exécutif central que représente l'Empereur pour s'arroger une influence sur le trône, Théodoric a au contraire mis sur le support à son rétablissement. Une telle prise de position, devant la précarité du pouvoir de Zénon, ne pouvait être motivée que par un désir de resserrement des relations avec l'Auguste, fondé sur la reconnaissance du rétablissement de la force de l'exécutif impérial ; ce qui aurait pu mener à une plus grande intégration des fédérés dans la romanité. La proposition de Théodoric d'installer ses fédérés en milieu urbain durant les négociations de 480 avec Zénon, se mêlant donc aux populations romaines (une première pour des fédérés), pourrait être un indicateur de ses intentions dans cette direction, comme l'est ensuite son impressionnant cumul de titres et d'honneurs dans l'État romain oriental, et toute son action en Occident comme nous le verrons.

Il est clair que l'objectif de Théodoric n'était pas de devenir un roi goth, d'une population gothe. Son père déjà semblait rompre avec des traditions germaniques dans la transmission du pouvoir, afin de préserver une autorité qu'il voulait politiquement active au sein des institutions de l'Empire. Théodoric poursuit donc d'abord une œuvre de consolidation d'un groupe de fédérés se romanisant à l'intérieur de l'Empire et s'assure de son autorité sur celui-ci de façon stable et pérenne, deux conditions pour se constituer en interlocuteur avec Constantinople dans le cadre de ses institutions, afin d'assurer l'élévation de la condition de cette population comme de la dynastie responsable de sa cohésion ; élévation dans la *Romanitas*. Il y a ensuite un saut qualitatif alors que Théodoric devient le généralissime de l'Empire d'Orient : tout comme son autorité est pleinement romaine et supérieure à celle d'un simple *rex*, son armée s'est transformée depuis le noyau originel. Ainsi, au départ pour l'Italie, l'épithète «goth» ne semble plus juste pour désigner ni Théodoric, ni l'armée impériale qui part pour l'Occident. Et ses ambitions politiques, loin d'être celles d'un conquérant germanique, semblent se condenser en un projet de règlement de la tension entre l'Empereur et ses fédérés dans un renouveau de la nature de leur relation, que les nécessités exigent plus durables.

Alors que ses forces lui permettaient même de se comporter comme un nouvel Aspar, Théodoric continue au contraire à afficher son respect de l'institution impériale. Il agit légitimement

avec un Auguste qui, quoique légitime, rompt unilatéralement ses ententes suivant son envie. Son attitude dans l'Empire exprime une volonté d'appartenance, et une situation d'intégration à protéger et à accélérer, qui se heurtent à l'action protectionniste d'une visée à court terme du pouvoir central. L'intervention en Italie est donc une expédition à peu de frais pour Zénon afin de tenter une politique hégémonique en Occident, en plus de se débarrasser d'un élément encombrant en Orient. Tandis que pour Théodoric, elle était certainement l'espoir de plus de succès à l'amalgame plus complet des siens à l'Empire, en raison de coudées plus franches.

Son comportement durant le déplacement vers l'Italie traduit donc la légitimité de l'intervention. Si Zénon trouvait que l'autorité de l'opération militaire suffisait pour commencer, la succession au trône d'Occident étant un problème auquel il allait s'attaquer après avoir lui-même repris les rennes de l'Orient, l'entente stipulait tout de même au sujet de la position constitutionnelle d'Odoacre que, d'abord reconnu roi, il était devenu un tyran qu'il convenait maintenant d'abattre, et que Théodoric devait régner en personne sur ce qu'il libérerait au nom de l'Empereur, s'agissant d'une autorité vice-impériale en attendant que Zénon lui-même se déplace en Italie<sup>376</sup>. En conséquence, même si la reconnaissance de sa position future après une victoire en Italie n'était pas encore arrêtée, Théodoric était un candidat sérieux au règne sur l'Occident. Il était donc encore plus que jamais pour lui question de gestion d'image, de symboles, et de propagande, dans la relation avec les armées sous ses ordres, les populations italiennes, leurs élites et leurs institutions, et finalement l'Auguste d'Orient.

376 L'Anonyme de Valois, II, 49 cite le contenu du traité ainsi : «après la défaite d'Odoacre, pour récompenser Théodoric de ses efforts, il régnerait (sur l'Italie) au nom de l'Empereur, en attendant l'arrivée de ce dernier». H. Wolfram, 1991, p. 484, note 174, donne d'autres sources qui attestent de la légitimité de Théodoric : selon Agathias, I, 5,4-10, not. 6, «Théodoric avait reçu de l'Empereur l'autorisation d'établir un royaume en Italie». Malalas, *Chronographia*, 15, 383-385 et 459 sq., reconnaît aussi la légitimité du pouvoir de Théodoric en tant que *Rex Romanus* : «L'ex-consul et *magister militum* était jadis un «tyran», mais seulement en Thrace, avant de marcher sur Rome par ordre impérial». Et ibid. 459 sq. : «[D'ailleurs] le successeur de Théodoric, Athalaric, avait les mêmes droits que son grand-père, des droits que les rois Vandales légitimes, les «rois des Africains», revendiquaient également». Le particularisme du terme *praeregnare* a bien été relevé dans l'historiographie (il apparaît pour la première et la seule fois dans l'Anonyme de Valois, II, 49), mais son sens n'est pas exploré de façon stricte (il s'agit clairement d'une formule plutôt que d'une nouvelle réalité constitutionnelle). Sans plus d'argument, il est tantôt lu comme l'équivalent de «*regnare*», mitigé par l'approbation à venir de Zénon (interprétation faible du sens du mot régner), ou comme une représentation formelle de l'Empereur en Occident en son absence (interprétation forte). Le seul élément permettant de trancher est que l'Italie d'Odoacre n'est encore qu'un «*regnum*» comme il y en a plusieurs en Orient.

## CHAPITRE IV

### LE RÈGNE DE THÉODORIC

La tentative de normalisation durable de la relation entre l'Auguste d'Orient et Théodoric, et conséquemment de l'assimilation de ses fédérés en Orient, fut infructueuse non seulement malgré l'élévation de son statut de roi fédéré à celui d'un citoyen romain des plus honorés et puissants en Orient, mais justement pour cette raison. En quittant l'Orient pour l'Occident, Théodoric quittait aussi l'apparence d'un fédéré arriviste et menaçant pour prendre l'image conservatrice de l'incarnation de la volonté de l'Empereur. De plus, son triomphe en Italie est pour Théodoric une amorce qui favorise une réceptivité chez les habitants de la péninsule italienne qui lui permet d'instaurer un régime dont le principe directeur est le mutualisme qui ne pouvait être envisagé en Orient. La politique d'installation des combattants et des populations venant d'Orient, au côté des troupes qui s'étaient révoltées avec Odoacre et des populations italiennes, se passe sans heurts. Chacun est intégré dans une relation stable et permanente avec l'État romain. La force des institutions italiennes est d'ailleurs préservée et augmentée, comme les prérogatives de l'aristocratie. Théodoric fait ainsi progressivement renaître un Occident exsangue, chacun en tirant son bénéfice. De même que le diocèse d'Italie redevient l'Empire d'Occident, Théodoric, déjà son souverain, devient progressivement son Empereur. Mais si les querelles religieuses qui divisent l'Orient et l'Occident créent un repli sur soi qui favorise l'ascension de Théodoric, la réconciliation entre les Églises et finalement avec l'Empereur d'Orient, redonne à ce dernier toute la magnitude de l'hégémonie de son pouvoir en Occident.

#### 4.1 Un support massif de l'Italie à Théodoric

##### 4.1.1 Les positions constitutionnelles de Théodoric et d'Odoacre

Odoacre s'était saisi du pouvoir en 476 en tentant ensuite de créer une situation constitutionnelle où, comme d'autres généralissimes romains occidentaux, il serait l'homme fort de l'État derrière l'Empereur ; à la différence qu'il décida de remplacer un empereur de façade par un simple serment d'allégeance directe de sa part à l'Empereur d'Orient, Zénon, dès lors l'unique autorité d'un empire réuni, d'où l'envoi des *vestis regia* à Constantinople<sup>377</sup>. Une telle offre, à si peu de frais, a certainement été tentante pour Zénon, mais était irréconciliable avec la rigueur constitutionnelle : les insignes remis à Constantinople étaient celles d'un usurpateur, dès lors que c'est Romulus Augustulus qui en prenait (nominalement) la décision plutôt que Julius Nepos, vu que Zénon ne reconnaissait pas Romulus mais soutenait ce dernier. Lui-même à la frange de l'inconstitutionnalité, Odoacre ne pouvait

---

377 Malchus, fr. 10.

tenir cette situation que tant que Zénon n'était qu'en mesure d'offrir une réponse ambiguë en raison de son impossibilité à intervenir. Odoacre obtenait donc la seule reconnaissance d'être patricien par Julius Nepos, ce qui lui donnait pourtant une position lui permettant de régner. C'est pour cela que même après la mort de ce dernier en 480, Odoacre continue de frapper monnaie à l'effigie de Nepos, comme de Zénon<sup>378</sup>, sa position constitutionnelle devenant précaire puisqu'elle est dès lors entièrement dépendante du bon vouloir de Zénon<sup>379</sup>. Odoacre ne manifeste ainsi aucune aspiration à l'impérial tant qu'il lui est aisé de gouverner, mais semble avoir joué son va-tout effrontément, alors qu'il affronte un représentant de Zénon en campagne pour le renverser en la personne de Théodoric, en faisant de son fils Théla, ou Thelanes, son César<sup>380</sup>. L'usurpation déjà implicite est maintenant patente, et on peut se questionner sur la nature des propositions d'Odoacre à Théodoric lors de leurs négociations, qu'il n'est pourtant possible que d'imaginer faute de source, à l'exception d'un curieux traité à l'issue du conflit.

Il est accepté que le règne d'Odoacre est, de façon pragmatique, une période de répit pour l'Italie. Odoacre s'assure par exemple de son approvisionnement en blé, protège les prérogatives de l'aristocratie sénatoriale, et défend même énergiquement la *pars occidentalis* en reprenant la Sicile à Genséric, la Dalmatie en 481, et en faisant campagne dans le Norique en 488. Même l'Église catholique ne sent pas de pression de la part du patricien arien. Son gouvernement peut ainsi être considéré avoir ouvert la voie au gouvernement de Théodoric. Pourtant, en raison de la stratégie constitutionnelle d'Odoacre avec Zénon en 476, et ensuite de ses velléités impériales alors que son gouvernement est acculé par la légitimité orientale (personnifiée par Théodoric), force est donc de présenter la position constitutionnelle de Théodoric le Grand comme qualitativement différente de celle d'Odoacre, malgré le rapprochement entre ces deux règnes dans la gouverne effective. Ou du moins que l'un et l'autre n'avaient pas la même relation avec (voire considération pour) la légitimité et l'institution du pouvoir impérial<sup>381</sup>.

378 J. Moorhead, 1992, p. 8.

379 Ce qui semble fonctionner tant que Zénon est occupé aux troubles inhérents à sa gouverne : Théodoric Strabon meurt un an seulement après Julius Nepos, Zénon étant alors surtout préoccupé à contenir Théodoric l'Amale, d'abord en l'associant au pouvoir pour ensuite essayer de l'écartier en cherchant une force à lui opposer (cf. chapitre précédent), vivant de plus le soulèvement d'autres généraux et sa deuxième tentative de coup d'état. Odoacre peut ainsi continuer de nommer des consuls occidentaux reconnus par l'Orient, et associe même Zénon au triomphe qu'il organise pour souligner sa victoire sur les Ruges en 487 (M. McCormick, 1977, 218).

380 Cf. *PLRE*, II, «Thela», p. 1064 : la seule source qui atteste cet événement est Jean d'Antioche, fr. 307 (Müller).

381 Ce que Jordanes, avec l'objectif que nous lui connaissons, ne manque pas de souligner en disant qu'il valait mieux qu'un homme en dette envers l'Empereur, et respectueux des idées romaines, règne à la place d'Odoacre (Jordanes *Getica*, 57, 291).

#### 4.1.2 L'appui des Italo-romains

Si la conquête est longue, elle ne compte pourtant que quelques batailles rapides<sup>382</sup>. Odoacre laisse apparemment entrer Théodoric en sol italien même, et l'attend derrière un pont sur l'Isonzo, où le premier combat éclate le 28 août 489. Mais malgré l'avantage d'un camp fortifié préparé à l'avance et une position précaire pour les Ostrogoths, encombrés par leur convoi, le fleuve Adige est un piège pour l'armée d'Odoacre qui, coupé de Vérone, doit se retrancher à Ravenne dès le 30 septembre de la même année. Théodoric est accueilli en libérateur dans les villes de Udine, Vicenza et Padoue, qui viennent en aide à l'intendance de son armée. Il remporte ensuite une seconde victoire importante contre Odoacre, qui avait reculé jusqu'à Vérone. C'est ensuite le tour de Milan, où Théodoric est reçu par les dignitaires civils et religieux de la ville en représentant de l'Empereur. Les troupes d'Odoacre sont donc en déroute en seulement quelques semaines, et une partie d'entre elles se joint à Théodoric, dont le généralissime même d'Odoacre, du nom de Tufa. Lui-même en fuite, Odoacre se réfugie à Ravenne, où Théodoric envoie d'ailleurs ses troupes d'élite sous le commandement de Tufa afin d'y mettre le siège<sup>383</sup>. Mais Tufa regagne les rangs de son ancien maître, et le détachement de Théodoric est massacré, avec des *comites* qui étaient avec lui depuis la Thrace et la Macédoine. Théodoric ne pardonnera pas cet affront, qui lui fait perdre l'initiative jusqu'à l'été 490.

Après une incursion opportuniste de Gondebaud en Ligurie, Odoacre, désormais à Crémone, punit Milan pour son support à Théodoric et va jusqu'à assiéger celui-ci à Pavie, où il tient ses quartiers. C'est durant cette période, soit les premiers mois de 490, qu'Odoacre marche sur Rome et proclame son fils César. Alaric II envoie durant l'été des troupes wisigothes à Théodoric, ce qui retourne la situation en sa faveur. Fuyant vers la rivière Adda, Odoacre doit à nouveau y affronter Théodoric, qui le défait le 11 août. À ce moment, le soutien populaire semble assez acquis à Théodoric. Après la fuite de son rival à Ravenne, une conspiration populaire du type «Vêpres siciliennes» organisée en partie par le clergé catholique, s'acharne sur les hommes d'Odoacre qui s'étaient dispersés pour retourner chez eux en Italie. Mais Tufa reste imprenable autour de Trente, et les incursions en Italie redoublent afin de profiter de la situation, tandis que les Vandales imitent les Burgondes en prenant la Sicile.

En 491, à peine sorti de la crise vandale, Théodoric doit composer avec les Ruges de Fridéric. Ceux-ci étaient en charge de la garde de Pavie lors des opérations, mais semblent imiter les peuples

<sup>382</sup> Ses détails militaires, bien que flous pour certains, restent presque inchangés entre la narration détaillée qu'en fait T. Hodgkin, 1891, et la plus récente de H. Wolfram, 1991, p. 296-299.

<sup>383</sup> H. Wolfram, 1991, p. 296, suppose que Théodoric compte sur l'impact du modèle de l'homme le plus important après Odoacre, étant donné la situation imprenable de la ville, ajoutant qu'il ne semble pas avoir douté de l'allégeance de Tufa.

opportunistes qui profitent de la guerre civile pour piller l'Italie. Théodoric ne peut pourtant pas sévir avant l'été de l'année suivante, ce qu'il fait avec une telle sévérité que Fridéric le trahit pour rejoindre le camp de Tufa avec ses Ruges. Théodoric tente bien d'isoler les deux alliés, mais c'est apparemment une querelle sur la séparation de butin qui a raison de leur alliance en 492 ou 493. Fridéric et Tufa lancent leurs armées l'une contre l'autre, ce dernier étant défait et tué. Fridéric occupe ensuite Pavie et la pille, mais est défait à son tour, le reste de ses Ruges étant réintégrés dans les rangs de Théodoric<sup>384</sup>. Il ne reste maintenant qu'à attendre la rémission d'Odoacre à Ravenne, après que Théodoric a pu assembler à Rimini une flotte suffisante pour couper son approvisionnement par la mer. Ce n'est pourtant que le 25 février 493 que les négociations sont entamées, sous l'égide médiatrice de Jean, évêque de Ravenne. Un traité est signé et la paix est déclarée le 27, l'évêque de Ravenne ouvrant les portes de la ville le 3 mars.

Ce traité accorde un pouvoir égal aux deux belligérants, Odoacre et Théodoric régnant conjointement sur Ravenne et l'Italie, le fils d'Odoacre étant d'ailleurs remis à Théodoric comme gage de sa fidélité. Mais si cet accord tranche avec la rigueur constitutionnelle avec laquelle Théodoric a agi jusque-là, en rompant son entente avec l'Empereur, la suite des événements suggère qu'il ne s'agit que d'une feinte afin de mieux écraser son ennemi, ce qui est cohérent avec un conflit où les trahisons ont joué un rôle important. À peine dix jours après son entrée à Ravenne, Théodoric assassine Odoacre<sup>385</sup>. Son corps est enterré à côté d'une synagogue sans funérailles chrétiennes, on laisse sa femme mourir de faim en prison, et son fils est envoyé à Alaric II, mais sera tué à son tour en tentant de revenir en Italie. En définitive, en plus de la supériorité des talents politiques et militaires de Théodoric sur Odoacre, l'épisode de la conquête de l'Italie montre surtout que l'allégeance des populations italiennes lui était parfois plus acquise que celle de ses propres troupes, pour certaines trop autonomes.

Il en est d'abord ainsi en raison de l'influence du pouvoir de l'Empereur d'Orient comme source de légitimité en Italie. Il y a effectivement déjà longtemps que le centre de gravité politique, culturel et économique de l'Empire s'est déplacé vers l'Orient. Et Constantinople est devenue l'unique «siège de l'Empire» et de ce qui subsiste du monde romain<sup>386</sup>. Le prestige de Rome n'est en fait plus que d'ordre religieux. C'est une ville d'Italie, une capitale au passé illustre, mais désaffectée comme

384 Ville que Théodoric avait choisie pour s'établir en 490, le temps de terminer sa conquête. Il s'y était lié avec l'évêque Épiphanus (Ennode, témoin oculaire des événements, les relate dans sa *Vita Epiphania*).

385 Car celui-ci aurait conspiré contre Théodoric. Il s'agit de la narration provenant de Procope, *Guerres*, 5, 1, 24-25, et de l'Anonyme de Valois, II, 55, qui proposent la même version des faits.

386 S. Teillet, 2011, p. 257-260, expose comment ce transfert s'exprime dans la littérature : déjà chez Orose (*Hist.* 3, 13, 2) et Sidoine (*Carm.* 2, 33), le titre d'«*imperii sedes*» désigne Constantinople (titre repris par Isidore de Séville, *Etym.* 15, 1, 42.). Au terme d'une évolution sensible dès les *Histoires* d'Orose, Constantinople a définitivement supplanté Rome, aux yeux mêmes des écrivains latins (Marcellin, *Chronica*, 386, 1: «*princeps Theodosius... uictor cum Arcadio filio suo urbem ingressus est*» : le seul nom d'*Vrbs* désigne ici Constantinople, à la manière dont il désignait jadis Rome). Pour Marcellin, l'Empire romain est désormais identifié avec l'Empire d'Orient, et Constantinople s'est substituée à Rome. Il est Romain, mais de Constantinople, la capitale romaine.

Milan. L'écho des événements de Rome (même de l'Italie) n'arrive que de loin à la cour de Zénon ou d'Anastase<sup>387</sup>.

Les liens se sont donc atténués entre Orient et Occident, et des intérêts compétitifs ont pu jouer le rôle de force centrifuge, alors que dans un tel contexte les identités particulières se renforcent<sup>388</sup>. De plus, le déclin de la *pars occidentalis* était tel que Constantinople ne la considérait plus que comme un partenaire institutionnel et territorial «associé et subalterne», déjà au V<sup>e</sup> siècle. Son territoire s'était sensiblement réduit et le pouvoir oriental, plus stable, pouvait suffire à la gouverner. Il naît aussi en Italie une tendance au rejet des empereurs imposés par l'Orient, perçus comme des étrangers, malgré la présence constitutionnelle de l'Empereur d'Orient et de son autorité en cas de vacance en Occident (ce qui n'a pas manqué de se produire), et sa volonté toujours nettement exprimée de sauvegarder ses droits, exprimés dans la distinction réelle et effective qu'il établissait entre des souverains agréés ou des chefs sans investiture. Il faut dire que l'évolution de la relation de pouvoir entre l'aristocratie sénatoriale et l'Empereur n'est pas la même en Orient et en Occident, et les puissantes familles italiennes ont pris beaucoup d'importance. Odoacre encourage d'ailleurs ce pouvoir afin d'entériner le sien. Mais malgré une tension entre une sorte de nationalisme italien et une idéologie conservatrice du point de vue des institutions constitutionnelles, donc pro-impériale, cette dernière continue de l'emporter en raison de la force de l'institution, comme étendard culturel et réelle institution de puissance. Une fois la légitimité établie, «la question était simplement de savoir si le vice-Empereur d'Occident devait être un généralissime ayant le statut d'un patrice ou d'un roi», comme le pose Wolfram<sup>389</sup>.

En plus d'appuyer l'aristocratie, Odoacre s'entoure de magistrats compétents, comme le père de Cassiodore et Liberius. Et bien que Pelagius, son préfet du prétoire, ait doublé les impôts en Ligurie, pour en garder la moitié pour lui-même, le gouvernement d'Odoacre sur l'Italie ne peut pas être perçu comme tyrannique. Par contre, Dumoulin perçoit avec astuce la préoccupation de la légitimité dans les actes d'Odoacre, comme le fait que ce soit précisément à l'époque où Basiliscus est vainqueur de Zénon qu'il exile Romulus Augustulus, et qu'il envoie pourtant son ambassade à l'Empereur d'Orient dès son rétablissement<sup>390</sup>. Et malgré la distance, Zénon ne lui octroie que ce que Julius Nepos lui avait déjà donné, soit le patriciat. Ce jeu prouve non seulement l'importance des

387 S. Teillet, 2011, p. 260, souligne bien que Marcellin note paradoxalement l'occupation de Rome par les troupes d'Odoacre comme la chute de l'Empire d'Occident, mais comme un événement lointain qui n'affecte guère la vie de l'Empire : «*Odoacar rex Gothorum Romam obtinuit... Hesperium Romanae gentis imperium, quod septingentesimo nono urbis conditae anno primus Augustorum Octavianus Augustus tenere coepit, cum hoc Augustulo periiit... Gothorum dehinc regibus Romam tenentibus*» (*Chronica*, 476, 2). Rome n'est plus dans Rome, les *Romani* sont à Constantinople.

388 Ce qui amène plusieurs fois les deux entités au conflit armé, lorsque le pouvoir occidental est centralisé et fort.

389 H. Wolfram, 1991, p. 301.

390 M. Dumoulin, 1902, t. 2, p. 242.

prérogatives de l'Empereur d'Orient, mais l'importance pour le règne du souverain italien de s'en prévaloir. Pour la puissante aristocratie italienne, l'obéissance à la hiérarchie constitutionnelle, dont le sommet était à Constantinople, était donc puissante et vivace, et s'accordait avec l'attitude de l'Empereur d'Orient. Et lorsque ce dernier envoyait un mandataire pour abattre le régent d'Italie, il était entendu que c'était pour combattre une usurpation, même si on pouvait ne pas être heureux du choix de l'Empereur pour son représentant.

Lorsque Théodoric se présente en Italie, il a le titre de *patricius*, le consulat, le rang de *magister militum praesentalis* ; il porte le *praenomen* Flavius, sans parler de son ordre de mission officielle, commandée par l'Empereur (en sa présence), qui est aussi «son ami» et «père d'armes». Il n'est pas étonnant qu'il eut des partisans d'emblée devant la position ambiguë d'Odoacre. Mais leurs rangs semblent avoir vite grossi, par l'appui que lui prêtèrent l'Église et en particulier le clergé du nord de la péninsule. Dumoulin s'est intéressé à cette relation, même si peu documentée et peu abordée dans l'historiographie. En terme de *Realpolitik*, l'importance grandissante en pouvoir et en influence du clergé en Italie en fait une force dont l'appui est une fondation solide, ce qui ne semble pas avoir échappé à Théodoric. S'il a reçu l'aide d'Alaric II, il ne faut pas oublier l'appui du clergé du Nord, Laurentius lui ouvrant les portes de Milan et Épiphanus celles de Pavie<sup>391</sup>, toutes deux des bases d'opération d'une importance capitale. Théodoric semble mener une véritable campagne politique amorcée par une attitude d'égards et de ménagements pour établir la confiance, comme de confier sa mère et sa sœur à l'évêque Épiphanus de Pavie. Le haut clergé, en plus d'être un tremplin vers l'aristocratie, est aussi une charnière pour l'opinion populaire. Aussi, un mouvement pan-italien en faveur de Théodoric semble s'être graduellement dessiné, et généralisé après la marche sur Rome d'Odoacre et la proclamation de son fils<sup>392</sup>. Au point qu'en 492, le pape Gélase se vante lui-même d'avoir résisté à certains ordres d'Odoacre<sup>393</sup>. C'est d'ailleurs précisément entre ces deux événements que l'aristocratie prend son parti, avec Festus et Faustus Niger (qui préside le Sénat) ; ce qui doit aussi être perçu comme répondant à des intérêts convergents. Théodoric a donc remporté la victoire morale sur son ennemi et commence à asseoir son pouvoir en Italie alors qu'Odoacre est encore assiégé. Et à en juger par la violence dont il fait preuve envers Fridéric, qui porte atteinte à cette politique, et Odoacre dès lors qu'il s'expose clairement comme usurpateur, on peut entrevoir que le véritable combat était celui de la reconnaissance de la légitimité constitutionnelle, et du droit du point de vue moral et religieux ; donc, en somme, politique. Ce n'était pas la conquête de l'Italie, mais sa libération.

391 *Ibid.*, p. 244.

392 M. Dumoulin, 1902, t. 2, p. 245 cite un passage de Paul Diacre, liber XVI, p. 107 qui relate l'événement.

393 *Ibid.*

Nous nous rappellerons donc que la question de la légitimation de l'intervention, et en conséquence de l'installation du pouvoir de Théodoric se basait, en Italie, sur la reconnaissance du pouvoir de l'Empereur d'Orient (qui rendait licite l'intervention de son généralissime), et sur l'appui de l'Église romaine (qui la rendait morale) et de l'aristocratie qui la formait, qui lui permit d'être supporté par l'ensemble de l'élite italo-romaine malgré les allégeances opposées. La solidité et l'étendue de son pouvoir dépendrait alors de la nature des actes de Théodoric, comme de sa relation politique avec l'aristocratie, l'Église romaine et l'Empereur d'Orient ; le tout à inscrire dans une narration, ou une base rhétorique, qui serait la fibre de pouvoir.

#### 4.2 La proclamation de mars 493

Après deux tentatives vaines pour faire entériner sa situation à Constantinople, Théodoric laisse son armée le proclamer unilatéralement roi d'Italie<sup>394</sup> ; ce qui peut étonner, d'abord parce qu'il avait déjà porté le titre de *rex*, mais surtout dans le contexte de l'aventure contre Odoacre, où le soin d'être toujours revêtu de la légitimité était central<sup>395</sup>. Mais la proclamation de mars 493<sup>396</sup> était nécessaire non seulement pour que Théodoric puisse asseoir sa gouverne en Occident, mais aussi pour que le Sénat, les institutions administratives de l'État et les troupes de l'armée puissent normaliser leur relations avec un exécutif central retrouvé, dans le cadre du système de gouvernement qui prévalait. La seule explication d'un tel geste réside donc dans l'idée que son accession au pouvoir italien l'investissait d'une autorité nouvelle, qualitativement différente de celles qu'il avait cumulées jusque-là.

Dans l'interprétation historiographique la plus restreinte de cette proclamation, Théodoric étendait son autorité de roi fédéré aux *foederati* occidentaux (comme les Hérules d'Odoacre). Or Théodoric avait déjà à ce moment, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, une autorité beaucoup plus grande en qualité de patrice et de généralissime oriental, pour diriger un amalgame regroupant plusieurs groupes fédérés, et même certains membres de l'élite romaine orientale. Son ancien titre de roi était ainsi éclipsé. Pour cette même raison est aussi écartée l'hypothèse d'une royauté renouvelée pour incorporer aux «Goths» les Romains «conquis», à l'exemple des Burgondes ou des Wisigoths contemporains, d'autant que la base politique de la proclamation de 493 origine de l'ordre de l'Empereur Zénon octroyant à Théodoric l'autorité de régner en son nom dès sa victoire. De plus, c'est

394 La première tentative (menée par Festus en 491) échoue en raison de la froideur de la relation avec Zénon et de son décès, et la seconde (menée par Faustus Niger en 492) parce qu'Anastase en fait un enjeu utilitaire dans une querelle avec l'Occident (cf. la seconde partie du présent chapitre). Sa proclamation est insérée par l'Anonyme de Valois, II, 57, entre la mort d'Odoacre et le retour d'Orient de Faustus.

395 H. Wolfram, 1991, p. 300-301, a initié cette réflexion sous forme de question irrésolue, à laquelle J. J. Arnold, 2008, p. 56-57, adresse des éléments de réponse sur lesquels nous allons nous baser.

396 Anonyme de Valois, II, 57.

le Sénat de Rome qui est représenté dans les ambassades de 491 et 492 afin d'entériner le règne de Théodoric, ce qui mène à cette proposition de Wolfram, et acceptée par Arnold<sup>397</sup>, voulant que l'*exercitus* de Théodoric, devenu l'armée impériale de la *pars occidentalis* à la suite de sa victoire et de l'incorporation des ensembles occidentaux, se soit comporté de la même façon que le faisait l'*exercitus romanus* jusque-là, en initiant la proclamation d'un règne souverain. Le titre de patrice d'Odoacre lui avait suffi pour gouverner la province d'Italie en sujétion directe (théorique) de l'Empereur, moyennant que ce dernier le lui octroie, puisqu'il était simple chef fédéré. Mais dès son arrivée, Théodoric cumule déjà des titres d'une envergure faisant ombrage à celle de son rival, en qualité de second de l'Empereur d'Orient. Le point sensible ne pouvait par conséquent pas être la reconnaissance du titre de *rex* lui-même, mais de sa signification, particulièrement lorsqu'il était revêtu par un personnage de la stature de Théodoric. Si le choix du vocable *rex*, hérité du geste théâtral d'Odoacre en 476, exprimait la soumission à l'Empereur d'Orient autant que l'importance diminuée de l'Italie, cette province était encore un empire peu de temps auparavant, et la proclamation de Théodoric s'inscrivait dans la tradition de proclamation par l'armée qu'avait suivi un Anthemius ou un Julius Nepos. Si le Sénat romain requérait son approbation à l'Empereur d'Orient au nom de Théodoric, cela sous-entendait qu'il avait lui-même entériné son autorité. On comprend mieux la mauvaise réception de Zénon, et ensuite d'Anastase : entériner ce titre était acquiescer à cette soumission envers le trône oriental, mais aussi à ce processus de proclamation qui était exactement celui d'un Empereur pour l'Occident.

Le fait que les deux premières ambassades se soient soldées par un échec pour la reconnaissance de Théodoric par le trône oriental tend d'ailleurs à faire oublier que le Sénat soutenait donc sa candidature à l'autorité souveraine sur l'Italie. Si nous avons vu que Théodoric a d'emblée un appui croissant de la majorité de l'élite italo-romaine et ensuite du Sénat, l'historiographie suppose encore en majorité que c'est l'impatience de Théodoric, ou celle de ses Goths, qui motive cette proclamation par l'armée. Pourtant, si Stilicon avait ravivé le prestige de l'institution du Sénat, Odoacre lui avait redonné toute sa puissance d'antan. C'est donc le même pacte de soutien mutuel des pouvoirs du potentat occidental et du Sénat que ce dernier aspirait à poursuivre avec Théodoric, après son succès sous Odoacre. Second après l'armée en autorité, et en accord avec elle, le Sénat a toujours le droit d'accorder la distinction de l'autorité suprême, ce pourquoi c'est le *caput senatus* qui sert d'intermédiaire pour présenter son souverain à Constantinople en vertu de la collégialité et de la préséance du pouvoir oriental. C'est donc peut-être autant dans l'aristocratie sénatoriale romaine même, reprenant ses moyens constitutionnels, qu'origine l'idée de la proclamation. Ainsi, du point de vue occidental, Théodoric était un *princeps romanus*<sup>398</sup>, qui pouvait affirmer que les *imperatores* romains

397 H. Wolfram, 1991, p. 287-288, et J. J. Arnold, 2008, p. 56, note 32.

398 Cassiodore, *Variae*, 3, 16.3 et Procope, *Guerres*, 5, 1.29.

d'Occident étaient ses prédécesseurs<sup>399</sup>, malgré la différence de titulature pour l'identifier au début de son règne<sup>400</sup>.

#### 4.2.1 Le Sénat

Le plus pressant pour le Sénat, qui était de préserver sa stature et ses prérogatives renouvelées, était atteint, mais il préservait aussi l'État d'un autre interrègne trop long. Cette dignité donnée à Théodoric permettait aux imposantes institutions de l'administration publique de retrouver rapidement une autorité centrale afin d'empêcher l'expression de forces centrifuges. Lors de la parution d'un réexamen récent du travail de Jones, nous pouvions lire dans un chapitre dédié à ce sujet que l'idée que «les pouvoirs de l'Empereur étaient absolus en théorie et en pratique»<sup>401</sup> s'est effritée depuis ses travaux, et tend maintenant à disparaître<sup>402</sup>. Quoique la chose soit exacte pour ce qui est de la fondation morale du pouvoir, l'historiographie accepte maintenant, depuis les travaux de Kelly<sup>403</sup>, un scénario beaucoup plus complexe qui va de paire avec l'évolution des institutions d'État et de leur relation avec l'Empereur.

Traditionnellement, le gouvernement romain reposait sur un réseau de patronage dont le moteur était un système de relations de services et d'obligations, le clientélisme<sup>404</sup>. Ce modèle, comme clef de l'exécutif effectif du pouvoir central, continue à être entretenu jusqu'au deux premiers siècles après J.-C., faisant perdurer un ensemble centrifuge où les autonomies locales l'emportent sur un degré de centralisation essentiellement faible. La bureaucratie gardait sa forme la plus légère, et le pragmatisme de l'exécution du pouvoir impérial revenait à l'élite provinciale, conséquemment médiatrice entre celui-ci et les élites des localités<sup>405</sup>. Mais si dans ce modèle le pouvoir se ramifie jusqu'à la base à travers l'influence et les relations, une croissance dans le contrôle de l'administration centrale par l'imposition de régulations diverses redessine le schéma de circulation du pouvoir, à travers une bureaucratie impériale qui augmente en proportions et en sophistication, jusqu'à faire

399 Cassiodore, *Variae*, 5, 14.7. D'ailleurs, si l'Anonyme de Valois, II, 49, utilise jusque-là le terme *praeregnare*, il emploie ensuite *regnare*. Ceci indique la perception d'une possession entière et légitime du pouvoir sur l'Italie.

400 H. Wolfram, 1991, p. 302, J. Moorhead, 1992, p. 32, et J. J. Arnold, 2008, p. 57, sont les seuls qui soulignent dans l'historiographie cette convergence d'intérêts entre le Sénat romain et Théodoric qui pousse dans cette direction.

401 Dans la mesure où ils survivent à la transition du statut divin dans le panthéon antique, au représentant terrestre du dieu chrétien (cf. M. Whitby, 2008).

402 C'est A. H. M. Jones qui a démontré en premier que la bureaucratie de l'Antiquité tardive n'était pas une création soudaine de Dioclétien ou de Constantin, mais aussi un processus qui allait bien au-delà des capacités de contrôle individuelles d'un empereur. Ce n'était donc pas uniquement un instrument du pouvoir central (P. J. Heather, 2008, p. 112).

403 C. Kelly, 2004.

404 Cf. l'excellente introduction sur le sujet par J. E. Lendon, 1997, particulièrement le second chapitre, p. 30 sq.

405 L'autonomie de cette élite est préservée par l'Empereur en échange de sa coopération, principalement pour garder l'ordre, la constance de l'approvisionnement en recrues pour l'armée et la collecte des impôts. Cette relation complexe entre pouvoir central et élites locales s'exprime dans d'impressionnants rituels civils et le culte impérial, qui gardent la présence impériale sentie (C. Kelly, 2004, p. 108).

concurrence au modèle classique à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle<sup>406</sup>. Depuis le Principat, il devient de plus en plus clair pour l'Empereur qu'encourager cette transformation offre l'attrait d'un niveau de contrôle plus élevé, en pénétration et en détail. Premièrement, le déploiement d'une hiérarchie de commande élaborée permet une allocation de tâches plus fiable, et un plus grand degré de spécialisation. Et deuxièmement, le développement d'une structure plus formelle fournit un encadrement organisé plus permanent, permettant le renforcement d'un esprit de corps au sein des services en échange d'une plus grande efficacité de la machine étatique, mais surtout d'une plus grande loyauté du personnel. La plupart des empereurs de l'Antiquité tardive ne manqueront pas de stimuler cette nouvelle forme de distribution de l'exécutif de leur pouvoir<sup>407</sup>.

Kelly ajoute donc à l'ensemble des caractéristiques de l'Antiquité tardive celle du passage d'un gouvernement «doux» vers un gouvernement «dur» qu'il définit par une double transformation. Tout d'abord l'imposition d'un plus grand contrôle sur les particuliers étant donné l'efficacité croissante de l'État, par son habileté grandissante pour la collecte et l'organisation de l'information comme la professionnalisation de son personnel. Mais ensuite, et surtout, l'assurance de l'exécution de la volonté impériale, même dans les localités aux particularismes forts et concurrents. Cette fidélité résulte de l'isolation croissante d'intérêts conflictuels à ceux de l'Empereur et de l'État dans la fonction publique, par un système de promotion de cadres et d'officiels professionnels dans des hiérarchies développées, mais aussi, dans l'administration, de la galvanisation de loyautés par départements qui ont condensé solidarité et identité<sup>408</sup>. Pourtant, la croissance et la formalisation d'un système étatique fondé sur des régulations et des délégations de pouvoirs fait abdiquer à l'Empereur son omnipotence : non seulement est-il maintenant soumis à lui, mais il doit constamment s'assurer de sa fidélité. Le pouvoir impérial se voit donc paradoxalement accru en même temps qu'affaibli. Conséquemment, afin de lutter contre la pression du conformisme et de la standardisation de l'expression du pouvoir, les empereurs devaient périodiquement réaffirmer leur autorité, comme la dépendance personnelle des officiels envers eux. Pour ce faire, ils disposaient de deux remparts à l'effritement de leur pouvoir : la mise en compétition des officiels et des services entre eux (entre autres en se réservant la distribution des promotions les plus élevées), et l'effet de surprise d'une réorganisation arbitraire, le tout étant enrobé de tours de force rhétoriques<sup>409</sup>. Donc, la croissance de la centralisation du gouvernement et de la puissance de

406 Kelly (*ibid.*) spécifie bien qu'on ne doit pas exagérer la vitesse et l'importance de ces changements, étant donné leur subtilité et leur lenteur ; et que cet ancien modèle étant bien ancré dans les mœurs ne disparaîtra jamais, restant donc en filigrane dans toute la période impériale à différents degrés.

407 Cf. C. Kelly, 2004, p. 186 sq.

408 Kelly développe sa thèse clairement dans son introduction (C. Kelly, 2004, p. 1 sq).

409 Kelly, *ibid.*, explique que pour les bureaux de l'Antiquité tardive, une perte de responsabilité signifiait une perte de revenus et de pouvoir. Et l'expansion de départements rivaux, comme les initiatives de réorganisation effectuées par les empereurs, étaient une menace imprévisible (p. 81). De plus, le fait de ne pas pouvoir (ou de ne pas vouloir) régler des inconsistances par l'application de standards administratifs en hauts rangs était une autre clef pour l'entretien du pouvoir central impérial (p. 217). L'exercice du pouvoir impérial engageait donc quelques-fois l'habileté de détruire des modèles établis, ou de prévenir

l'Empereur impliquait l'expansion de la bureaucratie et de son importance, et la nécessité de la négociation avec elle sur la base de la menace et du gain à gérer avec subtilité et parcimonie. L'Empereur et son administration étaient toujours dans une relation de compromis, de concessions et d'échanges<sup>410</sup>.

Mais peu importe les restrictions, l'État romain de l'Antiquité tardive était bien un État monarchique, l'Empereur étant au centre de l'idéologie du pouvoir et du système de gouvernement, et gardait d'ailleurs l'initiative d'un renouvellement structurel ponctuel de l'administration comme assise pragmatique de son pouvoir<sup>411</sup>. L'État gardait donc son dynamisme dans cette relation avec un exécutif tout puissant, sans quoi les forces centrifuges entraînaient l'effritement. On comprend mieux ainsi le fait que les Italiens avaient à ce moment peu de difficulté à réconcilier un «royaume» italien ou un «Empire» d'Italie. Contrairement aux Orientaux qui gardent une différenciation entre «*basileus*» et «*autokratôr*» un peu plus longtemps qu'en Occident, la terminologie du pouvoir est déjà devenue plus floue en Italie, entre *Augustus*, *Imperator*, *princeps*, et *Rex*, mais aussi entre *Regnum* et *Imperium*, puisqu'on fait plus facilement référence au «*Regnum Romanum*» (royaume romain)<sup>412</sup>. Au-delà de la distinction entre empereur et roi qui s'efface, reste la notion de souveraineté d'un potentat qui a toujours été une figure militaire. Et la proclamation de 493 permettait de renouer avec cette autorité centrale.

#### 4.2.2 L'armée

Mais l'institution la plus importante, et la plus instable à ce moment est l'*exercitus occidentalis* hétérogène venant à peine d'être formé, et qui avait besoin de la réaffirmation de l'autorité de son souverain. Pohl est catégorique : au moment où Théodoric installe toutes ses troupes en Italie, le nombre d'individus dont les grands-parents étaient identifiables comme Ostrogoths ne peut rationnellement être estimé à plus d'un pour cent de la population totale, et possiblement moins encore. Il explique, et c'est toute la thèse de l'ethnogenèse qu'il défend, que d'utiliser des dénominations ethniques prenant racine dans le sentiment d'appartenance à de petits groupes homogènes pour se différencier était chose commune, mais les larges communautés que les Romains tardifs appelaient

---

leur formation, pour créer une situation d'espoir confondu, ou de chaos organisé. Une instabilité intermittente permettait aux empereurs de gérer (ou saper si nécessaire) leur administration, et augmentait l'idée que l'État dépend d'eux, en mettant l'emphase sur leur rôle (p. 191).

410 *Ibid.*, p. 230.

411 *Ibid.*, p. 225.

412 Cf. M. Reydellet, 1981, p. 26 à 29 et M. Shmauder, 1998, p. 295, mais aussi M. Whitby, 2008, p. 82. L'utilisation de *basileus* (roi) pour désigner l'Empereur apparaît bien à ce moment, mais n'a de véritable équivalence avec le titre d'Empereur que peu avant l'Empereur Heraclius (610-641), qui adopte lui-même officiellement le titre de *basileus*, en l'honneur de sa victoire contre l'Empereur perse, qui se désignait «*megas basileus*» (grand-roi).

Francs, ou Goths, n'étaient en aucun cas des faits naturels qui se rapportent à ce modèle. Leur base pluriethnique se condensait en une identité singulière exprimée dans le nom de l'ensemble, souvent très mouvant, puisque c'est la participation à une action commune qui transmet l'identité<sup>413</sup>. Cette dénomination prend dès lors une signification plus politique qu'ethnique, comme c'est le cas dans l'Italie «ostrogothique», où l'association avec une fonction sociale est nette. Elle sera même institutionnalisée, ce qui a certainement encouragé, ou facilité, la pluralité de sens du terme «Goth».

Dans un tel contexte, un des principaux facteurs de rassemblement de telles formations pluriethniques était les capacités de ceux qui en prenaient la tête, ce qui s'explique par le fait que la cohésion locale va au-delà d'une allégeance plus générique aux Ostrogoths comme un tout<sup>414</sup>. Si Heather ne croit pas comme Wolfram que le mythe amal ait eu un si grand pouvoir d'attraction<sup>415</sup>, nous croyons qu'au moment de son installation en Italie, la position dans les institutions romaines de Théodoric était éminemment plus rassembleuse que son appartenance à la lignée amale, sans compter l'illustration de ses talents politiques et militaires. Ceci n'empêche pas que le mythe amal ait eu plus d'importance dans les Balkans ; la situation était évolutive et la base idéologique a très bien pu suivre cette évolution. Après tout, le mythe amal est encore propagé par Jordanes, qui écrit certainement à Constantinople en 551<sup>416</sup>.

Les recherches sur l'ethnogenèse ont non seulement permis de souligner que l'armée de Théodoric avait un caractère plus politico-militaire que spécifiquement ethnique<sup>417</sup>, mais surtout que cette formation n'est en aucun cas stable ; ce qui en fait un problème au moins aussi important à administrer que celui de son acceptation en Italie, comme exposé par le cas des Ruges de Frideric :

«les Ruges [...] vivaient anciennement comme un peuple indépendant. Mais Théodoric les persuade bientôt, avec certaines autres nations, de former une alliance avec lui, et ils furent absorbés dans la nation gothique et agirent en commun avec eux en toutes choses contre leurs ennemis. Mais étant donné qu'ils [les Ruges] ne s'unissaient à aucune autre femme qu'aux leurs, chaque génération successive d'enfants était de sang non-métissé, et de cette façon ils avaient préservé le nom de leur nation parmi les leurs.»<sup>418</sup>

413 W. Pohl, 1998, p. 3-4. I. N. Wood, 1998, p. 297-299, poursuit en précisant que c'est dans des moments de crise que l'identité unique s'éveille, mais des portions de la même communauté peuvent ainsi voir exacerbé ce sentiment, alors que d'autres sont sans réaction, d'où le caractère changeant de l'appartenance, selon le contexte et l'intérêt.

414 Il y a une tendance nette pour les identités locales à s'exprimer davantage et à se fortifier dans des moments de guerre, ou d'interrègnes, où ces «localités» formulent des politiques séparées de l'autorité centrale (P. J. Heather, 1991, p. 153).

415 P. J. Heather, 1995, p. 146.

416 Datation de S. Teillet, 2011, p. 305.

417 Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, ses forces furent amalgamées de son propre vivant. Et non seulement beaucoup le désertèrent au profit de Strabon au début du conflit qui opposa les deux Théodoric, mais une fois vaincus, les Goths de Thrace ne se joignirent que lentement à Théodoric. L'union des deux groupes principaux de Goths qui forment le cœur de son armée, d'ailleurs eux-mêmes pluriethniques, ne lui a donc jamais donné une obéissance aveugle pour la majorité.

418 Procope, *Guerres*, 7, 2, 1-3. Le fait que Procope fasse référence à une union sur une base volontaire (il s'agit de persuasion), montre explicitement leur autonomie, dans le processus d'intégration aux Goths, et même ensuite. S'ils se joignent à Théodoric à la fin des années 480, le passage de Procope est daté de c. 540 (P. J. Heather, 1998, «Disappearing and Reappearing Tribes», p. 99, note 9).

Leur façon d'occuper Pavie et leur acte de défection montrent certainement qu'ils conservent leur propre «politique étrangère», et plus probante encore est cette politique contre l'inter-mariage, qui prouve bien non seulement qu'ils surent préserver une identité particulière par des lois qui leur étaient propres, mais encore qu'ils n'en furent pas empêchés. Heather se rallie lui-même à l'opinion voulant que les Ruges aient été installés tous dans la même région d'Italie comme un seul bloc, à côté d'autres troupes de Théodoric<sup>419</sup>. Si le cas des Ruges est le seul documenté de la sorte, Procope fait bien référence à «certaines autres nations», ce qui peut suggérer un traitement semblable avec elles<sup>420</sup>. Cette question revêt une nouvelle importance après la mort d'Odoacre, alors que Théodoric est le seul à régner en Italie. D'énormes contingents de l'armée d'Occident, elle-même ethniquement très diversifiée<sup>421</sup>, se joignent à ses troupes d'Orient afin de former un nouvel ensemble. Et ce morcellement est resté sur la durée, puisque si ces groupes (venant d'Orient ou déjà présents en Italie) ont pu préserver leur particularisme, c'est qu'il furent installés en Italie ensemble, et séparément de l'élément ostrogoth<sup>422</sup>. D'ailleurs, Heather soulève l'hypothèse que l'installation des multiples palais de Théodoric sur le sol italien servait surtout à préserver son autorité sur ces groupes, pourtant tous inclus dans la dénomination d'«Ostrogoths», alors que son autorité sur les garnisons romaines lui était acquise<sup>423</sup>. Théodoric était dans la nécessité d'affirmer une autorité unique et supérieure à tous ces ensembles ayant leur autorité propre pour empêcher la fragmentation, et la seule possible se fondait à l'intérieur des institutions romaines, jouant sur l'appartenance de toutes ces entités à l'édifice romain qu'est l'*exercitus* occidental. Lorsque l'armée lui confirme la dignité royale, elle proclame ainsi simultanément sa loyauté envers Théodoric, mais aussi son unité comme armée impériale d'Occident malgré les changements rapides de sa composition dans les dernières années.

419 P. J. Heather, 1998, «Disappearing and Reappearing Tribes», p. 99, note 10. Dans un travail plus récent, P. J. Heather, 2010, p. 242, formule sa thèse de façon encore plus contrastée, en disant que les Ruges «participent indépendamment à la conquête», et forment par la suite une sorte de «petite principauté soumise mais indépendante» ayant ses propres politiques.

420 P. J. Heather, 1998, «Disappearing and Reappearing Tribes», p. 99, note 11, voit un autre exemple possible dans le fait que vers la fin de la reconquête justinienne, au milieu des années 550, une poche de résistance était commandée par un homme au nom d'origine hunnique bitturige. Or les Huns bitturiges occupaient la région du Danube durant les décennies 450 et 460, et il n'est pas impossible que certains d'entre eux, se joignant à Théodoric en Orient, aient préservé leur identité jusqu'à ce moment (cf. Jordanes, *Getica*, 53, 272).

421 H. Wolfram, 1991, p. 316 (surtout note 216), dont l'étude sur la question reste la plus profonde, amorce une liste non-exhaustive comptant des Ruges, des Herules, des Skyres, des Turcolingiens, des Sueves, des Sarmates et des Taifales, qui «deviennent Goths». La même chose se passa avec d'«anciens barbares» (*antiqui barbari*) de Pannonie-Savie, qui étaient assujettis à l'impôt et au service militaire. En 508, le commandant d'Avignon s'appelait Vandil, un *saio* de Théodoric portait le nom alain de Candac, et un tribun de Milan le patronyme celte de Bacauda.

422 Pour une étude exhaustive de cette installation en fonction des sources anciennes comme de l'archéologie, voir P. J. Heather, 1991, p. 156 sq.

423 Lorsqu'on superpose la carte de leur situation géographique à celle de l'étalement des Ostrogoths en Italie, il est clair qu'il y a un centre royal pour chaque zone majeure de concentration d'établissements «goths» (cette dénomination étant, comme nous l'avons vu, souple) qui sont concentrées tout autour, alors que les garnisons qui ne correspondent pas à des ensembles ethniques mais uniquement à des formations militaires romaines sont plus dispersées et éloignées (P. J. Heather, 1991, p. 162).

En somme, dans l'immédiat d'une Italie réceptive, la proclamation de 493 a certainement été favorisée par l'aristocratie italo-romaine, car elle répondait aux intérêts du Sénat et aux impératifs de fonctionnement de l'administration d'État autant qu'à la nécessité pour Théodoric de prendre les rennes du pouvoir occidental et de l'utiliser pour s'assurer de ses troupes, elles-mêmes désireuses de s'installer. Dans cette recherche conjointe de stabilité de la part des Italiens, et des fédérés occidentaux et orientaux, Théodoric avait la stature honorifique d'incarner un pouvoir central et souverain pour chacune des forces en présence. L'initiative de la proclamation en 493 était donc la solution la plus efficace pour chacune, et dénote davantage une convergence d'intérêts que l'imposition par la force. De plus, si cette proclamation concernait donc surtout son règne en Occident, elle constituait également une démonstration de force envers l'Empereur d'Orient, quoique poussant le plus loin possible l'affirmation du pouvoir de Théodoric en restant respectueux de l'autorité impériale et de sa propre situation constitutionnelle.

À travers ses couronnements successifs et son élévation dans les structures romaines, Théodoric a exploré toute la souplesse qu'a prise à cette époque le sens du vocabulaire du pouvoir exposé au chapitre précédent : d'un *rex* signifiant l'autorité sur des fédérés partagé entre un sens germanique et un sens latin, jusqu'au flottement d'une définition uniquement latine de *rex* se rapportant à une autorité des plus élevées, qui gouverne aux autorités fédérées elles-mêmes. Le saut qualitatif prend encore plus de substance dans la mesure où partant de l'autorité vice-impériale octroyée par Zénon, c'est la proclamation par l'armée, qui est en Italie le point de départ de la souveraineté suprême sur le gouvernement et ses institutions en vertu de la forme qu'il revêt à ce moment, et dans un second temps l'appui du Sénat romain qui dispose du pouvoir constitutionnel d'entériner cette nomination, qui lui procure l'exécutif de son pouvoir.

Et sans détenir la titulature spécifique à un Empereur dans son entièreté, Théodoric pouvait profiter du fait que l'exercice d'une souveraineté légitime et stable avait alors plus d'importance que la façon de nommer l'Empereur, ou le souverain, qui était d'ailleurs multiple. C'est donc dans sa manière de régner que Théodoric allait exprimer la nature de son pouvoir maintenant promulgué.

#### 4.3 Le processus original d'intégration des populations

##### 4.3.1 L'*exercitus* et ses élites

La proclamation de 493 permet à Théodoric de rassembler sous la même autorité toutes les forces militaires occidentales, et de redonner à l'édifice administratif de la *pars occidentalis* un

gouvernement central fort. Pour préserver son pouvoir réel, Théodoric se comporte donc avec l'administration comme les empereurs l'ont fait avant lui pour la fidéliser, comme il poursuit l'action de fidélisation de son *exercitus Gothorum* dans le cadre précis de la romanité. Mais ce ne sont pas des actions parallèles : Théodoric poursuit dès ses premières politiques un objectif de fusion partielle, en créant un modèle nouveau de relation entre l'Empire et ses fédérés, où ces derniers sont mieux politiquement intégrés à lui. Rappelant l'innovation dont Théodoric faisait preuve en proposant à Zénon l'installation des siens en milieu urbain, les dernières interprétations philologiques des sources anciennes se rapportant à l'installation pérenne en sol italien des troupes venant d'Orient font ressortir qu'il s'agit d'un programme qui exprime clairement cette idée.

Le premier défi de Théodoric en tant que souverain d'Occident est donc de voir à l'installation et à la cohabitation de ses corps d'armée orientaux en Italie, qui, selon les estimations de Heather, n'étaient pas si nombreux<sup>424</sup>, quoique leur dispersion sur des zones aussi étendues<sup>425</sup> peut laisser penser à un catalyseur aux vellétés d'indépendance de certains groupes<sup>426</sup>. Se pose aussi le problème de l'incorporation de ces nouveaux arrivants dans leur terre d'accueil, autant du point de vue de l'administration centrale que des relations avec les populations indigènes. Il a donc fallu opérer une gestion logistique de l'établissement, mais surtout légale, judiciaire et fiscale, afin d'assurer de bonnes relations pour l'avenir, du plus humble aux élites respectives. C'est un homme d'État déjà en fonction sous Odoacre, Liberius<sup>427</sup>, qui est choisi en 493 pour occuper la fonction de Préfet du prétoire, avec la charge de cette installation dans le cadre des prérogatives de son poste. Et les mesures qu'il entreprend suscitent rapidement l'étonnement et le soulagement chez l'aristocratie et les populations italiennes, qui s'attendaient à plus de pression et de contraintes de la part du nouveau gouvernement dans le cadre d'une opération d'une telle envergure<sup>428</sup>. Effectivement, le processus semble avoir été accompli sans politique d'expropriation.

Les sources pertinentes à l'accommodement nécessaire à cette installation sont minces, soit Procope, Cassiodore, et dans une moindre mesure Ennode. Et puisque Procope nous dit qu'Odoacre

424 P. J. Heather, 1995, p. 153, donne un état complet de la question dans l'historiographie, en énumérant les passages des sources anciennes qui sont révélateurs de ces informations. Il s'agirait d'autour de 100 000 personnes au total, pour 25 000 à 30 000 combattants au maximum.

425 Le critère de répartitions de ces troupes est avant tout stratégique. Étant donné leur faible nombre, les troupes sont réparties par régions, celles qui sont les plus menacées recevant le plus grand nombre d'unités. H. Wolfram, 1991, p. 313-314, énumère en priorité la Lombardie, la Vénétie, la Toscane, les Marches et la Dalmatie. Dans les endroits inoccupés, des garnisons d'unités mobiles sont installées comme en Italie du sud, en Sicile, aux régions frontalières de la Gaule, en Espagne et en Pannonie. P. J. Heather, 2010, p. 352, limite son étude aux installations côtoyant les populations locales, soit trois parties spécifiques de la péninsule italienne, Picenum et Samnium sur la côte adriatique, entre Ravenne et Rome en Ligurie (Nord-ouest de la plaine italienne nord) et dans l'Est, dans le Veneto.

426 Selon Cassiodore, *Variarum*, 6, 22, Théodoric semble avoir été alerte à une telle possibilité.

427 Cf. *PLRE*, II, « Petrus Marcellinus Felix Liberius 3 », p. 676-681. Une carrière très longue dans de hautes fonctions de l'État, d'Odoacre jusqu'à la dernière décennie du règne de Justinien semble sous-entendre les talents de l'homme.

428 H. Wolfram, 1991, p. 311, note 244, s'attarde à l'étude des réactions italiennes, toutes positives.

saisit le tiers des terres d'Italie afin de les donner à ses troupes<sup>429</sup>, et que Cassiodore parle ensuite de *tertia*e octroyées à l'armée de Théodoric, l'historiographie a longtemps assumé qu'il devait être question des mêmes terres<sup>430</sup>. Ce n'est que plus récemment que Goffart prend note de la contradiction qui existe entre ces deux passages, expliquant que Cassiodore, qui écrit 50 ans avant Procope, et juste 25 ans après l'ascension d'Odoacre, attribue pourtant clairement l'initiative à Liberius, pour le compte de Théodoric, d'avoir « distribué le tiers », en parlant de l'attribution aux Goths. Goffart en déduit alors deux possibilités : ou bien Procope se trompe d'un règne, volontairement ou pas, ou Théodoric reprend à son compte le crédit d'une opération du règne précédent<sup>431</sup>. Et au-delà de cette question, une saisie du tiers des propriétés terriennes est peu concordante avec une absence générale de mécontentement, dans Procope ou tout autre source<sup>432</sup>. Revoyant alors l'analyse de la lettre de Cassiodore, Goffart propose une autre interprétation sémantique des sources, qui permet de régler cette autre incohérence et réconcilie les deux textes en les rendant complémentaires.

Goffart expose d'abord qu'il y a trois façons de décliner la définition du mot « terre » au VI<sup>e</sup> siècle, selon ce à quoi il est fait référence : le sol que l'on met en culture, le titre de propriété et l'unité de cotisation fiscale<sup>433</sup>. En conséquence, il y a trois façons d'interpréter le bref témoignage de Procope : le premier cas en revient à une division politique où l'armée règne sur le tiers des terres italiennes, le second implique le transfert à l'armée du tiers des revenus d'État qui se rapportent à la taxation sur la propriété terrienne, et le dernier l'allocation d'un fond attaché au revenu fiscal foncier de l'État en récompense aux troupes d'Odoacre<sup>434</sup>. Goffart repousse les deux premières lectures, dont le contexte et le reste des sources n'invitent pas à être entendus de la sorte, suggérant qu'une formule aussi simple et directe de la part de Procope servait surtout à choquer son audience de Constantinople en suggérant le pire<sup>435</sup>. Le fameux tiers ferait alors référence au partage des revenus d'État liés à la terre, ce qui

429 Procope est la seule source proposant un mobile pour le coup d'État d'Odoacre contre R. Augustulus (ou Orestes), soit son refus d'allouer des terres aux troupes. Leur ayant promis au moment du soulèvement, il leur donne après la victoire « le tiers des terres » d'Italie (Procope, *Guerres*, 5.1.3, 28). Mais alors que Procope, considérant Odoacre romain, fait des événements une mutinerie, aucune autre source ne fait mention d'une telle narration des événements, et encore moins avec ce motif.

430 Il s'agit de la lettre envoyée de Théodoric à Liberius qui célèbre son talent pour avoir mené à bien, et avec si peu de dérangement pour tous, l'installation des Goths sur les terres italiennes (Cassiodore, *Variae*, 2.16.5).

431 W. Goffart. 2006, p. 162.

432 Pas de relation implicite ou explicite avec la propriété privée chez Procope, et aucune source existante ne mentionne des conséquences d'une telle chose, comme des déplacements de groupes d'Italiens, d'expropriations de grands propriétaires, ou protestations d'aucune sorte. Pourtant, W. Goffart, 2006, p. 166, donne l'exemple des suites de la victoire de Philippi (41 av. J.-C.), où Octavien place les restes de 28 légions dans des villes et alentour, et dont nombres de protestations nous sont parvenues. Il faut aussi spécifier que ni Ennode, Cassiodore ou Procope ne parlent non plus d'un transfert des troupes d'Odoacre vers les troupes de Théodoric. M. Dumoulin, 1902, pp. 6-7 s'en faisait déjà la remarque, exposant qu'au moment où il écrivait il y avait déjà une discussion sur le sujet.

433 W. Goffart. 2006, p. 167.

434 *Ibid.*, p. 165.

435 H. Wolfram, 1991, p. 312, avait aussi conclu qu'il n'était pas impossible qu'il n'y eut pas de confiscation de terres, les revenus nécessaires au maintien de l'armée provenant d'une répartition des impôts prélevés habituellement. Il soulignait également les difficultés d'interprétation dues à la terminologie fiscale romaine, qui utilise plusieurs termes pour désigner les propriétés foncières pour fin d'imposition (par exemple, *praedium*, *c(a)espes*, *iugerum* et *iugum vel millena* ne désignent pas une propriété, ni la parcelle de terre, comme en droit privé, mais la somme d'impôts due pour celle-ci).

explique mieux que :

«l'assignation du tiers unit de même les cœurs et les possessions des Goths et des Romains. Si les hommes se querellent habituellement lorsque voisins, le partage de propriétés semble dans ce cas avoir produit l'harmonie. Par la division du sol les cœurs des propriétaires ont été unis, l'amitié des gens a grandi par leur perte, et par le coût d'une partie des terres des défenseurs ont été acquis, de sorte que la sécurité de la propriété est entièrement préservée.»<sup>436</sup>

Les Italiens auraient donc la propriété sur la terre, et les Goths celle de l'unité de taxation qui lui était attachée ; et la somme de ces unités, séparée des autres revenus d'État, serait constituée en fond présent dans tous les districts italiens servant au paiement régulier des troupes et aux récompenses ponctuelles<sup>437</sup>. C'était une transformation du type de revenu de la classe militaire, d'un salaire (*annona* et *donativa*, versé peu à peu, avec ses possibles contentieux), en une source de revenu fixe (*sors*). Il n'était pas question d'encourager l'agriculture dans ses troupes pour Théodoric, ou pour Odoacre de répondre à la volonté de son armée de devenir propriétaire terrienne. De plus, avec ce modèle, Théodoric aurait permis avec peu ou pas de changement dans la campagne italienne, alors qu'il était permis aux Goths d'avoir maintenant des revenus stables, d'éviter les injustices qui léseraient les commissions locales de taxation et ainsi maintenir la fiabilité et l'allégeance du réseau de la collecte des impôts si vital pour tout gouvernement<sup>438</sup>.

Goffart insiste sur le fait que cette explication s'accorde davantage avec la mutinerie de l'ensemble de l'armée menant au coup d'État, comme le décrit Procope ; et aussi qu'aucune source ne suggère que les Goths étaient nourris de leurs *sortes* (dont ils étaient bénéficiaires en titre, et transmissibles à leur descendance) autrement qu'en s'occupant à les faire fructifier eux-mêmes<sup>439</sup>, d'autant que lorsqu'il s'agit de propriété spécifique de la terre (les *sortes* pouvant provenir d'autre chose), les mêmes termes s'appliquent aux Goths et aux Romains<sup>440</sup>. Mais ce modèle ne fait pourtant pas l'unanimité. S'il s'agit du seul scénario qui s'accorde avec le fait que Cassiodore veuille souligner un état de fait particulier qui crée une unité entre Goths et Romains sans spoliation, Barnish s'en tient à une interprétation beaucoup plus conservatrice des mêmes passages, pour ne retenir que le sens de la propriété privée et maintenir vivante l'idée des saisies foncières. Jones rétorqua déjà qu'il n'est pas

436 Cassiodore, *Variae*, 2.16.5.

437 W. Goffart, 2006, p. 169 à 173.

438 *Ibid.*, p. 175-178, qui utilise aussi un exemple tiré de la lettre de Cassiodore, *Variae*, 2.17 destinée aux dignitaires de la cité de Trente formant sa commission de taxation (une curie municipale), et qui concerne l'allocation faite par Théodoric à Butila, un prêtre goth. Dans la mesure où cette lettre suit immédiatement celle de Liberius, et que les lettres de Cassiodore sont regroupées par thématiques afin que des précédents servent de modèles, le rapprochement avec le sujet du tiers est facile, surtout qu'elle octroie une compensation à la cité de Trente en rapport avec l'attribution à Butila d'une récompense afin ne pas gêner sa taxation. Théodoric y semble soucieux que Trente soit lésée par la remise de taxe de Butila, et ordonne donc que l'obligation de paiement de l'*illatio tertiarum* qui est liée au *sors* de Butila soit rayée de la colonne des versements au souverain, afin que personne ne soit floué par sa générosité. La *sors* de Butila est donc le fruit de la taxation d'une attribution destinée à cet effet, sans que la commission de Trente ne paye davantage au souverain, et tout ceci sans pour autant alourdir le fardeau fiscal du contribuable qui n'y voit aucune différence.

439 W. Goffart, 2006, p. 172.

440 *Ibid.*, p. 167.

consistant que Cassiodore ait autant souligné la célébration des événements dans sa lettre si elle s'adressait à un auditoire plein de ressentiment pour le sujet cité<sup>441</sup>.

Un autre argument en faveur de ce modèle se trouve dans le fait que ce système était conforme à la coutume, et ne représentait donc pas une innovation. Il s'appuyait sur le réseau des curies municipales, qui, depuis le IV<sup>e</sup> siècle, avaient la charge de la perception des impôts et de la redistribution régionale de la recette. L'impôt était réparti entre la curie municipale (*tertia*, pour un tiers) et le Trésor de l'État (pour le reste). Lorsque c'était utile, les sommes étaient utilisées localement sur ordre de l'État, pour des travaux ou services publics, comme pour le traitement ordinaire des fonctionnaires. Si les bilans comptables étaient établis par les bureaux locaux des Préfets du Prétoire, c'est l'agence d'État centrale qui fixait l'imposition et ventilait les sommes, pour que, l'information transmise, la distribution effective se fasse localement par les curies municipales. Traditionnellement, l'État romain divisait ses revenus en trois, pour les attribuer à l'administration centrale (avec la cour), aux districts locaux de taxation et finalement à l'armée. Odoacre a repris ce système, ce qu'a imité Théodoric en transformant la part de salaire de l'armée en *sortes* ; à l'exception du fait que ce dernier consacrait presque l'entièreté des deux tiers restants aux administrations publiques<sup>442</sup>, sa cour vivant principalement du patrimoine royal, créé et augmenté par Odoacre, et à ce moment immense<sup>443</sup>. Effectuée de cette façon, l'installation des armées gothes signifiait surtout leur soumission au système légal, constitutionnel et fiscal italien, en échange de la sécurité du revenu.

L'installation en Italie impliquait aussi l'intégration politique de l'élite des corps d'armée d'Orient. Et ce fut précisément le prétexte à un remaniement du type auquel Kelly fait référence, puisqu'il s'agit, sans mettre à bas aucune structure existante de l'État, d'ajouter une sorte d'organe tuteur à l'appareil administratif, qui joue aussi le rôle de débouché pour l'aristocratie gothe. Les sources sont peu nombreuses sur le sujet. Sauf quelques passages qui servent à répondre aux informations données par Cassiodore, c'est ce dernier qui reste l'unique référence pour le sujet par la nature particulière de ses *Variae*, qui en fait une sorte de catalogue des fonctions du palais. Par contre, si ses correspondances nous éclairent sur le sommet de la hiérarchie du gouvernement italien sous Théodoric, elles restent obscures, voir muettes sur les échelons inférieurs et l'administration locale en terme de relation entre Goths et Romains. L'historiographie moderne, essentiellement germanophone, s'en tient au constat

441 A. H. M. Jones, 1964, t. 1, p. 251. Pour un détail du fonctionnement de ce modèle et une explication de l'interprétation du vocabulaire fiscal romain qui s'y rattache, consulter W. Goffart, 2006, p. 167 et H. Wolfram, 1991, p. 312, qui forment conjointement le cœur de la réponse à ses détracteurs. Plus récemment, P. J. Heather, 2010, p. 352, adopte un point de vue médian mais vague, où le titre de propriété de la terre change de main, les tenanciers restant les mêmes.

442 H. Wolfram, 1991, p.312-313, qui explique en détail le sujet, avec force de preuves à l'appui dans un outillage intellectuel très complet.

443 Les provinces reconquises par Odoacre restaient sous le contrôle du Préfet, mais Odoacre considérait les endroits qu'il avait conquis lui-même comme faisant partie de ses biens à lui. Ainsi, la Sicile (476) et la Dalmatie (481) deviennent patrimoine royal (cf. E. Stein, 1949, t. 2, p. 51 sq.).

qu'il y a toutefois à ce niveau peu de changement<sup>444</sup>, ce qui est inféré de l'absence de signes de remous ou de violences dans les sources.

Alors que l'élite sociale et militaire gothe constitue une nouvelle donne sur l'échiquier italien, Théodoric s'assure pour elle d'un rôle de premier plan, et tente une fusion partielle dans les institutions romaines. En Italie, la tête de l'organigramme hiérarchique du pouvoir était constitué d'un ensemble de représentants particuliers de l'Empereur appelés *comites*, qui étaient à la tête de l'administration publique, tout en formant le cercle restreint de son entourage personnel. Théodoric ne change rien au principe institutionnel, mais sélectionne tous ses *comites* au sommet de la hiérarchie de l'*exercitus Gothorum*<sup>445</sup>. La cour de Théodoric est aussi essentiellement issue des mêmes élites militaires, bien que des représentants de l'aristocratie romaine participent au gouvernement et à la vie de cour. C'est pourtant l'élite spécifiquement gothe qui se réserve les domaines cruciaux de la succession dynastique et de la guerre<sup>446</sup>. Bien qu'il se glisse à sa tête sans en transformer la structure, Théodoric introduit une ségrégation ethnique de la fonction dans le système de chevauchement des domaines de compétences qui existe dans cette forme de gouvernement militaire depuis sa création par Dioclétien. Le rôle militaire des Goths était clair : même si ce système est assez souple pour que, comme nous l'avons vu, des Romains se joignent aux Goths, il est inflexible pour les Goths eux-mêmes, qui sont soumis en principe à un service militaire obligatoire dont on ne peut être réformé que pour cause de maladie ou de vieillesse<sup>447</sup>.

Cet état de fait est facilité par le fait qu'en tant que population errante et militarisée, l'*exercitus Gothorum* a une structure sociale calquée sur sa structure militaire, les riches et puissants étant aussi dans les postes de commandement militaires et dans l'entourage de Théodoric. Il n'a d'ailleurs pas manqué de rendre utile ce parallélisme qui, ajouté à sa puissante influence dans le choix des élites, fut très utile pour préserver, même affermir son autorité sur un ensemble disparate maintenant dispersé dans toute l'Italie et plus loin encore, afin de pousser son intégration dans les structures romaines. Effectivement, si la richesse et la position hiérarchique déterminent le rang d'un individu, sa proximité avec le souverain devient un facteur majeur. Même si cette sélection de l'élite ne pouvait être complète, car une portion de celle-ci était formée de chefs de tribus, Théodoric se choisissait aussi des confidents qui

---

444 Ensslin ouvre les recherches dans son *Theoderich*, remises à jour par H. Wolfram, 1991, mais uniquement parce qu'il s'agissait d'études exhaustives. La dernière étude francophone sur le sujet, soit M. Dumoulin, 1902, p. 255 statuait « nous voyons que la cour du roi goth ressemblait, à s'y méprendre, à celle de ses prédécesseurs et à celle de Byzance », en s'étendant très utilement sur la compréhension de la formation du gouvernement de Théodoric, même s'il se concentre sur les membres romains de la cour et sur les institutions spécifiquement romaines.

445 H. Wolfram, 1991, p. 306.

446 P. J. Heather, 2010, p. 352.

447 H. Wolfram 1991, p. 313.

obtenaient les titres les plus élevés<sup>448</sup>. S'il encourageait la compétence dans la base gothe, récompensée par la distribution de postes à son service<sup>449</sup>, la cour de Théodoric eut ainsi tendance à se former d'éléments qui alliaient autant le talent que la loyauté, en plus de l'ascendance noble. C'est la confiance de Théodoric qui ouvrait les portes de la cour<sup>450</sup>, et ce sont les hommes qui l'obtenaient qui formaient l'entourage permanent du roi, le *comitatus*, qui concentrait les plus hauts pouvoirs, notamment en formant la dernière instance d'appel judiciaire. Les efforts de Théodoric pour sécuriser la loyauté de ses troupes (et donc leur nécessité) se perçoit même dans la répartition géographique de cette installation, qui semble avoir eu deux utilités : d'abord stratégique, en terme de défense et d'efficacité militaire, mais aussi politique, dans la mesure où elles étaient installées à proximité de villes importantes où l'on retrouvait un palais de Théodoric. De plus, Ravenne avait pour elles un rôle central : chaque attribution d'argent à des chefs goths devait être reçue en main propre par son destinataire à Ravenne même<sup>451</sup>, un moyen de raffermir la loyauté grâce à un lien direct avec Théodoric, en plus d'être témoin de la grandeur de sa capitale et de sa puissance.

Mais cette manœuvre n'était pas hostile à la noblesse : les *comites* formaient conjointement avec les *primates gentis* (chefs des *gens* alliées) le haut commandement de l'armée, et constituaient même en cette qualité un organe décisionnel. Elle semble plutôt avoir servi à faire de la cour un lieu de rencontre des intérêts italiens, et des courtisans une classe homogène alliant non seulement ces deux vecteurs d'influence gothe, mais aussi la noblesse romaine<sup>452</sup>. La haute noblesse et la maison royale vont ainsi rapidement tisser des liens consommés par des unions avec l'aristocratie italienne<sup>453</sup> : les femmes des Goths Brandila et Patza s'appelaient respectivement Procula et Regina ; et donc sans doute d'origine romaine<sup>454</sup>. Le

448 *Ibid.*, p. 307, prend les exemples de l'*armiger* ou *spatharius* (confidents du souverain), et celui du «porteur d'épée», un homme de confiance et conseiller rapproché, qui, bien que n'étant pas obligé de venir des classes les plus élevées, pouvait y accéder ; ainsi, la plupart des rois goths qui ne viennent pas de la dynastie amale jusqu'au milieu du VI<sup>e</sup> siècle appartiennent à la descendance d'un de ces «porteurs d'épée».

449 Un autre facteur d'intégration (voir Cassiodore, *Variae*, 5, 26, 1).

450 Une carrière de courtisan devait commencer très jeune. Elle s'amorçait comme page à l'arrivée à la cour. Une fois sa valeur prouvée, il devenait «*maior domus*», ou «homme éminent de la maison royale», titre uniquement connu des *Variae* de Cassiodore et étudié par H. Wolfram, 1991, p. 308. Il était aussi possible de se faire appeler à la cour. L'ensemble des hommes de confiance du roi, la noblesse de cour, portaient le nom de *proceres palatii*.

451 H. Wolfram, 1991, p. 298.

452 Théodoric le Grand choisit, comme principaux conseillers aux affaires romaines, les deux plus grands lettrés latins de ce temps, Cassiodore et Boèce, tous deux imbus de «vraie culture grecque». De toute évidence le souverain les estimait beaucoup et avait une grande confiance dans leurs jugements.

453 Il n'est pas surprenant que les intérêts romains et goths se rencontrent, alors que si un *comes Gothorum* se voit généralement octroyer une *civitas*, ses compétences peuvent être étendues à toute une province (cf. le cas de la Dalmatie, révélé par les formulaires de Cassiodore, *Variae*, 7, 1 et 24, et 9, 8). Les *comites* aux pouvoirs étendus ont droit à la dignité de *virii illustres*, et les *comes civitatis* celle de *vir spectabilis* (H. Wolfram, 1991, p. 487 note 214, dresse une liste exhaustive des passages de Cassiodore où sont employés ces titres pour des *comites* goths), ce qui a certainement contribué à des rapprochements entre familles romaines et gothes.

454 Interprétation de H. Wolfram, 1991, p. 316.

fonctionnement, d'essence romaine, du *comitatus*, bien que toujours principalement formé de Goths, a pu faciliter ce processus de métissage<sup>455</sup>. De plus, restant à demeure de façon permanente, le nombre de Romains présents dans les rangs de l'armée augmente aussi aux rangs inférieurs<sup>456</sup>. Wolfram explique que, malgré une loi qui dispensait les provinciaux du service militaire obligatoire, il y avait des Romains qui «étaient Goths de cœur» et avaient un «sentiment très fort d'appartenance» à l'armée gothique<sup>457</sup>. Et une organisation militaire régionale, chargée des travaux de construction, de maintenance et de fonctionnement des garnisons dans les villes et les places fortes, recrutait chez les propriétaires résidant sur place, qu'ils fussent Goths ou Romains, ou d'autres minorités ethniques.

Théodoric ne transforma pas les hautes sphères du pouvoir italien, pas plus qu'il n'y juxtaposa son haut-commandement goth ; il l'incorpore plutôt à la structure romaine existante. Théodoric bénéficiait de l'autorité des titres et de la légitimité du règne sur l'édifice administratif romain, mais il fallait pourtant s'assurer d'un exécutif effectif, non seulement pour lui mais pour ses *comites*, afin d'assurer le pouvoir de son gouvernement tout en respectant les institutions romaines<sup>458</sup>. Il n'y impose donc aucune transformation, mais crée un dédoublement des fonctions les plus névralgiques de l'administration qui, tout en préservant l'intérêt du souverain, forme un débouché politique pour les classes sociales les plus élevées de l'*exercitus*. C'est le cas des prérogatives du *magister officiorum*, l'autorité suprême de l'administration centrale de Ravenne. S'il était aussi, bien que nominalement, le chef de la garde du palais, Théodoric avait remplacé celle-ci par des fidèles Goths commandés par un homme de confiance. Il avait aussi ajouté un doublet goth à l'organe administratif de communication de l'État, sous les ordres du même *magister officiorum*, servant à diffuser les édits royaux et à veiller à leur exécution<sup>459</sup>. Le même principe est appliqué pour l'administration des provinces, où le roi envoie

455 *Ibid.*, p. 308. Parmi les exemples à l'appui, où il est question de formulaires de la cour reprenant le modèle romain, même s'il s'agit de relation entre Goths, Wolfram cite le pape Gélase s'insurgeant contre le fait que des hommes d'Église puissent en appeler à une juridiction «dont même des barbares faisaient partie», ce qui laisse comprendre qu'il juge les Goths barbares, mais pas l'institution qu'ils forment (elle avait effectivement droit de citer en la matière, si bien que la nomination même des évêques sous Athalaric se faisait par le *comitatus*). Le tout laisse suggérer une institution foncièrement romaine, et reconnue comme telle par les Romains.

456 H. Wolfram, 1991, p. 318.

457 Il s'agit d'un passage de Cassiodore, *Variae*, 5, 40 sq., qui fait référence à un certain Cyprianus, Romain ayant fait carrière dans l'armée gothe (dont c'est la seule mention existante). Ces formules sont en fait des reprises littéraires, mais illustrent tout de même que «Goth» peut prendre une autre signification que la référence ethnique (cf. H. Wolfram, 1991, p. 492, note 263, qui répond à Ensslin, qui ne croit pas que les Romains avaient le droit de servir dans l'armée). Pour Wolfram, la situation assurée et la mobilité sociale qu'offrait cette institution pouvaient séduire les classes défavorisées, d'autant qu'un soldat devenait automatiquement majeur. Des Romains «devenaient Goths» pour s'extirper d'une situation socio-économique extrême. L'idée de Wolfram est que jouir des avantages des Goths, et être Goth, sont une seule et même chose. La chose a effectivement pu être présentée ainsi, le simple fait d'avoir servi dans l'armée garantissant la liberté individuelle (cf. Cassiodore, *Variae*, 5, 29 sq.)

458 H. Wolfram, 1991, p. 306, déduit de Cassiodore, *Variae*, 7, 25, qui annonce l'assignation à un *comes* goth de fonctionnaires romains, que les dignitaires goths pouvaient utiliser du personnel des autorités romaines.

459 Cf. A. H. M. Jones, 1964, t. 1, p. 369. Kelly, 2004, p. 155, expose que plusieurs sources montrent non seulement l'importance de l'emphase de la régulation du pouvoir central sur les charges administratives, mais que la façon de garder la main-mise sur celle-ci est de les détailler, de les mettre à jour régulièrement, le plus important étant de scrupuleusement afficher en public chacune de ces actions ; d'où l'importance de la communication publique directe de l'Empereur.

des émissaires particuliers appelés *saiones*. Bien que militaire, cette fonction se voit aussi dotée d'une autorité civile en tant que représentant du souverain dans diverses situations. En tant que porteur des ordres du roi, il a une autorité sur tous les fonctionnaires provinciaux, y compris le Préfet du Prétoire, le plus haut fonctionnaire de sa magistrature. Et l'autorité des *saiones* est encore plus forte pour toutes les affaires qui touchent plus spécifiquement les secteurs militaires et les questions relatives aux Goths, en plus des responsabilités stratégiques des moyens de transport et de l'approvisionnement de la province qui lui échoient<sup>460</sup>. Le tout forme un organe créé par Théodoric, parallèle à l'administration mais tuteur de celle-ci, qui lui permet également de pouvoir se retirer de son rôle primordialement militaire et de se rapprocher du rôle civil de sa dignité. Ainsi, au titre de *comes* s'ajoute celui de *dux*, toujours suivant son sens romain, et qui octroie au nom du roi à son détenteur un commandement militaire indépendant de lui en temps de guerre. Théodoric ne retourne donc plus sur un champ de bataille depuis la prise de Ravenne en 493, sans doute pour imiter le modèle impérial<sup>461</sup>.

Même si l'aristocratie gothe est intégrée au sommet de la hiérarchie romaine, ceci est fait de la manière dont un Empereur ou un généralissime romain s'entourerait de son haut commandement militaire pour régner, dans la mesure où l'armée joue toujours un rôle de premier plan<sup>462</sup>. Les Goths ne sont pas une armée d'occupation. Wolfram fait bien ressortir de son étude que Théodoric s'efforce, par des réglementations, à ce qu'ils ne se comportent pas en usurpateurs. Ainsi, pour l'acquisition de nouvelles propriétés, Théodoric soumet les Goths aux agents et aux procédures de l'administration impériale, le soldat devant se munir d'une charte. De plus, les membres de l'armée plus riches devenant propriétaires se voient aussi obligés de verser l'impôt qui y est attaché<sup>463</sup>. Ils renoncent donc clairement à certains avantages, Théodoric les soumettant au respect du trésor public et des institutions administratives et légales romaines<sup>464</sup>. L'évolution est patente depuis les Balkans, d'une condition légale de royaume fédéré gardant une grande autonomie face aux institutions romaines, jusqu'à cette soumission à l'isonomie romaine pour la vie civile de ce qui est maintenant l'armée de l'Empire d'Occident. Plus que jamais, le souverain exprime la volonté d'intégrer le plus possible l'*exercitus*

460 H. Wolfram, 1991, p. 310.

461 *Ibid.*, p. 307, utilise les exemples des *duces* Pitz(i)a (le long de la Save), Ibba (dans le sud de la Gaule et l'Espagne), et Tuluin (contre les Burgondes), qui occupaient tous trois un rang beaucoup plus élevé que des commandants de milices frontalières, comme le *dux Raetiarum* : alors que ce dernier était un *vir spectabilis* probablement issu d'une famille romaine de la région, les généraux goths étaient des *virii illustres*. Ces informations sont tirées de Cassiodore, *Variae*, 1, 11, et 7, 4.

462 Cassiodore, *Variae*, 6, 23 et 24 suggèrent d'ailleurs que les nominations des *comites* n'étaient faites que pour une durée d'un an, quoique reconduite à l'envie, contrairement à la tradition germanique qui lie la fonction au sang.

463 H. Wolfram, 1991, p. 314 et W. Goffart, 1980, p. 77 et p. 91-93.

464 M. Dumoulin, 1902, p. 6, cite ainsi Ennode : «qui croirait que ses troupes auraient montré non pas l'orgueil du conquérant, mais la réserve des vaincus?» (319-7) et aussi «la loi triomphe d'une armée invaincue, que les soldats tendent aux règlements leur tête couverte de lauriers et que les prescriptions légales les subjuguent» (213-38 et 214-3). Cassiodore, *Variae*, 1, 19 : à Adria, les Goths sont forcés par Théodoric à restituer au fisc ce qu'ils lui avaient pris ; en Toscane, Théodoric ordonne au *saion* Gesila de les soumettre au vectigal (*Variae*, 4, 14) ; et si les domestiques du *comes* goths sont quelque part la terreur des provinciaux, Severianus en informe contre eux les autorités (*Variae*, 5, 14) ; dans le Picenum et le Samnium, Théodoric leur ordonne d'apporter à la cour, sans en soustraire quoi que ce soit, le produit des dons fait au roi (*Variae*, 5, 26).

*Gothorum* dans la *Romanitas*, en commençant par la reconnaissance de la *civilitas*, soit la reconnaissance de la primauté de l'autorité de la loi<sup>465</sup>. Et non seulement le cadre législatif qui est utilisé par Théodoric est le système romain, mais toute addition à celui-ci est faite par l'autorité de sa dignité romaine<sup>466</sup>. Et malgré la séparation ethnique des fonctions et les mises en concurrence d'organes administratifs traditionnels romains avec des représentants directs du souverain, Théodoric n'utilise pas son autorité pour transformer le système administratif ou sa pyramide hiérarchique, mais utilise des innovations d'Odoacre qui ont prouvé leur utilité (comme le *patrimonium*)<sup>467</sup>. En fait, non seulement rien n'est bousculé, mais le système de Théodoric pour organiser politiquement l'installation en Italie de la classe dominante de l'*exercitus Gothorum* semble créer un nouveau dynamisme politique dans le système impérial italien, qui est apparu séduisant à la population romaine indigène, notamment dans la noblesse et l'élite des propriétaires terriens, ce qui a amené un effrètement dans les limites entre Romains et Goths<sup>468</sup>. Des Romains comme Liberius, Cyprien et même Cassiodore ont à l'occasion occupé des commandements militaires ; et nous savons que les fils de Cyprien ont appris le goth à la cour royale. Ce qui fait imaginer à Heather que s'il n'y avait jamais eu d'invasion byzantine, il y a des raisons de croire que l'Italie aurait vu l'assimilation complète des élites romaines et gothes ; mais la source de Procope est claire sur le fait que la chose n'avait pas encore passé de seuil critique à ce moment<sup>469</sup>.

#### 4.3.2 L'aristocratie romaine

Théodoric devait transiger avec le Sénat de Rome, une institution dont le pouvoir était redevenu effectif, et qui se réclamait de ses prérogatives ; d'autant que l'aristocratie italienne l'avait aidé à asseoir son pouvoir et que c'est en partie du Sénat que Théodoric tenait sa légitimité à régner.

465 Cassiodore, *Variae*, 7, 25, montre également que les *comites* goths détenaient les pouvoirs judiciaires nécessaires à certaines tâches militaires, quoique dans ce domaine précis ils étaient tenus de consulter un juriste romain avant de s'en prévaloir (*Variae*, 7, 3)

466 Ainsi, même si les nouvelles fonctions gothes entrent en concurrence directe avec les fonctionnaires civils romains, Théodoric n'apporte aux prérogatives de ces derniers aucune modification. l'Anonyme de Valois, II, 60 utilise la dénomination «*militia Romana*» pour les désigner globalement. Cette désignation provient de parallèles délibérés des dénominations administratives avec les dénominations militaires romaines de cette période. Tout l'édifice institutionnel, le décorum formel, les terminologies proviennent en fait de l'armée (le service est appelé *militia*, un corps administratif est divisé en anciens rangs de la cavalerie, et les employés d'un service portaient des uniformes distinctifs de type militaire). Cf. C. Kelly, 2004, p. 20 sq.

467 Les seules réformes sont sans envergure. Il semble s'agir d'un simple assainissement, et dans le plus pur esprit romain : Théodoric supprime par exemple le bureau des *silentiaries*, une charge civile assez élevée pour que le poste de certains de ses cadres devienne héréditaire en raison de la tendance de leurs détenteurs à y placer leurs fils. Ainsi, non seulement Théodoric donne une pension aux tenants des bureaux qu'il supprime, mais l'octroie aussi à leur descendance (A. H. M. Jones, 1964, t. 1, p. 606).

468 Théodoric s'est parfaitement intégré comme monarque romain dans sa relation avec son administration telle que décrite par Kelly. Cassiodore, *Variae*, 3, 12, affirme que suivant le principe de la monarchie romaine, il est l'âme et l'essence de l'État, toute grâce et tout honneur découlant donc de lui. Aussi, être ignoré du roi c'est être un homme mort (*Variae*, 5, 26). M. Dumoulin, 1902, p. 251 montre que, conformément à de tels principes, Ennode félicite Helpidius d'avoir été distingué par la grâce royale.

469 P. J. Heather, 1998, *The Goths*, p. 322, appendice 1.

Inspiré par le règne d'Odoacre, il poursuit ainsi le processus d'échange de bons procédés entamé avec lui, dans l'attitude la plus respectueuse.

Dioclétien avait ouvert une nouvelle aire constitutionnelle, le Dominat, en imposant le droit de l'Empereur de prendre le pouvoir sans le consentement théorique du Sénat, ce dernier perdant son statut de dépôt du pouvoir suprême, et conséquemment d'organe de légitimation<sup>470</sup>. Le vaste appareil bureaucratique de l'administration impériale avait ensuite attaqué le prestige même du Sénat de Rome, qui, déjà terni en se muant en simple organe municipal, voit la création d'une institution homologue à Constantinople avec les mêmes privilèges. Il essaie bien ensuite de nommer son propre empereur<sup>471</sup>, et de rester le représentant de la tradition et de la religion romaines face à la montée du christianisme, mais son autorité ne va que se dissoudre avec le temps, pour ne plus jouer de véritable rôle politique<sup>472</sup>. Mais la façade de toute-puissance du pouvoir impérial cache le problème de la succession, alors qu'il n'existe pas de mécanisme universellement reconnu facilitant ce passage des pouvoirs, et que la plupart des empereurs utilisent alors le recours aux armes comme outil de succession. Alors que le sacré et le divin de l'Empereur pâlisent, son effet utile ayant diminué avec la pénétration du christianisme, son titre de *dominus*, qui oblige l'obéissance, garde toute sa force sur la cour et l'édifice administratif. La recherche de légitimité pour le souverain doit donc à la toute fin du Bas-Empire retrouver des chemins délaissés.

Parallèlement, le destin de la classe sociale privilégiée qui donne ses membres au Sénat suit elle-même un chemin opposé en Orient et en Occident. Tandis que, pendant 300 ans, le pouvoir et l'influence de l'aristocratie sénatoriale déclinent lentement parce qu'ils s'opposaient à ceux de l'Empereur comme deux pôles opposés en vases communicants, les anciennes familles nobles urbaines de l'Est sont éparpillées, ne sont pas si présentes dans les hautes sphères de l'État et concentrent peu de fortunes impressionnantes, alors qu'à l'Ouest elles restent concentrées et avides de postes gouvernementaux, et leurs fortunes ne feront que croître pour devenir colossales. Si bien qu'au IV<sup>e</sup>

470 Les réformes de Dioclétien amorcent le dépouillement du Sénat de ses pouvoirs législatifs indépendants. Avec comme seule chasse-gardée certains cas judiciaires comme la trahison (uniquement si soumis par l'Empereur), du pouvoir sur l'ordre sénatorial et l'élection des préteurs, des questeurs et de consuls (alors que ces postes sont eux-mêmes vidés de leurs attributions), ou l'organisation des jeux publics à Rome; mais tout ceci toujours uniquement avec la permission et l'accord de l'Empereur.

471 Eugène, bientôt vaincu par les troupes de Théodose I<sup>er</sup>.

472 M. T. W. Arnheim, 1972, fait remarquer qu'à un point le Sénat, en tant qu'institution, devient si peu important que l'on doit fixer son quorum à cinquante, à cause de l'impopularité de ses réunions auprès de ses membres (p. 9). Dans son introduction (p. 3), Arnheim passe en revue l'historiographie qui exprime le changement politique et culturel autour de l'impérial au Bas-empire. De celle-ci nous tirons la progression suivante : la façade républicaine disparaît complètement avant la fin du III<sup>e</sup> siècle. Aurélien adopte alors les attributs vestimentaires et ornementaux d'un roi et non d'un citoyen, et ensuite Dioclétien et Constantin transforment l'État d'une république à une autocratie. Finalement, l'on s'accorde avec A. H. M. Jones, 1964, t. 1, p. 321, qui avançait que les pouvoirs de l'Empereur soient, avant d'entrer dans le Bas-empire, absolus tant en théorie qu'en pratique, ou encore C. Kelly, 2004, qui montre que le réseau du pouvoir suit d'autres voies, le Sénat a bel et bien disparu de l'équation du pouvoir pour ne garder que des fonctions cérémonielles.

siècle, l'aristocratie sénatoriale avait un pouvoir considérable en Occident, contrairement à l'Orient<sup>473</sup>. Les recherches de Arnheim montrent que Constantin avait renversé la vapeur de la politique de lutte anti-sénatoriale dans le gouvernement, en nommant des représentants de grandes familles aristocratiques à des postes civils influents, ce mouvement se poursuivant jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle, tandis que l'Est était resté principalement gouverné par des non-nobles. La *pars orientalis* grecque se caractérisait comme plus urbanisée et plus chrétienne, alors que l'Occident restait plus rural et païen. Et cette politique de Constantin peut être vue comme une façon de s'allier cette classe ardemment païenne, dont l'ensemble des propriétés terriennes gigantesques (avec leurs défenses et leur petite économie locale, qui faisaient du propriétaire un vrai potentat) constituait la richesse et l'influence en Occident<sup>474</sup>. Il faut donc ajouter dans l'équation du pouvoir impérial d'Occident, en plus de la relation entre l'Empereur et son administration telle que décrite par Kelly, cette autre concession à l'absolutisme. Ainsi, le Sénat représente l'autorité publique dans l'Occident de l'Antiquité tardive, et son concours est jugé indispensable parce qu'il est le gardien des traditions administratives et qu'il agrée les fonctionnaires civils<sup>475</sup>. Si Odoacre opère un véritable renversement du courant en redonnant au Sénat considérablement de pouvoir et d'influence en peu de temps, Théodoric poursuit dans la même direction avec encore plus d'éclat (en ne cessant d'ailleurs de faire résonner l'écho du règne de Constantin). Les grandes et anciennes familles sénatoriales connaissent alors une expansion, et le *princeps senatus* devient en quelque sorte le bras droit du chef d'État. Le règne de Théodoric condense ainsi les dualités constitutionnelles du Bas-Empire.

Burns décrit la relation d'Odoacre avec le Sénat comme une politique de patronage, complètement consistante avec la tradition tardive de l'Antiquité au niveau de l'expression du règne impérial qui se poursuit sans interruption depuis Valentinien et Gratien. En fait, Odoacre va même plus loin dans l'amélioration du statut du Sénat que les précédents souverains, et appuie d'autant le Sénat que le fondement de sa position constitutionnelle est faible, afin d'obtenir la réciproque. Théodoric n'a pas non plus la latitude d'une solide position constitutionnelle. Si Odoacre avait élargi les droits du Sénat, Théodoric n'a ainsi pas ensuite cherché à les réduire<sup>476</sup>. À l'inverse, nous pourrions dire que son

473 M. T. W. Arnheim, 1972, p. 6-7, voit même cette classe sociale comme un élément de destruction interne pour l'Empire d'Occident dans la mesure où, partie importante de la machine administrative impériale, ses membres utilisent leurs positions comme canaux d'influence et de distribution de faveurs pour leur clientèle exclusive. Force centrifuge, donc, l'aristocratie est un élément perturbateur de l'administration romaine de l'Antiquité tardive.

474 *Ibid.*, p. 170.

475 M. Dumoulin, 1902, p. 262, remarquait déjà qu'à partir du règne d'Honorius, le Sénat occidental prend une part de plus en plus prépondérante dans le gouvernement de l'Italie. Ainsi, Majorien remercie le Sénat de son choix et promet de gouverner suivant ses avis, et c'est sur la curie que s'appuie Anthémius pour engager avec Ricimer une lutte qui lui sera fatale. Et c'est toujours le Sénat de Rome qui demande un empereur à Léon à la mort de Sévère, et c'est lui qu'Odoacre et Romulus Augustulus chargent de la même chose auprès de Zénon.

476 Cf. H. Wolfram, 1991, p. 346. Burns, 1982, p. 105, croit que Théodoric s'est inspiré d'Odoacre dans sa première approche pour adapter le pouvoir royal aux nouvelles circonstances d'un gouvernement permanent. Théodoric ne manquera pas d'honorer le Sénat : 1- au moment de la conquête, c'est Festus (le chef du Sénat) et Faustus (un sénateur) qui vont demander à l'Empereur la confirmation de son pouvoir, 2- une fois maître de l'Italie il ne change pas de politique, et 3- lorsqu'il entre

attitude dépasse le simple respect. Par exemple, les sénateurs restent fixés à Rome et ne se déplaceront jamais à Ravenne pour participer à la cour de Théodoric, mais ce dernier ne leur en tiendra aucune rigueur<sup>477</sup>. De plus, il protège les prérogatives politiques des anciennes familles sénatoriales quoiqu'il ait eu le pouvoir d'influencer la composition du Sénat<sup>478</sup>. Plus encore, Théodoric octroie même une véritable souveraineté sur Rome à la Curie<sup>479</sup>. En fait, le corpus que forment les *Variae* de Cassiodore illustre lui-même la soumission que Théodoric doit démontrer envers le Sénat de Rome afin de pouvoir régner : les *Variae* sont en grande partie composées de lettres de Théodoric destinées au Sénat dans un style déférent, et ont pour but de l'informer immédiatement tout en sollicitant son approbation et son avis, de n'importe quelle nomination moindrement importante<sup>480</sup>. De son côté, le Sénat ne semble pas s'être formalisé d'une différence entre Empereur, généralissime ou roi à la tête de l'Occident, dans la mesure où ses intérêts étaient protégés, bien qu'il put se confronter en son sein des conceptions plus pragmatiquement nationalistes et des idées puristes sur la légitimité tournées vers l'Orient impérial. Mais celles-ci étaient entremêlées dans des luttes entre factions aristocratiques complexes et anciennes reposant sur des querelles politiques, religieuses ou même de pur intérêt<sup>481</sup>. L'appui ou non du règne de Théodoric par le Sénat n'a donc pas de lien avec ses origines, pas plus que c'était le cas pour Odoacre, ou d'une supposition erronée de distinction entre faction pro- ou anti-goths, cette interprétation ne se développant que plus tard dans la littérature<sup>482</sup>.

Théodoric disposait d'un outil important pour flatter l'aristocratie sénatoriale : le consulat. Bien qu'il ait perdu son importance, il restait un honneur recherché. Si les plus puissants sénateurs romains étaient de riches propriétaires terriens, ils devaient néanmoins entretenir leur prestige. Il était

---

dans Rome, ce fut à la curie qu'il se rendit tout d'abord. Aussi voir Ennode, *Panegyrique*. 310-10, et Cassiodore, *Variae*, 1, 4, où ces auteurs parlent de l'attitude de Théodoric avec le Sénat.

477 Bien au contraire, Festus, prince de la curie, qui paraît avoir boudé le nouveau gouvernement (Ennode, *Panegyrique*, 314-31) malgré qu'il fut fait patrice, et auquel Théodoric n'adresse pas moins de quatre lettres, toutes très élogieuses ; et Symmaque, patrice aussi, et que le roi loue des édifices qu'il a fait construire (Cassiodore, *Variae*, 4, 51). Voir M. Dumoulin, 1902, p. 262.

478 A cette époque, on entre dans l'aristocratie non pas seulement par la naissance, mais aussi par l'élévation à une dignité qui confère le titre d'illustre, par la nomination directe que fait le Sénat lui-même, et par la présentation au Sénat des candidats du roi. Il faut savoir que Théodoric, qui y mit fort peu de Goths (« quatorze au total suivant le compte de Ch. Lécrivain, 158, n. 2 » dit M. Dumoulin, 1902, p. 262), voulut que le Sénat se recrutât surtout dans l'ancienne aristocratie (voir Cassiodore, *Variae*, 1, 41 ; 3, 6 ; 6, 14 ; et 8 ; 19).

479 Elle y dirige la police municipale de concert avec le préfet, jouit même d'une certaine juridiction, organise les jeux du cirque, a la haute main sur les écoles de la ville et les corporations ouvrières, est chargée d'entretenir les murailles, bâtiments publics et égouts (voir M. Dumoulin, 1902, p. 263).

480 Dumoulin laisse penser tout au long de son travail que cette attitude de Théodoric est un calcul politique, mais n'exclut finalement pas une « déférence sincère » (M. Dumoulin, 1902, p. 262) envers l'institution sénatoriale et les anciennes familles nobles romaines.

481 L'article de C. Pietri, 1981, en est une introduction : il y a concurrence entre aristocratie cléricale et sénatoriale, où l'évergétisme traditionnel se poursuit sur des bases religieuses chez cette dernière mais l'appauvrit, contrairement à la première. L'aristocratie essaie donc d'endiguer le pouvoir montant du haut clergé, même si une sorte d'osmose se produit lentement entre ces élites à travers la culture chrétienne. S'y mêlent les rivalités traditionnelles entre grandes familles, ce qui politise d'autant toute élection ou prises de position religieuses.

482 Rappelons-nous qu'une conduite impropre d'Odoacre à l'égard du Sénat lui a fermé les portes de Rome et que sa déchéance s'accrut alors. Il ne s'agit pas de haine contre un étranger, mais d'une conséquence de l'irrespect d'Odoacre (T. Burns, 1982, p. 109-110).

vital pour l'aristocratie de maintenir une bonne relation avec la population de Rome, par un évergétisme du divertissement public, ou d'autres patronages, que Théodoric a encouragés<sup>483</sup> ; peut-être d'autant plus qu'il fut consul lui-même. Bagnall impute la volonté de préservation de cette institution à l'aristocratie pour les gains qu'elle lui procure, mais minimise l'intervention de Théodoric (comme d'Odoacre avant lui) dans ce processus<sup>484</sup>, et ce malgré son exposition d'une courte étude statistique qui la souligne au contraire. Entre 480 et 534 (année du dernier consulat en Occident), il y eut 21 ans sans consuls en Orient pour seulement 10 en Occident<sup>485</sup>. De plus, en comparant avec les 50 années précédentes, où les aristocrates romains ne remplissaient que le quart des consulats dans l'Occident du début du V<sup>e</sup> siècle, ils en occupent 46 des 47 sous les règnes d'Odoacre et de Théodoric<sup>486</sup>. En fait, cet accaparement exclusif du consulat ne s'était jamais revu depuis la République. La comparaison avec l'Orient des mêmes années est éclairante : en 17 ans de règne, Zénon ne fait que 4 consuls, se donnant à lui-même la charge pour 2 ans et à son frère Longinus pour les 2 autres. Plutôt que le manque de candidats, cette situation expose sans aucun doute la volonté de ne pas permettre l'auto-promotion de gens déjà puissants, les transformant en rivaux (Basiliscus et Illus furent tous deux consuls, respectivement en 465 et 478)<sup>487</sup>. Si une stratégie politique de l'Empereur d'Orient l'emportait si facilement sur une tradition séculaire, il n'y a pas de raisons de croire qu'il en fut autrement en Occident, où, bien qu'entérinées par une autorité impériale d'Orient peu impliquée, les nominations au consulat reposaient en grande partie sur l'acceptation du souverain d'Occident. L'historiographie la plus récente reconnaît même que Théodoric remettait lui-même les insignes de la fonction<sup>488</sup>, ce qui est une prérogative impériale.

En plus d'avoir clairement poursuivi et même consolidé la politique de restauration du consulat d'Odoacre pour se concilier le Sénat<sup>489</sup>, Théodoric utilise cette institution pour une autre

483 Cette charge permet de consolider une position sociale et politique, comme la fortune ; ce qui vaut bien les dépenses liées au consulat. Après sa capture de Rome, Totila réunit le Sénat et lui reproche son ingratitude envers Théodoric et Athalaric devant tant de richesses amassées grâce à eux (R. S. Bagnall, 1987, p. 8).

484 R. S. Bagnall, 1987, p. 7-8. Cette opinion souligne surtout l'influence d'Odoacre ou de Théodoric, alors que la nomination d'un consul est une prérogative de l'Empereur. Peut-on penser qu'ils n'aient jamais voulu en jouir, surtout dans le besoin de s'allier l'aristocratie romaine ? Sur l'importance du consulat dans la carrière sénatoriale durant l'Antiquité tardive, consulter Sguaitamatti, Lorenzo. 2012. *Der spätantike Konsulat*. Fribourg : Academic Press Fribourg, 314 p. (*non vidi*, mais nous sommes référés au compte rendu de Carlà, 2012).

485 Spécifions de plus qu'il n'y eut pas toujours un empereur en Occident pour la nomination au consulat.

486 R. S. Bagnall, 1987, p. 7, souligne aussi que le fait que les charges militaires reviennent aux Goths influe sur le fait que la charge de consul soit réservée à des candidats civils ; tandis qu'en Orient les consuls comptent principalement des généraux et des héritiers impériaux.

487 Ces chiffres sont vérifiés, comme les précédents, par R. S. Bagnall, 1987, p. 9-10.

488 J. J. Arnold, 2008, p. 71, résume ainsi la discussion sur le sujet : même si on accepte généralement le passage de Malalas, 15.9, qui dit que Théodoric recevait les insignes de toutes les magistratures supérieures de Constantinople, il est mal informé, puisqu'il n'est pas possible que ce fut en présence de l'Empereur lui-même. On oublie au contraire les passages des *Variae* et du *Panegyrique* de Procope qui statuent formellement le contraire. Citons Cassidore, *Variae*, 2, 1.4, qui confirme que les insignes sont données et que Constantinople en est informée ensuite.

489 Odoacre et Théodoric ont encouragé la compétition entre aristocrates pour le consulat (voir Cassidore, *Variae*, 6, 1). Dans *Variae* 4, 51, Théodoric remercie Symmaque (consul pour 485) pour avoir reconstruit à ses frais le théâtre de Pompée et le rembourse avec le trésor public (R. S. Bagnall, 1987, p. 8). Le sort du consulat au terme de la reconquête justinienne illustre

fonction politique. Quelques occasions spécifiques sont sujettes à de nouvelles nominations, comme lors de l'année quinquennale ou décennale de l'Empereur, comme de nouveaux Césars ou Augustes prennent des consuls en janvier suivant leur élévation. Un Empereur prend aussi de nouveaux consuls lorsque son co-Empereur s'en dote lui-même, en forme de réponse et de ratification<sup>490</sup>. Dans cette mesure, il s'agit d'un autre canal de communication diplomatique, où ne pas reconnaître les consuls de son homologue est un signe clair d'hostilité ; tout comme la reconnaissance de nominations appuyées par un souverain est une forme de promulgation de reconnaissance de la part de son homologue. Ainsi, l'absence de consuls en Occident pour les années 491-2 et 496-7 est certainement uniquement due au fait que Théodoric et Anastase ne parvenaient pas à se réconcilier à ce moment précis, mais il faut penser qu'ils le furent pour les autres années<sup>491</sup>. Cet appel à la reconnaissance de la collégialité est donc en tout autre moment bien reçu de la part de Constantinople, et consolide ainsi la légitimité du règne de Théodoric non seulement dans sa relation avec l'Empereur d'Orient, mais aussi en Occident.

#### 4.4 La prospérité

Une fois son pouvoir assis, Théodoric, étant capable de garantir la paix, s'intéresse de près au retour à l'ordre tant dans les structures de l'État que dans la société italienne. Il s'assure rapidement de la collecte des impôts pour redonner ses moyens à sa fonction, qu'il utilise pour lui redonner force et prestance. L'économie redressée, l'Italie sous Théodoric connaît une période de renaissance de la prospérité dont ses contemporains n'avaient que des souvenirs. Les rappels idéologiques du pouvoir sont caractérisés par la légitimité constitutionnelle d'une part, et la rectitude morale de l'exercice du pouvoir de l'autre, autant dans l'habileté à la croissance de la prospérité du plus grand nombre, que dans le souci d'une justice chrétienne dans la prise de décisions. L'administration est gérée avec un souci particulier de droiture éthique qui tranche avec les derniers règnes, et les politiques entreprises ont pour tuteur la commune morale chrétienne. L'effet est donc rapide autant dans la population que dans l'administration, qui est son contact avec le souverain. Ses contemporains esquissent dès lors son portrait moral, ou religieux dans le contexte chrétien, qui peut d'ailleurs influencer le règlement de la question constitutionnelle<sup>492</sup>.

---

aussi qu'il est tributaire d'une politique délibérée : c'était une institution en train de renaître de ses cendres en Occident, alors qu'après sa conquête, Justinien la supprime tout bonnement, les destructions encourues par la classe sénatoriale durant la guerre ayant rendu la charge impossible à soutenir.

490 Ces procédures sont expliquées par R. S. Bagnall, 1987, p. 23.

491 R. S. Bagnall, 1987, p. 8, comme M. Dumoulin, 1902, p. 63, le reconnaissent : aussitôt la paix faite «*de praesumptione regni*» les consuls réapparaissent dans les fastes.

492 Pour plus de détails sur la nécessité, pour un souverain chrétien, de l'expression de valeurs chrétiennes (comme la justice et la générosité) comme moyen d'appuyer sa légitimation, voir M. Whitby, 2008, p. 88.

Théodoric apparaît avoir été très intéressé par la justice. Par la plume de Cassiodore, il intervient dans les questions de droit, donne des conseils et est interrogé sur les cas douteux<sup>493</sup>. C'est à sa cour qu'il porte les affaires embarrassantes et qu'il dénonce les dénis de justice. Cassiodore nous permet donc d'entrevoir un contexte pour comprendre l'Anonyme de Valois, II, 72, qui dit que sous son règne on pouvait sans danger laisser l'or et l'argent exposés à la campagne et que les villes ne fermaient plus leurs portes. Ce souci d'exactitude à faire observer la loi, voulue d'équité et de justice, est un des éléments qui expliqueraient le succès de son gouvernement, par la création de la stabilité. La même régularité se lit dans la collecte des impôts, qui témoigne d'une politique de douceur et de bienveillance dans les questions fiscales<sup>494</sup>. À l'inverse d'un bouleversement dans la fonction publique, nous savons par Cassiodore, mais aussi par les correspondances d'Ennode avec de nombreux cadres de celle-ci, que tous les fonctionnaires des plus élevés jusqu'aux plus humbles sont les mêmes Romains qui étaient déjà en fonction et poursuivent leurs carrières<sup>495</sup>. Le règne de Théodoric est pour les appareils d'État la continuité de la tradition, suivant le même fonctionnement réglé par les constitutions impériales en vigueur sans interruption dans la Préfecture d'Italie (contrairement à la Gaule par exemple). Pas de perturbation dans l'allégeance des fonctionnaires pour leurs institutions ou l'autorité centrale, d'autant que Théodoric poursuit une politique de l'avancement typique d'un monarque prenant en main son administration<sup>496</sup>. Il fait d'ailleurs parvenir par Cassiodore une lettre à l'intention du Sénat, qui donne une description de ce que l'on doit attendre du fonctionnaire modèle<sup>497</sup>. Théodoric hérite donc d'une bureaucratie très efficace et spécialisée, qu'il veut conserver. En fait, son dynamisme peut se mesurer à ce que toute une province s'agite au moment de la vacance d'une charge, les intrigues se multipliant sous l'affluence des candidats<sup>498</sup>.

Avec les récents événements, les impôts rentraient difficilement et les arriérés croissaient. L'administration remise sur pied et dynamisée permet de s'assurer à nouveau de la rectitude dans la collecte des impôts, le territoire italien étant à ce moment encore assez riche pour renflouer le trésor de Ravenne bien que Théodoric n'ait sous son autorité, à son arrivée, que la Préfecture d'Italie moins l'Afrique. Le début de son règne est immédiatement marqué par une grande activité pour assurer, selon

493 Cassiodore, *Variae*, 1, 7-8, ou 1, 18, et bien d'autres encore.

494 Ennode, *Panegyrique*, 210, 13. M. Dumoulin, 1902, p. 6, s'est penché sur la question et cumule les exemples.

495 M. Dumoulin, 1902, p. 256-258, examine en détail l'occupation des charges les plus élevées de la fonction publique sous Théodoric, ce que les auteurs plus récents ne prennent plus le temps de faire, celles-ci étant en tout point semblables aux mêmes magistratures impériales sous ses prédécesseurs. Il ajoute qu'à aucun moment Théodoric ne semble même selon l'ensemble des sources procéder à des mises à pied massives dans le but de s'attacher un personnel nouveau (p. 259).

496 M. Dumoulin, 1902, p. 258, tire d'Ennode qu'«il n'est même pas jusqu'à des femmes italiennes qui ne soient revêtues de charges par Théodoric», comme cette noble romaine Barbara, dont Ennode parle souvent avec éloges et à qui l'on cherche à faire obtenir cet emploi indéterminé des «*comitatenses excubias*».

497 Cassiodore, *Variae*, 1, 4 fait état d'une véritable liste de vertus morales, peut-être destinée à être transmise aux cadres supérieurs, afin d'avoir non seulement un guide en fonction duquel effectuer leur gestion de ressources humaines, mais aussi le signal clair d'un souverain qui garde son appareil d'État à l'œil.

498 M. Dumoulin, 1902, p. 259.

les moyens en usage à son époque, la prospérité matérielle du peuple de l'Italie. L'alimentation de l'Italie (l'annone) a toujours été une préoccupation centrale des gouvernants depuis la République, et elle ne fut pas étrangère à Théodoric. Pour alimenter d'urgence son nouveau peuple d'Italo-germans, il obtient du roi Thrasamund toute la production annonaire de Sicile et les surplus de celle d'Afrique, et en peu de temps chacun mange à sa faim. Théodoric crée d'ailleurs éventuellement une flotte publique, entretenue par l'État, forte d'un millier de galères (*dromones*) pour le transport du grain public, qui se fait par cabotage autour de l'Italie, et à l'intérieur par voie fluviale<sup>499</sup>. Une fois assurée l'alimentation des populations<sup>500</sup>, le nouveau souverain d'Italie s'intéresse aussi à revitaliser le commerce en établissant ou en restaurant le trafic maritime et le négoce avec les Byzantins et les royaumes germaniques déjà en place en Gothie, en Espagne et en Afrique ; car les bateaux de la flotte publique servent également à la défense des côtes<sup>501</sup>. Des mines (notamment d'or et de fer) sont remises en activité, et d'autres sont prospectées, ce qui contribuera encore à assainir la situation financière et la trésorerie du royaume. L'Italie va ainsi vite retrouver la voie de la prospérité, encore encouragée par de multiples mesures économiques de la part de Théodoric, qui est très actif tout au long de son règne dans les politiques monétaires et économiques systémiques, comme ses premières mesures d'urgences pour combattre l'augmentation des prix<sup>502</sup>.

La prospérité retrouvée de l'Italie permet à Théodoric de renflouer les coffres de l'État par des mesures habiles. Ceci lui permet de s'acquérir une main-mise solide sur les institutions, de s'allier l'aristocratie italienne et l'opinion publique. Il remplit donc mieux que ses prédécesseurs son rôle de souverain<sup>503</sup>, dans la mesure où les empereurs mêmes les plus dynamiques et capables devaient travailler dur pour conserver une image qui permettait de garder le pouvoir effectif en centralisant l'assentiment de toutes institutions et classes<sup>504</sup>. L'Occident a de nouveau un souverain en puissance, qui s'attelle à redonner à l'Italie une grandeur antique sous toutes ses formes ; y compris bien-sûr un décorum impérial afin de servir ses prétentions.

499 Chacune des étapes du transport et de l'entreposage du grain est méticuleusement administrée par des bureaux publics, l'organisation de la flotte elle-même étant scrupuleusement tenue par un service d'État fortement hiérarchisé dont le détail est donné par A.H.M. Jones. 1964, t. 2, p. 829-830. Ce genre d'organisation permet, par ses contraintes, de s'assurer de la rentabilité maximale de la flotte maritime. Cf. surtout J. Durliat, 1998, p. 104.

500 Théodoric effectue non seulement une répartition des denrées essentielles (parfois des céréales étaient emmenées du Bruttium et de Sicile vers les régions qui en manquaient), mais il protège les professions agraires lors de recrutements militaires, comme des pêcheurs lors de la levée de sa flotte (H. Wolfram, 1991, p. 485 note 200).

501 Il existait donc une flotte de guerre, dont témoignent les constructions navales de Théodoric, quoique, pour les transports exceptionnels les bateaux marchands étaient réquisitionnés. C'est ce que fit Théodoric pour assurer l'approvisionnement de son armée en Provence, comme plus tard Justinien pour attaquer l'Afrique vandale (J. Durliat, 1998, p. 104).

502 D'après Cassiodore, *Variae*, 10, 27, et 12, 27 et 28.8. La traduction de Wolfram est la seule à présenter une introduction à l'historiographie sur le sujet, surtout en allemand.

503 L'opinion publique se soucie de sécurité et de prospérité. Toutes sortes de choses étaient attendues de lui, militairement et civilement, et son succès ou son insuccès pouvait précipiter des événements pour ou contre lui (M. Whitby, 2008, p. 83).

504 Contrairement aux opinions périmées de Jones (depuis Kelly), qui voyaient encore à ce moment un Empereur omnipotent (P. J. Heather, 2008, p. 92).

#### 4.5 La renaissance du pouvoir impérial occidental

En plus de la renaissance de l'Italie, c'est la renaissance du pouvoir central occidental dans toute la splendeur de son expression passée. Une des choses qui a le plus frappé les contemporains de Théodoric est son programme de constructions et de rénovations. Déjà dans les sources écrites, nous percevons qu'il est question d'un véritable programme par son échelle (en main d'œuvre, ressources, etc), mais aussi par ses objectifs (un tel projet avait des tenants et aboutissants politiques ; ce qui transparait d'ailleurs dans l'ardeur de Théodoric à exciter le zèle de ses agents dans cette entreprise<sup>505</sup>). Et si l'étude de l'archéologie de l'antiquité tardive des années 1960 ne se dégageait que mal de l'archéologie classique (tournée vers les édifices publics) et de l'archéologie chrétienne (tournée vers les lieux de culte), ce n'est que depuis les années 1980, en raison d'un intérêt grandissant pour l'Antiquité tardive, que les fouilles sur le sujet en Europe de l'Ouest connaissent une expansion massive<sup>506</sup>. Cette croissance n'est toutefois pas aussi grande pour celles qui concernent l'Italie ostrogothique, et encore plus timides pour celles qui explorent le règne de Théodoric, qui accusent toujours un retard. Si bien que la littérature moderne en est encore aux discussions sur les résultats de fouilles, surtout en italien, et que la somme qui ouvre la voie d'un traitement interprétatif sur une plus grande échelle (en français ou en anglais) reste un article de Johnson sur Ravenne<sup>507</sup>. Il souligne d'abord que l'Empire et l'Italie n'avait pas connu une telle effervescence depuis très longtemps<sup>508</sup>, et ce autant dans les constructions de type monumental que de l'utilité fonctionnelle<sup>509</sup>, et aussi le souci de la grande qualité qui ressort du patronage de Théodoric malgré le nombre de projets simultanés. Ces deux constats font dire à Johnson, dès son introduction, qu'il serait «anormal» de considérer Théodoric comme étant uniquement un roi des Ostrogoths, peuple qui n'a pas d'histoire de construction du tout<sup>510</sup> ; il s'agirait donc de sa part d'une initiative «romaine». D'ailleurs, comme nous le verrons, les

505 Particulièrement dans les lettres de Cassiodore, dont beaucoup se rapportent à des commandes, précisions, etc. destinées à des officiels en charge de travaux. L'objectif est manifeste : Théodoric tient à un patronage esthétique de l'architecture, qui exprime une volonté de renaissance de la période classique. Ainsi le souci de Théodoric dans la commande concernant la *cura palatii* d'étudier la géométrie euclidienne, afin que «que les nouveaux travaux s'harmonisent bien avec les anciens» (Cassiodore, *Variae*, 7, 5); avec la même directive donnée à l'*architectus publicorum* de Rome, lorsqu'on lui exhorte de «lire les livres des anciens» et d'étudier les monuments anciens de Rome pour son inspiration (*Variae*, 7, 15). Théodoric désirait «redonner à toute chose leur état premier» (à entendre comme au temps de la République, *Variae*, 3, 31). Et encore, «ce qui mérite le plus l'attention royale est la reconstruction des cités anciennes» (*Variae*, 1, 28), et que Théodoric veut «préserver les monuments de l'Antiquité» (*Variae*, 4, 51). Voir M. J. Johnson, 1988, p. 76.

506 M. Whitby, 2008, p. 179.

507 M. J. Johnson, 1988. Cette opinion est partagée par D. Maukopf Deliyannis, 2010, qui en fait «l'article fondamental» sur la chose ; le sien contribuant lui-même à une littérature encore pauvre.

508 M. J. Johnson, 1988, p. 95 : Il s'agit d'une ampleur autant géographique que quantitative de construction telle qu'elle tranche dramatiquement avec celles des générations précédentes. D'abord parce que la plupart des empereurs du V<sup>e</sup> siècle ne règnent pas assez longtemps, mais ceux qui eurent la possibilité de construire n'en furent pas capables ou n'eurent pas la volonté de le faire (Valentinien III eut un long règne (425-455) mais construisit peu). On doit remonter à Honorius (395-423) pour trouver un programme de construction à une échelle qui approche seulement celui de Théodoric ; et même Honorius s'est préoccupé davantage de restaurations.

509 Souligné par D. Maukopf Deliyannis, 2010, p. 112.

510 M. J. Johnson, 1988, p. 95.

constructions de Théodoric suivent une forte influence de Rome et de Constantinople, mais avec l'originalité toute romaine d'un caractère très «antiquisant», où les deux inspirations principales seront les modèles classiques et les constructions impériales magistrales. Il en ressort un objectif clairement politique, où il s'agit entre autres de camper l'image de son règne dans le décor quotidien, et de faire ressortir un caractère clairement impérial à associer à son règne.

Un tel programme est d'abord le fruit de la conjonction entre des générations de négligence des infrastructures et la prospérité nouvellement créée par la paix et les saines finances publiques, qui voient grossir le commerce et le trésor public. Il répond donc en tout premier lieu à des besoins impératifs (comme les réfections d'aqueducs), ce qui permet à Théodoric d'offrir dans l'immédiat à la population italienne un témoignage très visible et durable de bon gouvernement, d'autant que l'ampleur des travaux fait de l'État de Théodoric un véritable levier économique<sup>511</sup>. En plus de séduire l'opinion publique, Théodoric a également un moyen de permettre à l'aristocratie de s'illustrer par l'évergétisme, un aspect important de la *civilitas*, et ne cesse de l'y encourager<sup>512</sup>. Mais le principal objectif politique est idéologique, dans la mesure où il est question de laisser une image convaincante de grandeur à ses contemporains comme pour les générations futures, et qui doit l'inscrire dans la longue lignée des empereurs romains. C'est pour cela que, parallèlement, les projets de construction de Théodoric font preuve d'un si grand conservatisme, ou classicisme, et qu'ils sont entourés d'une rhétorique de renaissance de la grandeur passée de l'Empire<sup>513</sup>. Il faut noter que Théodoric va ainsi plus loin que tous les derniers Empereurs d'Occident dans la restauration de l'*antiquitas* romaine.

L'archéologie du règne de Théodoric n'en étant qu'à ses débuts, Johnson fait une somme de ce que l'on peut attribuer à son gouvernement dans l'ensemble de l'Italie et au-delà, seulement en étudiant les sources écrites. Toutes les villes principales de l'époque semblent touchées, des travaux de grande échelle étant effectués à Arles, Abano, Catane, Spolète et Parme<sup>514</sup>. De plus, comme des empereurs

511 D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 112, cite une remarque de Saitta Biago, qui souligne judicieusement que même les constructions purement commémoratives participent néanmoins au développement d'activités économiques qui bénéficient à la fibre du même ordre du royaume, laissant assurément une forte impression positive dans l'opinion publique.

512 La gloire et la renommée par l'évergétisme sont encore recherchées, pour des raisons idéologiques et sentimentales, par les grandes familles de Rome. La papauté comprend d'ailleurs également l'importance de ce soin de l'image et vient de se joindre au chœur au V<sup>e</sup> siècle par l'érection de Santa Maria Maggiore, son premier projet de construction d'importance. Les autres constructions liturgiques de Rome antérieures à la construction de Santo Stefano Rotondo se font donc sans exception sous patronage aristocratique, qui finance à parts égales autant des projets laïcs que liturgiques jusqu'au tournant du VI<sup>e</sup> siècle. Cf. J. Moorhead, 1992, p. 60-65, et T. F. X. Noble, 2001.

513 M. J. Johnson, 1988, p. 77, considère que le but de faire revivre le passé, ou de s'attacher à une continuité du passé est clair dans la rhétorique de présentation des travaux dans les sources : Cassiodore, *Variae*, 1, 25 et 28 ; 2, 7 ; 3, 31 et 44 ; 4, 51 ; 7, 15, expriment soit que Théodoric veut raviver la gloire du passé ou qu'il l'égale, voir la surpasse. *Variae*, 3, 30 fait dire de la bouche de Théodoric à propos de Rome : «qu'est-ce qui a plus de valeur que de soutenir les réparations de cet endroit qui préserve clairement la gloire de mon État ?»

514 Des fonds sont envoyés à l'architecte Aloisius pour la réparation des bains d'un ancien palais de Abano, l'ancien Aponum près de la Padoue moderne (Cassiodore, *Variae*, 2, 39) ; des murs de cités furent rebâties comme à Arles (*Variae*, 3, 44) et Catane, où l'amphithéâtre depuis longtemps hors d'usage servait même de carrière (*Variae*, 3, 49). À Parme, un aqueduc fut construit ou rénové à ce moment, possiblement à l'endroit où se trouvent les murs de la ville (*Variae*, 8, 29-30). Liste tirée de

l'ont fait avant lui, il est attesté que Théodoric fonde de nouvelles cités<sup>515</sup>, dont une ville éponyme en Rhétie<sup>516</sup>. En plus de réfections et de constructions diverses sur un territoire étendu au-delà de l'Italie, Théodoric érige des palais dans les villes-clés de son gouvernement. C'est le cas pour Pavie et Vérone, ses deux capitales secondaires au moment d'opérations militaires, et peut-être d'autres encore<sup>517</sup>. Mais l'attention particulière de son programme sera mise sur Rome, et surtout sur Ravenne, sa capitale, où l'archéologie a d'ailleurs été la plus active.

Théodoric est très actif à Rome<sup>518</sup> : il fait réparer les murs d'enceinte, les aqueducs<sup>519</sup>, un silo à grain<sup>520</sup>, et les égouts. Mais, plus significatif, il effectue des réparations sur le Théâtre de Pompée<sup>521</sup>, et des travaux de restauration sur la Curie du Sénat et la résidence impériale sur la colline Palatine<sup>522</sup>. Beaucoup de statues furent élevées dans l'*Amphitheatrum Flavianum*, comme ailleurs dans la ville. Cette activité énergique, sans parler de l'attention particulière pour le palais impérial et le Sénat, montre un intérêt intense pour l'héritage de l'ancienne capitale ; ce qui lui vaut les qualificatifs d'*amator fabricarum* et de *restaurator civitatum*<sup>523</sup>. Théodoric profite aussi d'une occasion particulière, soit son entrée souveraine dans Rome en 500, pour investir des sommes substantielles dans ses constructions publiques<sup>524</sup>. Pourtant, Théodoric n'installe jamais, même momentanément, sa cour à Rome. On pourrait croire que c'est parce que les derniers empereurs l'ont eux-mêmes désertée au profit d'autres cités<sup>525</sup>, pour des raisons géostratégiques<sup>526</sup>. Mais nous savons de Théodoric son intérêt pour la tradition romaine et son désir de s'y attacher, tout comme la vivacité de la mémoire de Rome comme

M. J. Johnson, 1988, p. 77.

515 Cassiodore, *Variae*, 5, 9, cite la création d'une nouvelle ville sur le territoire de Trente, par exemple.

516 Pour la fondation de cités, en plus de M. J. Johnson, 1988, consulter H. Wolfram, 1991, p. 305 et notes, qui relève aussi le décret de la fondation d'une ville près de Trente (Cassiodore, *Variae*, 5, 9). Un géographe de Ravenne (Anonymus Ravennas, 4.26.232) atteste la création de la ville de Theodoricopolis en Rhétie, selon Schnetz, Joseph. «Theodoricopolis». *Zeitschrift für Schweizerische Geschichte*, 5 (1925), p. 346-350 (*non vidi*, mais consulter F. Staab, 1976, particulièrement p. 51).

517 Comme en atteste l'Anonyme de Valois, II, 71, selon qui il construit à Pavie un palais contenant une salle du trône décorée d'une mosaïque le représentant, des bains, un amphithéâtre et une nouvelle enceinte pour la cité. À Vérone il construit des bains, une nouvelle enceinte et un autre palais qui était connecté à une des portes de la cité par une rue ornée de colonnades. Voir aussi M. J. Johnson 1988, p. 77-78 notes 58-60, qui cite d'autres sources anciennes témoignant de ces renseignements de l'Anonyme de Valois, et introduit également à l'historiographie moderne des données archéologiques sur ces deux cités. Il mentionne aussi un palais à Monza, à Spolète et à Terracine.

518 Nombre de lettres de Cassiodore servent ce but (*Variae* I, 21 ; III, 31 ; IV, 30 ; VII, 7, 9, 15 et 17). La renommée des activités de construction de Rome parvient jusqu'en Syrie, alors qu'elle est relevée par Zacharias le rhéteur à Mitylène (cf. Johnson note en bas de page no. 44 p. 77).

519 Cassiodore, *Variae*, III, 30 et 53 ; et VII, 6.

520 *Ibid.*, III, 29.

521 *Ibid.*, IV, 51.

522 Selon l'Anonyme de Valois, II, 67, la réfection du palais fut financée par la levée d'une taxe spéciale. Johnson ajoute (1988, p. 78, note no. 45) que des briques portant le nom de Théodoric furent retrouvées dans des fouilles dans ce qu'on appelle l'hippodrome du palais.

523 Tiré de l'Anonyme de Valois, II, 70 ; alors que 2, 71 dresse ensuite la liste de ses réalisations.

524 Noble, T. F. X., 2001, p. 46.

525 Honorius transfère sa capitale à Ravenne depuis Milan en 402. Mais Valentinien III ramène la cour à Rome dans la décennie 440, qui ne revient à Ravenne que pour celle de 450. Et suivant son assassinat, et ensuite le sac de Rome de 455, les empereurs sont attestés avoir eu leur capitale alternativement à Rome et à Ravenne.

526 C'est, pour l'ensemble de l'historiographie, la motivation de Théodoric (M. J. Johnson 1988, p. 77). Seulement quelques historiens, qui s'intéressent aux symboles du pouvoir, développent une explication plus intéressante, initiée par M. McCormick, 1986.

antique capitale. Alors pourquoi Théodoric fait-il de Ravenne sa capitale ? La meilleure réponse vient d'une remarque judicieuse : les empereurs qui avaient un lien privilégié avec le Sénat ou avec l'Empereur d'Orient furent proclamés et régnèrent à Rome (comme Pétrone Maxime, Avitus, Anthemius, Olybrius, Nepos), alors que ceux qui étaient des généraux, ou tiraient leur pouvoir de la puissance d'un général (Majorien, Sévère Libius, Glycerius, Romulus Augustulus), entreprirent leurs actions significatives depuis Ravenne. Si bien qu'au V<sup>e</sup> siècle Ravenne et Rome étaient vues respectivement comme le siège du pouvoir militaire et sénatorial, et chacun des deux partis voyait sa propre cité comme un endroit légitimant une action impériale, sans qu'aucun des derniers empereurs puisse régner sur les deux. En s'installant à Ravenne, Théodoric montre donc une fois de plus son respect pour l'aristocratie sénatoriale (et évite tout affrontement)<sup>527</sup>, en se glissant dans le modèle sémiotique<sup>528</sup>. D'autant qu'à son arrivée, le statut de capitale de Ravenne est ambivalent, voire ténu<sup>529</sup>. Mais, en plus d'en faire son lieu de résidence principal, Théodoric entreprend de transformer Ravenne plus qu'aucune autre cité, et de lui donner la véritable apparence de la capitale de l'Italie : sa *urbs regia*<sup>530</sup>.

C'est sous le règne de Théodoric que Ravenne connaît en effet sa plus grande expansion démographique, en raison des professionnels de structures d'État attirés là pour leurs carrières<sup>531</sup>, en plus du point central de commerce que Théodoric voulut en faire, ce qui amène des importations massives de produits et matériaux divers comme de main-d'œuvre spécialisée entrant au pays par Classe, le port de Ravenne<sup>532</sup>. Comme ailleurs, Théodoric commence par palier à l'essentiel. La restauration de l'aqueduc anciennement érigé par Trajan est bien documentée<sup>533</sup>, et nous savons

527 L'opinion de D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 114, est qu'ayant pu installer sa cour à Rome, il choisit sciemment de construire une forme de gouvernement où le Sénat romain était respecté comme une composante institutionnelle plutôt indépendante, laissant ainsi Rome aux sénateurs.

528 Dans la mesure où, comme le disait déjà Jones, le choix de l'installation de l'Empereur revêt une sorte de symbolique en plus de son côté purement pratique (cf. M. Whitby, 2008, p. 81).

529 D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 104. Les parallèles du développement entre Constantinople et Ravenne sont frappants, mais Ravenne ne pouvait pas devenir une autre Rome puisque celle-ci restait à ses côtés et n'avait que quelques-unes des fonctions impériales, ce qui en fait une capitale impériale secondaire.

530 Termes utilisés par Cassiodore, *Variae*, 12, 22.

531 Il serait question de plus d'une dizaine de milliers de gens, tous les attachés au gouvernement et au haut-fonctionariat en provenance de Rome ou d'ailleurs s'ajoutant à ceux d'Odoacre qui y étaient restés. Non seulement la vie à la cour semblait plus stable, mais les officiels de haut rangs de l'administration restent plus longtemps en poste qu'à tout autre moment dans la période impériale (D. Mauskopf Deliyannis, 2010, pp. 106 et 116, et notes).

532 Suite à la construction par Théodoric de son imposante flotte commerciale, dont le trafic économique devait passer par Ravenne. D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 118-19 démontre avec des études archéologiques sur les tessons de poteries importées (qu'on ne retrouve plus à l'intérieur de l'Italie) et des sources écrites comment Théodoric fait de Ravenne le hangar centralisé de son administration et des importations en toutes sortes de denrées (autant les produits de l'ordinaire que les bien de luxe, matériaux de construction, etc.).

533 Non seulement sa rénovation est évoquée par l'Anonyme de Valois, II, 72, mais Sidoine Apollinaire dit que l'aqueduc romain de Ravenne n'était plus en fonction dans les années 460. Ajoutons Cassiodore, *Variae*, 5, 38 où Théodoric ordonne aux propriétaires des terres adjacentes à l'aqueduc d'entretenir ses environs pour le préserver (cf. D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 122). De plus, les fouilles ont permis de trouver, en 1938, une conduite de plomb dans le «palais des exarques» portant la marque «D(OMINVS) N(OSTER) REX THEODORICVS CIVITATI REDDIDIT», et une inscription dans la même zone de fouille notait un projet de drainage (cf. M. J. Johnson, 1988, p. 78 note 66 et 67, qui citent les articles italiens relatant ces découvertes).

qu'entre autres infrastructures, il construit des bâtiments administratifs et des fortifications<sup>534</sup>, et fait aussi repaver les rues de la ville<sup>535</sup>. Les fouilles restent sommaires, mais permettent de situer la plupart des constructions de Théodoric dans la partie Est de la ville, où lui-même et sa suite s'installèrent. Sans surprise, elles correspondent aux quartiers impériaux de la cité<sup>536</sup>. À cet endroit on ne se contente pas de rénovations ou d'améliorations, mais on réalise un changement majeur dans l'urbanisme en réalisant un ensemble architectural de grande échelle qui vise à entériner les nouvelles priorités qui se dessinaient durant la période impériale de Ravenne, soit de rendre évident son rang de capitale par la construction, entre autres, d'un complexe palatial imposant.

Johnson souligne qu'il y a souvent de la confusion, dans la mesure où nous connaissons si peu de choses à son sujet<sup>537</sup>. Non seulement il est clair que Théodoric utilisa et remodela une structure déjà existante qui était certainement un palais impérial, mais les fouilles montrent que l'immeuble a évolué sur une très longue période de temps<sup>538</sup>. Il souligne donc un fait important et souvent négligé : seulement une partie du complexe fut excavée et uniquement publiée en rapport préliminaire. Et son plan, qui circule beaucoup, est en fait un composite de toutes les couches mises à jour ; non seulement existe-il alors très peu de matériel archéologique disponible, mais il est de plus publié de façon incomplète et souffre de mauvaises interprétations. Il subsiste pourtant jusqu'à nos jours la basilique qu'a fait construire Théodoric dans ce complexe palatial, jouxtant le palais lui-même, aujourd'hui connue sous le nom de S. Apollinare Nuovo.

Très bien conservée<sup>539</sup>, elle permet d'entrevoir le complexe dont elle faisait partie. Selon son architecture comme sa décoration ostentatoire, Théodoric voulait certainement concurrencer les

534 Wolfram p. 304 et notes, et D. Maukopf Deliyannis, 2010, p. 122.

535 D. Maukopf Deliyannis, 2010, p. 117 et notes.

536 Indiqué par la présence de l'église de S. Giovanni construite par Galla Placidia et le palais Lauroto attribuable à Valentinien III. C'est aussi à cet endroit qu'Odoacre aurait hypothétiquement fait construire un autre palais (cf. M. J. Johnson, 1988, p. 79 note 72).

537 Son article est le premier faisant une somme sur la question (cf. M. J. Johnson, 1988, p. 81 et notes). Le «palais des exarques» qui a été excavé est une construction du VIII<sup>e</sup> siècle, et probablement un ajout au palais lui-même, alors encore en fonction. Des fouilles limitées, conduites de 1908 à 1914 juste à l'Est de S. Apollinare Nuovo, ont mis au jour une construction s'apparentant à une large villa, orientée avec l'église et comprenant plusieurs chambres entourant une grande cour centrale. Mais une route au sud et des propriétés à l'ouest ne permirent pas d'explorer tout l'édifice. Les sources écrites renseignent tout aussi faiblement : l'Anonyme de Valois, II, 71, dit que Théodoric a achevé des édifices qui avaient déjà été commencés, l'archéologie faisant ressortir un ensemble palatial dont la construction a débuté dès le IV<sup>e</sup> siècle, mais avec des rénovations et des ajouts majeurs apportés au tout début du VI<sup>e</sup> siècle (D. Maukopf Deliyannis, 2010, p. 119). Les allusions littéraires sont plus tardives.

538 Il y a cinq strates de planchers, dont la plus ancienne est couverte de mosaïques et d'éléments architecturaux datant du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Nous savons que le palais fut utilisé longtemps après Théodoric, par les exarques, et ensuite par le roi lombard Astolfus. Lorsqu'Agnellus écrit (IX<sup>e</sup> siècle), le palais était certainement en ruine et abandonné, mais cet auteur nous donne des informations concernant sa topographie et ses décorations (cf. M. J. Johnson, 1988, p. 81, avec note 90 et 91). D. Maukopf Deliyannis, 2010, p. 119, insiste sur le fait que Théodoric ait choisi un édifice qui fasse écho au passé impérial, en l'additionnant de ses propres améliorations à la dernière mode pour souligner sa grandeur présente.

539 Il peut encore y être lu «le roi Théodoric a construit cette église depuis ses fondations, au nom de notre seigneur Jésus Christ». Elle ne fut dédiée à St Martin qu'après son appropriation par les Orthodoxes (D. Maukopf Deliyannis, 2010 p. 144). Aussi voir M. J. Johnson, 1988, p. 85 note 125, qui s'étend sur cette dédicace, citant Agnellus qui la rapporte et qui relate une discussion contemporaine sur son authenticité.

constructions impériales passées<sup>540</sup>. Et malgré l'écroulement de l'abside au VIII<sup>e</sup> siècle, qui portait les mosaïques dont les motifs étaient les plus centraux du lieu (ceux qui persistent de nos jours leur répondant), on a encore une idée du programme de l'iconographie que voulait présenter Théodoric<sup>541</sup>. Le palais de Théodoric était le cœur de son royaume et sa représentation devait revêtir une importance symbolique très soignée. D'ailleurs, Cassiodore dit bien «notre cour est reconnue ayant été construite avec un plan défini à l'esprit»<sup>542</sup>. Et plusieurs aspects<sup>543</sup> laissent penser que ce plan était de la faire ressembler au Grand Palais de Constantinople<sup>544</sup>, consistant en un grand portique principal, de grands espaces publics, de plusieurs édifices dont le palais, un cirque ou hippodrome, etc.<sup>545</sup>. Et comme à Constantinople, la place qui était immédiatement derrière le portique du complexe était décorée d'une statue équestre de Théodoric<sup>546</sup>.

Plus loin dans ce sens, et surtout plus parlant quant à un programme de propagande politique, est l'ensemble des mosaïques de la basilique de Théodoric. Elles montrent se faisant face à ses deux extrémités, un Christ en trône<sup>547</sup> et ce qui devait être la représentation de Théodoric<sup>548</sup>. Cette iconographie est une représentation claire du royaume céleste et de la cour terrestre<sup>549</sup> se répondant, où

540 Il y a notamment des similitudes avec la basilique S. Giovanni Evangelista, fondée par Galla Placidia. D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 146-150 et notes, fait une description complète avec références à l'archéologie. L'édifice reprend des techniques et du matériel ravennates et italiens, mais aussi des décorations et motifs orientaux que l'on retrouve à Constantinople (des matériaux luxueux, comme le marbre de Constantinople), ce qui pose la question d'ateliers d'artisans orientaux ouverts en Italie dès l'époque de Théodoric, et par ses soins.

541 Descriptif dans D. Mauskopf Deliyannis, 2010 p. 152 sq.

542 Lettre à la *cura palatii*, Cassiodore, *Variae*, 7, 5. M. McCormick, 1986, p. 270, affirme en s'appuyant sur les sources écrites et l'archéologie que l'architecture du palais de Ravenne était conçue spécifiquement pour les fonctions cérémonielles de type impérial, avec un hall d'audience pour faire des entrées à la manière de celles de Constantinople, et de quoi faire des soirées de banquets pour le prestige du souverain.

543 En raison des lacunes des témoignages archéologiques, il faut se rabattre sur les vagues témoignages littéraires, soit Cassiodore et Agnellus, et sur les représentations du complexe dans les mosaïques de S. Apollinare Nuovo.

544 M. J. Johnson, 1988, p. 82 note 98, évoque l'historiographie d'où émane cette idée, qui prend de la vigueur. Les éléments décoratifs impériaux qu'on y a trouvés semblent l'étayer (D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 119).

545 Ces informations restent aussi vagues qu'hypothétiques et proviennent d'interprétations d'une mosaïque de S. Apollinare Nuovo représentant le complexe palatial. Mais non seulement a-t-elle subi des modifications sous Justinien, les experts débattent encore de la façon de l'interpréter : même si l'édifice principal est nommé «PALATIVM», il n'est pas encore clair qu'il s'agisse de la façade, ou encore (ce qui est courant à cette époque), d'une représentation sur le même plan de la façade entourée des deux côtés qui lui sont adjacents, à la manière d'une représentation tridimensionnelle aplatie en une ligne bidimensionnelle. Dans cette dernière hypothèse, le palais reproduit presque exactement l'extrémité à fronton et les côtés à colonnade d'une cour ouverte du type utilisé pour les cérémonies impériales (comme dans le péristyle du palais du début du IV<sup>e</sup> siècle de l'Empereur Dioclétien à Spolète). Cf. D. Mauskopf Deliyannis, 2010 pp. 160-163 et notes.

546 C'est l'emplacement le plus plausible pour M. J. Johnson, 1988, p. 89, et confirmé par D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 119. L'information provient d'Agnellus, appuyée par le fait que la mosaïque de S. Apollinare Nuovo a été retravaillée pour retirer une figure juste à l'endroit où on s'attend à la voir si l'imitation de Constantinople est fidèle. Théodoric a donc une statue lui étant dédiée en façade de chacun des deux palais impériaux d'Occident et d'Orient (selon Jordanes, 57, 289-290, si elle n'a pas été retirée).

547 Dont la composition et les détails reprennent clairement les éléments types de l'imagerie de l'Empereur d'Orient sur le trône (M. J. Johnson, 1988, p. 86). La Vierge n'est quant à elle pas habillée en impératrice, mais porte l'Enfant, qui élève la main en guise d'acclamation (D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 159).

548 Il s'agit en fait d'une représentation de Justinien, mais dont des retouches sont apparentes et sont datées de la même époque que celles de l'ensemble des mosaïques, sous le règne de Justinien. La représentation de Théodoric est donc hypothétique et continue d'être discutée, mais la mosaïque elle-même date de son règne. M. J. Johnson, 1988, pp. 86-87, renvoie aux deux articles italiens des chercheurs qui défendent cette idée.

549 La cité de Ravenne y est représentée aux côtés de Théodoric par quelques édifices et l'inscription «CIVITAS RAVENN(A)» ; une représentation en abrégé donc, comme s'il s'agissait d'une création de Théodoric. On y voit aussi une

les souverains respectifs se font face<sup>550</sup>, suggérant l'assentiment divin au pouvoir absolu de Théodoric à la manière d'un Empereur. Même si elles sont maintenant disparues, Agnellus décrit aussi d'autres mosaïques que l'on pouvait voir immédiatement à l'entrée du complexe, sur le portique lui-même : une représentation de Théodoric flanquée de chaque côté par une personnification de Rome et de Ravenne, qui imite exactement de fréquentes représentations impériales<sup>551</sup>.

La ville de Ravenne nous livre un autre vestige de poids de la propagande de Théodoric dans l'architecture de son mausolée, que l'on peut toujours admirer. Sa ressemblance avec les mausolées impériaux romains du passé est frappante<sup>552</sup>, au point que sa description même par les contemporains s'inscrit dans la lignée littéraire latine du genre<sup>553</sup>. Le rapprochement est en fait plus spécifiquement axé vers le mausolée impérial de Constantinople<sup>554</sup> ; non seulement la capitale orientale restait le centre du pouvoir romain, mais c'était aussi le modèle avec lequel Théodoric était le plus familier. Une originalité transpire toutefois dans l'esthétique ou dans des symboles particuliers. Mais il faut préciser que son explication laisse entrevoir que Théodoric visait l'originalité dans la culture romaine plutôt que

---

représentation de Classe. Les deux cités symbolisées contiennent des parcelles de mosaïque retouchées pour effacer des silhouettes masculines, indiquant qu'elles contenaient aussi des personnages qui ont été retirés, certainement associés au pouvoir. La cour terrestre est donc clairement identifiée à Classe et Ravenne, effet qui était sûrement accentué par ces personnages et que l'on voulut ensuite atténuer (D. M. Deliyannis, 2010, p. 164).

- 550 M. J. Johnson, 1988, pp. 86-87, spécifie aussi que l'entrée de la basilique donnait sur la place du portique d'entrée principal selon les sources littéraires, celle-là même qui était ornée de la statue équestre de Théodoric.
- 551 Agnellus, c. 94. Commentaires de M. J. Johnson, 1988, p. 86 sq. et notes. Il y a consensus sur sa situation au pinacle de l'entrée principale. D. Mausekopf Deliyannis, 2010, p. 120, écrit : « toute l'entrée était faite pour rappeler Constantinople, et donc pour impressionner les amis et ennemis par la légitimité du pouvoir de Théodoric ». Johnson expose qu'il s'agit de l'imitation d'une pratique spécifique à Constantin, qui plaçait des portraits de lui-même pleine grandeur au-dessus des portes d'entrée de certaines villes, incluant Constantinople.
- 552 Une description détaillée de la structure et de son plan peut être trouvée dans D. Mausekopf Deliyannis, 2010, pp. 124-136. Le Mausolée de Théodoric possède deux étages comme pour celui de Dioclétien à Split (Croatie), ou de Gallienus et de Maxence à Rome, et la galerie à l'étage rappelle le mausolée impérial de Milan. Le mausolée d'Honorius à Rome est lui aussi sur deux étages circulaires recouverts d'un grand dôme. L'utilisation de maçonnerie de pierre de taille est une allusion impériale (cette technique, au moins en revêtement extérieur, était employée dans nombre de mausolées impériaux comme celui d'Auguste, d'Hadrien et de Dioclétien), comme la décoration funéraire des coquillages. La forme du plan cruciforme de l'intérieur rappelle aussi le mausolée de Galla Placidia à Ravenne ou celui d'Hadrien. Comme pour le mausolée de S. Costenza et celui d'Hélène à Rome, ou encore le mausolée impérial de Constantinople, une église (S. Giorgio) y était adjacente (cf. M. J. Johnson, 1988, pp. 92-95). Mais outre la certitude de l'écho à des tombes impériales légendaires, celle de Théodoric offre un rappel précis : ce sont les mausolées romains pré-chrétiens qui ont deux étages, alors que les autres n'en ont qu'un, qui est lié à une église. Le mausolée de Théodoric n'était accolé à rien, l'étage servant de chapelle. Les modèles les plus près de celui de Théodoric sont en fait dans les Balkans : le mausolée de Dioclétien et deux structures funéraires à Gamzigrad (Sarkamen et Felix Romuliana), avec lesquelles Théodoric a certainement dû être familier. Cf. D. Mausekopf Deliyannis, 2010, pp. 130-132.
- 553 D. Mausekopf Deliyannis, 2010, pp. 124-125 : sa description de l'Anonyme de Valois, II, 96 fait écho à un passage très connu des auteurs de l'époque, de la tombe de Mausolé à Halicarnasse décrite par Jérôme, et que Cassiodore, *Variae*, 7, 15, décrit comme une des sept merveilles du monde (passage ou il les nomme pour montrer que Rome les surpasse). D'autres auteurs plus tardifs reprennent aussi la description de Jérôme dans le même but.
- 554 Théodoric aurait d'ailleurs fait venir des architectes d'Orient pour sa construction (*ibid.*, p. 126), qui ont reproduit dans la décoration une symbolique chrétienne typique de Constantinople (*ibid.*, p. 135).

la conformité dans les traditions impériales<sup>555</sup>, et que rien n'y est trouvé qui soit spécifiquement goth<sup>556</sup>. Il donne ainsi à sa dépouille un dernier repos romain et impérial, ce qui est encore exprimé avec force dans le choix de son mobilier funéraire, entièrement fait de porphyre, et dont subsiste un gigantesque bain lui ayant servi de sarcophage<sup>557</sup>. Théodoric travaille aussi à une vaste projet de construction de lieux de culte ariens<sup>558</sup>. Même si nous connaissons surtout les édifices liturgiques ariens de Ravenne en raison de l'archéologie, il est possible qu'il y ait eu des projets semblables dans le reste de l'Italie<sup>559</sup>. Il y a donc une insistance particulière, qui, selon l'atmosphère politique et religieuse du règne de Théodoric, pourrait s'inscrire dans des intentions unificatrices entre Italiens catholiques et Goths ariens<sup>560</sup>. Ce qui paraît certain est surtout la volonté de faire des lieux de liturgie ariens l'égal de ceux des orthodoxes, par leur présence et leur éclat, et de contribuer ainsi à amenuiser les différences entre les deux cultes<sup>561</sup>. Bien que le clergé du culte arien n'ait pas eu d'autorité centralisée, peut-être est-il aussi possible de lire dans cet effort particulier à Ravenne une tentative de fixer un centre qui soit près de lui. Une dernière construction toutefois s'éloigne de ce cadre, mais reste entièrement consistante du projet politique de Théodoric le Grand. Il est question de la basilique dédiée à Hercule, qui n'est malheureusement connue que d'une source écrite<sup>562</sup>, l'archéologie n'ayant à ce jour découvert aucun vestige. Cassiodore dévoile la motivation première du projet, en relevant les paroles du souverain : «je vais construire une grandiose basilique à Hercule à Ravenne, parce que je souhaite que mon époque égale les précédentes dans la beauté de ses constructions»<sup>563</sup>. Le fait même qu'elle soit dédiée à

555 M. J. Johnson, 1988, p. 94, fait le parallèle entre le mausolée de Théodoric et celui de Constantin à l'Église des Saints Apôtres à Constantinople, un monument avec lequel Théodoric aurait été familier. Dans sa disposition originale, le sarcophage se tenait en son centre, entouré de douze cénotaphes portant les noms des douze apôtres ; et même si cet arrangement n'était plus apparent au temps de Théodoric, nul doute qu'il en connaissait la disposition originale. D'adjoindre les tombes des empereurs à celles des apôtres, et donc les empereurs aux apôtres eux-mêmes, reste une pratique même lorsque les mausolées deviennent des structures séparées sous Constance. Ce même lien est exprimé au mausolée de Théodoric où 12 chevrons ornent le massif dôme de pierre, chacun portant le nom d'un apôtre ; une pratique émulée des empereurs byzantins tardifs, qui s'entouraient des apôtres pour imiter l'image du Christ (cf. M. J. Johnson, 1988, p. 94).

556 Le mausolée de Théodoric était le symbole de l'idéologie de son règne, comme relevé par plusieurs spécialistes. Et il a dû être vu comme la représentation de son règne par les Italiens comme par les Goths ; ce pourquoi ce qui le différencie des constructions romaines a d'emblée été pris pour des éléments «goths» (Wolfram, 1991, p. 349 dit que «l'architecture du mausolée de Théodoric à Ravenne symbolise l'idée de l'union entre l'Orient et l'Occident [et entre] la *Romanitas* et la *gentilitas*»). L'historiographie a donc voulu «germaniser» ces différences, et pour différentes motivations, du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux historiens nazis (qui s'appuient entre autres sur une frise qu'ils appellent la «Zangenfrise», un ornement abstrait, mais qui n'est pas spécifiquement goth ou même germanique). Cf. D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 135, et notes 155-58.

557 Même s'il ne subsiste aujourd'hui que le bain, Agnellus LPR c. 39 fait référence à plusieurs objets de porphyre, dont le bain qui se trouve toujours dans le mausolée de Théodoric ferait partie. Si ces présomptions sont exactes, il faut savoir que seulement les empereurs avaient le droit de posséder des objets faits de porphyre et que le bain avait la bonne taille pour un sarcophage (voir D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 132-33, dont la note 144, qui cite St-Ambrose recommandant que Valentinien II repose dans un «*porphyreticum labrum pulcherrimum et in usus huiusmodi aptissimum*», exactement comme ce fut le cas pour l'Empereur Maximien).

558 M. J. Johnson, 1988, p. 78 sq., et D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 113.

559 D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 113, 116 et p. 144.

560 *Ibid.*, p. 113. Il s'agit de tout l'opposé d'une compétition hostile puisque Théodoric travaille aussi avec les évêques orthodoxes de Ravenne qui prennent aussi des initiatives de nouvelles constructions (*ibid.*, p. 106). La chapelle du complexe de la cathédrale orthodoxe de Ravenne, comme la réfection du dôme de son baptistère, date aussi du règne de Théodoric, ce que Johnson interprète comme preuve de la tolérance du souverain (M. J. Johnson, 1988, p. 80).

561 *Ibid.*, p. 79-80.

562 Soit la lettre au *praefectus urbis Romae* de Cassiodore, *Variae*, 1, 6.

563 Cassiodore appuie la requête pour cette construction en soulignant les thèmes jumeaux de la munificence du monarque et de

Hercule, ce qui connote déjà un désir de renaissance de traditions très classiques<sup>564</sup>, présente pourtant une motivation plus complexe : le culte à l'endroit de ce personnage mythique est responsable de toute la magnificence qui entoure le cérémoniel de la cour impériale<sup>565</sup>. Légitimé par son antiquité, il transcende les questions de foi<sup>566</sup>, et est repris dans la rhétorique impériale en s'asseyant sur l'éternelle Victoire, autant sur les champs de batailles que dans les compétitions et les jeux (sur le plan littéral comme moral)<sup>567</sup>. Italiens comme Goths, soldats ou civils, peuvent ainsi vouer la même révérence à leur souverain. Kennel émet donc l'idée que ce culte repris par Théodoric correspond au soin d'une image de type impérial de sa part<sup>568</sup>. En fait, tout son programme de construction et de rénovation exprime, dès qu'il est initié, que Théodoric est extrêmement conscient qu'il est le successeur des empereurs d'Occident, en tant que «Prince» gouvernant «au nom de Rome», en se faisant l'égal de ses prédécesseurs. Les deux ensembles les plus significatifs pour un souverain que sont le complexe palatial (autant que l'on puisse en juger) et le mausolée, sont clairement d'inspiration impériale, au point qu'un ambassadeur allant de capitale en capitale aurait clairement perçu la ressemblance avec leurs équivalents à Constantinople ou dans d'autres grandes villes. En un mot, Théodoric et ses architectes ont délibérément choisi des types d'immeubles et des ensembles esthétiques décoratifs pouvant être identifiés comme impériaux afin de définir son pouvoir de la sorte<sup>569</sup>.

Se rapprocher de l'image d'un Empereur, pour quelqu'un qui n'avait pas la légitimité la plus formelle d'en porter la titulature, ne pouvait pas se faire à Rome, pour des questions de tradition comme de *Realpolitik*. Il semble donc avoir pris l'option de s'asseoir sur le traditionalisme le plus pur pour élever à Ravenne une sorte d'égal à Rome, et d'en faire des cités-soeurs, afin de reprendre à son avantage l'ensemble rhétorique qui aurait pu servir la classe sénatoriale romaine contre lui. Il se l'allie donc en partageant la gloire de son programme en encourageant l'évergétisme de l'aristocratie, dans un projet «classicisant», porteur de l'espoir de redonner vie aux traditions culturelles des classes dominantes romaines. Le but poursuivi était clairement de leur faire préférer sa domination plutôt que celle de Constantinople<sup>570</sup> ; d'ailleurs, s'il faut remonter en arrière de plusieurs générations pour

---

sa conscience de la tradition, qui sont des thèmes majeurs de l'image publique de Théodoric dans sa propagande (S. A. H. Kennel, 1994, p. 162).

564 Cf. D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 118-119.

565 S. A. H. Kennel, 1994, p. 175.

566 Ainsi, depuis Constantin, la Victoire vient de la volonté du Christ (voir J.-P. Martin, 1997, p. 385).

567 Après ses victoires militaires, le divertissement de la présentation de jeux était une excellente façon de se sécuriser une popularité au moins modique. Les arénas étaient de plus un lieu propice de contact entre gouvernants et gouvernés (par des requêtes, faveurs, cadeaux, etc.), dont la décoration rappelait souvent l'idée de victoire complète sur toutes choses et sous toutes ses formes dans la personnification en Hercule. Ce culte reste donc important même après que le christianisme devienne religion d'État, et largement associé au culte impérial dans des manifestations physiquement proches du palais et de l'Empereur lui-même. Voir S. A. H. Kennel, 1994, p. 168 et 170 et notes.

568 S. A. H. Kennel, 1994, p. 171-172. Le concept d'*admiratio* était un élément essentiel de ce qui a astucieusement été appelé la «politique de prestige» de Théodoric (M. McCormick, 1986, p. 270).

569 Voir M. J. Johnson, 1988, pp. 95-96.

570 C'est aussi l'opinion de Burns, 1982, p. 106.

retrouver pareil projet de construction en Occident, l'Empereur d'Orient Anastase rivalise avec Théodoric par l'ampleur d'un programme semblable<sup>571</sup>. Mais ce tour de force de propagande devait être entretenu et pouvait rester un édifice fragile<sup>572</sup>. Ceci expliquerait la simple absence d'éloges destinées à Ravenne dans les sources contemporaines, qui sont pourtant élogieuses de son programme de construction de façon générale<sup>573</sup>. D. Mauskopf Deliyannis en conclut que ce programme de propagande n'a jamais réussi à convaincre entièrement l'aristocratie sénatoriale romaine, mais qu'il était en fait destiné à l'audience plus large formée de tous les autres, Italiens et Goths, qui n'avaient pas de rôle d'importance à Rome, mais dans tout le reste du royaume, ainsi qu'à Ravenne. Nous croyons pour notre part que l'objectif du programme de Théodoric devait être double, et toucher autant une aristocratie peu réceptive (pour une portion, tandis qu'une autre semble y avoir adhéré) que les autres classes italiennes, incluant les Goths.

#### 4.6 Agir comme un Empereur

Ce vaste programme de construction porte non seulement en lui-même une symbolique toute impériale dans le choix de l'architecture et la fonction des bâtiments, mais il sert dans un second temps de théâtre à des manifestations tout aussi impériales du souverain pour affermir sa position régalienn<sup>574</sup>. L'expression de l'autorité de Théodoric passait donc aussi par des entrées solennelles et des apparitions cérémonielles publiques, un usage qui suit la coutume impériale spécifiquement occidentale (et dont les nombreuses statues et portraits ne manquaient pas de faire écho) : cet espace

571 Voir M. J. Johnson, 1988, p. 95. Nous croyons que c'est dans ce contexte qu'il faut lire les mots que Théodoric lui adresse dans la première lettre de Cassiodore : «*Regnum nostrum imitatio vestra est*» (Cassiodore, *Variae*, I, 1, 3).

572 Ce qui expliquerait le choix de placer à l'endroit le plus hautement symbolique, soit sur le portique de l'entrée du complexe palatial, la mosaïque décrite par Agnellus (LPR, c. 94), où Théodoric reprend une iconographie ancienne (il était courant à Constantinople de représenter les deux capitales impériales comme une paire de personnifications féminines, et commun de représenter l'Empereur à cheval entouré de personnifications féminines) en se faisant représenter en armure, à cheval, entouré des personnifications de Rome et de Ravenne, avec cette dernière ayant le pied droit sur la mer (faisant ressortir l'importance stratégique de Ravenne comme port). Cette introduction d'une nouvelle iconographie politique de la paire Rome-Ravenne semble avoir assez d'importance pour se retrouver sur les monnaies de bronze, pratique d'ailleurs reprise par ses descendants. Ainsi, même si la célébration du trentième anniversaire du règne de Théodoric se fait à Rome avec une entrée majestueuse, les festivités de l'ascension d'Eutharic au consulat en 519 ont apparemment été l'occasion de festivités dans les deux cités (Anonyme de Valois, II, 80). Cf. D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p.115.

573 Et ce, non seulement dans un contexte de renaissance des lettres (Milan, lorsqu'elle-même capitale, reçut une apologie dans un poème d'Ausone), mais alors que Ravenne est la plus transformée par le programme de construction en tant que capitale, et que beaucoup de membres de l'aristocratie romaine eurent des postes dans les bureaux de Ravenne. Ainsi, l'Anonyme de Valois, II, 70, dit que Théodoric «était [...] un amant de construction et restaurateur de cités», et Ennode, *Panegyrique*, 56 : «je vois des cités aux décors inattendus s'élever de leurs cendres et les toits de palais ressortir partout dans le prospère État. Je vois des édifices dont la construction s'est terminée avant même que la nouvelle du début de leurs travaux parvienne jusqu'à moi!». Il mentionne Rome, mais jamais spécifiquement Ravenne. Même Cassiodore, qui y vécut plusieurs années, écrit (*Chronica*, a. 500) : «sous son heureux règne beaucoup de cités furent rénovées, les forteresses les plus solides furent construites, des palais méritant l'admiration s'élevèrent, et les anciennes merveilles furent surpassées avec ses grands ouvrages» ; mais réserve ses éloges pour Rome. Voir M. J. Johnson, 1988, p. 76 et D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 116. Cette dernière fait une véritable découverte en comparant des lettres de Cassiodore entre elles, montrant qu'en fonction des libertés qu'il prend dans l'utilisation d'épithètes pour des occasions semblables à l'égard d'une ville ou d'une autre, il considérait sans doute Rome et non Ravenne comme la ville principale d'Italie (p. 347 note 65).

574 Cf. Burns, 1982, p. 102.

d'expression publique et de relation avec les autres pouvoirs italiens semble servir uniquement la promotion de Théodoric, sans référence à l'Empereur d'Orient<sup>575</sup>. Parmi celles-ci, la plus importante, autant en signification politique qu'en faste, est son entrée à Rome en 500, à l'occasion de ses *tricennalia*, la fête du trentième anniversaire de son règne. Par la primauté de son importance (et le fait qu'elle soit documentée par plusieurs sources), elle mérite une attention spécifique quant à son rôle dans le programme politique du souverain, dans la mesure où plus que n'importe quel autre événement, cette fête cérémonielle dut être le fruit d'une préparation soignée afin de projeter un message précis.

Le choix du lieu frappe tout d'abord : bien qu'il laisse à l'aristocratie sénatoriale l'autorité sur Rome en s'installant à Ravenne pour régner, avec l'ampleur des embellissements dont elle est sujette pour essayer d'égaliser l'antique capitale car elle est elle-même désormais plus que jamais la première ville d'Italie, Théodoric choisit pourtant Rome comme toile de fond pour cette célébration de son pouvoir. Sachant que le choix du lieu d'une telle cérémonie revêt une importance particulière, symbolique<sup>576</sup>, il est naturel de penser que l'objectif de cette décision était de suggérer une association. La première qui vient à l'esprit, à la lumière des principaux modèles impériaux d'ailleurs utilisés pour ses édifices les plus significatifs que sont le complexe palatial et le mausolée, est celle avec l'Empereur Constantin, qui, bien qu'il n'y résidait plus, retourne à Rome pour célébrer en 315 ses *decennalia* et en 325 ses *vicennalia*. L'événement est effectivement impérial tant par sa forme que sa grandeur. Il est question<sup>577</sup>, en plus d'une entrée triomphale dans la ville, de la visite au trône de Saint-Pierre et de la révérence qui lui est rendue «comme s'il avait été catholique lui-même»<sup>578</sup>, de l'hommage porté au Sénat accompagné de somptueux cadeaux<sup>579</sup>, et finalement de dons en céréales au peuple de Rome, à qui Théodoric offrit aussi des jeux dans le Cirque Maxime et dans l'Amphithéâtre Flavien<sup>580</sup>. À cette occasion, Théodoric fut d'ailleurs acclamé par la population de Rome sous la dénomination de «nouveau Trajan»<sup>581</sup>. Si l'entrée à Rome est ainsi d'abord un acte de révérence aux usages traditionnels,

575 Comme souligné par J. J. Arnold, 2008, p. 73.

576 Cf. M. Whitby, 2008, p. 79.

577 En suivant l'Anonyme de Valois, II, 60, 67, et 71.

578 Cf. H. Wolfram, 1991, p. 304.

579 L'Anonyme de Valois, II, 67, parle d'une grande cérémonie qui eut lieu juste à l'extérieur de la Curie, d'où il s'adressa à tous les citoyens, s'installant sur le Palatin pour son séjour (T. F. X. Noble, 2001, p. 46). Il est aussi rapporté que Fulgence, un témoin oculaire qui, frappé par la magnificence du roi, du Sénat et des autres classes de la société, tous pompeusement endimanchés pour une cérémonie impériale, se tourna vers son compagnon et dit : «À quel point la Jérusalem céleste peut-elle être splendide si la Rome terrestre brille à ce point!» (*non vidi*, citation dans M. J. Johnson, 1988, p. 74, tirée de Ferrandus, *S. Fulgentii Episcopi Ruspensi vita*, c. 27, PL 65, col. 131, et aussi H. Wolfram, 1991, p. 486, note 203).

580 C'est peut-être à cette occasion que Théodoric se mêle de la question des guerres de factions du cirque étudiées par Averil Cameron. À ce moment les Verts et les Bleus étaient en froid au sujet du contrôle de terres de l'Église après que leur vendeur fut décédé. Ce n'est là qu'un aspect des préoccupations croissantes des classes plus élevées de la société pour le patrimoine à cette époque. Théodoric divisa le patronage de la plus puissante famille des Bleus en assignant deux de ses fils comme patrons chez les Verts. Voir T. Burns, 1982, p. 117 note 53.

581 Anonyme de Valois, II, 60. M. J. Johnson, 1988, p. 74 et notes, spécifie que pour comprendre la signification de cette acclamation, il faut revenir à une autre source, soit Eutrope (IV<sup>e</sup> siècle), qui explique qu'il y avait un tel respect pour la mémoire de Trajan que ce sont uniquement les empereurs qui se faisaient acclamer comme «plus fortunés qu'Auguste, et meilleurs que Trajan» (Eutrope, *Breviarum ab urbe condita*, 8.5.3). Il fait aussi référence à la recherche moderne pour

mais aussi la manifestation d'un désir de restaurer le symbolisme impérial<sup>582</sup>, elle manifeste donc dans un premier temps une reconnaissance des pouvoirs de l'Église, du Sénat et du poids de l'opinion publique, mais sert également à faire retomber sur le souverain toute la gloire d'une manifestation impériale et d'associer à son règne la symbolique des manifestations impériales en les faisant revivre par lui<sup>583</sup>.

D'ailleurs, Théodoric profite de ces entrées cérémonielles ou autres occasions du même type pour incarner personnellement le rôle de l'Empereur et littéralement en revêtir les attributs<sup>584</sup>. Si Odoacre a toujours refusé de se vêtir comme un souverain romain en portant la pourpre, Théodoric se pare des symboles impériaux du pouvoir : il porte devant sa cour et ses concitoyens la pourpre, peut-être une couronne, celle-ci étant évidemment obligée de se distinguer de celle de l'Empereur par plus de sobriété<sup>585</sup>, et appose sa signature comme un Empereur<sup>586</sup>. À diverses occasions, et suivant les exemples des empereurs à qui il est comparé, il est appelé (ou s'autoproclame) «le vainqueur et triomphateur», celui qui «faisait rayonner le nom de Rome», et qui était «le maître et le conquérant des barbares»<sup>587</sup>. Concordant avec la restauration du pouvoir occidental dans sa force, une telle présentation devait être attendue des Italiens<sup>588</sup>. Si le peuple de Rome,

---

conclure que «Théodoric apparaît non seulement avoir reçu une acclamation flatteuse, mais qui était de plus de toute vraisemblance réservée communément aux empereurs».

582 Termes employés par T. Burns, 1982, pp. 99 et 106.

583 Voir en complément M. McCormick, 1986, p. 272, note 59, pour une liste exhaustive de toutes les sources qui font état de près ou de loin à l'entrée à Rome de 500, et p. 273 note 60 sur la reconstitution moderne des choses suivant l'historiographie. Théodoric passe six mois à Rome au milieu des festivités (Anonyme de Valois, II, 70), comme s'il eut été l'Empereur d'Occident.

584 M. McCormick, 1986, pp. 270-272 en approfondit l'étude : si Théodoric évitait tout acte d'usurpation, il n'en imitait pas moins la propagande impériale avec des slogans comme «*humanitas*», ce qui sous-entendait la propre élévation de son statut. Il y avait beaucoup de cérémonies de festivals d'État, et les traditionnelles et populaires festivités du nouvel an (données en l'honneur de l'Empereur) étaient données pour Théodoric (voir Cassiodore, *Variae*, 6, 7, 2). Des prières locales pour le succès du souverain étaient aussi attendues des prélats italiens (Cassiodore, *Variae*, 8, 8, 2).

585 Il y a un débat sur le fait que Théodoric ait porté ou pas le diadème : E. Stein, 1949, p. 116, comme H. Wolfram, 1991, p. 381 sont d'avis qu'il l'a porté. Mais les mêmes passages qui sont le sujet de la controverse (Cassiodore, *Variae* 1, 42-4 et Ennode, *Panegyrique*, 14) sont interprétés comme de simples métaphores par M. McCormick, 1981, pp. 233-234, qui dit que Théodoric n'a jamais porté le diadème. Il est du moins certain que les successeurs de Théodoric l'ont porté comme on peut le voir sur leurs représentations monétaires. S'inspiraient-ils de leur aïeul ? Les derniers éléments apportés par J. J. Arnold, 2008, pp. 84-85, tendent vers la réponse positive.

586 H. Wolfram, 1991, p. 323, surtout note 339. Voir surtout M. McCormick, 1986, pp. 270-280, particulièrement la note 338. Plutôt qu'un moyen de palier à l'analphabétisme supposé de Théodoric, théorie dépassée (voir chapitre précédent), le gabarit qu'il utilisait est une imitation d'un moyen utilisé par les empereurs pour authentifier leur signature par sa normalisation ; d'ailleurs, la signature de Théodoric imitait le monogramme de l'Empereur d'Orient (H. Wolfram, 1991, p. 305).

587 C'est ce qui fait dire à M. McCormick, 1986, p. 273-275 et 282-283, que les antiques conceptions de la Victoire connurent une renaissance sous Théodoric, vu ses propres succès militaires. En plus d'une liste très complète d'éléments architecturaux et numismatiques exaltant la Victoire, il cite de nombreux autres exemples à l'appui, comme une inscription dans les rénovations de la Curie du Sénat de Rome, destinées à «nos seigneurs, Anastase, perpétuel Auguste, et Théodoric, homme des plus glorieux et triomphants» ; l'absence de titulature y est remplacée par le titre *ad hoc* fondé sur la culture de la victoire. Et justement, l'idéologie romaine tardive de la victoire impériale tendait à mettre l'accent sur le monopole de l'Empereur sur cette qualité apportant le succès militaire.

588 Rappelons-nous qu'Odoacre est sévèrement blâmé pour refuser le port de la pourpre, alors qu'aucune source ne parle de manquement de la part de Théodoric : au contraire, Ennode, *Panegyrique*, 93 utilise «*purpuratum gernem*» pour désigner un fils-héritier tant désiré, et dans Cassiodore, *Variae*, 1, 2, 4 et 5, Théodoric fustige contre un potentiel manque de respect envers les vêtements de pourpre, sacrilège politique qui ordonne d'être violemment châtié (explications de J. J. Arnold, 2008, p. 82, note 126).

enthousiasmé, intègre le paradigme en appelant Théodoric «Trajan»<sup>589</sup>, les sources littéraires, d'auteurs issus des plus hautes sphères de la société, montrent la même adhésion en faisant un parallèle plus judicieux mais tout aussi impérial, en comparant Théodoric à Valentinien I<sup>590</sup>. Comme celui de Théodoric, le règne de Valentinien fut marqué par la présence persistante de l'aristocratie sénatoriale romaine, autant dérangeante qu'indispensable, et le besoin d'un commandement militaire et d'un gouvernement vigoureux et efficace reposant sur l'engagement des classes les plus élevées et une bureaucratie efficiente<sup>591</sup>. Le rapprochement entre Théodoric et des Empereurs célèbres par leur stature ne semble donc pas ici la question, mais plutôt un moyen de suggérer quelque-chose au souverain Théodoric tout en entérinant son pouvoir au-delà de la reconnaissance de l'Auguste d'Orient. Car Théodoric n'emploie jamais pour lui-même l'ensemble de la titulature impériale, mais se comporte de telle façon qu'il appelle ses sujets à l'utiliser pour lui : en plus de voir en lui le nouveau Trajan ou Valentinien, les habitants de Rome l'ont aussi reconnu comme leur seigneur et maître par l'utilisation pour le désigner du titre de «*dominus*», et même celui d'«Auguste». Il est clair que Théodoric est à ce moment passé au-delà du simple rang de *rex* ou *magister militum*<sup>592</sup>.

La numismatique nous donne d'autres indices allant dans cette direction, même si la frappe de monnaies est le véhicule le plus conservateur de propagande, car elle est l'expression la plus formelle du pouvoir impérial lui-même, et donc le plus sensible en terme d'usurpation de titulature. Lorsque Odoacre se voit octroyer le titre de patrice, il fait frapper monnaie, ce qui est déjà un acte d'affirmation politique, mais en respectant sa position face à l'Empereur. Les *solidi*, monnaie d'or, sont les plus chargés symboliquement. Odoacre ne prend pour ces séries aucune liberté : il copie simplement les émissions de Nepos et de Zénon, et plus tard uniquement de Zénon, par marque de déférence. C'est dans ses frappes d'argent et de bronze, où plus de libertés sont acceptées<sup>593</sup>, qu'il exprime la rhétorique spécifique à son pouvoir. Il n'innove presque pas (on y voit les traditionnels portraits et symboles impériaux, comme la croix), sinon pour souligner encore l'importance de l'unité de l'exercice du règne impérial, tout en y adjoignant cette fois son propre monogramme, comme pour

589 Qui était considéré comme l'archétype du bon gouvernement dans la culture latine de l'époque. H. Wolfram, 1991, p. 324 précise que pour les *gentes*, Théodoric ressemblait, encore plus facilement, parfaitement à un empereur.

590 Alors que l'Anonyme de Valois, II, 60, dit que Théodoric aurait même consciemment modelé son règne sur celui de Valentinien, le *Panegyrique* d'Ennode s'inspire quant à lui directement de l'apologie de Quintus A. Symmacus pour Valentinien selon la comparaison des passages d'Ennode, *Panegyrique*, 14 et de Q. A. Symmacus, or. 2, 23-24 ; et la *Gesta de Xysti purgatione*, 117-20, suivant T. Burns, 1982, p. 99. H. Wolfram, 1991, p. 323, explique que Valentinien était quant à lui l'archétype de l'empereur victorieux, notamment des barbares : la comparaison prenant son sens lorsqu'on sait que Théodoric se fit aussi appeler *Alamannicus* (victorieux des Alamans, voir Ennode, *Panegyrique*, 8), car il avait préservé ce peuple de l'anéantissement par Clovis et l'installa sur les terres romaines occidentales. Pourtant, l'Empereur se dotait au même moment de ce titre (à tort donc, selon Wolfram). Voir aussi M. McCormick, 1986, p. 277 sq.

591 T. Burns, 1982, p. 104.

592 T. Burns, 1982, p. 105.

593 Ce sont les émissions d'argent et surtout les pièces de bronze qui étaient utilisées dans la circulation effective, et leur symbolisme pouvait varier sans miner le système monétaire dans son ensemble.

signifier sa place au sein de celle-ci<sup>594</sup>. La frappe de Théodoric s'inscrit en continuité directe avec celle d'Odoacre, avec le même respect des prérogatives de l'Empereur. Les frappes qui lui sont attribuées montrent donc l'image de l'Empereur sur le côté face, alors que, comme pour Odoacre, Théodoric ajoute son monogramme sur le revers des pièces de circulation courante<sup>595</sup>. Mais malgré la pauvreté de l'historiographie qui étudie les frappes occidentales de cette période, quelques traits particuliers peuvent ressortir et être attribuables à Théodoric sous toute réserve<sup>596</sup>.

Kent amorce son étude en tentant d'attribuer des séries de pièces à des ateliers italiens de frappe, les conclusions étant d'abord génériques pour les raisons évoquées<sup>597</sup>. Les séries de *solidi*, à l'origine plus claires, sont émises dans les ateliers de Rome plutôt que de Ravenne, jusqu'à ce que l'invasion impériale de l'Italie rende la chose impossible. Les groupes de *tremisses* semblent suggérer une frappe à Milan pour l'époque spécifique du début du règne de Théodoric, voire la fin de celui d'Odoacre ; mais aussi à Rome, pour la période de la fin du règne de Théodoric et le début de celui d'Athalaric. Des émissions de *semissis* pointent aussi vers des ateliers de Rome pour le règne de Théodoric<sup>598</sup>. Ce sont les ateliers de Rome qui émergent donc comme les plus actifs, et Milan semble aussi avoir eu une activité plus grande que l'on avait pu le croire auparavant<sup>599</sup>. Mais la principale caractéristique du règne de Théodoric, bien qu'il soit encore tôt dans les recherches pour le dire, est que la centralisation de la frappe des monnaies est la première caractéristique de sa politique dans les dernières années de son règne<sup>600</sup>. Il en ressort un dynamisme aussi marqué par l'établissement de

594 T. Burns, 1982, p. 105.

595 La caractéristique principale des émissions d'Odoacre, de Théodoric et de ses descendants, est qu'elles sont très semblables aux séries impériales précédentes, leurs différences s'inscrivant d'ailleurs dans la stylistique la plus classique. Ainsi, il y a beaucoup de confusion en ce qui a trait à leur attribution précise, d'autant que la recherche sur le sujet n'en est qu'à ses balbutiements : quelques auteurs se sont penchés sur la question, mais J. P. C. Kent, 1971, est le premier à souligner l'absence de rigueur méthodologique et les erreurs notoires qui en découlent, et à proposer d'établir des critères objectifs d'étude, ce pourquoi nous l'utiliserons en référence. M. J. Johnson, 1988, p. 75, note 26, dresse une liste bibliographique exhaustive du groupe restreint d'études sur le sujet.

596 Pour faire suite aux travaux de Kent, il n'y a toujours pas d'étude moderne consacrée à la classification des émissions de monnaies italiennes du VI<sup>e</sup> siècle. Les critiques de Kent restent donc pertinentes, soit qu'il faille se référer à des catalogues aussi anciens que W. Wroth, *Catalogue of the Coins of Vandals, Ostrogoths and Lombards etc., in the British Museum* (1911), et F. F. Kraus, *Die Münzen Odovacars und des Ostgotenreiches in Italien* (1928) ; et que les pièces d'intérêt sont généralement dispersées et sans commentaires dans des répertoires de pièces byzantines. Si bien que leur classement est imparfait en plusieurs points, comme pour l'attribution de l'émission de série qui est spécialement insatisfaisante, des groupes stylistiquement incompatibles étant formés par négligence de critères sérieux. Et vu ce manque d'étude stylistique, il peut devenir difficile d'opérer une différenciation systémique des émissions de Théodoric et de ses prédécesseurs en Italie. Car tous ont frappé dans des ateliers à Rome, Ravenne et Milan mais la question est qui fit frapper quoi et où ? J. P. C. Kent, 1971, p. 67.

597 En l'absence d'outil méthodologique de comparaison, des frappes sont attribuées aux règnes ostrogoths alors qu'elles sont plus anciennes, mais des mêmes ateliers (comme dans la typologie des pièces de bronze, qui apparaît complexe : des frappes au portrait de Zénon semblent s'inspirer d'effigies de Vespasien et d'inscriptions de Marc Aurèle ou de la première tétrarchie ; voir J. P. C. Kent, 1971, p. 74, note 13). De plus, des attributions de Théodoric sont en fait des reprises plus tardives par ses descendants. En outre, se sont glissées dans des groupes d'émission italiennes du VI<sup>e</sup> siècle des imitations de pièces d'Anastase d'origine burgonde ou d'Espagne wisigothique. Cf. J. P. C. Kent, 1971, 74-76.

598 *Ibid.*, p. 67.

599 *Ibid.*, p. 73.

600 *Ibid.*, pp. 73-74.

nouveaux ratios entre les pièces d'or, d'argent et de bronze<sup>601</sup>. Théodoric utilise donc son autorité pour réaffirmer des prérogatives antiques quant aux ateliers de frappe, mais fait également réapparaître une stylistique classique des inscriptions que les derniers Empereurs avaient fait disparaître au profit de leur auto-promotion. D'une façon croissante du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'au règne de Théodoric, les Empereurs utilisaient dans l'épigraphie et la frappe des monnaies des inscriptions telles *Dominus Totius Orbis* ou *Propagator Romani Nominis* suivant le modèle de propagande<sup>602</sup>. Théodoric est plus réservé (du moins sur les monnaies), et se replie pour les pièces de circulation courante sur une autre iconographie pour certaines séries : de façon globale il frappe monnaie au nom des empereurs d'Orient, n'ajoutant que son monogramme au revers<sup>603</sup>. Son innovation ne repose pas dans l'auto-promotion pour les circulations courantes, mais dans une apologie classicisante, dans laquelle vient se lover une propagande aux idées nouvelles.

Un ensemble de pièces représente du côté face une personnification casquée de Rome, avec du côté pile la *Lupa Romana* nourrissant les jumeaux, avec l'inscription «INVICTA ROMA». Le choix du sujet représenté est si classique qu'il ne s'était plus revu depuis l'émission d'une série de médaillons par Constantin, deux siècles auparavant<sup>604</sup>. De plus, comme pour les mosaïques, Ravenne est maintenant comparée à Rome et à Constantinople sur les monnaies, où le couple Rome-Ravenne apparaît<sup>605</sup>. Deux caractéristiques ressortent en fait des émissions attribuables à Théodoric, qui font écho à son programme de construction : d'abord des références à la victoire, matérialisée par des représentations sur la plupart des émissions des empereurs passés car elle est devenue une divinité dynastique qui lui est associée, et envoie donc un message politique fort d'unité du pouvoir dans la continuité<sup>606</sup>. Mais surtout, et c'est là une innovation, cette association répétée entre Rome et Ravenne, cités-soeurs ; comme pour sceller ce pacte de soutien mutuel entre Théodoric et le Sénat, en redonnant à Rome son antique prestance, pour autant qu'elle la partage avec Ravenne<sup>607</sup>.

601 Comme illustré dans le travail de Kent, 1971, pp. 71-73, et réaffirmé par T. Burns, 1982, p. 105. Ce dernier ajoute que Théodoric introduit également quelques innovations techniques byzantines.

602 J. Arce, 2001, p. 10, perçoit ce changement.

603 Voir J. P. C. Kent, 1971. En comparaison, Odoacre avait au moins une fois fait paraître son monogramme sur l'avvers d'une siliqua, juste au-dessus de la figure de l'Empereur. Cf. le site [http://www.cercle-numismatique-dainvillois.fr/une\\_siliqua\\_d\\_odoacre.php5](http://www.cercle-numismatique-dainvillois.fr/une_siliqua_d_odoacre.php5), consulté le 21 septembre 2011.

604 M. J. Johnson, 1988, p. 76.

605 Même si affirmé par D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 104 et 106, il est difficile de déterminer si ces émissions sont de Théodoric ou de ses descendants. Mais puisqu'elles reprennent son iconographie originale, il s'agit d'une hypothèse sérieuse, qui illustre l'étendue d'un programme de propagande pour élever le statut de Ravenne. Burns, 1982, p. 110 les décrit comme trois nouvelles pièces de bronze, qui combinent les bustes de *Invicta Roma* et *Felix Ravenna* avec des aigles au revers. L'aigle était un symbole de la noblesse gothe en même temps que de l'autorité royale ; pourtant l'aigle n'était pas courant sur les pièces impériales contemporaines.

606 Sur l'explication de la victoire comme symbole de continuité malgré l'alternance politique du pouvoir impérial, voir J.-P. Martin, 1997, p. 384.

607 C'est aussi la perception de J. J. Arnold, 2008, p. 59.

Une seule pièce porte l'effigie de Théodoric, un médaillon commémoratif qui n'avait pas de court légal monnayable<sup>608</sup>, mais qui lui permettait donc une plus grande latitude d'expression politique. Sa frappe a hypothétiquement été attribuée aux *tricennelia* de Théodoric à Rome en 500<sup>609</sup>, ce qui amplifie la portée de sa représentation, qui est déjà parlante. Le côté face porte le buste de Théodoric, sa main droite levée dans la position classique de l'*adlocutio*, entouré des inscriptions «REX THEODERICVS PIVS PRIN(CEPS) I(NVICTIMUS) S(EMPER)»<sup>610</sup>. «*Princeps*» est le qualificatif le plus couramment ajouté au nom des empereurs durant la période du Principat, qui se traduit littéralement «premier d'entre les citoyens». Suivant le même modèle, il est aussi associé au terme «*pius*» (pieux, dévoué), l'ajout d'épithètes faisant référence aux vertus attribuées au souverain sur les monnaies ou dans les lettres impériales. Or, les plus courants chez ses prédécesseurs étaient justement «PF», soit *Pius, Felix*. Johnson souligne immédiatement le pont qu'il faut faire entre cette inscription et une lettre de Cassiodore, où Théodoric se désigne lui-même comme «*princeps romanus*»<sup>611</sup>. Ici additionné de «romain», cette position de «*princeps*» correspond donc, dans l'hypothèse la plus faible, à l'image que Théodoric voulait projeter de lui par la propagande, sinon à la réelle perception qu'il avait de lui-même, comme à celle qu'avaient de lui ses contemporains<sup>612</sup>. Dans la mesure où cette pièce avait été frappée pour une distribution, même restreinte, c'était donc le titre le plus élevé duquel il se revendiquait publiquement après celui de *rex*, dont la part de flou empiétait déjà sur les prérogatives d'un empereur dans son sens «romain» le plus fort. Il n'y a donc pas de doute, Théodoric est représenté en empereur romain. L'objet surmonté de la Victoire qu'il tient à la main gauche ne pourrait-il d'ailleurs pas être le sceptre de l'*Imperium* faisant partie des attributs impériaux ramenés d'Orient par le Sénat en 497<sup>613</sup> ? Et pour ce qui est des cheveux longs et de la moustache qu'arbore son effigie, qui ont jusque-là fait reculer l'historiographie face à une telle conclusion, il faut savoir que Léon et Zénon ont été

608 Elle proviendrait des ateliers de Rome (tout comme les séries «*Invicta Roman*»), selon la similitude relevée par Kent d'une portion du buste de Théodoric avec une représentation de tremisses d'Anastase (voir J. P. C. Kent, 1971, p. 70, qui renvoie au groupe 11, planche viii, 29). T. Burns, 1982, p. 105, y observe quant à lui également une ressemblance particulière dans le style de représentation d'Odoacre, jusqu'au détail des moustaches.

609 D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 344, note 15, et M. J. Johnson, 1988, p. 76, font la liste des autres hypothèses : Grierson, 1985, soutient que c'est plutôt à l'occasion de la victoire sur les Francs et les Burgondes en 509, et Arslan, 1989, pp. 22-29 et Metlich, 2004, p. 15, avancent plutôt une date entre l'achèvement de la conquête italienne de 493 et la reconnaissance d'Anastase en 497.

610 Cette transcription est de M. J. Johnson, 1988, p. 76, qui voit dans la représentation picturale de l'armure que porte le buste de Théodoric celle d'un *magister militum*. H. Wolfram, 1991, p. 305, y voit plutôt celle d'un empereur, les gestes des mains étant pour lui aussi tout impériaux, car affirmant un pouvoir universel ; tout comme M. McCormick, 1986, qui y voit un geste classique dans la représentation des empereurs, d'une main levée en signe de bénédiction «comme a coutume de le faire le dieu-soleil invincible».

611 M. J. Johnson, 1988, p. 76. Il s'agit de Cassiodore, *Variae*, 3, 16. Sans relever l'inscription du médaillon, E. Bach, 1935, p. 417 cite aussi ce passage pour souligner que Théodoric se percevait comme «*princeps romanus*».

612 Cette dernière idée est aussi formulée par M. J. Johnson, 1988, p. 76, par M. Whitby, 2008 p. 68, et par Arnold, 2008, spécialement les chapitres 2 et 4, où ce dernier soutient justement que Théodoric se présentait effectivement comme un empereur à ses contemporains.

613 De récentes fouilles ont mis au jour ce qui serait le sceptre impérial de Maxence, caché par ses sympathisants avant sa défaite contre Constantin. À des fins de comparaison avec la représentation de la médaille de Théodoric, une photographie du sceptre peut être vue accompagnant l'article faisant état de sa découverte à cette adresse électronique: <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/1544019/Sceptre-from-Roman-emperor-exhibited.html>.

représentés de la même façon en numismatique, alors que ces caractéristiques ne se retrouvent pas dans les représentations de Goths<sup>614</sup>.

Pour compléter son œuvre de rayonnement, Théodoric est à l'origine d'une véritable renaissance culturelle de la romanité, qui origine d'une restauration du patronage des sciences et des lettres par le souverain et qui fait rayonner tous ses accomplissements. Théodoric avait certainement séduit les classes populaires<sup>615</sup>, mais l'interaction avec une aristocratie instruite et méfiante demandait davantage dans la présentation idéologique du règne. Comme tout empereur, Théodoric devait s'inscrire dans un paradigme intellectuellement pertinent et gérer cette image en capitalisant sur ses succès concrets<sup>616</sup>. Il s'entoura donc d'abord d'hommes académiquement distingués et donna rapidement un vif éclat aux arts et aux lettres, devenant un pilier de la romanité de l'Antiquité tardive. Si nous avons vu précédemment qu'il fait se rencontrer l'architecture romaine orientale et occidentale, l'activité dans les arts augmente substantiellement sous son règne, particulièrement celle des lettres. En témoignent les écrits de différentes natures qui nous sont parvenus, emplis de références savantes aux classiques et à leurs contemporains. Il semblerait que ce souci émane d'un intérêt personnel, comme le suggère le passage d'une lettre de Cassiodore<sup>617</sup>, si bien que l'expression «Renaissance ostrogothe», qui a déjà été employée, semble convenir<sup>618</sup>. Théodoric a financé des écoles<sup>619</sup> et encouragé l'éducation classique<sup>620</sup> et l'art oratoire<sup>621</sup> (ce qui lui vaut plus d'un panégyrique), et sa cour attira de nombreux intellectuels, qui en plus de fournir à l'élite gothe une éducation sur les disciplines liées au gouvernement romain, menèrent une véritable campagne de traduction d'ouvrages du grec au latin<sup>622</sup>, ce qui fait que les livres jouèrent aussi un rôle central dans le programme culturel du souverain<sup>623</sup>. Leur demande augmente sensiblement à ce moment (Ravenne est alors une capitale en plein essor et sans bibliothèques publiques), à laquelle répond le gouvernement par le support d'un système d'édition

614 S'en référer à J. J. Arnold, 2008, pp. 97-98 (particulièrement la note 191), qui explique entre autres que moustache et cheveux longs sont des styles autant romains que goths au VI<sup>e</sup> siècle.

615 De la même façon que beaucoup d'empereurs : après la restauration de la paix et de la prospérité, il semble rétablir des jeux et divertissements en tous genres.

616 Cf. M. Whitby, 2008, p. 72.

617 Il s'agit de Cassiodore, *Variae*, 9, 24, lettre d'Athalaric (ayant succédé à Théodoric) à Cassiodore, où il dit que lorsque Théodoric mettait de côté ses préoccupations d'État, «il recherchait dans votre conversation les opinions d'un homme sage d'antan, afin que par ses propres actions il puisse ensuite s'évertuer à être l'égal des anciens».

618 Cette idée, qui se rapporte plus spécifiquement aux lettres, ne fait pas l'unanimité, bien qu'elle n'ait pas eu l'attention qu'elle mérite. La formule vient de P. P. Courcelle, 1948, pp. 257-388.

619 Voir Cassiodore, *Variae*, 10, 4 et 11, 1 ; mais aussi Procope, *Guerres*, 1, 2 et 6, 15.

620 T. Burns, 1982 p. 99 rappelle que sa fille Amalasuintha donne à Athalaric une éducation entièrement romaine, ce pourquoi ils furent justement dénigrés par la noblesse gothe.

621 M. Dumoulin, 1902, t. 79, pp. 11-12.

622 Des textes grecs furent importés, traduits, et commentés par des lettrés tels que Boèce et Cassiodore, et des docteurs, géographes ou autres, moins connus. Sont produits des traités médicaux et religieux, de la poésie, du lyrisme, des panégyriques et des ouvrages d'histoires, beaucoup dédiés directement à Théodoric. D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 112 ; p. 345 note 31 cite la recherche moderne, qui semble suggérer Rome comme pôle de la culture littérature, et Ravenne comme centre de production scientifique.

623 Cf. C. Bertelli, 1998, p. 55, qui est la seule étude sur le sujet.

rendant possible un plus haut niveau de standardisation et de production<sup>624</sup>. Théodoric commande aussi des livres précieux, les manuscrits existant encore prouvant son intention d'égaliser l'entreprise de Constantin à la promotion de livres pourpres sacrés<sup>625</sup>. Mais comme tout autre pôle de pouvoir, Théodoric fut sélectif dans le choix des textes méritant la transmission<sup>626</sup>. Même si le souverain aimait se percevoir comme «un philosophe portant la pourpre»<sup>627</sup>, le choix des traductions grecques ravennates mettent l'accent sur le pratique, comme la grammaire et la rhétorique en tant qu'outils dans l'art de gouverner<sup>628</sup>. Cette vaste entreprise culturelle permit l'achèvement de l'intégration de l'idéologie du pouvoir impérial dans la personne de Théodoric, réel représentant de la romanité, et ainsi de solidifier différentes forces sociales et politiques autour d'une unité impériale incarnée<sup>629</sup>. Plus loin encore, l'assurance qui émane de Théodoric, accepté comme le restaurateur de la culture romaine, se perçoit même davantage dans son rapport avec les autres potentats européens, avec lesquels il adopte un ton paternaliste et hautain servant à bien faire comprendre la différence qualitative entre la nature de son pouvoir et le leur<sup>630</sup>. Cette assurance ne peut qu'émaner du fait qu'il était effectivement perçu ainsi par les Romains, et peut-être même proche d'une certaine égalité avec l'Empereur d'Orient<sup>631</sup>. Théodoric et son règne étaient donc non seulement des éléments constitutifs de la culture romaine, mais partie initiatrice et motrice de la *Romanitas*.

Même s'il renoue avec des pratiques antiques, jamais Théodoric n'a associé à son nom le titre *Imperator*. Il faut se rappeler qu'«*imperator*» ne signifie pas «empereur», mais l'aptitude à l'exercice de l'*imperium*, et que l'histoire de son utilisation n'est pas aussi formelle que le laisse supposer son sens classique de qualité la plus élevée en terme de pouvoir. Déjà au III<sup>e</sup> siècle, Élagabal porte le titre

624 *Ibid.* Il n'y a pas d'activité aussi intense dans l'Occident de l'Antiquité tardive dans la production et la diffusion de livres qu'à Ravenne à ce moment. C'est sous le règne de Théodoric qu'apparaît pour la première fois la signature d'un marchand de livre et d'un éditeur : son nom est Viliaric (connu comme bokareis, terme goth pour *librarius*), que l'on retrouve inscrit dans le codex de Paul Orose de la Bibliothèque Laurentienne de Florence.

625 *Ibid.*, pp. 55-57. En plus de construire un complexe liturgique arien dans une architecture égalant celle des Orthodoxes, Théodoric le dote de somptueux manuscrits des Évangiles, dans le même objectif. D'autres codicilles précieux démontrent aussi les preuves d'une commande royale. Le tout fait conclure à Bertelli : «All these codices show a strong interest in luxurious books».

626 *Ibid.*, p. 56. Par exemple, beaucoup de publications de l'époque reflètent entre autres le souci de préserver le légalisme romain. Et Paul Orose était un historien qui attribuait la présence germanique en Occident comme l'expression de la Providence Divine, ce qui dû être populaire chez un public goth lisant le latin.

627 Cassiodore, *Variae*, 9, 24.

628 C. Bertelli, 1998, p. 59.

629 Ainsi, dans son *Panégyrique*, Ennode dit que «Théodoric est le restaurateur de la civilisation romaine, le sauveur attendu qui venge le nom romain d'un siècle d'oubli» (209-25). C'est en Romain que Théodoric gouverne aussi pour Cassiodore : dans sa lettre à Anastase (*Variae*, 1, 1), il veut «apprendre, grâce à Dieu, par sa [celle d'Anastase] manière de gouverner, comment il pourra, de la même façon, gouverner à son tour». Rappelons qu'Anastase incarne la branche conservatrice romaine d'Orient, par opposition à Zénon, qui était un étranger (cf. M. Dumoulin, 1902, t. 78, p. 250).

630 Particulièrement clair dans les *Variae* de Cassiodore, 1, 46 et 2, 41. Théodoric s'adresse aussi aux citoyens de territoires nouvellement reconquis en Gaule, les pressant de «se revêtir de la morale de la toge, et de mettre de côté le barbarisme» (3, 17); et d'autres lettres encensent des aspects de la vie et de la culture spécifiquement romaines comme 1, 10 sur l'arithmétique, 1, 20 sur le pantomime, 1, 45 sur la philosophie et la technique (clepsydres), 2, 40 sur la musique, 3, 51 sur les courses de char, 3, 52 sur les sondages populaires, 4, 51 sur le théâtre, 5, 42 (désapprobation) sur les combats de bêtes, 7, 6 sur les aqueducs. Cf. D. Maukopf/Deliyannis, 2010, p. 345 note 30.

631 Cette dernière suggestion vient de M. J. Johnson, 1988, p. 75.

*Imperator*, comme tous ses autres titres, avant même que le Sénat ne les lui ait accordés (quoiqu'il prenne soin de se les faire voter ensuite). Maximin est ensuite le premier à s'autoproclamer, se passant de tout avis du Sénat. Et Tibère, Caligula et Claude ne prirent jamais le titre d'*Imperator*. Il y a une nette tendance au IV<sup>e</sup> siècle à abandonner les titres issus de la tradition républicaine, à l'exception seule du consulat, et la numismatique démontre que l'appellation «DN» (pour *Dominus Noster*) adjoint au nom de l'Empereur est à ce point entrée dans les mentalités qu'elle apparaît de plus en plus sur les monnaies. Au tournant du V<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle, l'Empereur est donc généralement «seigneur» ou «maître», mais encore le «premier d'entre les citoyens» (*princeps*). Mais cette dernière dénomination, comme *Imperator*, reste pourtant exclusive à l'empereur<sup>632</sup>, même si laissée de côté au profit de *dominus* depuis Dioclétien. Et si en latin un empereur n'est jamais appelé *rex* en Occident, c'est le cas dans l'Empire d'Orient, où l'utilisation du terme *Basileus* se répand dans l'usage populaire au point qu'il devient le titre officiel de l'Empereur sous Héraclius (Empereur de 610 à 641). L'appellation *rex* pouvait donc reprendre les traits monarchiques qui sont caractéristiques des empereurs du Bas-Empire, mais seulement si son détenteur en avait l'envergure. L'importance constitutionnelle de la titulature latine s'efface donc progressivement devant la toute-puissance de l'Empereur, qui se fait lui-même ; ce qui explique à notre avis l'œuvre immense de Théodoric, et le fait que les inscriptions et les écrits qui nous sont parvenus se réfèrent pourtant à Théodoric avec des titres et des formules exclusivement réservées aux empereurs jusque-là<sup>633</sup> ; et qu'Ennode nous dit que Théodoric agissait «comme un empereur»<sup>634</sup>, et Procope que Théodoric était investi de toutes les qualités revenant à «un empereur de naissance, même qu'en fait, il était un empereur aussi véritable que quiconque s'étant distingué à cet office depuis ses débuts»<sup>635</sup>. Se faire appeler «*dominus noster*» par les habitants de Rome et s'attribuer le titre de *princeps*, les dénominations les plus courantes de l'empereur en Occident, additionné au fait de porter de la façon la plus légitime le titre de *rex*, une autre dénomination de l'empereur en Orient, en revenait donc à se faire appeler «empereur», du moins pour les Italo-romains.

En fait, Théodoric capitalise sur ce titre de «*princeps*», comme l'avait fait Maxence après s'être fait écarté de la succession en période trouble pour le pouvoir<sup>636</sup>. Après être rentré à Rome, la garde prétorienne avait proclamé Maxence *princeps invictus*, et celui-ci avait ensuite construit son pouvoir sur la faveur populaire en agissant en «premier d'entre les citoyens» : ayant mis fin aux persécutions contre les chrétiens, il amorçait de grands projets de rénovation de Rome, le tout dans une

632 S. Teillet, 2011, p. 110.

633 Remarque de M. J. Johnson, 1988, p. 74.

634 Ennode, *Panegyrique*, 18.

635 Procope, *Guerres*, 2, 1, 26 et 29. Cf. les explications de M. Reydellet, 1981, pp. 181-238, spécialement p. 210.

636 Contrairement au modèle oriental, ce titre impérial s'inscrit dans l'idéologie «républicaine» occidentale qui survit avec la nostalgie de la grandeur de l'Italie. Dans la littérature latine de l'Antiquité Tardive, l'expression la plus utilisée pour décrire l'Empire romain occidental est encore *res publica* ; souvent aux côtés de *res publica Romana*, *imperium Romanum*, et *regnum Romanum* (J. J. Arnold, 2008, p. 62).

propagande conservatrice où des thèmes semblables à ceux de Théodoric étaient repris, notamment en numismatique<sup>637</sup>. Ainsi, dans le cas d'une légitimité faible pour porter le nom d'*Augustus* ou d'*Imperator*, il était toujours possible d'exploiter cet autre nom de l'Empereur, qui se basait sur l'œuvre du souverain pour le peuple romain et la culture romaine en tant que *princeps*. L'échelle même des projets de Théodoric est un indice de cette stratégie, qui est d'autant plus claire dans sa propagande lorsqu'il est question de fondement idéologique pour les lier. Le passage d'Ennode, *Pannégyrique*, 89, est éloquent sur le sujet, puisqu'il affirme qu'il était préférable pour les Romains d'Italie d'avoir Théodoric comme *princeps*, qui ne se souciait pas de titulature ostentatoire, que de subir des empereurs grecs venant de l'Est qui s'obstinaient à tous ces artifices pour être empereur : contrairement à eux, c'est Théodoric qui ennoblissait les ornements qu'il portait et non l'inverse, sa prestance impériale lui venant de ses propres qualités naturelles<sup>638</sup> (qui ne manquent pas d'être vantées : rappelons-nous le succès de sa gestion d'État, la renaissance de l'idéologie de la victoire, etc.).

Impossible pourtant de ne pas souligner le crochet à l'Empereur d'Orient fait au passage. D'autres sources montrent aussi que de diminuer son importance était commun dans la propagande de Théodoric, afin de raviver un certain «nationalisme» italien dans l'aristocratie, où nous en déduisons que s'opposaient durant tout son règne l'idée désormais très bien ancrée que le centre du pouvoir restait Constantinople, et celle que Rome pouvait de nouveau avoir les moyens de regagner son importance d'antan, en soutenant l'action de Théodoric. Dans les derniers règnes occidentaux, les inscriptions de dédicaces officielles sur des monuments étaient faites en l'honneur, ou mentionnaient, les deux Empereurs. Or, nous n'en avons jusque-là retrouvé qu'une seule où ce soit le cas pour le règne de Théodoric<sup>639</sup>. L'archéologie nous a plutôt rendu, en de multiples copies le long de la fréquentée *Via Appia*, des inscriptions remerciant seul le souverain «Théodoric, toujours auguste, gardien de la liberté et propagateur du nom de Rome, qui soumet les étrangers»<sup>640</sup>. Son auteur<sup>641</sup> était un des aristocrates romains les plus importants, comme le furent plusieurs membres de son illustre famille, qui occupèrent de hautes fonctions d'État<sup>642</sup>. Par ailleurs, sans reprendre le titre d'Auguste, d'autres inscriptions proclament le rôle conjoint du Sénat lui-même, prouvant pour McCormick que le Sénat avait dans

637 Parallèle établi par J. J. Arnold, 2008, p. 64.

638 «*quaecumque ornamenta mundo obsequente transmissa fuerint, decorata venerandi genio corporis plus lucebant*». Voir aussi les précisions sur le vocabulaire de J. J. Arnold, 2008, pp. 83-84.

639 Où Anastase est «Auguste», et Théodoric tout de même «le plus glorieux et triomphant» (des qualités à connotation impériale), tel que cités par J. J. Arnold, 2008, p. 72, note 92.

640 «*Theodericus victor ac triumphator semper Augustus*». Pour l'inscription entière et commentaires, voir M. McCormick, 1986, p. 278, note 87 ; mais aussi T. Hodgkin, 1894, p. 314, et J. J. Arnold, 2008, p. 72, note 93. Lors des processions triomphales où Théodoric entrait dans Ravenne ou dans Rome, les Romains l'accueillaient en lui donnant parfois le nom d'«Auguste» (H. Wolfram, 1991, p. 324 et 485 note 197, et M. McCormick, 1986, p. 277 sq.). M. J. Johnson, 1988, p. 74 ajoute le mot clef de «*imperium*» attaché à Théodoric peut être trouvé plusieurs fois dans des sources écrites et des fragments dont il fait la liste.

641 *PLRE*, II, «Decius», p. 349.

642 Voir M. McCormick, 1986, p. 279.

l'ensemble (à ce moment, daté entre 507 et 511) souscrit à l'idéologie du régime de Théodoric le Grand, s'il ne l'avait pas encouragée. Pour preuve : des émissaires d'Anastase sont envoyés en Occident en 516 pour rétablir la paix dans l'Église et améliorer les relations entre l'Italie et l'Empereur. Mais ils semblent aussi être chargés de tester l'allégeance du Sénat de Rome : Anastase s'adresse au «*Senatus suus*» (son Sénat), posant le délicat problème politique de la réponse, qui doit inclure une formule attestant de sa fidélité à son maître, mais lequel ? Le Sénat montre sa révérence évidente à l'Empereur, et aussi à «son fils» Théodoric, insinuant une supériorité locale de Théodoric sur l'Empereur<sup>643</sup>. Le fondement idéologique du règne de Théodoric bénéficiait donc d'une forte réceptivité dans une portion substantielle de l'aristocratie, ou très influente le cas échéant, incluant l'aristocratie sénatoriale.

En somme, Théodoric représentait dès son arrivée l'institution impériale en Occident face à Odoacre. Il avait ainsi rapidement rallié l'allégeance de la population et des classes dirigeantes italo-romaines, alors même qu'il luttait encore pour avoir une autorité entière sur ses troupes. Victorieux, il pouvait capitaliser sur l'appui que lui donnaient les élites en lui offrant son support réciproque dans le maintien des acquis de l'aristocratie et du Sénat en terme de puissance, pour prendre en charge l'État et ses forces armées, maintenant encore augmentées. Une convergence d'intérêts vers le rétablissement de l'ordre en Italie requérait de l'Empereur d'Orient qu'il réitère le mandat de gouvernance de Théodoric. Mais cette demande était en soi d'ordre secondaire, vu les pouvoirs dont Théodoric était déjà investi (et qui dépassaient largement ceux d'Odoacre), comme le montre le fait que ce n'était pas le mandat premier des ambassades sénatoriales romaines pour Constantinople, d'abord chargées de discussions à des fins de réconciliation sur le plan religieux. Ne devant que confirmer une décision déjà prise antérieurement, la requête constituait ainsi plutôt une marque de soumission, que l'Empereur semble avoir exploitée en se faisant attendre pour bien marquer le rapport d'autorité avec Ravenne et le Sénat de Rome (certainement dans le cadre de la querelle religieuse qui oppose Orient et Occident) ; tout en laissant à Théodoric la légitimité de régner. C'est que cette simple formalité avait une saveur particulière en Italie : même si elle n'était plus qu'un *regnum*, elle restait le siège de l'autre autorité religieuse de l'Empire, et le Sénat y avait repris les moyens de ses prérogatives, parmi lesquels celui de faire un Empereur en ratifiant la nomination proclamée par l'armée (bien que soumise à la reconnaissance de l'Empereur d'Orient par sa préséance collégiale).

Cette tension mène à la proclamation de 493, qui atteste l'appui réciproque entre l'aristocratie sénatoriale et Théodoric, qui supporte d'ailleurs fermement la papauté dans son conflit avec l'Empereur. Elle affiche aussi, face au pouvoir hégémonique du trône oriental en Italie, que le pouvoir

643 Théodoric est *dominus noster inuictissimus*, alors que l'Empereur est *imperator invictus*. Voir M. McCormick, 1986, pp. 280-281 et notes, qui explique de plus que la réponse sous-entend que Théodoric avait déjà acquiescé à ce que le Sénat intervienne suivant la requête de l'Empereur avant cette réponse.

de Théodoric prenait en assurance, de paire avec celui du Sénat, que l'appui à la papauté était augmenté d'autant, et que l'armée d'Occident affirmait son unité et sa fidélité à son souverain. L'impact était pour Constantinople plus diplomatique que constitutionnel, mais Théodoric y gagnait en Occident un statut souverain clair lui permettant de régner, qui, moins par le titre dont il est revêtu mais par le processus d'intronisation lui-même, rappelle les proclamations impériales passées ; surtout qu'une historique d'entorses constitutionnelles dans le sacre d'empereurs occidentaux, sans qu'ils soient pour autant des usurpateurs, a pu influencer les perceptions dans cette direction.

Ce point ne se précise pourtant qu'avec le temps, alors qu'avec la stabilité vient la prospérité, et les moyens pour Théodoric de pouvoir exprimer l'envergure de son règne. Après avoir réalisé en Italie un modèle original d'intégration politique des fédérés à l'Empire et à ses institutions, ce qui raffermi son pouvoir tout en dynamisant l'administration étatique romaine, il redonne au diocèse d'Italie sa grandeur passée, et recristallise cet Empire d'Occident dont chacun parle encore. Théodoric lui redonne ainsi la pertinence d'avoir un empereur, et est l'auteur d'une véritable renaissance de la *civilitas*, prouvant qu'il est cet Empereur. Son intense activité de construction et de rénovations est déjà un programme politique par son échelle, et son attention particulière à Rome et Ravenne s'approche des initiatives des plus grand empereurs d'Occident : il insiste sur les constructions impériales magistrales et les édifices publiques classiques, décors quotidiens étalant une propagande où se rejoignent le classicisme et la renaissance de la grandeur passée de l'Empire, avec la promotion toute impériale de son règne dans une idéologie nouvelle. Elles sont d'ailleurs le théâtre de manifestations du souverain pour affermir sa position régaliennne, car on y perpétue tout le cérémoniel impérial occidental, où Théodoric personnifie l'Empereur. Il faut noter que la nature de l'action d'un souverain pouvait entériner son caractère impérial, et que Théodoric est allé plus loin que tous les derniers empereurs d'Occident dans la restauration de l'*antiquitas* romaine, jusqu'à une véritable renaissance culturelle de la romanité.

Théodoric a de plus en plus de latitude pour agir en Empereur d'Occident et se présenter comme tel, jusqu'à l'utilisation partielle de sa titulature. En prenant appui sur ses réalisations, il construit une idéologie de bonne gouvernance à saveur moralo-religieuse qui puise dans des représentations du souverain communes à l'idéologie impériale et chrétienne : la dévotion au bénéfice du plus grand nombre et la victoire sur les ennemis et les défis collectifs. Il utilise ainsi pour sa désignation une formule qui, bien que réservée uniquement aux empereurs, ne constitue pas un risque de *praesumptio regni*, soit celui de «premier d'entre les citoyens». Si Théodoric utilise lui-même le titre de *princeps*, il se garde de toute usurpation en évitant les titres d'*imperator* et d'*augustus*, mais les Italiens eux-même les utilisent à son sujet, prouvant qu'il était accepté comme l'Empereur de la *pars*

*occidentalis* dans l'opinion publique. Or, si une délégation sénatoriale romaine revient en Italie en 497 avec une réponse à ce sujet, elle est paradoxale. À cette occasion, les ornements du palais et les vêtements impériaux d'Occident sont rapatriés après 21 ans passés à Constantinople, entérinant que l'Empire romain d'Occident vivait à nouveau. Mais tout en reconnaissant entièrement la souveraineté de Théodoric sur celui-ci, l'Empereur lui refusait la dignité d'Auguste. Cela signifiait-il que le Sénat en avait formulé la demande? Ou est-il possible d'entrevoir dans ce court-circuit constitutionnel la rencontre des intérêts d'un Sénat romain affermissant sa domination de l'Occident relevé, et des aspirations hégémoniques du trône de Constantinople? Chose certaine, un ensemble de tensions momentanément éclipsées par la période de renaissance italienne est en gestation dans les factions multiples de l'aristocratie sénatoriale et de l'Église, en fonction de la mouvance de leurs intérêts, entre l'allégeance à une autorité occidentale qui renaît de ses cendres ou à l'autorité suprême de l'Empereur oriental, tandis que ce dernier œuvre, dès qu'il en a les moyens, à faire respecter l'hégémonie de son pouvoir.

#### 4.7 Constance de la lutte avec l'Empereur d'Orient et chute de Théodoric

Les troubles politiques de l'Occident romain de l'Antiquité tardive avaient eu pour conséquence l'affaiblissement de son pouvoir et la désintégration de son étendue, jusqu'à le réduire à une province qui, bien qu'importante, s'était soumise de façon croissante à l'autorité de l'Empereur d'Orient jusqu'à la tutelle directe sous Odoacre. Le rapide relèvement de l'Empire d'Occident durant le règne de Théodoric devait ainsi profiter à l'Auguste d'Orient. Or, le froid entre l'Orient et l'Occident causé par des querelles religieuses permet de souder l'élite italienne et ses institutions derrière Théodoric, qui a les moyens de se présenter en collègue à l'Empereur d'Orient; soit de lui faire renoncer à la moitié de l'Empire. Si les velléités hégémoniques de Constantinople persistent, la réconciliation reste pourtant l'objectif obligé pour l'Orient et l'Occident dans le contexte chrétien. Alors que la politique d'isolement diplomatique et de déstabilisation par partenaire interposé d'Anastase n'atteint pas l'union de l'aristocratie sénatoriale et cléricale avec Théodoric, son successeur Justin utilise judicieusement le terrain de la foi pour rendre ce support intenable pour l'aristocratie italienne. Faire renaître l'Empire d'Occident faisait renaître un État compétiteur à l'Orient sur tous les plans, dans un contexte où Constantinople n'acceptait plus de partager le pouvoir de l'Empire.

#### 4.7.1 Utilisation de Clovis par l'Empereur Anastase

Si l'instabilité du pouvoir central occidental a donné plus d'importance encore à l'aristocratie italienne<sup>644</sup>, c'est encore plus vrai pour l'aristocratie de la Gaule, la première province en importance, qui s'est dans les faits presque soustraite au pouvoir impérial durant la deuxième partie du V<sup>e</sup> siècle<sup>645</sup>. L'aristocratie gallo-romaine formait un groupe conscient de lui-même qui se définissait selon des idéaux qu'il déterminait collectivement, sa préoccupation la plus importante étant son auto-préservation<sup>646</sup>. Une partie de celle-ci réagit aux usurpations de la période en effectuant un repli défensif axé sur la légitimité théorique, ce qui a eu pour effet de soustraire la Gaule à l'autorité impériale occidentale. D'abord portée par Aegidius<sup>647</sup>, cette réaction persista dans le temps alors que son fils Syagrius en reprit le flambeau<sup>648</sup> : en 476, ce dernier n'ayant pas reconnu Odoacre, il envoya en même temps que lui une délégation à Constantinople afin de s'opposer à sa prise de pouvoir<sup>649</sup>. La nécessité militaire fit dans ce contexte se resserrer les liens entre Gallo-romains et fédérés francs<sup>650</sup> ; à travers un processus de rationalisation du pouvoir croissant de chefs de *gentes* dans une logique romano-chrétienne. Après une première période d'absorption du choc de nouvelles cultures et de nouveaux pouvoirs, quelques membres de l'aristocratie quittèrent la Gaule, et les autres réévaluèrent les critères par lesquels ils restaient légitimement l'élite<sup>651</sup>.

Durant cette période, l'institution de l'Église en Gaule, qui a adopté ses circonscriptions civiles, croît en importance et devient le lien le plus solide avec Rome et l'Empire à la fin du V<sup>e</sup> siècle, étant donné que le pape est pour l'Église gallicane le trait d'union avec le reste de la chrétienté, dont

644 Voir C. Pietri, 1981.

645 Cf. les explications de J. F. Drinkwater, 2007, p. 329, et aussi C. Pietri, 1981, p. 432 sq.

646 R. Mathisen, 1993, p. 15. Ajoutons que cette volonté de préservation, face à l'équivalent en Italie est ce qui a eu raison de l'Empereur Avitus en 456 : lui-même aristocrate gallo-romain, il refuse de limiter l'Empire à l'Italie uniquement et nomme beaucoup de Gallo-romains au Sénat et dans des fonctions importantes de l'État. La réaction de l'aristocratie italienne fut d'appuyer le renversement d'Avitus par Ricimer, qui le remplace par Majorien. Il y a donc dès la moitié du V<sup>e</sup> siècle une distinction nette entre aristocratie romaine gauloise et aristocratie romaine italienne, qui forment des groupes aux intérêts parfois brutalement conflictuels.

647 *PLRE*, II, «Aegidius», p. 11. Compagnon de guerre de Majorien sous Aetius, et ensuite son ami, il est justement nommé *Magister Militum per Gallias* par Majorien (alors Empereur) en 456-7 pour se gagner l'aristocratie gallo-romaine, qui soutient toujours Avitus. Il semble plus populaire après le meurtre de Majorien en 461, alors que Ricimer met Sévère Libius sur le trône : ne reconnaissant pas le nouvel Empereur (menaçant même l'Italie d'invasion), il garde ses fonctions malgré l'envoi d'Agrippinus pour le remplacer, et se rend ainsi indépendant du pouvoir de l'Empereur jusqu'à son assassinat en 464.

648 Après l'inter-règne de Paul, gouverneur de Soissons vers 464-65, Syagrius règne de 465 à 486. Considéré «roi des Romains» (qu'il faut entendre «Gallo-romains», selon l'expression de Grégoire de Tours, 2, 27) par ses contemporains en Gaule, Syagrius détenait son pouvoir de l'héritage de son père, et non de façon officielle par une décision du gouvernement romain. Il est pourtant fait patrice par Anthemius en 471 à l'occasion de sa majorité.

649 La seule opposition occidentale à l'accession au trône d'Odoacre. Cf. H. Wolfram, 1997, p. 203.

650 C'est Aetius qui octroie un *foedus* au chef franc et à ses descendants (les Mérovingiens) en 447, et qui donne après la victoire de 451 le commandement de la Belgique à Mérovée. Mais bannissant plus tard leur roi Childéric, les Francs se mettent directement sous commandement romain (interprétation de *PLRE*, II, «Aegidius», p. 12) en la personne d'Aegidius vers 455. Childéric revient pourtant prendre sa couronne en 463, et assiste Paul, comme Syagrius jusqu'à sa majorité, après la mort d'Aegidius.

651 R. Mathisen, 1993, p. 89.

l'Église d'Orient<sup>652</sup>. Et si depuis la fin du IV<sup>e</sup> siècle les nobles gallo-romains s'approprièrent régulièrement les charges épiscopales importantes, on pouvait percevoir au V<sup>e</sup> siècle qu'il était un prérequis d'être aristocrate pour y accéder, et les évêques en particulier devinrent si importants dans la sphère locale qu'ils étaient vus comme les successeurs légitimes des officiels impériaux<sup>653</sup>. Le tournant du V<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle voit donc une aristocratie gallo-romaine baser son pouvoir sur l'Église, perpétuant une institution à la foi unificatrice et rassembleuse dans un contexte de transformations sociales<sup>654</sup>, tout en gardant leurs anciennes charges et fonctions civiles.

Mais la reconnaissance d'Odoacre par Zénon amorce la détérioration de la relation entre le chef gallo-romain Syagrius et le chef franc Childéric, alors que ce dernier préfère s'allier au nouveau souverain d'Italie, maintenant légitime, qui l'accepte dans ses rangs en renouvelant son *foedus* à l'occasion d'un affrontement contre des Alamans. Isolé, Syagrius s'est certainement rapproché de son voisin Euric, roi des Wisigoths, dont les vellétés le poussait aussi contre Odoacre<sup>655</sup>. Peut-être sa position politique a-t-elle aussi quelque peu profité de la mort de Childéric en 482. Mais Euric décède lui-même en 484, laissant Syagrius affaibli, face à l'héritier d'un général romain d'auxiliaires romanisés<sup>656</sup>, Clovis<sup>657</sup>. Et délaissant l'option maintenant périmée de l'opposition à Odoacre et à l'Empereur, l'aristocratie gallo-romaine semble avoir misé sur le nouvel arrivant, ce qui a pu participer à la victoire militaire de Clovis en 486 sur Syagrius, suivie de la conquête de son protectorat<sup>658</sup>.

Que Clovis n'ait pas été chrétien importait peu, comme le fait que Théodoric ait été arien ne l'a pas empêché d'obtenir facilement le soutien de l'Église italienne durant sa conquête sur Odoacre<sup>659</sup>. L'appartenance à une foi était fluide et n'avait pas besoin de correspondre à une identité, mais a bien

652 Explications de ce processus dans E. Griffe, 1957, p. 98.

653 R. Mathisen, 1993, p. 94 sq.

654 *Ibid.*, p. 102. La *Notitia Galliarum* (entièrement reproduite et largement commentée dans E. Griffe, 1957, pp. 89-92) fait la liste des évêchés de la Gaule au début du V<sup>e</sup> siècle, leur création datant du cours du IV<sup>e</sup> siècle.

655 K. F. Werner, 1988, p. 5.

656 H. Wolfram, 1997, p. 203 : «Clovis's father had died a Roman general».

657 K. F. Werner, 1988, p. 6 -7, s'étend sur la romanisation des Francs de ce moment selon les anecdotes tirées des sources, dénotant des comportements romains plutôt que «barbares».

658 Plusieurs points étayent cette idée, soit chronologiquement : la lettre envoyée par Rémi, évêque de Reims, à Clovis à l'occasion de la succession à son père («*Rumor ad nos magnus pervenit administrationem vos Secundae Belgicae suscepisse. Non est novum ut caeperis esse, sicut parentes tui semper fuerunt [...] et sacerdotibus tuis debebis deferre et ad eorum consilia semper recurrere; quod si tibi bene cum illis convenerit, provincia tua melius potest constare*», qui montre non seulement que la *Res publica* vit encore et que les Francs sont attachés à sa défense depuis longtemps, mais surtout que l'appui du pouvoir aristocratique, incarné dans les évêques, est incontournable pour gouverner : «vous devez traiter avec considération les évêques; ayez toujours recours à leurs conseils; si vous êtes en bon accord avec eux, votre province s'en trouvera mieux», dans E. Griffe, 1957, p. 83), ensuite l'épisode bien connu du vase de Soissons (le respect de Clovis montrant le lien qui l'unit déjà aux représentants de l'Église gallicane), suivi de la fuite de Syagrius à Toulouse (qui suggère bien le lien diplomatique de celui-ci avec les Wisigoths; mais qui affirme surtout son absence de soutien en Gaule), et finalement le caractère unifié de l'appui important des évêques gallo-romains au succès du règne de Clovis (particulièrement celui de Reims et de Tours).

659 Odoacre a lui-même régné durant treize ans sans friction au sujet de sa foi arienne. L'Anonyme de Valois, II, 48, ne fait pas de lien entre sa foi et son règne, disant seulement : «il était de bonne volonté et suivait la doctrine arienne».

servi à rallier politiquement des groupes, entre eux ou contre d'autres<sup>660</sup>. Au contraire, le récent schisme acacien<sup>661</sup> a favorisé l'appui de l'Église italienne et d'une partie de l'aristocratie au règne d'Odoacre et ensuite de Théodoric<sup>662</sup> : une fracture entre l'Église romaine et l'Église de Constantinople poussait naturellement l'Église romaine vers Ravenne à la recherche d'un soutien, d'autant plus que Théodoric s'avéra favoriser ce rapprochement par sa tolérance religieuse<sup>663</sup> face aux prétentions césaro-papistes de Constantinople<sup>664</sup>. En fait, l'arianisme du souverain est presque passé inaperçu devant les querelles et les schismes des Églises d'Orient et d'Occident qui perdurent pendant presque tout son règne<sup>665</sup>. Plus important semble le divorce entre l'Italie et Constantinople. D'abord d'un point de vue culturel et conceptuel, l'Italie se vit coupée de son Empereur et de son cœur religieux (qui étaient à ce moment le point central de la romanité et de la civilisation). Cela entraîne, d'un point de vue politique, une facilitation de la coexistence des populations en présence en Italie, toutes romanisées, derrière un souverain dont la réunification religieuse faisait partie de son projet de pacification domestique de l'Italie<sup>666</sup>.

C'est pour cela que Théodoric utilise les ambassades envoyées pour discuter du schisme religieux pour prier l'Empereur de sa reconnaissance officielle. La première, menée par Fl. Rufius Postumius Festus<sup>667</sup>, a le double mandat de la négociation avec Zénon pour mettre fin à la querelle, mais aussi de requérir la reconnaissance due à Théodoric. La délégation quitte Rome en automne 490, alors que l'Italie lui est tout juste acquise, mais elle s'éternise. C'est le décès de Zénon qui amène une conclusion brutale à l'ambassade au printemps 491, alors qu'Anastase le remplace sur le trône d'Orient. L'ambassade est frustrée par son refus de reconnaître à Théodoric l'octroi de Zénon<sup>668</sup>, la tradition

660 D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 140, notes 13 et 14.

661 Après la consolidation du dogme catholique par l'Acte d'Union de 433 et le Concile de Chalcédoine de 451, Zénon (sur le conseil d'Acace, le patriarche monophysite de Constantinople) promulgue l'édit de l'Hénotikon en 482, une sorte de compromis qui condamne Nestor et Eutychès, mais aussi tous ceux qui à Chalcédoine ou ailleurs parlent différemment du Christ. En 484, le pape romain Félix III (tenant son siège du protectorat d'Odoacre) condamne l'Hénotikon lors d'un synode, ce qui produit le schisme acacien qui dure jusqu'à la fin de l'année 519.

662 D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 113. C'est aussi l'opinion de T. Burns, 1982, p. 107 qui écrit même : « le schisme acacien contribua immensément à la stabilité du régime d'Odoacre, et ensuite à l'épanouissement d'une symbiose entre Goths et Romains sous Théodoric ».

663 Théodoric crée un climat le plus ouvert possible pour ce qui est de la foi, qui pouvait être un élément de perturbation interne important. Non seulement il ne prend aucune mesure anti-catholique, mais fait sa révérence au Pape, en 500, lors de sa visite à Rome, comme s'il fut catholique lui-même (Anonyme de Valois, II, 60 et 65). Dans ce climat, même si les conversions de Goths au catholicisme étaient plus fréquentes, des Romains se convertissent à l'arianisme (quoiqu'il y eut déjà des Italiens ariens). Cf. Procope, *Guerres*, 2 (6), 6.18, et Cassiodore, *Variarum*, 5, 26.3 ; mais aussi H. Wolfram, 1991, p. 342. Ajoutons que ce climat de détente inclut la protection par l'État de minorités religieuses, Théodoric refusant que des actes de persécution restent impunis.

664 Cf. H. Wolfram, 1991, p. 345.

665 D'autant que l'arianisme n'était de loin pas nouveau en Occident. Avant sa condamnation en 381, plusieurs conseillers de Constantin étaient ariens, et lui-même y était sympathique. Son fils Constance II était arien (337-61), et aussi l'Empereur d'Orient Valens (364-78).

666 Cf. T. Burns, 1982, pp. 107-108, qui conclut que ni Théodoric ni l'aristocratie romaine ne virent l'unité de l'orthodoxie comme une menace à son règne, alors que son action de conciliation signifiait pourtant qu'il était volontaire à échanger la tolérance religieuse contre l'allégeance politique.

667 Le *caput senati*, soit le plus vieux *consul ordinarius* encore vivant. T. Burns, 1982, p. 108.

668 Soit le titre de *rex* d'Italie, avec une autorité vice-impériale en attendant la venue de Zénon.

voulant que le nouvel Empereur ait besoin d'entériner la décision de son prédécesseur<sup>669</sup>. C'est qu'Anastase inaugure son règne en soutenant l'Henotikon, ce qui reconduit la rupture avec Rome. Cette rupture est ensuite consommée en 492, alors qu'à Rome meurt à son tour le pape Félix III, remplacé par son bras droit Gélase I<sup>er</sup>, encore plus inflexible dans la défense de la primauté de Rome dans le schisme d'Acace<sup>670</sup>. Occupé de 492 à 496 à mater la révolte isaurienne organisée par les soutiens de Longinus, le frère de Zenon<sup>671</sup>, Anastase veut certainement que Théodoric fasse plier Gélase (pourtant le meilleur appui politique en Italie de Théodoric) conditionnellement à sa reconnaissance. Une seconde ambassade part pour Constantinople en août 492, menée par Fl. Anicius Probus Faustus iunior Niger<sup>672</sup>, mais l'attitude bouillante du pape Gélase, causant une vague naissante d'animosité en Orient, met fin aux discussions en 493, Faustus étant attesté en Italie en 494<sup>673</sup>. C'est durant le séjour de l'ambassade à Constantinople que Théodoric est proclamé par l'armée sans attendre les instructions de l'Empereur, montrant à ce dernier quel camp serait le sien : Théodoric n'utilisera pas de son influence sur Gélase pour le faire capituler au profit de l'Empereur.

Il s'ensuit une période de malaise entre l'Orient et l'Occident<sup>674</sup>, durant laquelle Théodoric se concentre sur l'Europe en entreprenant de rallier à sa politique quasiment tous les chefs barbares d'Occident, en créant avec eux un réseau de liens matrimoniaux. C'est aussi à ce moment que Clovis émerge comme un potentat avec qui il est incontournable de traiter en Europe, ayant sécurisé son autorité sur la Gaule et passé un traité avec les Burgondes<sup>675</sup>. Le réseau d'alliances de Théodoric a donc le rôle double de former un cordon sanitaire protégeant l'Italie, mais aussi, parce qu'il devient ainsi le garant de la cohésion entre les autres potentats occidentaux (tous fédérés de l'Empire à un moment),

669 PLRE, II, «Fl. Theodericus 7», p. 1077, lit l'Anonyme de Valois, II, 53 «*ab eodem sperans vestem se induere regiam*» («en espérant obtenir du même la permission de revêtir la robe impériale»).

670 Il va encore plus loin que son prédécesseur dans la lutte contre la primauté revendiquée par l'Empereur à statuer en dernier ressort sur les problèmes concernant la foi. Il est attesté par l'Anonyme de Valois, II, 58 et Ennode *Panegyrique*, 80, que la mère de Théodoric, qui était catholique, correspondait avec le pape Gélase (cf. H. Wolfram, 1991, p. 344). M. McCormick, 1986, p. 268, spécifie qu'elle eut même certainement un rôle crucial, sinon actif en 496 auprès du pape, alors qu'il est encore commémoré dans le *Panegyrique* d'Ennode une décennie plus tard (Ennode, *Panegyrique*, 43)

671 A. H. M. Jones, 1964, t. 1, p. 231, en relate les grandes lignes.

672 À ce moment *magister officiorum*, ensuite *quaestor palatii* (un poste qui est souvent une preuve de talents de lettré) et finalement préfet du prétoire (509-512). Cf. T. Burns, 1984, p. 108.

673 Anonyme de Valois, II, 57, qui contient des confusions avec l'ambassade précédente (Anonyme de Valois, II, 55).

674 H. Wolfram, 1991, pp. 299-300 soutient que l'ambassade de 493 se serait davantage soucieuse de ses intérêts plutôt que de la reconnaissance de Théodoric en prenant comme argument que les deux consuls de l'année 495 furent choisis parmi la noblesse romaine, alors que Théodoric n'obtient rien de l'Empereur. Mais l'absence de consuls est notée pour les années 491-2 et 496-7 (R. S. Bagnall, 1987, p. 8), soit après la première ambassade, et ensuite possiblement en raison de la correspondance avec Gélase. Le revirement d'Anastase en 495 est donc certainement motivé par des événements postérieurs à cette ambassade et non à celle-ci. De toute façon, Théodoric a toujours pris le parti du pape, en acceptant même que cette position retarde sa propre reconnaissance par l'Empereur.

675 Il épouse Clotilde en 492-3, la nièce de Gondbaud roi des Burgondes, qui est son tuteur. Non seulement la royauté burgonde détient-elle depuis longtemps de hauts titres de commandement militaire romain, mais Clotilde est catholique (contrairement au reste de sa famille). Faut-il y voir l'influence grandissante des évêques de Gaule sur Clovis, étant donné que c'est précisément à ce moment que Rémi de Reims s'attache à sa suite ? C'est l'hypothèse soutenue par G. Scheibelreiter, 1997, qui montre la nature éminemment politique et stratégique de la relation entre les évêques gallo-romains et Clovis.

d'être le maillon qui relie ces derniers à l'Empire<sup>676</sup>. Théodoric ne pouvait pas octroyer des titres pour consolider des alliances, vu qu'il n'était pas empereur, et pas intéressé par l'usurpation. Mais comme les empereurs sécurisaient le pouvoir et leur succession par des liens matrimoniaux, Théodoric utilise sa qualité de *rex*, qui lui permet de le faire, pour souder ses traités de la même façon.

Les datations de ces mariages sont sujettes à caution<sup>677</sup>, mais le premier pourrait bien être celui même de Théodoric en 493 avec la soeur de Clovis, Audefléda<sup>678</sup>. C'est aussi le plus important, car il unit ainsi les deux souverains les plus puissants d'Occident. Immédiatement avant ou après viennent ceux des deux filles de Théodoric, soit Ostrogotho Areagne, qui épouse Sigismond (fils de Gondebaud et héritier du trône burgonde)<sup>679</sup>, et peu après Theodegotha, qui épouse Alaric II (roi des Wisigoths), autour de 494<sup>680</sup>. S'alliant la Gaule, Théodoric s'en garantit ainsi tout de même, tout en donnant une impression de pacification de l'Occident sous son égide<sup>681</sup>, sans que nous sachions si cette illusion eut un impact sur Anastase. Car Clovis, toujours en froid avec Alaric II, entreprend quand même quelques escarmouches entre 494 et 496 dans le Saintonge (qui leur est limitrophe)<sup>682</sup>, et la brouille entre le pape Gélase et Anastase reprend de plus belle en 495<sup>683</sup>. À la belle saison de 496, Clovis entreprend sa première opération contre les Alamans<sup>684</sup>, à l'issue de laquelle se déroule la bataille de Tolbiac<sup>685</sup>.

Puis, la succession du pape Gélase (à la suite de son décès en novembre 496) par Anastase II, beaucoup plus modéré, rouvre les négociations avec Constantinople. Une troisième délégation sénatoriale est formée pour partir à Constantinople, Fl. Rufius Postumius Festus à sa tête, qui obtient

676 Le travail de S. Teillet, 2011, pp. 290-299 expose l'expression claire de cette volonté dans la littérature.

677 D. Mauskopf, 2010, récapitule la discussion depuis H. Wolfram, 1991.

678 *PLRE*, II, «Audefléda», p. 185, qui donne plus tard naissance à Amalasuintha. Certains auteurs le placent encore après les mariages de ses filles, plutôt vers 494-5.

679 À l'occasion de ce traité, Théodoric récupère les Italiens déportés par les Burgondes en 490-91 et fait du royaume burgonde un État tampon entre l'Italie et la Gaule, Gondebaud étant lié simultanément à Clovis et Théodoric.

680 Cette dernière alliance unit les deux clans goths les plus nobles (Amale et Balthes). Ces unions furent très rapprochées dans le temps, et donc parties d'une même intention politique, laissant même une vague impression d'urgence. Et la proximité du mariage de Clovis, le tout au moment du froid avec l'Empereur Anastase, laisse peut-être présager une prise de contact entre Clovis et Anastase à ce moment, au plus tôt. Ce qui est le plus certain est que l'alliance entre Théodoric et Clovis est l'initiative de Théodoric (il envoie un courrier ou il propose prendre la main de sa sœur). Cf. D. Claude, 1997, p. 410, qui retient 493 comme année de mariage de Théodoric.

681 Il est attesté que Théodoric entretient des liens diplomatiques de moindre importance dans le reste de l'Europe (cf. U. Näsman, 1998, p. 261). Il utilise l'adoption (comme Zénon pour lui) pour s'allier plusieurs autres potentats de Germanie : adoption du roi des Hérules (Cassiodore, *Variae*, 4, 2) et du roi des Suèves (cf. S. Gasparri, 2000, p. 97).

682 Détails dans K. Schäferdiek, 1997, p. 196.

683 Exposé par E. Vanneufville, 1997.

684 Les Alamans sont le seul danger immédiat en Occident, ayant multiplié les actes d'agression envers leurs voisins. Mais ils sont plus inquiétants encore pour Clovis, car repoussés par les Burgondes, ils sont maintenant installés à sa porte, en Gaule. Ils se trouvent en fait entre les territoires de Clovis et les Rhéties contrôlées par Théodoric, qui servent de rempart à l'Italie (selon Cassiodore, *Variae*, 7, 4, 3). Mais il s'agit uniquement de zones d'influences pour Théodoric : même s'il pouvait revendiquer ces régions jusqu'au Danube, seules les milices locales étaient sous les ordres du *dux Raetiarum*, unique autorité pour cette vaste étendue (D. Claude, 1997, p. 411).

685 Il y a une autre campagne en 506, donc très vraisemblablement deux au total, chacune d'elles voyant Clovis victorieux. Si la seconde est l'occasion de la correspondance de Théodoric, ce serait la première qui fut le théâtre de la bataille de Tolbiac et du mythe de conversion de Clovis, ce qui a plus de consistance avec la datation de son baptême par Rouche (voir *infra*, note 699). Pour la datation des deux attaques, voir D. Claude, 1997, p. 411 sq.

finalement la réconciliation avec l'Empereur Anastase en 497. Un nouveau sénateur consul occidental est nommé pour 498 et Théodoric est enfin reconnu maître de ce qui redevient l'Empire d'Occident, prouvant que les refus précédents à ce sujet étaient un simple moyen de pression. L'Empereur envoie à Théodoric la *vestis regia*, et lui fait aussi remettre les insignes du palais (*omnia ornamenta palatii*) renvoyés par Odoacre en 476, affirmant par ce geste qu'il y avait donc de nouveau besoin d'un Empereur en Occident<sup>686</sup>. Mais Anastase affirme dans le message qui les accompagne qu'il confie à l'Amale «le pouvoir et la responsabilité de la royauté», mais pas le droit de se faire appeler «Auguste». La question est donc bien ici pour l'Empereur d'Orient d'accepter ou pas de donner sa reconnaissance collégiale à un Empereur d'Occident, ou soutenu comme tel en Occident. La réponse est ambiguë, dans la mesure où il affirme la légitimité, sinon de son pouvoir impérial, du moins de son pouvoir régalien, souverain, sur l'Occident redevenu un Empire. Du moins, Théodoric n'a à ce moment plus aucune chance d'être soupçonné de tyrannie ou d'usurpation. La proclamation de 493 est reconnue par l'Empereur, et Théodoric est non seulement souverain de la *pars occidentalis*, mais y personnifie formellement le pouvoir impérial<sup>687</sup>. Il ne s'agit donc pas non plus d'une *imitatio imperii* : quelle différence maintenant entre l'Empereur d'Occident, et un souverain de l'Occident ayant la légitimité constitutionnelle d'incarner la puissance impériale, mais aussi la stature et la puissance de grands empereurs de son passé ? Plusieurs empereurs romains ont régné sans avoir ni l'une, ni l'autre. Pas d'étonnement alors à ce que Théodoric put être perçu comme un empereur en Occident, et que même en Orient les sources soient hésitantes à le dépeindre comme un tyran ou un usurpateur, préférant l'expression «près d'un Empereur» pour souligner le point de détail constitutionnel orientalo-centriste. Mais, comme le souligne Arnold, et comme nous l'avons vu précédemment, le point central est que Théodoric était accepté par ses sujets occidentaux comme leur Empereur, capable de restaurer l'Empire

686 Le tout provient de l'Anonyme de Valois, II, 53 (pour «*vestis regia*»), 57, et 64, où : «... et omnia ornamenta palatii, quae Odoacar Constantinopolim transmiserat, remittit», et aussi Jordanes, *Getica*, 295, écrit pour le même événement «*requius amictus*». Voir les commentaires et notes de H. Wolfram, 1991, p. 300. T. Burns, 1982, p. 108 ajoute que Festus et Faustus étaient membres de groupes d'opposants à Théodoric dans l'aristocratie, sa légitimité au pouvoir transcendait donc la partisanerie. En somme, riche de signification, cet événement n'est pourtant que très peu étudié (à ce sujet, cf. J. J. Arnold, 2008, p. 57).

687 Deux lettres échangées entre Théodoric et Anastase sont citées par Cassiodore : *Variae*, I, 1, où l'Empereur fait des recommandations, comme de chérir le Sénat, et emploie le mot *regnum* dans le contexte de l'unité de l'Empire, suivi de *Variae*, 2, 5, où Théodoric prie son supérieur de bien vouloir agréer le choix d'un consul, sans aucun ton d'indépendance. Théodoric se fait donc reconnaître la délégation de pouvoirs impériaux implicites ou explicites formels, même si Anastase reste le maître nominal de l'Italie (cf. M. Dumoulin, 1902, t. 78, p. 249). La nature des ornements du palais est incertaine, mais se réfère peut-être à des insignes décoratifs qui marquaient l'importance de l'habitation de fonction par des symboles impériaux sacrés. Avec cette reconnaissance d'Anastase, toutes choses se rapportant à Théodoric étaient dès lors sacrées : sa «personne sacrée», ses «préceptes sacrés», son «amitié sacrée» (Ennode, *Panegyrique*, 23, Cassiodore, *Variae*, 3, 15), tout comme les «largesses sacrées» (parce que ce sont celles de l'Empereur), qui réfèrent dès lors à lui (Cassiodore, *Variae*, 6, 7). Cf. M. J. Johnson, 1988, p. 75 note 22. Ce dernier relève aussi que Cassiodore a occupé le poste de «questeur du palais sacré», une dénomination pourtant réservée à la demeure de l'Empereur (le titre est donné par Cassiodore lui-même en page-titre de sa *Chronica*) ; même si aucun document de l'époque de Théodoric n'appelle ainsi son palais (le plus souvent «*divina domus*», Cassiodore, *Variae*, 5, 9). Il en est de même pour les vêtements d'apparat. Mais alors quelle différence avec les *vestis regia* maintenant revenus en Occident ? Théodoric revêt l'ensemble vestimentaire auquel on fait référence sous la dénomination de «vêtements sacrés» (Cassiodore, *Variae*, I, 2, Jordanes, *Getica*, 235, et Ennode, *Panegyrique*, 87), qui incluent donc la pourpre impériale.

d'Occident, ses qualités personnelles étant perçues comme impériales. La sanction de l'Empereur d'Orient n'a pu que raffermir cette perception.

C'est bien la rencontre entre les attentes des Italo-romains quant à la reconstruction de l'Occident et de son pouvoir, et la volonté de Théodoric de s'y conformer entièrement, qui ont soudé ce paradigme qu'il était réellement et légitimement l'Empereur romain occidental. La chose était possible nonobstant le légalisme constitutionnel intéressé de Constantinople, et malgré celui des historiens modernes<sup>688</sup>. D'ailleurs, la lettre de Cassiodore la plus citée par les modernes<sup>689</sup> est justement un paroxysme dans l'expression de l'idéologie du régime de Théodoric : sa collégialité avec l'Empereur d'Orient y est exprimée, à travers l'unité des deux parties sœurs de l'unique Empire romain. Et lorsque Théodoric y affirme que son règne imite celui d'Anastase, passage mainte fois repris par les historiens pour appuyer la thèse d'une *imitatio imperii*, le contenu signifiant est pourtant le rapprochement qualitatif des deux règnes et non l'imitation, qui n'est que la formule rhétorique pour le faire accepter. Ce qui y est affirmé est la soumission au modèle de règne dans la collégialité, et non au règne lui-même. Pour preuve, Théodoric compare dans cette même lettre la base de légitimité de leurs règnes respectifs en s'en référant à l'esprit de la constitution, fondé sur la *Romanitas* et la *civilitas*, et conclut implicitement à la supériorité morale du sien, puisqu'il s'appuyait sur un retour à la rhétorique républicaine face à l'absolutisme monarchique oriental. La lettre n'est pourtant pas rédigée sur le ton de la défiance, et le fait qu'elle introduise les *Variae* suggère qu'elle ne provoqua pas d'ires diplomatiques. Elle exprimait l'aboutissement de la recherche de légitimité constitutionnelle de Théodoric, lui permettant d'affirmer un nouvel équilibre des forces avec l'Empereur : celui de l'égalité<sup>690</sup>.

Derrière la reconnaissance couve donc l'intrigue. En 498, la mort du pape Anastase II rouvre une autre période de schisme. Symmaque est élu par l'Église de Rome, mais après seize ans de refus de l'Henotikon, Constantinople prend l'initiative de proclamer son propre pape pour Rome en la personne de Laurent<sup>691</sup>, qui accepte de donner son appui à l'Henotikon. Théodoric est donc à nouveau aux prises avec des problèmes internes de la plus grande gravité puisque le schisme ne fait qu'aggraver des dissensions socio-politiques entre factions dans le peuple, l'aristocratie et l'Église<sup>692</sup>. Et la même année, Clovis rompt ses traités<sup>693</sup>.

688 J. J. Arnold, 2008, p. 57 : «Their beliefs and his willingness to meet their expectations made him a legitimate Roman emperor, regardless of sometimes (but not always) hostile eastern perceptions and modern (anachronistic) preoccupations with constitutionality».

689 La toute première lettre du corpus de Cassiodore, destinée à Anastase, et envoyée peu après la fin de leur période d'hostilité. Elle tire d'ailleurs non seulement son importance de son contenu, mais aussi de cette position privilégiée d'introduction, qui influence la lecture de toutes les autres.

690 Cf. les commentaires sur cette lettre de Cassiodore de J. J. Arnold, 2008, pp. 64-66.

691 Il est supporté et financé par une faction aristocratique romaine menée par Festus.

692 Explications de Wolfram, 1991, pp. 344-345.

693 Ses attaques sont des échecs (détails chez D. Claude, 1997, p. 409 et K. Schäferdiek, 1997, p. 196). Mais bien que perpétrées contre les Wisigoths, elles écorchent Théodoric : même si Clovis n'est pas encore catholique (E. Griffe, 1957, p.

En prenant toutefois clairement le parti de Symmaque, le pape soutenu par les Italiens, Théodoric supporte d'abord officiellement les efforts de réunification religieuse avec l'Orient<sup>694</sup> et reste prudemment à l'écart durant tout le conflit<sup>695</sup>. Si à un moment l'arianisme de Théodoric lui a nui, ce fut peut-être à ce moment. Au plan théologique, les populations ariennes restaient à l'écart de la mêlée car leurs propres institutions étaient entièrement autonomes vis-à-vis de toutes les autres institutions chrétiennes<sup>696</sup>. Mais en terme de *Realpolitik*, rester en-dehors de l'arène pouvait coûter cher ; ainsi, ce serait justement à ce moment que Clovis se serait fait baptiser pour devenir catholique<sup>697</sup>. S'il y a dans la conversion de Clovis une motivation politique manifeste<sup>698</sup>, peut-être en va-t-il de même dans le choix du moment de son baptême, qui semble avoir été pressé par les évêques gallo-romains, faisant de Clovis leur nouveau champion du catholicisme<sup>699</sup> après l'échec de conversion de Gondebaud, resté inflexible<sup>700</sup>. Il y a là beaucoup de conjectures, mais plusieurs points restent indéniables : soit que Clovis est présenté par plus d'un des évêques qui l'ont supporté comme un nouveau Constantin<sup>701</sup>, qu'il fut en contact avec l'Empereur Anastase avant 507-8, et qu'il fut dans les années qui suivent l'ennemi principal de Théodoric en Occident, et encouragé par l'Empereur. Alors que les relations entre Théodoric et Anastase restent en apparence plutôt bonnes dans les premières années de 500, Clovis continue de progresser dans sa politique de conquête dès qu'il en a la chance<sup>702</sup>, prouvant par là sa valeur sur l'échiquier occidental. Il se ligue avec le propre frère de Gondebaud, qui ourdit le renversement de ce dernier à son profit sur le trône des Burgondes, et lance ainsi une expédition en deux actes à l'été 500 et au printemps 501. Mais il est défait, en partie à cause de l'intervention des Wisigoths d'Alaric II qui a pris le parti de Gondebaud<sup>703</sup>. Clovis est donc tenu en échec loin de l'Italie, alors même que le schisme laurentien connaît une accalmie à l'automne 500. C'est le moment choisi

- 
- 245), et si l'arianisme n'entre pas en ligne de compte dans la création du réseau d'alliance de Théodoric (K. Schäferdiek, 1997, p. 193), la rhétorique du conflit, où l'Église gauloise semble jouer un rôle central, s'articule autour d'une politique anti-arienne (illustré dans Grégoire de Tour, 2, 35 à 37). Cf. Luce Pietri, 1997, p. 324).
- 694 Dans le double objectif de rétablir l'harmonie dans l'aristocratie italienne, comme dans sa relation avec l'Empereur, ce qui se lit dans son comportement en réaction au schisme laurentien comme à l'hérésie du théopaschisme (T. Burns, 1982, p. 106).
- 695 Exemples dans H. Wolfram, 1991, p. 345, et T. Burns, 1982, p. 106.
- 696 T. Burns, 1982, p. 106.
- 697 La tradition place le baptême de Clovis le jour de Noël entre 496 et 511, avec la toute fin des années 490 pour seule précision. Mais M. Rouché, 1996, pp. 270-272, fait la meilleure tentative pour placer plus utilement l'événement, avançant le 11 novembre 498 pour la promesse de recevoir le baptême scellée sur la tombe de Saint-Martin, le baptême lui-même ayant lieu en 499. Cette datation semble pour l'instant satisfaisante, alors qu'elle reçoit des appuis multiples (à citer O. Guillot, 1997, p. 721, et V. Saxer, 1997, p. 238).
- 698 Pour plus de détails encore sur la nature primordialement politique de la relation entre Clovis et les évêques gallo-romains, voir G. Scheibelreiter, 1997, p. 365 sq., qui montre avec l'exemple du choix de Clovis de la ville de Tours pour régner après la victoire sur Wisigoths et la présence influente de Rémi, que les évêques gallo-romains sont la base de son pouvoir. La conversion de Clovis n'était d'ailleurs pas achevée au moment de son baptême, soulignant le caractère utilitaire de ce geste (voir aussi V. Saxer, 1997, p. 239).
- 699 Voir E. Vanneufville, 1997, p. 224. L'enjeu de sa conversion fut surtout l'occasion d'une compétition entre évêques catholiques et ariens pour l'attirer chacun dans leur confession, les catholiques ayant accéléré le baptême.
- 700 *PLRE*, II, «Gundobadus 1», p. 524. Avit de Vienne correspond avec lui pour le convertir sans réussir, mais devient tout de même le précepteur de son fils Sigismond.
- 701 F. Monfrin, 1997, p. 302-307.
- 702 Il vient de signer un traité avec les Armoricaains qui achève de pacifier le territoire de la Gaule.
- 703 C'est à cette occasion que Gondebaud aurait cédé Avignon à Alaric.

par Théodoric, pour faire sa cérémonielle entrée à Rome à l'occasion de ses *tricennalia*, avant de revenir à Ravenne au printemps de 501<sup>704</sup>.

Plusieurs éléments laissent penser que la relation avec l'Empereur Anastase n'est pas, malgré les apparences, ou ne restera pas si cordiale. La datation précise des événements qui les meublent est difficile, mais les années qui suivent sont une période de tractations et d'intense activité diplomatique. D'abord, Théodoric se recentre sur une politique méditerranéenne et cherche un allié dans le successeur du roi Vandale Genséric, Thrasamund, en lui faisant épouser sa sœur Amalafriada<sup>705</sup>. Une armistice est décidée entre Alaric II et Clovis peu après 502, peut-être sous l'influence de Théodoric<sup>706</sup>, qui est suivie de près par la conversion au catholicisme de Sigismond, le fils de Gondebaud, ensuite associé au pouvoir burgonde par son père. Et bien qu'en termes pacifiques avec Théodoric<sup>707</sup>, au fur et à mesure de la montée de son influence, Sigismond semble (peut-être graduellement) se tourner davantage vers l'Empereur<sup>708</sup>. Théodoric comprend certainement que son succès à la renaissance de l'Italie ravive le séculaire conflit Orient-Occident<sup>709</sup>, et surtout qu'Anastase amorce en Europe une politique semblable à celle de Zénon, où, faisant l'économie de ses propres forces, l'Empereur lance contre lui ses voisins<sup>710</sup>.

704 T. Burns, 1982, p. 108 explique que le problème de l'élection laurienne est momentanément réglé, alors que le clergé italien vient de se prononcer en faveur de l'élection synodale de Symmaque et rejetant de ce fait Laurentius, et derrière lui la faction séculaire dirigée par Festus (narration succincte dans l'Anonyme de Valois, II, 65-67). Burns écrit que «Théodoric se saisit de cette opportunité nouvelle pour promouvoir sa royauté de paire avec un rapprochement religieux» en organisant son entrée à Rome. Se doutant qu'un événement d'une telle ampleur requiert certainement de longs préparatifs, il n'y a pourtant pas moyen de savoir si la décision de le tenir fut antérieure ou postérieure au synode ; et ainsi comment ces deux éléments sont liés et se répendent.

705 *PLRE*, II, «Thrasamund», p. 1116, qui calme les tensions avec les catholiques. Ses relations sont donc amicales avec l'Empereur Anastase (Procopé, *Guerres*, I, 8, 14). H. Wolfram, 1991, p. 324 estime que c'est vers 500, peu après les festivités de Théodoric à Rome, qu'a lieu l'union, qui change la nature de la relation entre Théodoric et les Vandales en un «pacte d'amitié plutôt que d'un tribut annuel» (Ennode, *Panegyrique*, 70 ; mais aussi Procopé, *Guerres*, 3.8, 12-13, avec les commentaires de T. Burns, 1982, p. 99). Amalafriada était veuve, et *PLRE*, II, «Amalafriada», p. 63, émet l'hypothèse qu'il puisse s'agir de la même sœur de Théodoric (non nommée) qui fut la dame de compagnie de l'impératrice Ariadne, l'épouse même d'Anastase (qui avait été renvoyée à Théodoric en 487 pour l'empêcher d'attaquer Constantinople). Cette piste est mince, mais pourrait montrer la tentative de créer une autre voie de communication avec Anastase de la part de Théodoric, comme une sorte de canal informel.

706 Selon Grégoire de Tours, 2, 35. L'intervention de Théodoric est manifeste au moment de l'accélération des tensions en 506, mais suggère la possibilité d'une influence de Théodoric aussi tôt selon L. Pietri, 1997, p. 324.

707 Bien que la relation avec les Burgondes soit un peu froide, l'union de Sigismond à une fille de Théodoric appelle un *a priori* de cordialité et de communication. La relation est mise en action de 501 à 507, alors (par exemple) que Théodoric fait envoyer à Gondebaud des cadeaux somptueux, soit un dispositif formé d'une clepsydre et d'un cadran solaire avec du personnel nécessaire à son fonctionnement (Cassiodore, *Variae*, I, 45). Cf. H. Wolfram, 1991, p. 329, qui conclut toutefois peut-être trop rapidement à de la cordialité.

708 H. Wolfram, 1991, p. 328, décrit la politique pro-impériale de Sigismond et comment elle dégrade sa relation avec Théodoric. *PLRE*, II, «Sigismundus», p. 1009, ajoute qu'il portait le titre de *rex* avant même la succession à son père, et qu'il avait aussi le titre de patrice, peut-être octroyé ensuite par l'Empereur d'Orient avec une confirmation du titre de *magister militum per Gallias* que les rois burgondes se transmettaient traditionnellement depuis Gondebaud.

709 C'est de cette façon que les Romains d'Orient et d'Occident comprirent sa politique et qu'elle leur fut présentée (selon Ennode *Panegyrique*, 60 sq., et Cassiodore, *Variae*, II, 1.9). Cf. H. Wolfram, 1991, p. 500, note 429.

710 Anastase ne peut se permettre d'intervention directe à ce moment, car il s'est empêtré dans un conflit contre les Perses qui dure de 502 à 505.

Théodoric avait reconstitué dès frontières entre l'Orient et l'Occident<sup>711</sup> et Anastase commence par encourager un soulèvement de Bulgares qui progressent jusqu'en Pannonie, incitant Théodoric à une intervention armée en 504<sup>712</sup>. L'offensive de la Save, seule jamais initiée par Théodoric en souverain occidental, est lancée par l'envoi du général Pitzia contre Sirmium<sup>713</sup>, d'où il sort très rapidement victorieux<sup>714</sup>. Mais à peine la frontière ainsi préservée, la querelle entre Alaric II et Clovis reprend, et Théodoric doit s'évertuer à préserver le *statu quo* occidental face à l'interventionnisme d'Anastase qui compense largement sa défaite, d'autant que le gros de ses effectifs militaires est encore occupé à l'Est<sup>715</sup>. Clovis prend donc l'initiative en attaquant les Alamans en 506, desquels il est victorieux une seconde fois, et gagne une frontière commune avec Théodoric. Directement menacé, ce dernier se tire de ce mauvais pas avec son habileté diplomatique en essayant de retourner les événements au mieux<sup>716</sup>, mais les Burgondes affichent un rapprochement avec les Francs<sup>717</sup>. Malgré son activité diplomatique, Théodoric fait bientôt face à une alliance franco-burgonde soudée, qui permet à Clovis de fondre brusquement sur l'Aquitaine d'Alaric II en 507, se soldant par une défaite des Wisigoths et la mort de leur roi à la bataille de Vouillé cette même année<sup>718</sup>. Même si la paix était signée depuis 505 avec Anastase, l'Empereur empêche directement Théodoric de venir au secours de

711 Étendant ses zones d'influences au-delà de ses possessions de l'Illyrie et de la Pannonie, il recréait l'ancien tracé de frontières entre les *pars occidentalis* et *orientalis* jusqu'au Danube. Cf. H. Wolfram, 1991, p. 337 sq. et notes.

712 Anastase a payé les troupes bulgares. Il ne s'agirait là que de la cause effective de l'intervention, bien que suffisante : il fallait reprendre à Constantinople une région qui appartenait à l'Empire d'Occident. Mais ce territoire était aussi occupé par deux clans gépides qui menaçaient de s'unir, ce qui, selon H. Wolfram, 1991, p. 338, aurait été menaçant pour l'Italie : il avance que dans les années précédant 504, les ambassadeurs gépides envoyés à Ravenne deviennent sûr d'eux, même arrogants, et semblent présenter des revendications territoriales (Ennode, *Panegyrique*, 60). Il y voit donc aussi une intervention préventive contre des «barbares concentrés et belliqueux» (p. 338) afin de rétablir une zone tampon. Notons que ces deux raisons sont pour Wolfram en filiation directe avec les actions des empereurs d'Occident qui précèdent Théodoric.

713 D'ailleurs accompagné d'un noble romain, Cyprianus, et de son frère, dont on dit que «le cœur était goth». Cf. H. Wolfram, 1991, p. 492, note 263, et *PLRE*, II, «Cyprianus 2», p. 332.

714 Jordanes, *Getica*, 300.

715 Théodoric envoie une lettre à Alaric, à Godebaud et à Clovis (respectivement Cassiodore, *Variae*, 3, 1, 4 ; 3, 2, 2 et 3, 4, 4), dans lesquelles est patente la trivialisaiton de leurs querelles dans un esprit politique d'apaisement. La lettre à Clovis est la seule où il se fait pourtant menaçant après sa requête, car elle se termine par : «sachez, au reste, que celui des deux [Alaric et Clovis] qui méprisera mes conseils m'aura, moi et mes alliés, pour adversaires». Théodoric écrit aussi aux rois des Hérules, des Warns et des Thuringiens pour qu'ils envoient eux-mêmes des ambassadeurs à Clovis dans le même esprit, car ils risquent le même sort qu'Alaric II (Cassiodore, *Variae*, 3, 3).

716 cf. J. F. Drinkwater, 2007, pp. 336-346. Une fois les Alamans massacrés, cette zone tampon protégeant l'Italie disparaissait. Théodoric les prend sous sa protection et écrit à Clovis que sa clémence envers les Alamans correspondait au respect mutuel de leur nouvelle frontière commune (cf. Cassiodore, *Variae*, 2, 41 et Ennode, *Panegyrique*, 72). Théodoric a donc bien «intégré» la *generalitas Alamanniae* dans son *regna*. Et c'est sur cette base qu'il ajoute «alamannicus» (soit «vainqueur des Alamans») à sa titulature, en mettant en œuvre la politique romaine d'installation des barbares dans l'Occident romain (H. Wolfram, 1991, p. 323), et ce, sans dommage pour les possesseurs italiens tout en leur gagnant des défenseurs (d'où l'extrait d'Ennode, *Panegyrique*, 212-5 sq. «d'un mal fit un grand bien» commenté par M. Dumoulin, 1902, t. 2, p. 251). Mais il est vrai que si ce geste diplomatique porte ses fruits, c'est parce que l'équilibre des forces n'est pas encore en faveur de Clovis et que celui-ci ne peut encore se permettre d'attaquer de front le pouvoir italien (J. F. Drinkwater, 2007, pp. 346). L'on voit ainsi Théodoric redoubler d'énergie pour tenter de ramener à lui le roi franc et burgonde : s'il avait envoyé à Clovis un citharède romain parmi les plus brillants d'Italie avec sa missive négociant le destin des Alamans (Cassiodore, *Variae*, 2, 41.3), il envoie aussi à Godebaud une clepsydre (Cassiodore, *Variae*, 1, 45).

717 H. Wolfram, 1991, p. 330, expose qu'«alliés des Francs, les Burgondes en ont profité pour étendre encore leur territoire vers la Suisse. M. McCormick, 1986, p. 276, est clair sur le fait que c'est Anastase qui inspire l'alliance Francs-Burgondes, et H. Wolfram, 1991, p. 339, que c'est bien la diplomatie impériale d'Anastase en Occident qui tente d'isoler et de miner le pouvoir de Théodoric.

718 Jordanes, *Getica*, 57.

son unique allié wisigoth par une attaque en Italie en début 508<sup>719</sup>. Ce n'est donc que plusieurs mois plus tard que Théodoric peut enfin intervenir en Gaule. Faisant reculer ses ennemis de la moitié du territoire conquis et levant le siège d'Arles, Théodoric s'acquiert éventuellement toute la Provence<sup>720</sup>. Mais l'année s'achève avec le dévoilement de la stratégie d'Anastase : sans que la campagne ne soit tout-à-fait achevée, Clovis rentre à Tours<sup>721</sup> et y rencontre les émissaires de l'Empereur Anastase, qui lui remettent des codicilles lui octroyant le consulat honoraire et le titre de patrice<sup>722</sup>.

La concession de ces dignités au roi franc, après les agressions directes, achève de détruire l'édifice diplomatique européen que Théodoric avait construit<sup>723</sup>. Il reste de plus empêtré dans le conflit gaulois jusqu'en 511. Pourtant, Théodoric démontre à l'issue de ces années de lutte qu'il reste à même de maintenir l'équilibre des forces : il intervient d'abord dans la succession wisigothique, sauvant *in extremis* son petit-fils, l'héritier légitime<sup>724</sup>. Et les opérations militaires servant à sécuriser le trône wisigoth libèrent par la même occasion la Provence, qui redevient romaine<sup>725</sup>. Arles y occupe un rôle central. D'abord pivot stratégique pour son intervention armée<sup>726</sup>, Théodoric réhabilite ensuite ses

719 Si l'Empereur Anastase a condensé l'entente entre Francs et Burgondes, il semble aussi avoir convaincu le roi vandale Thrasamund, qui vient pourtant de marier la sœur de Théodoric, de ne pas intervenir lorsqu'il attaque les côtes italiennes. Mais Anastase ne fait que piller quelques villes du Golfe de Tarente, et les forces de Théodoric n'ont pas de mal à les repousser (H. Wolfram 1991, p. 339 précise qu'il s'agit là de luttes fratricides entre Romains d'Orient et Romains italiens, vu la géographie de répartition des troupes gothes en sol italien). Mais c'était suffisant pour empêcher une action de Théodoric pour aider Alaric II, comme il était prévu en pareille circonstance (voir Procope, *Guerres*, I (5), 12, 33-40).

720 Voir la narration des événements de C. Delaplace, 2003.

721 Après s'être associée à cette ville par son baptême, Clovis l'a encore choisie comme théâtre de son élévation par l'Empereur : Grégoire de Tours, 2, 37-38 dit bien que c'est Clovis qui enjoint les ambassadeurs d'Anastase de l'y rejoindre (voir les suppléments de commentaires de L. Pietri, 1997, p. 328, et O. Guillot, 1997, p. 722).

722 Une cérémonie est organisée à Tours en cet honneur, qui utilise aussi l'idéologie de la Victoire à son profit (cf. J. P. Martin, 1997, p. 392). Selon Grégoire de Tours, 2, 38, Clovis reçoit une tunique de pourpre et une chlamyde, et se met un diadème sur la tête ; il l'appelle d'ailleurs « nouveau Constantin » (Grégoire de Tours, 2, 31), Clovis se faisant aussi appeler plus tard « Auguste » (PLRE, II, « Chlodovechus », p. 288). Mais ces derniers renseignements venant de Grégoire de Tours, sont à mitiger : Clovis est bien consul honoraire (sans prérogative consulaire effective) et patrice, mais Grégoire le décrit « ressemblant » à un Auguste, car il profite vraisemblablement de la donation d'Anastase pour outre-passer ses prérogatives en s'autoproclamant roi des Gaules (il se met lui-même le diadème sur la tête), et en transformant sa cérémonie en *imitatio imperii* (que Clovis semble trouver aussi utilitaire que le catholicisme). Le plus fort est que pour imiter les gestes et l'apparat d'un empereur, ce qu'Anastase aurait violemment réprouvé, il plagie son plus proche modèle, Théodoric. Il aurait en fait été investi d'un rôle de général. Pour une discussion complète sur l'étude de cette cérémonie, voir R. Mathisen, 1997, particulièrement les p. 403 sq.

723 C'est aussi l'opinion de M. McCormick, 1986, p. 276. Il ajoute que le *Panegyrique* d'Ennode a dû être délivré en public au printemps 507 (mais certainement entre 504 et 508), au moment où ce genre de démonstration de support par l'exemple devait être le bienvenue pour se garantir l'adhésion d'une portion plus tiède de l'aristocratie. Ceci expliquerait la flèche à l'Empereur par Ennode, qui souligne qu'il se revêt de l'épithète victorieux « Alamannicus », alors que Théodoric vient justement d'installer les Alamans en Rhétie, Anastase s'arrogeant la gloire de Théodoric.

724 Le jeune héritier de feu Alaric II, Amalaric (PLRE, II, « Amalaricus », p. 64). Voir C. Delaplace, 2003 et H. Wolfram 1991, p. 327 et notes, pour des détails sur la guerre de succession wisigothe et la sécurisation de la Provence.

725 Malgré le fait que l'alliance franco-burgonde permet d'assiéger Arles en 510, et encore en 511 (sans succès), Théodoric annonce que la Provence a été libérée des barbares (Cassiodore, *Variae*, 3, 17.1) et qu'elle fait à nouveau intégralement partie de l'Empire romain. Mais plus que de la propagande, ceci correspond non seulement au sentiment des Arlésiens et des populations provençales, mais aussi à leur expérience des années à venir. Le règne de Théodoric est donc bien pour eux le prolongement de l'Empire, qui s'oppose à la domination wisigothe, franque ou burgonde. Si bien qu'il est question dans l'historiographie de l'expression « *Pax Ostrogothica* » (rappelant la « *Pax Romana* ») pour décrire les décennies qui suivent (cf. l'article de C. Delaplace, 2003).

726 La Provence reste ensuite un enjeu territorial décisif pour le contrôle d'un espace qui comprend maintenant l'Espagne, le Sud de la Gaule et l'Italie, en plus de couvrir le royaume franc du bassin méditerranéen (voir Cassiodore, *Variae*, 3, 41).

fonctions traditionnelles de capitale des Gaules en rétablissant deux charges administratives qui lui étaient anciennement attachées, mais tombées en désuétude depuis trente ans. Il nomme le sénateur Libérius<sup>727</sup> préfet du prétoire des Gaules (*praefectus praetorio Galliarum*) en 510, et lui ajoute le sénateur Gemellus au poste de vicaire des provinces (*vicarius Galliarum*), ce qui fait renaître la préfecture des Gaules de ses cendres. Théodoric redonne aussi à la noblesse romaine arlésienne son importance politique<sup>728</sup>, avec une attention particulière à l'Église. Césaire d'Arles rentre dans les bonnes grâces du souverain italien dès 513, et obtient du pape Symmaque en juin 514 la primauté de l'archevêché d'Arles en Gaule, comme au siècle précédent. Devenu alors «vicaire apostolique en Gaule et en Espagne», il a aussitôt des démêlés avec l'évêque d'Aix (soutenu par Clovis) au sujet des droits d'hégémonie sur les Gaules<sup>729</sup>. En plus d'avoir trouvé comment concurrencer la base rhétorique de Clovis, Théodoric commande aussi la Souabe et la Rhétie, et forge une nouvelle alliance avec le roi de Thuringe Hermanafrið en 510, en lui offrant sa nièce Amalabergue en mariage<sup>730</sup>, ce qui va achever de confiner l'influence franque. Théodoric a conservé son prestige militaire, a réuni la plus grande partie de l'ancien empire d'Occident sous son autorité et reprend aussi le contrôle de la portion occidentale de la Méditerranée face à l'Empereur<sup>731</sup>. Ce dernier est bien obligé de conclure la paix, et les consuls pour l'année 511 furent nommés selon les traditions et reconnus de part et d'autre<sup>732</sup>. Théodoric perd aussi son rival occidental : Clovis ayant réuni un Concile des Gaules à Orléans en juillet 511, où il fut désigné par tous les évêques présents «*rex gloriosissimus*» et «fils de la Sainte Église catholique», meurt en novembre 511.

#### 4.7.2 Utilisation des luttes théologico-politiques par l'Empereur Justin

Si la constitutionnalité du pouvoir impérial occidental et oriental différait, la religion est devenue à cette époque le fondement idéologique majeur de l'Empire, simultanément le condensateur

727 Celui même qui s'est chargé de l'installation des troupes qui accompagnent Théodoric d'Orient à leur arrivée en Italie. Il termine sa carrière à Arles en 534, comme *patricius praesentis* des troupes gothico-gauloises.

728 Le fils de Magnus Félix, Fl. Felix (*PLRE*, II, «Fl. Felix 20», p. 462) est fait consul en 510 pour l'année 511 avec la reconnaissance de l'Empereur d'Orient (Cassiodore, *Variae*, 2, 2). C'est un Gaulois d'une ancienne et noble famille, qui se fait restituer ses biens après la reprise de la Provence (serait-il même Arlésien ?). Voir C. Pietri, 1981, p. 429.

729 Pour des détails sur le rôle d'Arles et de son évêque, consulter C. Delaplace, 2003.

730 Le ton de la lettre envoyée au roi de Thuringe dans ce but montre que Théodoric a retrouvé une position diplomatique de force : «Désirant vous unir à nous-même par les liens de la fraternité, nous vous accordons notre nièce Amalabergue, pour que vous, qui descendez de lignée royale, puissiez maintenant briller de façon encore plus insigne par la splendeur du sang Amal» (Cassiodore, *Variae*, 4, 1 ; cf. T. Hodgkin, 1892, p. 235). Si il est facile d'y lire plus d'assurance de la part du souverain italien, ce que l'ensemble de l'historiographie utilise pour illustrer que Théodoric percevait son autorité comme supérieure à celle des autres souverains occidentaux, M. J. Johnson, 1988, p. 75 (particulièrement la note 19), montre que cette «supériorité» a comme origine le fait que Théodoric représente l'autorité romaine d'Occident : nottons que dans plusieurs manuscrits le mot «*Amal*» est remplacé par «*imperialis*».

731 En 509, l'Empereur avait mobilisé plusieurs centaines de navires afin de mener une guerre de piraterie ayant pour but de nuire au trafic commercial dans les eaux de l'Adriatique et de la mer Tyrrhénienne. Théodoric avait répondu en construisant sa flottille de mille *dromons* en deux ans (510-512), qui lui assurait l'avantage en Méditerranée.

732 Voir Cassiodore, *Variae*, 2, 6, et H. Wolfram, 1991, p. 340.

des tensions politiques et leur terrain d'affrontement autour des plus hauts pôles du pouvoir à l'Est et à l'Ouest, mais aussi entre eux, pour deux raisons : il s'agit d'une période de définition du dogme, dont les discussions fournissent autant de facteurs de différenciation utilisés par un groupe politisé contre un autre, en Orient comme en Occident. Deuxièmement, le caractère universaliste du christianisme pressait les autorités orientales et occidentales, par leur responsabilité face à un souci de consistance, à la réunion des deux *partes* dans une foi unique.

À l'échelle des pouvoirs régionaux du tournant du VI<sup>e</sup> siècle, le choix d'un dogme chrétien paraît plus politiquement utilitaire aux objectifs de carrière, et ce qui importe est surtout la façon dont un potentat traite ses sujets même s'il ne partage pas la même foi : pensons au baptême de Clovis et au changement de camp de l'évêque Césaire d'Arles, mais aussi à l'importance de la propagande anti-arienne de Clovis qui lui permit de capitaliser sur la dureté avec laquelle les Wisigoths traitaient la population catholique gallo-romaine, alors que les Catholiques sous contrôle burgonde lui préférèrent le clément Gondebaud, pourtant arien. Ainsi, Théodoric avait toujours pris le parti du pape, au risque de retarder sa reconnaissance par l'Empereur ; car celle des Italo-romains avait plus d'importance. Et il en va de même en Orient, où nous verrons que l'orthodoxie chalcédonienne sert d'étendard à Vitalianus pour rallier les oppositions à Anastase en articulant une rhétorique unique, et que Justin, bien que considéré chalcédonien de conviction dans la tradition historiographique moderne, aurait plutôt choisi d'épouser le camp le plus stratégiquement prometteur alors qu'il était général d'Anastase<sup>733</sup>.

Une fois les deux pouvoirs religieux de l'Empire réconciliés de leurs schismes, la papauté occidentale ne serait plus acquise à Théodoric, et rouvrirait un canal avec Constantinople aux factions occidentales pro-impériales. Il encouragea néanmoins tous les efforts entrepris pour mettre fin aux querelles. C'était l'attitude consistante d'un Empereur, bien qu'un tel rapprochement ait politiquement nui à Théodoric : la foi du nouvel Empereur d'Orient était pour la première fois depuis longtemps au diapason avec les autorités religieuses de tout l'Empire. Alors que l'arianisme de Théodoric n'avait jamais été un facteur politique, il fournissait maintenant à ses ennemis une justification doctrinale à leur hostilité et l'isolait face aux velléités hégémoniques de l'Empereur d'Orient sur l'Occident, malgré l'ouverture d'une période d'accalmie apparente où le pouvoir de Théodoric semble plus solide que jamais.

733 Suivant V.-L. Menze, 2008, p. 21 sq. et p. 40, qui répond à Brian Croke et Geoffrey Greatrex, et expose la souplesse des positions de généraux orientaux de l'époque sur le plan religieux, qui ne traduit pas un attachement très profond à des convictions.

La succession de Clovis affaiblissant le parti franc<sup>734</sup>, ses fils concluent la paix avec leurs voisins. De plus, Anastase était occupé en Orient : son monophysisme, déjà sujet de querelle, s'exprimait maintenant sans retenue alors qu'il désirait, à partir de 511, révoquer le Concile de Chalcédoine. Ayant déposé les trois patriarches orientaux les plus importants car ils s'y opposaient, Anastase fait même face à une révolte armée menée en 513 par Vitalianus<sup>735</sup>, qui contrôle rapidement la Thrace, la Moesia Secunda et la Scythie<sup>736</sup>. Entre temps, Symmaque meurt à Rome en juillet 514, remplacé par Hormisdas. Profitant d'une période de détente, Théodoric commence à préparer sa succession. S'étant déplacé lui-même en Gaule pour le couronnement d'Amalaric, il trouve parmi les Wisigoths un Amal, Eutharic<sup>737</sup>. L'ayant pris sous son aile et ramené en Italie, Théodoric en fait en 515 simultanément l'époux de sa fille Amalasuintha et son héritier pressenti. Mais les dispositions de successions de Théodoric sont soumises à l'aval indispensable de Constantinople<sup>738</sup>.

Malgré une paix qui dure depuis 510, la relation avec Anastase est plus que froide en raison du nouvel affrontement religieux avec Rome<sup>739</sup>, avec laquelle il rompt d'ailleurs toute négociation en 517. Il faut donc attendre la mort d'Anastase lui-même pour que la situation évolue. Il est remplacé par Justin le Grand en juillet 518, chef de la garde impériale élu par le Sénat, et surtout orthodoxe. Menze considère que c'est au moment de l'élection du nouvel Empereur, durant les longues discussions où plusieurs candidats furent considérés, que le choix de se faire le champion de l'orthodoxie chalcédonienne s'impose à Justin de lui-même, selon qui était ses appuis et ses ennemis : le vent avait déjà tourné avant même la mort d'Anastase pour les non-chalcédoniens et les forces de Vitalianus étaient menaçantes<sup>740</sup>. Cette seule prise de position de Justin dissout en même temps la révolte chalcédonienne de Vitalianus et le schisme acacien. En mars 519, après seulement trois jours de discussions, Acace et les empereurs Zénon et Anastase sont condamnés par Constantinople<sup>741</sup>. Reconnaisant l'arrangement de Théodoric pour sa succession en 518, Justin adopte Eutharic comme « fils d'armes », qui reçoit la citoyenneté romaine<sup>742</sup>. Plus encore, nommé consul pour l'année suivante sous le nom de Flavius Eutharicus Cilliga, il partage non seulement cet honneur avec l'Empereur lui-

734 Bien que Clovis ait voulu se montrer romanisé, sa succession prouva son attachement à la tradition franque, alors que son royaume fut partagé entre ses fils comme un patrimoine privé (Grégoire de Tours, 3, 1). L'État n'étant pas vu comme une chose publique par les Francs, il disparaît donc avec celui qui en avait la propriété, celle-ci changeant de main ; tandis que jamais l'Empire n'a été séparé de la notion d'État par les Romains.

735 *PLRE*, II, «Fl. Vitalianus 2», p. 1171 sq.

736 H. Wolfram, 1991, p. 345 soutient qu'à partir de 513, Théodoric aurait soutenu Vitalianus et le clergé oriental contre les positions religieuses hétérodoxes d'Anastase.

737 Jordanes, *Getica*, 298.

738 H. Wolfram, 1991, p. 345.

739 En juillet 516, Anastase envoie deux lettres, l'une adressée au pape et l'autre au Sénat. La dernière engage l'aristocratie romaine (et Théodoric) à se rebeller contre le pape, ce qui est vivement rejeté. C'est à cette occasion qu'Anastase réaffirme au Sénat qu'il avait confié le pouvoir de l'Empire d'Occident à Théodoric (cf. H. Wolfram, 1991, p. 300).

740 V.-L. Menze, 2008, pp. 22-40.

741 Cf. T. Burns, 1982, pp. 110 sq.

742 Procope, *Guerres*, I, 11.9 sq., notamment 22.

même (qui s'octroie la charge de co-consul), mais Justin s'est expressément nommé second consul pour laisser la préséance honorifique à Eutharic<sup>743</sup>.

Mais la réconciliation entre les Églises de Rome et de Constantinople masque d'autres conflits religieux, dont les répercussions vont encore affecter les relations entre Orient et Occident<sup>744</sup>. Au moment de l'unification des deux Églises de l'Empire, le dossier d'une nouvelle controverse théologique s'ouvre avec les discussions entourant le théopaschisme, d'où ressort un resserrement du dogme et une sévérité accrue de son application<sup>745</sup>. De plus, Rome pouvant maintenant transiger directement avec l'Empereur, ne s'accorde plus aussi facilement avec Ravenne sur le plan politique<sup>746</sup>. Parallèlement, les Italiens découvrent la profonde différence d'attitude entre Théodoric et son héritier Eutharic sur la question de la foi, et l'arianisme reparaît ainsi dans l'actualité sous mauvaise presse<sup>747</sup>. Le rapprochement des Églises, pour lequel Théodoric a lui-même œuvré, transforme un climat politique qui lui était favorable en un terrain hostile<sup>748</sup> ; processus accentué par une rapide suite d'événements désavantageux.

Le meurtre de Vitalianus, en 520, avait d'abord laissé le champ entièrement libre à l'influence de Justinien sur son oncle Justin. En 522, Eutharic meurt, rendant l'accord de succession caduc avec Ravenne<sup>749</sup>. Et à Rome c'est au tour du pape Hormisdas (favorable à Ravenne) de mourir en 523,

743 Il s'agit certainement de la pierre de touche du projet politique de Théodoric le Grand. Ciment entre l'Espagne et la Provence wisigothe avec l'Italie, c'est aussi une union entre les pouvoirs centraux d'Occident et d'Orient dans un rapport plus équilibré, achevant de redonner sa grandeur à la *pars occidentalis* (P. J. Heather, 1995, p. 167 sq.). Après des générations de guerre civile l'ayant transformée en simple province de Constantinople, l'Occident redevenait la seconde moitié de l'Empire romain, comme le montre l'exaltation qu'inspire cet événement à Cassiodore (soulignée par T. Burns, 1982, p. 110 sq.), mais aussi les célébrations majestueuses organisées à Rome et à Ravenne simultanément, où les sénateurs furent comblés d'honneurs, des jeux offerts au peuple incluant des bêtes exotiques venant d'Afrique du Nord (H. Wolfram, 1991, p. 325).

744 L'objectif fondamental derrière le schisme acacien avait été la réincorporation dans l'Église de toutes croyances non-chalcédoniennes. Et non seulement cet objectif persiste, mais il se raffermi après le succès de la réconciliation entre Justin et le pape ; il y a donc un renforcement de l'influence chalcédonienne en Orient et une réponse défensive chez les groupes non-chalcédoniens, d'où une tangente vers une nouvelle rupture. Pour plus d'explications, voir V.-L. Menze, 2008, p. 7 et 8.

745 Circonscrite surtout à l'Orient, cette crise, qui se résout en 523, sert ensuite d'exemple pour un durcissement sur toute hétérodoxie au christianisme de Chalcédoine, par des Églises d'Orient-Occident assez proches pour se déléguer des pouvoirs d'intervention (V.-L. Menze, 2008, p. 8, 17-18, 34, 87).

746 Tant que l'Empereur d'Orient était monophysite, la fracture avec la papauté entretenait une fracture avec l'ensemble des sujets romains, majoritairement chalcédoniens. Mais après 518, les Italiens se sont réconciliés avec Constantinople. Ce renouveau de l'allégeance première des Romains a pu inquiéter Ravenne, dans la mesure où les intérêts orientaux pouvaient avoir le support du pape, et leurs pressions grandissantes en Occident un écho dans des tranches de l'aristocratie et de la population italienne (comme suggéré par P. Amory 1997, p. 261).

747 L'arianisme de Théodoric était très modéré et sa théologie discrète. Il appliquait une grande tolérance comme mot d'ordre pour la foi. Cassiodore, *Variae*, 2, 27 lui fait dire « je ne peux commander votre foi, étant donné que nul ne peut être forcé de croire contre sa volonté », et l'Anonyme de Valois, II, 48 à son sujet : « même si arien il n'a jamais rien fait contre les catholiques ». Ce fut tout le contraire chez les Wisigoths, dont Eutharic semble s'être inspiré. Étant en charge de Ravenne l'année de son consulat (519), Théodoric ayant sa cour à Vérone, Eutharic est à l'origine d'une répression violente contre les orthodoxes après des incendies de synagogues. Tous, incluant Juifs et Goths, cherchèrent la protection de Théodoric. Ce dernier désamorça les tensions, avec l'intervention conciliante de l'Empereur, mais la popularité d'Eutharic baissa ensuite très vite (Anonyme de Valois, II, 81-82 et Cassiodore, *Variae*, 4, 33-43, et 5, 37 ; cf. D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 114 et H. Wolfram, 1991, p. 345, note 489 et V.-L. Menze, 2008, p. 6).

748 D. Mauskopf Deliyannis, 2010, p. 143 et notes et p. 356 note 25, montre qu'un parti est en train de s'articuler en Italie contre les Ariens.

749 Voir H. Wolfram, 1991, p. 502 note 490. Dans ces circonstances, c'est le Sénat qui se voit habilité, voir obligé selon la

remplacé par Jean I<sup>er</sup>, qui ne partage aucune sympathie avec Théodoric. Le pouvoir du souverain italien s'est précarisé, devant l'influence de Constantinople qui isole maintenant Ravenne. Justin prend alors une décision importante en ordonnant la persécution et le bannissement de tous les Ariens du territoire oriental, mesure agressive et manifestation dirigée contre Théodoric, qui les représente en Occident. Il est clair qu'un tel revirement (sinon déclaration de guerre) dut entraîner des mutations des réseaux de pouvoir et des changements d'allégeance au détriment de la cour de Ravenne<sup>750</sup>. Le tout mène à l'affaire de la condamnation de Boèce<sup>751</sup>, qui nous éclaire quelque peu. Les auteurs plus récents, qui se sont moins penchés sur la question, y voient une opposition de factions pro-impériale et pro-gothique. Mais Moorhead et Burns, qui ont approfondi son étude dans un contexte politique, y voient une opposition entre italo-centristes et «universalistes» impériaux<sup>752</sup>. Ainsi, de 523 à 526, les actions de Théodoric sont de plus en plus à l'opposé de l'attitude qui a caractérisé son règne, et dénote une mentalité croissante d'assiégé<sup>753</sup>, encouragée par l'attitude toujours plus ouvertement hostile de Justin, qui a trouvé une manœuvre de peu de frais pour tenter de récupérer le contrôle sur l'Occident. L'année suivante (524), c'est l'escalade, alors que l'Empereur rend l'arianisme hors-la-loi et que Théodoric se radicalise brutalement<sup>754</sup>. Cette situation appelle une mission diplomatique, qui est menée par le pape

tradition, à se prononcer sur la question de la succession. Dans la mesure où cette institution était au faite de sa puissance depuis des générations, il est ainsi investi d'un ascendant sur Théodoric qui n'est pas uniquement nominal (cf. les explications de H. Wolfram pp. 345-346).

750 Tandis qu'en Italie les factions pro-impériales prennent avantage de ces événements pour se rapprocher de l'Empereur d'Orient, la mort du roi vandale Tharasmund entraîne le changement de camp de l'Afrique du Nord, alors que son successeur se ligue avec Justin. Amalafida est chassée et finalement assassinée vers 525. Burns expose qu'après avoir unifié l'Est, Justin veut forcer l'Ouest à se conformer ; et il utilise les écrits de Boèce à son compte, contre l'opposition papale. C'est dans la querelle du théopaschisme que beaucoup de sénateurs (incluant sans doute Symmaque, Albinus, et peut-être même Faustus et le futur pape Jean) se rallient au point de vue de Constantinople, ce qui fait émerger une faction pro-orientale (T. Burns, 1982, p. 110). Mais ces derniers événements, changeant la relation de pouvoir entre le trône occidental et oriental, radicalisèrent la faction impériale (en position apparente de force). On peut supposer qu'à ce moment, certains parmi eux ayant l'idée d'une complète réunification de leur monde culturel et religieux, l'idée s'étendait au politique, avec une administration impériale plus directe. Ils se représentaient alors automatiquement une «clique pro-gothique» qui était leur ennemie (cf. J. Moorhead, 1978, p. 610). Mais Théodoric reste tout ce temps à l'écart, bien qu'informé, et fait preuve jusqu'en 521-522 d'une grande clémence envers les participants à la controverse religieuse (comme en témoigne le choix des fils de Boèce pour les consulats de 522) ; ce sont bien les événements tragiques de 523 qui marquent un tournant dans son attitude, qui est une réaction mue par la méfiance (T. Burns, 1982, p. 111).

751 La correspondance secrète d'Albinus avec l'Empereur au sujet de la succession en Occident est interceptée par des aristocrates romains fidèles à Ravenne. À la réunion du *consistorium*, Boèce défend Albinus en arguant que s'il est coupable, lui-même et tout le Sénat sont coupables d'autant (le contenu de la défense se trouve dans l'Anonyme de Valois, II, 85). Mais le parti romain de la cour de Ravenne l'emporte, avec la victoire de son accusateur, le sénateur Cyprien. Albinus et Boèce sont condamnés à l'emprisonnement à l'automne 523, ce dernier à la prison de Pavie, où il passe près d'un an, travaillant à la rédaction de son ouvrage *Consolation de la philosophie*.

752 Moorhead énonce clairement que l'issue de l'affaire est définitivement due aux rivalités entre les aristocrates romains de Ravenne entre eux et ceux de Rome, plutôt qu'à une initiative de Théodoric (J. Moorhead, 1992, pp. 212-235). En s'aidant entre autres de la *Consolation de la philosophie* de Boèce, il expose que l'essence de l'accusation est le désir de remplacement de gouvernance de Théodoric par l'Empereur d'Orient (J. Moorhead, 2009, p. 20 sq.). Burns écrit que les événements associés à la chute de Boèce ne reflètent que des personnages romains et des complots romains, qui auraient influencé le roi (T. Burns, 1982, p. 111). Chose certaine, le jugement fut prononcé par une cour judiciaire formée de sénateurs, après que Théodoric ait décidé d'étendre les charges d'Albinus à Boèce, référant ensuite le dossier au Sénat (Anonyme de Valois, II, 87).

753 Théodoric intervient de plus en plus sur la question religieuse. C'est à partir de 523 qu'il se met sur ses gardes et change d'attitude (persécuteur des Romains, des catholiques et des intellectuels suivant l'Anonyme de Valois, II, 83 sq.). D. Mauskopf-Deliyannis, 2010 en relève la progression, en suivant cette source.

754 Constantinople présente les actes de Théodoric comme une persécution contre les catholiques. C'est dans cette mesure qu'est accepté un édit qui prive les Ariens de leur liberté de religion, ce qui concerne en priorité ceux des Goths qui étaient restés

Jean I<sup>er</sup> en personne, qui a tout l'inverse de l'effet souhaité<sup>755</sup>. Le pouvoir avait commencé à échapper à Théodoric, qui se débat avec toujours plus de violence<sup>756</sup>, mais meurt finalement le 30 août 526, avant d'avoir mené à bien ce qui se définit en apparence par une politique de pure rétribution<sup>757</sup>.

L'amenuisement de la tolérance de Théodoric est relevé dans les sources des ses dernières années de règne, de même qu'une tendance à souligner son arianisme et un déclin de la présence de la *civilitas* dans l'articulation de sa rhétorique, et apparaît plutôt en filigrane le thème de la prouesse militaire des Goths<sup>758</sup>. La construction idéologique originale du régime de Théodoric servant l'intégration entre fédérés et Romains a rapidement entamé une période d'effritement. Ainsi, l'opinion publique, sans doute emparée d'une méfiance depuis l'idée d'un règne d'Eutharic, a certainement déserté Théodoric au moment de son dernier affrontement avec Justin, qui utilise avantageusement le terrain de la foi. Si bien qu'à sa mort des contemporains ont pu croire dans ce contexte à une intervention divine salvatrice, Théodoric étant allé directement en enfer pour ses actes. Si le Christianisme était devenu le pilier idéologique majeur du pouvoir dans l'Empire (bien que Théodoric en ait fait revivre d'autres, plus anciens mais persistants), c'est par lui que la sacralisation de l'homme et se de son œuvre furent déboulonnée pour Théodoric, ouvrant la voie à une relecture des événements. Ses adversaires purent certainement exacerber l'image de l'exercice de la volonté divine pour sceller avec des preuves mystiques leur légitimité morale, en même temps que la mémoire du souverain défunt, alors que vont discrètement apparaître dans les sources orientales les termes «tyran» ou «usurpation» pour le décrire lui et son règne. Pensons que le comte Marcellin est à ce moment déjà le conseiller de Justinien, neveu de Justin et futur Empereur conquérant de l'Italie, et que la génération suivante, Procope deviendra le secrétaire particulier de Bélisaire, le général chargé de cette conquête.

---

en Orient. Mais s'agit-il de la réponse à l'emprisonnement de Boèce et consort, ou de leur exécution ? Les sources ne fournissent pas de chronologie très précise des événements (l'Anonyme de Valois, II, 85, reste la source «événementielle» la plus utile). Voir H. Wolfram, 1991, p. 348, et J. Moorhead, 2009, p. 20 sq.

755 Voir l'Anonyme de Valois, II, 90 sq. Le pape Jean procède d'ailleurs au couronnement solennel de l'Empereur ; comment mieux afficher son allégeance à Justin ? Dans le contexte d'affrontement entre les souverainetés occidentales et orientales, cet acte a des saveurs de putsch contre l'élite politique italienne, gothe ou romaine. Voir H. Wolfram, 1991, p. 348, et T. Burns, 1982, p. 111.

756 À leur retour à Ravenne, la plupart des émissaires sont jetés en prison, ce qui a raison de la santé et de l'âge du pape Jean, qui meurt le 18 mai 526. La faction pro-impériale est certainement derrière le fait qu'il soit immédiatement révééré comme un martyr (Anonyme de Valois, II, 93), cet événement leur donnant maintenant l'ascendant définitif sur Théodoric dans la base rhétorique de l'affrontement des souverainetés Orient-Occident.

757 Théodoric ordonne la construction d'une flotte de 1000 navires devant être prêts à l'appareillage pour l'été 526 (Cassiodore, *Variae*, 5, 16). Différentes opinions ont été émises quant aux intentions du souverain : la plus souvent véhiculée tourne cette flotte vers l'Afrique du Nord vandale, où sa sœur est assassinée fin 525, et se base sur les repréailles que Théodoric a toujours menées en pareilles circonstances. T. Burns, 1982, p. 113, avançait l'hypothèse de la préparation préventive à une invasion armée de l'Empereur d'Orient, se basant sur le fait que la flotte vandale était hors d'état d'utilisation à ce moment. Mais une action contre les Vandales, comme attaque d'un partenaire de Justin (dans la mesure où leur nouveau roi Hildéric était maintenant ouvertement son allié), est plus plausible qu'une opération militaire directe contre l'Empereur à ce moment. Quoique plusieurs mois plus tard, Théodoric ordonne par un édit du mercredi 26 août 526, que le dimanche suivant les Ariens se saisissent des églises des catholiques (Anonyme de Valois, II, 94). Mais Théodoric meurt avant que cet ordre ne soit mis à exécution, ou que sa flotte ne reçoive son ordre d'action.

758 Cf. J. J. Arnold, 2008, pp. 50-78 et D. Maukopf Deliyannis, 2010, p. 113.

Pourtant, la reconnaissance de Théodoric comme Empereur à l'intérieur de l'Occident marque le succès de sa politique à répondre aux problématiques de l'époque du Bas empire. Et son succès n'est pas dû uniquement à ses talents de gouvernance ou à son habileté à entretenir le soutien des institutions occidentales. Au fur et à mesure que les ressources et les opportunités s'offraient à lui, Théodoric a transformé la relation entre le pouvoir central de l'Empire et son support militaire fédéré en scellant durablement leur interdépendance. La relation entre cette force et l'Empereur était jusqu'alors restée contractuelle, quoique l'aide fédérée constituait le plus gros des forces armées et que sa nécessité était croissante. La relation entre les deux pôles était devenue un bras de fer constant, dans un rapport de force toujours changeant. Et dans le contexte du rôle central de l'armée pour faire ou défaire un empereur, cette relation était devenue dangereuse pour la pérennité de l'indépendance du pouvoir impérial et de sa suprématie. Théodoric proposait une solution durable passant par une normalisation de l'incorporation de fédérés dans l'Empire dans une élévation de leur statut citoyen, en rapprochant leurs conditions de celles des troupes régulières avec l'assurance d'un système de rémunération régulière et en les installant de façon définitive sur un territoire, leurs populations civiles côtoyant les populations indigènes. Ces dernières, plutôt que de redouter l'insécurité de la renégociation d'un contrat entre l'Empereur et les fédérés vivant juridiquement à part, pouvaient ainsi échanger avec eux dans les mêmes cadres institutionnels. C'était aussi une façon d'accélérer leur romanisation, aidée par le Christianisme comme facteur d'intégration.

Sans octroi de la citoyenneté ni fusion complète des populations, c'était une mise à jour de la romanité face aux nouvelles réalités et nécessités, tout en respectant les réticences, ce qui n'était possible qu'avec une population fédérée déjà très romanisée. Une telle nouveauté ne pouvait non plus être l'initiative de franges conservatrices entourant le trône impérial, dans un mouvement naturel de replis défensifs face aux fédérés. Profitant d'une certaine évolution dans les concepts d'Empereur et d'Empire en Occident, où l'accent est mis sur leur caractère monarchique, l'originalité de Théodoric réside aussi dans le fait d'avoir assumé lui-même le rôle exécutif dans l'établissement de son programme d'intégration. La clef de voûte de son projet politique est ainsi sa propre élévation en Empereur d'Occident, car l'inscription de ces transformations dans la durée dépendait de son propre pouvoir.

Les stratégies de déstabilisation d'Anastase nous montrent, dans le fait qu'il n'utilise jamais l'arme constitutionnelle contre Théodoric, qu'elle était peut-être trop faible pour être efficace. Il ne lance jamais d'accusation d'usurpation, mais se contente d'endiguer la montée en puissance de Théodoric, qui, à partir de son succès en Italie, s'évertuait à reconstituer les frontières traditionnelles de l'Empire d'Occident, quitte à reproduire l'antique face-à-face Orient/Occident. Au contraire, il avait

redonné à l'Occident les symboles de son pouvoir impérial, entérinant, sinon son statut, du moins l'œuvre de Théodoric. Justin aussi, plutôt que de parler d'usurpation, souligne en quelque sorte sa collégialité avec Théodoric en corroborant si volontairement son choix de succession. Ainsi, dans le contexte historique où Constantinople s'est habituée à la suprématie de son autorité sur tout l'Empire, et avec l'autorité ultime en terme de droit constitutionnel, il est frappant de constater l'impossibilité d'une déclaration d'usurpation. Au contraire, les Empereurs d'Orient successifs se firent chacun arracher une sorte de reconnaissance de collégialité, minimisée autant que faire se peut, étant en face d'une autorité collégiale qui, bien que pour eux anachronique et dérangeante, était pourtant bien reconnue en Occident. Sans affirmer que Théodoric était Auguste ou *imperator*, car il n'a jamais pu se revendiquer de la constitutionnalité de ces qualités, il faut souligner qu'il n'était pas simple *rex Gothorum* (expression qui n'apparaît d'ailleurs jamais dans les sources). Dans un contexte d'assouplissement et d'évolution récent de la titulature et du vocabulaire du pouvoir au VI<sup>e</sup> siècle où le caractère monarchique du régime impérial rencontre la sémantique biblique monarchiste, Théodoric a exploité la signification la plus forte de son titre de *rex Italiae*. Il a aussi capitalisé sur le succès et la prospérité de son gouvernement dans la romanité, comme sur les nostalgies et le conservatisme «républicain» des élites italiennes, pour reprendre l'antique titre de *princeps romanus*, une voie de légitimation constitutionnelle de l'impérial qui n'était possible qu'en Occident. Compte tenu de ces constats, additionnés du caractère original de son œuvre politique d'intégration des fédérés à l'Empire dans un modèle nouveau, il est toutefois possible d'affirmer que Théodoric le Grand était un Empereur romain au même titre que plusieurs que l'Occident a connus, dans la mesure où, répondant à des défis majeurs, il fut un rénovateur de la romanité en incarnant le saut qualitatif nécessaire à la *pars occidentalis* de l'Empire pour s'inscrire dans la continuité en minimisant les ruptures dans une conjoncture de mutations importantes. Comme d'autres avant lui, il a toutefois construit son impérial au lieu d'en hériter clairement, et ainsi gardé une faiblesse constitutionnelle dans un contexte où ses pouvoirs compétiteurs étaient importants, puisque l'hégémonie de l'Empereur d'Orient s'était imposée en Occident, et que l'aristocratie italienne avait réinvesti le Sénat de la puissance de ses prérogatives antiques.

À une époque où le Christianisme s'est greffé à l'idéologie du pouvoir, mais où les querelles religieuses se succédaient dans un déchirement, la foi discrète de Théodoric n'attirait pas l'attention dans la mesure où les acteurs de l'arianisme (le clergé comme le souverain) restaient politiquement à l'écart des affrontements. Si Clovis, et ensuite Justin, choisirent de se faire porte-étendards de la vraie foi de l'Empire (soit celle du consensus), le rapprochement doit inévitablement être fait avec l'ascension politique qui suivit pour eux cette décision. Au contraire, Théodoric nous laisse croire à un

attachement de conviction à l'arianisme, car il le préserve par une stratégie de retenue de ses protagonistes afin de l'effacer. L'écart dogmatique de la foi de Théodoric scella pourtant son destin, comme ce fut le cas pour Anastase, contre la force de l'universalisme de la religion chrétienne.

## CHAPITRE V

### CONCLUSION

Par une lente succession de tournants décisifs, l'Empire romain et son pouvoir central ont gagné en abstraction. Après la naissance du concept d'*Orbis romanus*, l'Empire se définit comme oecumène depuis Trajan et Marc-Aurèle, en ce qu'il représente l'univers civilisé. Et avec l'édit de Caracalla, tout homme libre qui y vit se voit octroyer la citoyenneté romaine, adhérant à cette grande patrie, unie tout en étant cosmopolite. De plus, depuis Dioclétien, l'Empereur «est» Rome, la capitale se trouvant ainsi partout et nulle part en fonction des besoins stratégiques. L'Empire ayant adopté l'absolutisme oriental, le christianisme renforce finalement l'idée de son universalisme, et la vision monarchique de son pouvoir. Et si les capitales ont pu changer fréquemment (particulièrement en Occident), le centre de l'Empire et de la romanité est au VI<sup>e</sup> siècle depuis longtemps devenu Constantinople. Autant de changements de fond qui rendent vétustes les schémas d'interprétation classicisants qui ont si longtemps influencé les historiens modernes, avec leurs patrons de différenciation ethniques, les modèles de déclin de la puissance politique et culturelle de l'Occident comme de ses relations avec l'Orient, et qui ne restent pertinents que pour comprendre une certaine propagande impériale conservatrice du V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècle. Il y a bien une crise du pouvoir dans l'Empire, qui n'est pas la même en Orient et Occident. Mais l'Est et l'Ouest sont plus que jamais liés alors que, le droit constitutionnel donnant à l'Empereur d'Orient la préséance sur celui d'Occident, le trône oriental étend dès qu'il en a les moyens son hégémonie sur toute la Méditerranée alors que des forces centrifuges empêchent toute stabilité du pouvoir impérial en Italie, même si sa puissante aristocratie garde vivace le souvenir récent d'un Empire d'Occident.

Cette conceptualisation d'un Empire devenu cosmopolite catalyse l'évolution du tissu social dans son étendue géographique, où les élites romaines se sont métissées avec les élites indigènes des *provinciae*, jusqu'à alimenter un patriotisme régional qui fait concurrence aux intérêts de Ravenne ou de Constantinople tout en restant romain. Un ensemble de crises a également augmenté l'apport étranger sur le sol de l'Empire, en Orient comme en Occident, avec la systématisation de l'utilisation du *foedus* pour palier aux besoins militaires croissants, jusqu'à ce que les mots «soldat» et «étranger» deviennent synonymes. Le vocabulaire évolue en fonction des nouvelles réalités politiques pour devenir plus concret : les pluriels apparaissent, comme «les peuples», et «les Romains» («*Romani*», au lieu de *populus romanus*). L'Empire ayant pris une définition plus culturelle que géographique, l'Empereur y incarne maintenant le pouvoir absolu sur *des* peuples. Il «règne», suivant l'exemple biblique du royaume des cieux opposé au royaume terrestre, qui est un *regnum* : nous avons vu que l'Anonyme de Valois décrit Théodoric se faisant octroyer le droit de *praeregnare* sur l'Italie par Zénon

(soit régner avant l'Empereur ; l'exercice du pouvoir de ce dernier étant donc décrit par la même racine), comme Cassiodore cite Théodoric disant imiter le *regnum* d'Anastase.

Parallèlement à l'utilisation du *foedus*, qui entérine au co-signataire de l'Empereur le pouvoir sur les siens à l'intérieur de l'Empire, il y a aussi un glissement de l'utilisation du terme «gens» à «*regnum*» ; qui exprime le pouvoir autant militaire que civil. Pourtant, l'intégration des peuples est irrégulière et changeante, car leur statut reste ambigu. Cette ambiguïté fait croître une problématique centrale de l'État impérial romain de l'Antiquité tardive et de son pouvoir central : l'échelle de cet apport de fédérés en raison des besoins de l'Empire, de paire avec l'importance de l'armée comme support du pouvoir central, donne une importance politique croissante à ces groupes. Mais la réaction d'endiguement du pouvoir central de l'Empire face à ce pôle politique émergent se traduit par une tension croissante qui constitue un facteur d'instabilité commun à l'Orient et à l'Occident. L'assise du pouvoir impérial en souffre grandement : durant le V<sup>e</sup> siècle, les règnes impériaux des deux *partes* de l'Empire sont caractérisés par l'influence de ceux qui ont entouré l'Empereur. En Occident, en perpétuel changement de régime à cause de guerres civiles, le pouvoir central de Ravenne s'est disloqué et ne s'étend bientôt que sur l'Italie uniquement. Si dans le reste de l'Europe l'ancienne aristocratie se désintéresse de Ravenne pour se concentrer sur ses propres affaires, comme en Gaule où le christianisme et ses institutions restent le seul lien solide avec Rome et l'Empereur, l'aristocratie italienne a elle aussi effectué un repli sur elle-même. Le déclin de la *pars occidentalis* est tel dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle que Constantinople ne la considère plus que comme un partenaire institutionnel et territorial subalterne, et finalement une sorte de province. L'Empereur d'Orient utilise d'ailleurs sa préséance collégiale pour envoyer à Ravenne des administrateurs choisis par ses soins, comme le seront la plupart des derniers empereurs occidentaux. L'historiographie a longtemps fait des groupes fédérés un amalgame, constituant un facteur «externe» à l'effondrement de l'Empire en Occident (vu leur origine), puisque la problématique de la relation entre le pouvoir central de l'Empire et ses *foederati* a été traitée superficiellement, dans une narration d'«invasions barbares» menant à une «chute» issue d'un modèle littéraire antique classique opposant «Romain» (synonyme de civilisation) et «barbare» (étranger à l'Empire, donc de la civilisation) dans un système binaire. Mais elle a récemment bénéficié d'une exploration plus approfondie, entre autres grâce à l'école de Vienne et au concept d'ethnogenèse, dont l'objectif est son intégration à une compréhension moderne des processus de transformation de la période. Il en ressort que la création de ces groupes pouvait être récente et interne à l'Empire, même justement motivée par le traité les incorporant à l'Empire, et que leur constitution ethnique pouvait être hétérogène, voire changeante, malgré l'apparence d'une unité nominale servant d'étendard au chef qui les représentait dans leurs relations avec l'Empereur. La

ratification du *foedus* faisait donc naître, à l'intérieur de l'Empire et par ses institutions, de nouvelles entités politiques chargées de responsabilités militaires et civiles. Cette initiative de mécanisme d'agrégat de l'État romain tardif constitue aussi un système d'intégration pour ces communautés puisqu'il favorise la croissance de l'attachement et de l'esprit de loyauté envers lui et la romanité, idéologiquement catalysée par les éléments de son universalisme. En ce sens, la problématique de la relation entre le pouvoir central de l'Empire et ses fédérés est donc un fait interne aux institutions impériales romaines tardives, et un élément de la romanité de cette époque. Mais cette intégration a une limite : malgré une importance militaire, politique et civile croissante, les fédérés sont ségrégués géographiquement et juridiquement des citoyens de l'Empire. Le personnage de Théodoric le Grand émergea dans un contexte historique où cette dualité était à son comble, entraînant d'importantes crises du pouvoir impérial, et fut à l'origine d'une expérience de résolution de cette problématique.

L'édifice représenté par les institutions politiques et culturelles qui donnent sa forme au pouvoir impérial romain est ancien et complexe, et a surtout démontré une souplesse et une adaptabilité marquée par de nombreux cas de figures au cours des siècles. On n'a qu'à penser aux crises du pouvoir du III<sup>e</sup> siècle, marquées par les usurpations, où se succèdent soixante-dix empereurs en cent vingt ans. Il a donc une résilience inhérente, qui est marquée par une capacité d'incorporation de la nouveauté à sa construction. C'est cet angle d'approche qui a permis à l'historiographie récente de redonner à l'événement du renvoi des insignes impériaux occidentales à Constantinople par Odoacre en 476 des proportions plus justes, et c'est sous cet angle qu'il faut interroger les éléments de continuité et de rupture qu'il est possible de dégager du règne de Théodoric, dans l'objectif de le relier soit à une expression de cette résilience de la romanité, soit de l'ajouter aux éléments sclérosants de l'Empire et de la romanité. Car si l'historiographie s'est étendue par le passé sur cet événement précis de 476, elle a complètement oublié que Romulus Augustulus n'était en fait pas reconnu comme Empereur par Constantinople à ce moment, de même que l'événement du retour en Italie de ces mêmes insignes en 497. S'il est devenu plus complexe de trouver le « dernier Empereur d'Occident », se pose surtout la question de la signification de l'impérial dans l'Occident du V<sup>e</sup> siècle.

### 5.1 Theodoricus

Nous avons suivi les années formatrices de Théodoric le Grand dans les Balkans, qui commencent avec une jeunesse caractérisée par une immersion totale dans la romanité, et une éducation dans les cercles les plus élevés du monde romain oriental, dont plusieurs historiens modernes ont toutefois douté de la prégnance sur le personnage. Pourtant, des éléments plus tardifs de

sa vie semblent atténuer ces doutes. Par exemple, si le règne même de Théodoric en Italie semble attester de l'élévation de son instruction quant à la romanité, ajoutons qu'il a choisi d'éduquer ses enfants à la romaine. En fait, Théodoric abandonne totalement les pratiques culturelles ancestrales gothes pour régner sur l'Italie, jusque dans le choix de sa succession où il désigne un héritier unique, qui n'est pas de son sang, et choisit pour ses rites mortuaires (occasion de gravité où s'exprimerait plus qu'ailleurs l'attachement culturel) le culte romain impérial. Il a par ailleurs été critiqué pour sa romanité par une certaine noblesse gothe, attitude qui perdure sur sa descendance. Il est donc clair qu'il est nécessaire de rétablir l'élément romain du personnage, qui a été minimisé, afin d'en brosser un portrait métissé, et dont l'identité s'est même peut-être construite toujours davantage vers la romanité. Ceci est pertinent pour comprendre que l'originalité de l'action de Théodoric au sein de la romanité ne signifie pas tension avec elle. Il serait simple d'opposer Zénon et Justin à Théodoric dans une vision polarisée entre Empereurs «romains» et roi «barbare». Mais ce serait occulter que Théodoric est pourtant bien le seul des trois à avoir grandi au sein de l'élite impériale en s'imprégnant de la *Romanitas* la plus raffinée.

L'amalgame des fédérés de toutes époques en un ensemble homogène assimilé à un facteur aggravant dans le modèle de «la chute de l'Empire romain» par l'historiographie moderne, avait, jusqu'à tout récemment, uniquement porté l'attention sur l'ascendance gothe de Théodoric le Grand. De même, l'étude de la période trouble que Théodoric passe en Orient a souffert de l'interprétation simpliste voulant qu'il s'agisse de l'opposition entre l'Empereur défendant son Empire et un roi germanique le menaçant. Mais il semble plus précis d'y voir l'expression de la tension entre le pouvoir central de l'Empire et les entités politiques des *foederati* que nous venons d'exposer. Pour Théodoric, sécuriser l'allégeance de son groupe de fédérés signifiait s'assurer une crédibilité politique qui en faisait un interlocuteur de l'Empereur, et resserrait son lien avec lui au sein de la romanité. Cette consolidation était le point de départ de l'institutionnalisation de sa place dans l'Empire comme chef militaire. Déjà Thiudimir était allé à l'encontre de ce que nous supposons des coutumes germaniques de la transmission dynastique en écartant son frère, et ensuite le frère de Théodoric du partage du patrimoine, créant ainsi une entité politique unie et stable au sein de l'Empire. Il transmettait alors à son fils, avec son titre de *rex*, un héritage politique dont la valeur réside dans la reconnaissance par l'Empereur de son autorité et de ses prérogatives militaires et civiles au sein de l'Empire. À son tour, Théodoric allait finaliser l'institutionnalisation de la relation avec l'Empereur. Il utilise d'abord la noblesse de l'ascendance amale, largement exploitée pour se réclamer de prestance au moins égale à celle de Goths déjà bien intégrés dans les sphères politiques de l'Empire, jusqu'à ce que sa propre carrière romaine le porte à des rangs plus élevés. L'effort de Thiudimir poursuivi par Théodoric, de

même que leur royauté, ne semble donc se comprendre qu'en tant que fait interne à l'Empire, comme un processus d'intégration qui tend à prouver le modèle de l'ethnogenèse.

Théodoric reprend donc une royauté qui n'est pas si germanique en essence, et acquiert une position encore bien plus élevée dans l'Empire, et bien avant son départ pour l'Italie. Aux racines du *cursus honorum* distingué de Théodoric se trouve le choix de supporter l'Empereur (bien que ce fût le parti le plus faible) contre la conspiration de Basiliscus, qui le met face à des fédérés goths du cercle d'Aspar, maintenant conduits par Théodoric Strabon. Ce rôle décisif de Théodoric pour la sauvegarde du trône oriental lui valut le retour dans l'élite de Constantinople, d'otage à citoyen parmi les plus honorés : Théodoric est adopté par Zénon en tant que fils d'armes et peut porter le titre honorifique d'«ami» de l'Empereur, et en plus de devenir *patricius*, accepte le poste de *magister militum praesentalis* de l'Empire d'Orient. Mais ce qui semble être une position forte est en fait minée par deux éléments importants. Strabon, dont la prestance militaire et politique reste importante, voulut bientôt ravir à Théodoric l'exclusivité de la noblesse de la lignée amale pour préserver son ancienne position dans l'Empire. Et cette rivalité est dans un second temps exploitée par l'Empereur Zénon, qui, en raison d'une position faible qui le cantonne à une mentalité d'assiégé, lutte pour préserver l'autonomie de son pouvoir. Même si le généralissime Théodoric est assimilé au parti des nationalistes romains d'Orient soutenant Zénon face aux fédérés réfractaires, le souvenir d'Aspar est vivace, et Théodoric reste un fédéré. L'Empereur ne cesse donc d'intriguer contre lui en poussant les deux Théodoric à la confrontation. Le bras de fer avec Strabon et l'Empereur fait d'ailleurs ressortir une fois de plus que malgré le fait que Théodoric se batte pour préserver ses acquis en terme de titres et de position, son intégration culturelle ne fait pas de doute, alors qu'il s'appuie dès que nécessaire sur le droit et la magistrature romaine impériale (ce qui tendrait donc à prouver la préhension sur lui de son éducation classique) et en s'entourant de fonctionnaires. C'est d'ailleurs l'ancien chef de chancellerie de Théodoric qui est choisi par Zénon pour être porte-parole de sa proposition de règlement de conflit, afin de le mettre en confiance.

Jusque là, dans la mesure du poids politique du support de l'armée pour faire l'Empereur et de l'importance démographique des éléments fédérés dans sa composition, ces derniers ont essentiellement profité des faiblesses du pouvoir central pour s'arroger directement l'ascendant sur l'exécutif central dans une vision de l'avantage immédiat (légitime ou pas). Mais le comportement de Théodoric semble exprimer une transition : plus qu'intégré à la romanité, il semble déjà vouloir en être un élément dynamique, ce que sa position élevée aurait pu permettre. S'il a été le support au rétablissement de la force du pouvoir de l'Empereur devant la précarité de Zénon malgré un risque aussi grand, sa motivation ne pouvait être que le désir de resserrement du lien avec l'Empereur par son

aide, et avec la romanité et l'Empire par son soutien. Ce désir est d'ailleurs réitéré alors que, bien qu'il soit en froid avec l'Empereur à ce moment, Théodoric demande le rétablissement de ses titres pour écraser Strabon lorsque ce dernier menace encore directement le trône oriental. Et à la disparition providentielle de ce dernier, en dépit de relations toujours inégales avec Zénon, Théodoric récupère ses titres et positions, encore augmentée par l'entrée de sa famille dans le clan des Flaviens, leur donnant le droit de porter le patronyme Flavius, et l'accession au Consulat d'Orient pour l'année 484. Il aura même ensuite un triomphe dans la capitale et une statue équestre devant le palais impérial. Autant d'honneurs qui ne sont pas gagnés en menaçant le trône impérial, mais en le protégeant. C'est sans doute sur la base de sa position dans l'Empire que, étant encore en froid avec l'Empereur, Théodoric propose des solutions originales à l'impasse, qui tout en laissant transpirer le sentiment d'appartenance à l'Empire, expriment une ambition d'intégration politique qui dépasse les usages de l'époque.

Zénon tenta de négocier une installation dans des régions agricoles, selon le modèle d'accommodation plus classique qui avait prévalu du temps de Thiudimir, mais Théodoric proposa pour ses fédérés la pérennité de leurs conditions d'installation en milieu urbain. Ce modèle, entièrement nouveau mais fondé sur le projet de romanisation de ces fédérés et sa propre intégration dans la hiérarchie romaine, les auraient mêlés aux populations urbaines indigènes et romaines, contrairement au patron de segmentation sociale qui tenait les *foederati* plutôt géographiquement isolés dans l'Empire jusque-là. Dans la mesure où il ne s'agissait pas d'extorsion, la proposition de Théodoric exprimait l'idée qu'octroyer aux fédérés sous ses ordres une stabilité politique durable dans l'Empire apporterait support et stabilité au trône, d'où une convergence de ses intérêts et de ceux de Zénon. La consolidation du pouvoir central de l'Empire par rapport à ses forces militaires n'était pas forcée de se faire au détriment d'une bonne relation avec elles, sous peine de guerres intestines qui le mineraient de toute façon (c'est ce qui s'était produit jusque-là). Accorder un peu plus qu'un statut d'étranger à des gens qui risquaient leurs vies pour l'Empire aurait été un bon début. Bien que cette proposition soit restée lettre morte en raison de la suite des événements, elle témoigne d'une possible évolution de la nature du *foedus*, ou de la place des *foederati* dans l'édifice politique de l'Empire, et de l'intention de Théodoric d'intervenir d'une façon nouvelle sur cette question. La transformation de la relation entre le trône et ses fédérés d'un contrat bilatéral en une nouvelle relation politique normalisée que les nécessités exigeaient plus durables, ne pouvait se faire qu'une fois passé pour eux un seuil de romanisation. Et que le personnage central de cette initiative fut si métissé que, bien que noble goth, il sembla plus romain et plus attaché à la romanité, ne pouvait qu'aider encore davantage à l'apparition d'une initiative dans une telle direction. Mais ce modèle donnait donc une plus grande place politique aux fédérés dans l'Empire. Bien que la nécessité poussait dans la direction d'un règlement naturel par

gain mutuel, ne plus pouvoir renégocier l'intégration de fédérés dans l'Empire était accepter la place qu'ils y avaient prise, ce qui était difficile à assumer politiquement pour l'Empereur, qui se débattait avec cette réalité.

Le jeu de Zénon était au contraire de s'efforcer d'endiguer toute capitalisation politique d'un fédéré pour protéger la puissance du trône oriental. Et Théodoric n'ayant comme seule base de pouvoir la volonté de l'Empereur lui-même, la situation était sans issue. C'est pour cela qu'après la disparition de Strabon, Théodoric reste plus que jamais victime de la paranoïa de Zénon. Il avait pourtant prouvé, et continuera de le faire, qu'il ne souhaitait aucun gain au détriment de l'Empereur. Les manœuvres militaires intimidantes de Théodoric se limitaient donc à une façon de rouvrir un dialogue avec Zénon : même s'il en avait la capacité, il ne fit jamais de démonstration de force menaçant la capitale comme le tenta Strabon. En fait, les sources attestent que Théodoric utilisa toujours la force en réaction, et non en initiative. Elles suggèrent aussi qu'il ne voulait pas dépasser certaines limites, utilisant cette force dans un objectif dissuasif. Théodoric avait montré avec constance que son ambition politique était de resserrer son allégeance à l'Empereur et d'accélérer l'assimilation de ses fédérés à la romanité en se faisant un des piliers de l'impérial, mais attendait que l'Empereur respecte sa propre parole. Il ne soutira ainsi jamais quelque-chose à Zénon que celui-ci ne lui avait déjà donné en toute légitimité. C'était le contraire de l'attitude de Strabon, et ensuite du général Illus, commandant des troupes isauriennes, qui profitèrent de leur importance auprès de Zénon. En fait, malgré un affrontement militaire direct qui ne dura pas moins de quatre années avec les troupes de l'Empereur, avec le support de puissances étrangères hostiles, le rebelle Illus fut mieux traité que Théodoric en raison de son origine isaurienne et de son influence sur un corps militaire qui était un pivot du pouvoir de Zénon. Il doit donc être souligné que la tentative de renversement de Zénon par Basiliscus et la révolte d'Illus, et même la menace interne de Strabon, étaient d'une nature plus radicale que les démonstrations de force du généralissime Théodoric, et que ce dernier fut, malgré leur relation complexe, un des rares supports de Zénon. C'est donc bien la conjoncture de tension entre l'idéologie de toute-puissance de l'Empereur et la réalité d'un pouvoir qui revêt une forme parfois presque fédérative avec l'évolution récente de la nature du *foedus* qui s'exprime dans la relation entre Zénon et Théodoric, et qui tient ce dernier loin du trône en dépit de ses fonctions et de ses honneurs, qui auraient valu à d'autres d'être plus proches du pouvoir. Dans sa rénovation protectionniste du pouvoir impérial, Zénon solidifiait non seulement son propre pouvoir mais aussi celui de l'institution de l'impérial contre des pouvoirs concurrents. Le contexte faisait privilégier à l'Empereur isaurien de donner l'apparence de la confiance à un général félon mais isaurien, et surtout populaire dans l'armée isaurienne qui avait sauvé l'indépendance du trône sous Léon, plutôt qu'à un général dévoué, mais dont les origines gothes rappelaient certainement

trop Aspar dans certains cercles de Constantinople. Pourtant, lorsqu'il proposa à Zénon une intégration politique si aboutie de son groupe de fédérés, Théodoric prenait certainement en modèle l'initiative de Léon, qui utilisa des groupes de combattants de l'intérieur de l'Empire sans qu'ils soient officiellement des troupes impériales afin d'affranchir le trône de l'influence d'Aspar. Ce à quoi Zénon répondit en imitant la façon dont Léon écarta ensuite Anthemius : le faire quitter l'Orient en lui offrant l'Occident (si tant est que Théodoric eut pu le sécuriser, et en son nom en cas de réussite). Mais si Zénon gagnait ainsi la distance de sécurité lui permettant de réaffirmer la force du trône impérial, Théodoric gagnait quant à lui un terrain neuf pour exprimer ses ambitions d'intégration à l'Empire des fédérés, d'autant qu'il serait en Occident, en plus d'un patricien couvert d'honneurs, le plénipotentiaire qui y représenterait l'Empereur. Ce n'est donc pas le roi goth d'une armée de Goths qui quittait l'Orient, mais le second de l'Empereur, avec un assemblage métissé de troupes qui, bien que majoritairement fédérées (et pas seulement gothes), représentaient une armée impériale aux pleins pouvoirs civils et militaires, et c'est ainsi qu'ils furent accueillis en Italie. Les étiquettes, véritables images d'Épinal, sont problématiques pour l'étude d'une période de métissages. D'ardents défenseurs de l'Empire étaient des Romains d'origine non-romaine, et Rome a souvent eu des Empereurs étrangers et sans culture classique. Au contraire, ce sont des Empereurs romains qui ont notamment précipité l'Occident dans une succession de guerres civiles qui mena à son affaiblissement, et de véritables Italiens, mais dénués de toute éducation, pouvaient être appelés et considérés comme des «barbares» par des aristocrates. Au tournant des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, il n'y a donc plus rien d'anormal en Occident à l'origine cosmopolite des acteurs au sein même des institutions romaines, jusque dans les sphères les plus élevées.

## 5.2 À contre-courant de l'idée de déclin

Ce qui a paradoxalement le plus d'importance mais qui est le moins étudié au sujet du règne de Théodoric le Grand est la différence entre ce qui constitue la *pars occidentalis* de l'Empire romain avant son arrivée en Italie, et au moment de sa mort. À la fin du V<sup>e</sup> siècle, le pouvoir central ravennate a vu s'effriter sa puissance et ses moyens de longue date, et l'Empire d'Occident s'est considérablement réduit géographiquement. Les élites romaines du reste de l'Europe s'étant métissées avec les populations locales et désintéressées de Ravenne, comme c'est le cas pour la Gaule, à l'exclusion du liant culturel de l'universalisme de la romanité, et plus spécifiquement chrétien, Théodoric arrive donc dans ce qui est une province, réduite à l'Italie, et entièrement sujette à l'autorité impériale de Constantinople. Cette transformation de l'Empire d'Occident en simple *regnum* réduit ses empereurs à la stature de rois souvent directement envoyés d'Orient. De plus, l'aristocratie sénatoriale occidentale, bien que si puissante qu'elle a pu s'opposer à certains de ces monarques et favoriser ce déclin, s'est elle-

même désinvestie de son rôle constitutionnel pour laisser le Sénat de Rome politiquement si affaibli que ses prérogatives ne sont au V<sup>e</sup> siècle que nominales. Mais un tournant politique majeur s'initie pourtant sous Odoacre, alors qu'il rétablit toute la puissance de cette institution en échange de sa reconnaissance, afin de créer un fondement de légitimité pour asseoir son pouvoir. Ce pacte de mutualisme fait renaître l'ancien pôle de pouvoir qu'est le Sénat occidental, et est reconduit par Théodoric, qui lui donne ensuite toute sa force alors qu'il reconstruit en Italie un État fort et prospère qui répond aux attentes des Italiens qui avaient été déçus par les règnes précédents.

Théodoric avait déjà remporté le pouvoir en s'associant avec l'aristocratie et l'Église italiennes, avant même sa victoire contre Odoacre. C'est d'abord que l'allégeance à l'Empereur des élites italiennes répondait à la légitime préstance exprimée par la position de Théodoric face à un Odoacre usurpant le titre de César pour son fils dans un acte de désespoir. Mais il n'est pas impossible que l'enclin aussi prompt à soutenir Théodoric de l'aristocratie italienne, qui venait de reprendre avec force son importance dans l'exécutif du pouvoir, ait pu être motivé par un certain désir d'émancipation italo-centriste exprimé avec Odoacre et entretenu par la connaissance des raisons du départ de Théodoric pour l'Italie. La culture conservatrice de cette élite gardait une nostalgie de grandeur passée, certaines familles pouvant se référer aux honneurs de leurs ascendants jusque sous la République. Pour l'instant, son accueil enthousiaste en Italie signifiait surtout le renouvellement de l'allégeance qui unit l'Italie à l'Empereur avec le retour d'un pouvoir légitime. Mais sachant sa puissance effective, elle eût pu nuire à l'établissement du pouvoir de Théodoric, qui se fit par étapes sur quelques années, mais sembla plutôt le supporter : c'est après tout le Sénat qui délègue les ambassades multiples de reconnaissance de la souveraineté de Théodoric à Constantinople, et accepte la proclamation de 493 malgré une position ambiguë avec le trône oriental, capitalisant au contraire sur les conséquences de l'événement. Au moment de cette proclamation, les différents courants d'intérêts présents dans cette élite se rejoignent pour supporter l'accession de Théodoric au pouvoir de l'Occident.

Il est donc clair qu'il ne s'agit ni d'une conquête, au sens où ne s'amorce pas une domination gothe sur un système romain, ni d'un changement de régime. Un examen du gouvernement de Théodoric le Grand fait ressortir une originalité où l'innovation ne s'écarte pas du modèle romain classique pour être qualifié de «goth». Au contraire, ce sont les mécanismes culturels goths qui sont infléchis et entièrement soumis par Théodoric aux institutions romaines. Il serait donc plus juste d'y voir la conquête de la romanité et de Théodoric sur les fédérés. Il fallait sceller les loyautés mouvantes des groupes de l'*exercitus*, ce qui ne pouvait se faire qu'à l'intérieur des institutions romaines, en vertu de l'autorité romaine de Théodoric, maintenant confirmée par le Sénat de Rome. Répondant en premier lieu au nouveau souverain d'Occident en vertu de son rôle d'armée impériale occidentale,

l'incorporation des *foederati* à l'Empire n'est plus conditionnelle aux termes d'un contrat constamment revu par Constantinople, puisque leur appartenance à l'*exercitus* les soumet maintenant entièrement à la législation romaine occidentale. La proclamation de 493 sert en ce sens d'instrument d'intégration à la romanité. En fait, Théodoric semble avoir mis plus d'énergie à sécuriser son pouvoir sur ses troupes dans ses premières années de règne qu'à s'assurer la fidélité des élites italiennes, qui lui était acquise depuis son arrivée. Le sujet de l'attribution du tiers pour leur installation, même si toujours débattu, montre du moins qu'il s'est agi d'une contribution importante afin de s'assurer l'armée, d'autant que certains de ses fédérés avaient montré des vellétés autonomistes. Dès le début de son gouvernement, afin de diminuer les heurts possibles dans la perspective de l'intégration, Théodoric instaure aussi une sorte de régime de ségrégation « ethnique » entre le civil et le militaire, réservant le premier aux Italiens et le second aux groupes hétérogènes de son *exercitus* (y compris ceux qui étaient déjà en Italie sous les ordres d'Odoacre), et qui restera la marque particulière de son gouvernement. La construction de plusieurs palais en sol italien jouxtant leurs zones d'installation, comme l'obligation de ces combattants à maintenir un lien personnel de l'ordre de la dépendance avec l'administration montrent ensuite l'effort particulier de Théodoric à préserver un contrôle direct sur ses troupes. Et le fait que ces palais affichent une architecture et un décorum impérial romain, abritent une administration et des fonctionnaires d'abord romains, et que les échanges avec les troupes soient régis par des lois romaines, montre clairement la nature du pouvoir de Théodoric sur ses troupes.

Ainsi, les sources attestent d'une perméabilité culturelle croissante entre Goths et Romains, et même d'une amorce de fusion des élites, alors que les nobles goths se mêlent très rapidement aux affaires politiques et économiques de l'aristocratie italienne et que les soldats-fermiers goths se fondent dans les basses couches de la société italienne. Cette « compatibilité », malgré l'effort de ségrégation, semble une preuve supplémentaire du système commun qui régissait malgré tout l'Italie entière, soit le seul système romain. À ce titre, il serait plus judicieux de lire cette politique de ségrégation sociale comme une étape préliminaire d'intégration, plutôt que de reprendre des stéréotypes ethniques antiques de la propagande d'une partie de l'élite romaine de l'Antiquité tardive qui ont inspiré les historiens modernes pour parler de la superposition de l'élite à une autre afin d'inscrire le phénomène dans une narration de la fin du monde antique. Il est question de l'amorce d'un changement démographique et sociologique de la population italienne, dans un univers déjà très cosmopolite, par la concrétisation d'une vision complexe d'organisation sociale. L'histoire impériale romaine a montré qu'un apport étranger n'implique pas de détérioration de la romanité, mais a plutôt prouvé sa résilience et sa capacité d'absorption de la nouveauté.

D'ailleurs, les sources occidentales de son règne n'attestent pas les origines non-romaines de Théodoric, ou pas péjorativement, phénomène qui arrive seulement après sa déchéance en Orient. Et son règne est perçu depuis le début comme la continuité de la gouvernance ravennate, alors que Théodoric n'effectue pas de changement à ses ramifications, sauf pour la greffe aux organes d'État d'un conseil de *comites* nobles de l'*exercitus* et d'une arborescence militaire parallèle dans l'administration, une utilisation consistante des pouvoirs (militaires et civils) d'un généralissime romain nommé par l'Empereur pour prendre en main une région de l'Empire. La plupart des illustres Romains en poste au gouvernement poursuivent d'ailleurs leur carrière sous Théodoric, comme Faustus, Liberius, Senarius (Romain aux charges militaires importantes), et nombre d'autres. En outre, le nouvel élément goth de l'administration s'organise sur le modèle romain : octroyées sur la base du mérite, les charges n'étaient pas données à vie et régies par des règles semblables au reste de l'administration, apportant d'ailleurs avec elles les titres de *spectabilis* ou d'*illustris* et les subsides qui y étaient attachés (une nouvelle ressource pour eux, et une assurance de loyauté pour Théodoric), comme pour leurs homologues Romains. Les *comites* goths opéraient d'ailleurs de paire avec des officiels romains provinciaux pour administrer la taxation et la justice. En fait, les sources parlent rarement des Goths, sinon dans leurs fonctions romaines. Ennode dit bien qu'ils se sont installés sans qu'on s'en aperçût, et que «le souverain est un gouverneur romain, et le continuateur du passé». Les formulations d'autres sources contemporaines consacrent ce point de vue. Faisant s'entre-surveiller les services et fonctions de ses deux administrations parallèles, le pouvoir de Théodoric s'affermir sur chacune d'entre elles, et crut ainsi par étapes, au fur et à mesure de la rénovation d'un État centralisé et du retour à la prospérité. Avec une implication personnelle dans l'administration du droit romain et de la justice, Théodoric redonne à l'Italie une stabilité qu'elle n'avait pas revue depuis longtemps, ce qui fait reflourir le commerce et s'emplir les coffres de l'État. Le trône occidental retrouve un panache antique avec un parrainage ambitieux de la romanité et de la *civilitas* dans toutes ses expressions, et l'Occident romain retrouve même son espace, alors que Théodoric reconquiert d'anciennes provinces romaines. Plus que de relever l'Italie, il s'agit clairement d'un programme de renaissance de la *pars occidentalis*, qui laisse en ce sens une profonde impression autant pour ses sujets qu'à l'étranger, puisque de simple province sous la tutelle de Constantinople elle redevient véritablement un Empire.

Avec cet accomplissement, Théodoric s'est montré le souverain le plus capable que l'Occident ait eu depuis plusieurs générations, ce qui lui permet de capitaliser sur ses réalisations dans une présentation de son pouvoir qui est à la hauteur de celles-ci. Au tournant des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, la faible puissance traditionnelle de Ravenne (le pouvoir impérial ayant changé de main si souvent) ne pouvait être maintenue que par la force de légitimité incarnée par un envoyé de Constantinople ; situation

entérinée par l'envoi à l'Empereur d'Orient des *ornamenta palatii* de Romulus Augustulus par Odoacre en 476, soulignant également le rapport de sujétion de Ravenne avec l'Orient. Pourtant, y faisait face une aristocratie puissante, qui avait souvent fait échec aux Empereurs dans le passé, et qui condense au même moment son pouvoir en réinvestissant le Sénat. Le pouvoir politique de Rome reste donc vivace en Italie, sous le couvert d'une soumission au trône oriental, et la rhétorique du pouvoir impérial occidental résiste au coup de théâtre de 476 : Odoacre lui-même fait son fils César d'Occident juste avant sa chute, Théodoric se fait appeler *dominus* par les Italiens avant même sa victoire sur Odoacre, et dès la première ambassade pour Constantinople menée par Festus, le retour en Occident des *vestes regiae*, soit les habits cérémoniels impériaux, est demandé par le Sénat. Que pouvait-il se produire une fois la renaissance de l'Empire d'Occident achevée?

### 5.3 Un autre dernier Empereur d'Occident

La base du pouvoir de Théodoric est d'abord pragmatique, au sens où il réussit où ses prédécesseurs ont échoué : ramener la stabilité en Occident par le retour d'un État fort permettant autant l'intégration de tous les nouveaux éléments à la société italienne que sa réunion avec la prospérité; faisant revivre la province d'Italie, qui redevient l'Empire d'Occident. Cette transformation donne aussi au pouvoir de Théodoric des racines idéologiques : si, au vu de Constantinople, il profitait d'abord d'un flou de langage et d'une situation favorable, il répondait en Occident aux espérances d'un retour à la grandeur classique de l'Italie, dans un contexte politique de schisme avec l'Orient qui permit pour un temps le retour idéologique d'un impérial puissant à Ravenne. La capacité de Théodoric à redresser l'Occident et d'incarner son antique pouvoir, et le rôle fondamental du support de l'aristocratie sénatoriale romaine dans son règne, souligne ainsi la nécessité de réinterroger encore nos catégories d'interprétation. À l'arrivée en Italie de Théodoric, l'étendue du pouvoir occidental ne ressemblait plus guère qu'à celui d'un potentat local, et c'est l'envergure que Constantinople était prête à lui reconnaître. Mais la culture du pouvoir impérial, marquée par l'universalisme et la victoire dans la propagation de la *civitas* romaine, ne s'estompait pas en Occident malgré les défaites, l'instabilité, les originalités déplacées de certains Empereurs, et le fait que les derniers avaient tous été envoyés de l'Orient. Elles inspiraient seulement à l'aristocratie une vision de déchéance de l'Empire occidental et de sa tradition culturelle. La perception de ces potentats grecs et des intentions de l'Empereur d'Orient qui les envoyait était d'ailleurs noircie dans certains cercles influents de la noblesse italienne, par opposition à une apologie d'occidentaux qui luttèrent contre eux, malgré qu'ils eussent mérité le mépris de l'aristocratie, dans une sorte d'italo-centrisme nostalgique. Et la succession d'Anastase à Zénon, qui reconduisit le schisme acacien de 484, accentua la fracture entre l'Orient et l'Occident qui exacerba la

nostalgie italienne de l'antique puissance occidentale. Une progression s'entame pour Théodoric, alors que les conceptions du pouvoir romain avaient gagné une souplesse qui était plus acceptée par les Italiens de l'époque que par les historiens modernes. L'influence des Grecs avait bien popularisé l'utilisation de l'expression «roi des Romains» pour désigner l'Empereur en Occident, mais depuis le IV<sup>e</sup> siècle, l'Empereur et son audience partageaient le référent commun du vocabulaire du pouvoir du christianisme, avec les royaumes céleste et terrestre du Nouveau Testament, et les modèles des règnes de David et de Salomon de l'Ancien Testament. L'universalisme chrétien se mêlait à l'idéologie républicaine occidentale, ce qui explique que l'on trouve couramment dans les sources de ce moment les termes *regnum* et *res publica* pour désigner la même chose. Théodoric pouvait faire accepter son modèle de gouvernance sur une population italienne pluriethnique, mais unie dans la même foi, comme une autorité idéologiquement entièrement romaine.

Son partenariat aussi étroit et précoce avec l'aristocratie cléricale et l'Église montre que Théodoric a épousé dès le début de son règne une expression du pouvoir qui correspondait aussi à une représentation morale de souverain chrétien. Théodoric répond entièrement à l'idéologie traditionaliste des attentes spécifiquement italiennes, se souciant de la légitimité autant sur le plan religieux que constitutionnel. Il n'était d'ailleurs pas nécessaire pour un pouvoir légitime de l'avoir été depuis le début de son exercice, car la présentation ultérieure d'une force morale manifeste pouvait mener à cette légitimité, le paradigme du christianisme participant d'ailleurs à excuser (partiellement) les accrocs constitutionnels, comme dans le cas du jugement d'Odoacre par Ennode. Les questions de succession, alors qu'un Empereur en possession de ses moyens choisissait lui-même son César, ou qu'un généralissime s'imposait par sa puissance, ont pu faire perdre de son poids originel à la constitutionnalité du pouvoir. De plus, c'est le langage de la monarchie qui décrit le pouvoir impérial, créant une confusion avec le vocabulaire similaire de l'autorité subalterne à l'Empereur qu'est la royauté (et dont le règne a de surcroît les mêmes prérogatives civiles et militaires). Mais après avoir poursuivi la politique de révérence du Sénat d'Odoacre, qui lui apporte la réciproque, le pouvoir de Théodoric et de Ravenne peut ainsi croître des fruits des réalisations du souverain. Théodoric cimente ainsi rapidement l'image publique de son pouvoir à celle de l'aristocratie dans l'idéologie du gouvernement constitutionnel romain.

L'héritage politique occidental fournit des modèles riches, et plus de possibilités pour l'accession au pouvoir impérial que le monarchisme oriental. L'Occident préservait une tradition «républicaine» pour envelopper le pouvoir impérial de légitimité, qui pouvait de plus se revendiquer d'être à la fondation de l'impérial lui-même. Les Empereurs y avaient toujours gardé l'exclusivité des titres *Imperator* et *Augustus*, mais aussi de *Princeps*, concept qui faisait du souverain le «meilleur des

sénateurs», ou le «premier des citoyens», le mandat de sa fonction étant le bien commun. Si ce dernier titre avait été creux pour certains empereurs, l'héritage imposant de Théodoric prouve bientôt à ses contemporains qu'il en est digne. Une stature grandissante se retrouve dans l'étendue d'un véritable programme de réfection et de construction d'un patrimoine immobilier de services publics, même de création de cités, comme d'un réseau d'édifices administratifs impériaux dont la majesté et le traditionalisme romain expriment physiquement son pouvoir dans le paysage quotidien. Cet ensemble est aussi le théâtre de l'affermissement du lien avec la collectivité et du rappel de la correspondance entre l'œuvre du souverain et les piliers «républicains» de l'idéologie impériale occidentale de la Victoire perpétuelle et de la propagation de la romanité, à travers les rituels, les cérémonies, les entrées du souverain et sa présentation de divertissements publics, lors desquels il apparaît dans un décorum conservateur romain, et certainement avec les attributs vestimentaires de l'idéologie du triomphe. Théodoric entretenait et augmentait ainsi son prestige, d'autant qu'il prenait soin de démontrer le respect des vénérables institutions romaines comme le Sénat, le Consulat (qu'il restaure), ou encore l'Église, où quoique arien, il intervient en arbitre suprême comme l'eût fait un César. Il parraine de plus avec largesse une renaissance de l'instruction, des activités de recherche et de diffusion du savoir, dans un souci de soutien et d'augmentation du rayonnement culturel la *Romanitas* et de la *civilitas*. Il raffermi aussi son image impériale en réincorporant à l'Occident romain au nom du Sénat des territoires anciennement perdus, et affiche dans ses relations diplomatiques avec les potentats européens une supériorité universelle de son rang qui place clairement son règne au-dessus de celui des autres *gentes*. L'étendue et la grandeur de son entreprise provoquent clairement un enthousiasme qui permet chez ses contemporains Italiens le constat de la renaissance de la romanité et de l'Empire d'Occident, et la comparaison à des Empereurs triomphants tel Dioclétien, Trajan, Valentinien I<sup>er</sup>, ou même Constantin, et que l'épigraphie restitue l'utilisation à son endroit d'une titulature et d'une considération toute impériale.

En Italie, Théodoric est crédible devant son audience. La somme des représentations publiques de son pouvoir créait une incarnation rassembleuse qui correspondait entièrement à la représentation des Italiens d'un empereur occidental. C'est bien l'authenticité de la force de cet appui, en plus de l'ampleur de ses réalisations et de sa puissance, qui permet qu'une ambassade sénatoriale romaine revienne d'Orient en 497 avec les attributs du pouvoir impérial occidental qui y avaient été envoyés en 476. Car malgré la reconnaissance de l'Empereur d'Orient et le couvert de bonne entente, Constantinople était hostile à ce changement de statut de l'Occident et de son pouvoir, n'y perdant plus une province mais la moitié de l'Empire. Les ambassades précédentes avaient été des échecs à sa reconnaissance car Théodoric ne voulait pas imposer l'Henotikon d'Anastase par la force au pape

romain. Anastase avait ensuite utilisé ses prérogatives à entériner les nominations de Consuls pour nuire symboliquement à l'Occident. Le refus de Constantinople d'octroyer une entière légitimité au trône impérial occidental à Théodoric n'était pas dirigé vers lui, mais vers un Occident réfractaire qui prouvait toujours davantage un statut égalitaire avec l'Orient en plein schisme religieux. L'attention particulière de Théodoric à la réfection et à l'amélioration de Rome et au sacré *populus Romanus*, semble aussi attester un effort à lui redonner une stature de capitale impériale équivalente à celle de Constantinople. L'ambassade de 497 plaçait Anastase dans une certaine obligation de reconnaissance du fait accompli. Et le contexte précis de balance du pouvoir entre Est et Ouest cette année-là semble donner à la missive de Théodoric à Anastase (première du corpus de Cassiodore) une portée plus forte qu'il ne l'a été présumé jusqu'ici : par exemple, le passage «notre règne imite le vôtre» souvent cité par les historiens, connote dans le contexte une sorte de proclamation d'égalité déguisée en politesse de soumission, et qui est l'esprit de tout le document. Constantinople doit bien accepter le fait que la *pars occidentalis* est redevenue l'Empire jumeau de celui d'Orient, mais la résurrection d'un pouvoir occidental fort lui devient dès lors concurrent. La réponse officielle de l'Empereur d'Orient illustre donc ce malaise (et semble corroborer une interprétation «forte» du sens de la missive) : les insignes impériales furent redonnées aux ambassadeurs occidentaux afin d'être ramenées au palais de Ravenne, mais sans le droit pour Théodoric de se revêtir lui-même des attributs de l'*imperium* bien que son autorité soit reconnue. Au-delà de faire sentir la souveraineté ultime de son autorité, l'Empereur essayait-il de semer les germes de la dissension entre Rome et Ravenne en suggérant au Sénat, maintenant détenteurs de ses pleins pouvoirs constitutionnels, qu'il pouvait surtout investir de l'*imperium* quelqu'un d'autre que Théodoric ? L'équilibre du pouvoir entre Rome et Ravenne s'était égalisé, comme en témoigne la propagande de Théodoric qui en fait des cités sœurs. Depuis longtemps les sièges respectifs des pouvoirs civils pour Rome et militaires pour Ravenne détenaient tous deux une légitimité d'action impériale, mais c'est le fait qu'aucun empereur ne fut plus maître des deux qui créa une instabilité en Occident, et qu'Anastase encourageait ainsi.

Pour l'instant, le Sénat romain regagnait sa capacité de faire l'Empereur d'Occident, et supportait Théodoric. Mais c'est à partir de ce moment qu'au sein de l'aristocratie italienne durent commencer à se définir des groupes qui allaient préciser un appui à Ravenne ou à Constantinople, notamment durant le schisme laurentien, parrainé par Anastase. Il est à ce titre significatif que Théodoric choisisse Rome pour souligner ses *tricennalia* en l'an 500, avec des festivités si grandioses que seuls des Empereurs en ont données, publicisant son pouvoir non seulement en Italie, mais au-delà. À cette occasion correspond aussi certainement l'émission de la médaille commémorative qui prouve l'utilisation par Théodoric pour lui-même du titre de *Princeps*. S'agissant d'une titulature

impériale, mais fondée sur la reconnaissance de la dignité personnelle à être investi de ce pouvoir, elle pouvait couronner sur la reconnaissance du mérite. Jusque là, Théodoric avait mis autant de soin à gouverner impérialement qu'à ne jamais utiliser lui-même la titulature impériale à son endroit afin de se garder de l'usurpation tout en laissant les autres décliner ses qualités et titres d'Empereur. Son héritage était présenté en utilisant fréquemment la référence au règne de Constantin, alors même que Théodoric suivait en fait les traces de l'Empereur Maxence. Celui-ci, à l'encontre de la succession tétrarchique de Dioclétien (qui bannissait le passage héréditaire du pouvoir) fut proclamé par l'armée, et ensuite reconnu *Princeps* en raison ses réalisations, et en redonnant leur prestige à Rome et au Sénat dans un contexte d'aigreur due à leur perte d'importance. Une attitude de révérence à leur endroit propre à un *Princeps*, habillée de références aux traditions romaines les plus anciennes, le fit ensuite reconnaître Auguste. Étant lui aussi devenu par ses accomplissements et leur reconnaissance le «Premier des Romains», l'enthousiasme de l'opinion publique et le support de l'aristocratie permirent à Théodoric d'adopter le titre de *Princeps* d'une façon semblable. Devant pareille légitimité, Anastase ne pouvait porter d'accusation d'usurpation. Il présente d'ailleurs Théodoric au Sénat en 516 en disant encore une fois que c'est à lui qu'il avait conféré le pouvoir sur l'Occident.

La tension de Théodoric le Grand avec l'Empereur d'Orient n'était pas constitutionnelle, ou alors seulement accessoirement à la lutte religieuse que Théodoric supportait en appuyant l'aristocratie romaine. Les représentations chrétiennes se sont soudées à l'image du pouvoir romain, créant un métissage idéologique, mais l'hégémonie de Constantinople sur l'Empire restait entière. Et l'universalisme chrétien, engageant la recherche de l'unité en terme de pouvoir, donnait un parfait canal idéologique aux vellétés hégémoniques de l'Empereur d'Orient. Ceci permet notamment de comprendre le choix du moment et la portée politique des conversions de Sigismond ou de Clovis, et l'effritement du support de l'aristocratie italienne pour Théodoric dans les dernières années de son règne. La réapparition de l'idée que Rome fut le noyau de l'Empire était une nouveauté en Italie dans le contexte où Constantinople était le phare de la romanité, le pragmatisme ayant tissé dans l'aristocratie de solides liens de pouvoir avec l'Orient, renforcés par l'aisance que donnait l'éloignement de l'exécutif ultime de l'Empire des affaires de l'élite italienne. Théodoric devait rediriger ces loyautés à l'Empereur vers lui-même, et réimplanter la culture d'un pouvoir fort à Ravenne. Mais à la tâche politique déjà ardue s'ajoutait l'impossibilité conceptuelle d'avoir un christianisme à jamais bicéphale. Le schisme acacien avait tenu séparées les deux *partes* de l'Empire pendant plus d'une génération, créant un repli culturel et politique qui avait exacerbé les nostalgies impériales occidentales traditionnelles. L'héritage de Théodoric le Grand fut de capitaliser sur une conjoncture favorable pour redonner à l'Occident un Empire et un Empereur au sens fort. Qui plus est, une évolution originale du modèle de la romanité

pour répondre à la principale contingence de l'époque pour l'Empire, soit la force centrifuge que représentait l'armée impériale, maintenant devenue une fédération d'entités politiques desquelles il fallait constamment renégocier l'allégeance. Il s'agissait d'un modèle complexe, qui constitua certainement le dernier gouvernement romain classique d'Occident. Mais il semble que malgré l'ampleur de cette réalisation, elle servit surtout à reconstruire le poids de l'aristocratie italo-romaine dans l'épreuve de force avec Constantinople, et à affirmer l'importance de l'Église et du Sénat de Rome dans les questions religieuses et politiques de l'Empire.

Si Anastase n'avait pu que nuire à Théodoric, Justin sut entièrement tirer profit de l'idéologie chrétienne du pouvoir. Son accession au trône oriental règle d'un coup les querelles religieuses orientales et le schisme acacien. L'Empire étant enfin réuni sous une même foi, Justin fait de facto glisser la question de la légitimité du domaine constitutionnel au champ unique de la religion, attirant l'attention sur l'arianisme du souverain de Ravenne. De 520 à 523, une suite d'événements défavorables à Théodoric, ajoutés à la résolution du théopaschisme en Orient et à son choix pauvre de succession, isolent complètement le souverain, et Justin peut dès lors lui déclarer une guerre ouverte. Théodoric est précipité dans un comportement qui facilite l'opprobre qui ternit ensuite sa mémoire, alors que des luttes intestines au sein de l'aristocratie illustrent ce qui fut d'une certaine façon l'anticipation italienne de la préparation idéologique à ce qu'on devrait appeler la «reconquête» justinienne. La fin du règne de Théodoric montre une aristocratie qui a pleinement réinvesti les institutions d'un État rénové et puissant. La papauté et le Sénat romain, représentant respectivement la légitimité morale et constitutionnelle de l'Occident, se sont alors évertués à favoriser la suprématie politique de Constantinople en étant hostiles à ce qui était devenu un doublet gênant de l'exécutif militaire du trône oriental à Ravenne, car c'était faire glisser le monopole du pouvoir occidental entre les mains de l'aristocratie romaine plutôt que de la cour ravennate. La puissante aristocratie italienne avait toujours été le frein du pouvoir impérial occidental en protégeant d'abord ses propres intérêts face à ceux d'un souverain trônant dans la ville voisine. Elle avait récupéré les insignes du pouvoir impérial d'Occident mais plus personne ne s'en prévalut jamais. Cette prise de position a aussi la portée de faire prendre le pas à l'universalisme chrétien sur les nostalgies d'un pouvoir occidental, une amorce de changement conceptuel décrit dans des perceptions plus tardives de ces événements, comme dans l'*Historia Romana* de Paul Diacre, dont Moorhead remarque la substitution de l'expression *Imperium Romanum* pour *Imperium Christianum* à partir du règne de Théodoric, même si cet auteur considère l'issue de l'intervention militaire de Justinien en Occident comme la soumission (*servitium*) des Romains par les Grecs (les Empereurs «grecs» n'étant pas des Romains)<sup>759</sup>.

759 J. Moorhead, 2009, p. 18.

Nous avons vu que le corpus des sources écrites occidentales donne un aperçu de la lutte entre les factions «romaine» et «ravennate», tout comme leur confrontation avec les sources orientales renforcent le point de vue de Ravenne, d'autant qu'elles furent rédigées après la disparition de Théodoric. Leur ensemble donne évidemment un tableau confus pour interpréter le règne de Théodoric, où il est possible pour Malchus de considérer qu'il n'était plus nécessaire d'avoir un Empereur en Occident, alors que Cassiodore rapporte que le Sénat de Rome blâmait Odoacre de refuser l'apparat impérial dans le cadre de ses fonctions. De la même façon, en Orient, Procope considère l'Occident (bien qu'une entité propre) comme une possession orientale, et Jordanes un règne indépendant de fait, mais soumis nominalement. Alors qu'en Occident Cassiodore reste attaché à l'idée que Constantinople régnait sur l'Orient uniquement, l'action d'Odoacre de 476 ne signifiant pas l'abandon de l'indépendance de l'Occident, rappelant la sévérité d'autres auteurs pour des Empereurs «grecs», comme Ennode. Le plus intéressant reste la confusion du traitement de Théodoric lui-même dans les sources qui devraient pourtant lui être les plus hostiles : la même œuvre de Procope affirme que «de toute sa vie il [Théodoric] ne prit le nom ni le costume d'Empereur des Romains» (Procope, *Guerres*, 5, 1.25), mais qu'il était tout de même un tyran (Procope, *Guerres*, 6, 23) ; et que bien qu'un tyran, il gouverna avec toutes les vertus convenant à un Empereur de naissance romaine (Procope, *Guerres*, 5, 1.29). De plus la chronique de Malalas ne le décrit comme un tyran que lorsque Théodoric était en Thrace, car ensuite sous les ordres de l'Empereur. C'est exactement ainsi que la source occidentale la plus mitigée, l'Anonyme de Valois, dépeint son règne. Et comme Cassiodore et Ennode, il s'étend sur la façon dont Théodoric représentait la continuité de l'Empire romain et du raffinement de la *civilitas*, et de la continuité de la civilisation classique. Et quoique l'Anonyme de Valois considère la chute de Théodoric comme une punition divine, car il était redevenu un tyran, il n'en contient pas moins que Théodoric gouverna les Romains et les Goths comme un seul peuple, et «*militiam Romanis sicut sub principes esse praecepit*» (Anonyme de Valois, II, 60) ; tout comme Jordanes écrit plus tard à Constantinople «[...] *regnum gentis sui et Romani populi principatum* [...] *continuit*. » (*Romana*, 349, p. 45). L'image d'une *imitatio imperii*, où le règne de Théodoric était une «imitation du modèle romain», ou de l'«utilisation de l'image de l'Empire à son compte» (selon Wolfram<sup>760</sup>) n'est donc pas exact. Bien que ce soit sous ces terminologies que le sujet est maintenant traité, Théodoric ne s'est jamais fait appeler, même par ses contemporains orientaux, «roi des Ostrogoths».

Cette confusion, illustrant un malaise manifeste à déclarer Théodoric le Grand usurpateur du pouvoir impérial même après sa mort, semble au contraire indiquer toute la force de sa légitimité. D'ailleurs, les prérogatives et titres de Théodoric étant transmis à sa descendance en la personne d'Amalasuintha, c'est bien sous prétexte de la protéger d'une usurpation que Justin entreprend sa

760 H. Wolfram, 1991, p. 304.

«reconquête» de l'Occident, bien qu'elle se solde paradoxalement par l'extinction du pouvoir occidental. Celui-ci aurait donc disparu après la capitulation de Vitigis, alors qu'il meurt à Constantinople en laissant sa veuve Matasuentha, fille d'Amalasuintha, sans héritier, et que celle-ci entre dans la famille de l'Empereur d'Orient par un second mariage dont la descendance reste dans les affaires d'État de Constantinople sans plus jamais se prévaloir d'un droit sur l'Occident. Son pouvoir assis en Occident, Justin y entérine l'œuvre de Théodoric, ne faisant a priori que le remplacer (littéralement dans le cas du portrait du souverain dans la basilique de San Apollinare Nuovo). De plus, en parallèle des sources qui nous sont parvenues, des échos peuvent être captés, qui bien que très tardifs, montrent justement par leur éloignement la persistance en Occident d'une mémoire vive de l'association de Théodoric à l'histoire de l'empire occidental. À la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, alors que le palais impérial de Théodoric à Ravenne était en ruine, Charlemagne demanda et reçut l'accord du pape Hadrien (772-795) d'en prélever des marbres et des mosaïques, de même qu'une pierre de l'Église de San Vitale érigée par Théodoric, afin d'en décorer son propre palais d'Aachen. Il se saisit aussi de la statue équestre de Théodoric du portique du complexe palatial de Ravenne également mentionnée par Agnellus pour la placer sur la place de l'entrée de son palais<sup>761</sup>. En fait, lorsque Charlemagne «restaure l'Empire d'Occident» en 800, il ne professe pas être l'héritier de Romulus Augustulus mais de Constantin, et reprend l'*imitatio imperii* qu'avait initiée la royauté franque avec Clovis, qui prenait en exemple les références à Constantin du règne de Théodoric<sup>762</sup>. L'empreinte de l'œuvre de renaissance de la romanité occidentale dans l'idéologie du *princeps* de Théodoric avait été non seulement assez importante pour le rapprocher des autres restaurateurs de la romanité parmi les Empereurs les plus révéérés chez ses contemporains, mais a donc persisté longtemps après sa mort avant de s'évanouir finalement. Après avoir été si longtemps chez les modernes le roi germanique qui fit entrer l'Italie au Moyen Âge en créant un «royaume ostrogothique», il semble qu'il ne soit plus aujourd'hui si hyper-romanisant<sup>763</sup> de considérer que Théodoric le Grand fut bien un Empereur romain, se présentant et étant accepté comme tel en Occident et au-delà, par ses sujets comme par les potentats d'autres nations et à Constantinople, bien qu'à mot couvert.

761 Une lettre papale octroie cette permission de retirer des matériaux du palais de Théodoric : J.-P. Migne, 1862, PL t. 98, col. 371. Pour une discussion complète sur l'historiographie concernant cette statue, voir D. Mauskopf Deliyannis, 2010, pp. 75-7 et notes. Voir aussi B. Brenk, 1987.

762 J. L. Nelson, 2000, s'étend sur les références impériales spécifiquement constantiniennes des monuments funéraires des carolingiens, qui correspondirent avec Ravenne afin d'obtenir des modèles et des pièces originales.

763 Suivant l'expression de C. Wickham, 2005, pp. 80-81.

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources primaires

- Barnish, Samuel J. B. (trad.). 1992. *The Variae of Magnus Aurelius Cassiodorus Senator*. Coll. Translated Texts for Historians, t. 12. Liverpool : Liverpool University Press, 204 p.
- Blockley, Roger C. 1981. *The Fragmentary Classicising Historians of the Later Roman Empire, Eunapius, Olympiodorus, Priscus and Malchus*. 2 t. Liverpool : Francis Cairns, 193 et 515 p.
- Bocognano, Aristide. 1937. *Boèce, La consolation de la philosophie, traduction nouvelle avec une introduction et des notes*. Paris : Classiques Garnier, 281 p.
- Devillers, Olivier (trad.). 1995. *Jordanes, Histoire des Goths*. Paris : Les Belles Lettres, 227 p.
- Dewing, Henry B. (trad.). 1962. *Procopius, History of the Wars*, t. 3-5. Coll. The Loeb Classical Library. Cambridge (MA) : Harvard University Press, 464, 496 et 448 p.
- Hodgkin, Thomas. 1886. *The Letters of Cassiodorus, Being a Condensed Translation of the Variae Epistolae of Magnus Aurelius Cassiodorus Senator*. Oxford : Henry Frowde London, 560 p.
- Jeffreys, Elizabeth, Michael Jeffreys and Roger Scott (trad.). 1986. *The Chronicle of John Malalas: A Translation*. Coll. Byzantina Australiensia, 4. Melbourne : Australian Association for Byzantine Studies, 371 p.
- Haase, Barbara S. 1991. «Ennodius' Panegyric to Theoderic the Great: A Translation and Commentary». Mémoire de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 95 p.
- Latouche, Robert (trad.). 1963. *Grégoire de Tours, Histoire des Francs*. 2 t. Paris : Les Belles Lettres, 325 et 354 p.
- Mango, Cyril, Roger Scott et Geoffrey Greatrex (trad.). 1997. *The Chronicle of Theophanes Confessor : Byzantine and Near Eastern History, AD 284-813*. Oxford : Oxford University Press, 744 p.
- Mauskopf Deliyannis, D. (publ.). 2006. «Agnelli Ravennatis Liber pontificalis ecclesiae Ravennatis», *Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis*. T. 199. Turnhout : Brepols, 391 p.
- Mauskopf Deliyannis, D. (trad.). 2004. *The Book of Pontiffs of the Church of Ravenna, English Translation with Introduction*. Washington : The Catholic University of America Press, 369 p.
- Mierow, Charles C. 2006. *The Gothic History of Jordanes, in English Version with an Introduction and Commentary*. Merchantville (NJ) : Evolution Publishing, 188 p.
- Migne, Jacques-Paul (publ.). 1862. *B. Caroli Magni Imperatoris Opera Omnia*. t. 98 de *Patrologia Latina*. Paris : J.-P. Migne, 736 p.

- Moore, Malcolm. 27 février 2007. *Sceptre from Roman Emperor Exhibited* (contenant la photographie du sceptre impérial de Maxence). *The Telegraph*. Consulté le 14 novembre 2011, tiré de <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/1544019/Sceptre-from-Roman-emperor-exhibited.html>.
- Moreau, Jacques et Velizar I. Velkov. 1968. *Excerpta Valesiana*. Leipzig : B. G. Teubner, 33 p.
- Müller, Karl. 1851. *Fragmenta Historicorum Graecorum*. T. 4. Paris : Ambroise Firmin-Didot, 872 p.
- Régerat, Philippe. 1991. *Eugippe : Vie de saint Séverin*. Paris : Editions du Cerf, 321 p.
- Rolfe, John C. (trad.). 1963. «Excerpta Valesiana». Chap. in *Ammianus Marcellinus, rerum gestarum libri. English & Latin*, t. 3, p. 506-569. Coll. The Loeb Classical Library. Cambridge : Harvard University Press.
- Scott, Roger et Cyril Mango (trad.). 1997. *The Chronicle of Theophanes Confessor: Byzantine and Near Eastern history AD 284-813*, Oxford : Clarendon Press, 744 p.
- Croke, Brian, 1995. *The Chronicle of Marcellinus: A Translation and Commentary (with a reproduction of Mommsen's edition of the text)*. Coll. Byzantina Australiensia, 7. Sydney : Australian Association for Byzantine Studies, 152 p.

#### Sources secondaires

- Adams, James N. 1976. *The Text and Language of a Vulgar Latin Chronicle, Anonymus Valesianus II*. Londres : Institute of Classical Studies, 189 p.
- Amory, Patrick. 1997. *People and Identity in Ostrogothic Italy, 489-554*. Cambridge : Cambridge University Press, 521 p.
- Ando, Clifford. 2008. «Decline, Fall, and Transformation». *Journal of Late Antiquity*, vol. 1, no 1 (printemps), p. 31-60.
- Arce, Javier. 2001. «Frontiers of the Late Roman Empire : Perception and Realities». *The Transformation of Frontiers from Late Antiquity to the Carolingians*, t. 10 de *Transformation of the Roman World*, Leyde : Brill, p. 5-14.
- Arnheim, Michael T. W. 1972. *The Senatorial Aristocracy in the Later Roman Empire*. Oxford : Clarendon Press, 246 p.
- Arnold, Jonathan J. 2008. «Theoderic, the Goths, and the Restoration of the Roman Empire». Thèse de doctorat, Ann Arbor, Université du Michigan, 298 p.
- Bach, Erik. 1935-1937. «Theoderic, romain ou barbare?». *Byzantion*. t. 25-27, p. 413-420.
- Badel, Christophe. 2005. *La noblesse de l'Empire romain: les masques et la vertu*. Seyssel : Champ Vallon, 498 p.

- Bagnall, Roger S. (et al.). 1987. *Consuls of the Later Roman Empire*. Atlanta : Scholars Press (American Philological Association), 759 p.
- Baldwin, Barry. 1979. «The Purpose of the *Getica*», *Hermes*, 107, p. 489-492.
- Baldwin, Barry. 1977. «Malchus of Philadelphia». *Dumbarton Oaks Papers*, 31, p. 91-107.
- Barnish, Samuel J. B. et F. Marazzi. 2007. *The Ostrogoths from the Migration Period to the Sixth Century : An Ethnographic Perspective*. Woodbridge : Boydell Press, 497 p.
- Barnish, Samuel J. B. 1983. «The Anonymus Valesianus II as a Source for the Last Years of Theodoric». *Latomus*, 42, p. 572-596.
- Bertelli, Carlo. 1998. «The Production and Distribution of Books in Late Antiquity». *The Sixth Century : Production, Distribution, and Demand*, t. 3 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 41-60.
- Bjornlie, Shane. 2013. *Politics and Tradition between Rome, Ravenna and Constantinople, a Study of Cassiodorus and the *Variae*, 527-554*. Cambridge : Cambridge University Press 192 p.
- Bouvier-Ajam, Maurice. 1982. *Attila, le fléau de Dieu*. Paris : Tallandier, 486 p.
- Bowersock, Glen W. 1996. «The Vanishing Paradigm of the Fall of Rome». *Bulletin of the American Academy of Arts and Science*, vol. 49, p. 29-43.
- Brenk, Beat. 1987. «Spolia from Constantine to Charlemagne: Aesthetics versus Ideology». *Dumbarton Oaks Papers*, 41, p. 103-109.
- Brion, Marcel. 1935. *Théodoric, roi des Ostrogoths, 454-526*. Paris : Payot, 362 p.
- Brown, Peter. 1997. *The Rise of Western Christendom: Triumph and Diversity, A.D. 200-1000*. Oxford : Wiley-Blackwell, 368 p.
- Brown, Peter. 1971. *The World of Late Antiquity : AD 150-750*. New York : Harcourt Brace Jovanovich, 216 p.
- Burns, Thomas S. 1984. *A History of the Ostro-Goths*. Bloomington : Indiana University Press, 299 p.
- Burns, Thomas S. 1982. «Theodoric the Great and the Concepts of Power in Late Antiquity». *Acta Classica*, 25, p. 102-104.
- Burns, Thomas S. 1978. «Ennodius and the Ostrogothic Settlement». *Classical Folia*, 32, p. 153-168.
- Cameron, Averil. 2009. «Christian Conversion in Late Antiquity : Some Issues to Consider». *Mellon-Sawyer Seminar 2009-2010*, Keble College, Oxford, p. 1-22.
- Cameron, Averil. 1998. «The Perception of Crisis». *Morfologie sociali e culturali in Europa fra Tarda Antichità e Alto Medioevo*. Spolète : Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo, vol. 45, p. 9-34.

- Cameron, Averil. 1993. *The Mediterranean World in Late Antiquity, AD 395-600*. Coll. Routledge History of the Ancient World. Londres : Routledge, 251 p.
- Cameron, Averil. 1985. *Procopius and the Sixth Century*. Berkeley : University of California Press, 297 p.
- Carlà, Filippo. 2012. Compte rendu de *Der spätantike Konsulat*, de Lorenzo Sguaitamatti (Fribourg : Academic Press Fribourg, 2012). *Bryn Mawr Classical Review*. Consulté le 11 décembre 2013, tiré de <http://bmcr.brynmawr.edu/2012/2012-11-44.html>.
- Chastagnol, André. 1966. *Le Sénat romain sous le règne d'Odoacre, recherches sur l'épigraphie du Colisée au V<sup>e</sup> siècle*. Coll. Antiquitas. Bonn : Habelt, 108 p.
- Christensen, Arne S. 2002. *Cassiodorus Jordanes and the History of the Gothic : Studies in a Migration Myth*. Copenhague : Museum Tusculanum Press, 376 p.
- Chrysos, Evangelos. 1997. «Conclusion : *de foederatis iterum*». *Kingdoms of the Empire, The Integration of Barbarians in Late Antiquity*, t. 1 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 185-205.
- Claude, Dietrich. 1997. «Clovis, Théodoric, et la maîtrise de l'espace entre Rhin et Danube». In *Clovis histoire et mémoire*, sous dir. Michel Rouche, t. 1, p. 409-420. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Courcelle, Pierre. 1948. *Les lettres grecques en Occident de Macrobie à Cassiodore*. Paris : E. de Boccard, 440 p.
- Croke, Brian. 1983. «A. D. 476 : The Manufacture of a Turning Point». *Chiron*, 13, p. 81-119.
- Delaplace, Christine. 2003. «La Provence sous la domination ostrogothique (508-536)». *Annales du Midi*, vol. 115, no 244. Toulouse : Privat, p. 479-499, 589-590.
- Drinkwater, John F. 2007. *The Alamanni and Rome 213-496 (Caracalla to Clovis)*. Oxford : Oxford University Press, 367p.
- Dumoulin, Maurice. 1902, 1903. «Le gouvernement de Théodoric et la domination des Ostrogoths en Italie d'après les œuvres d'Ennodius». *Revue Historique*, 27, t. 78 p. 1-7, 241-265, et t. 79 p. 1-22.
- Durliat, Jean. 1998. «Les conditions du commerce au VI<sup>e</sup> siècle». *The Sixth Century: Production, Distribution, and Demand*, t. 3 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 89-117.
- Durliat, Jean. 1997. «Cité, impôt et intégration des barbares». *Kingdoms of the Empire, The Integration of Barbarians in Late Antiquity*, t. 1 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 153-179.
- Fanning, Steven. 1992. «Emperors and Empires in Fifth Century Gaul». In *Fifth Century Gaul : A Crisis of Identity ?*, sous dir. John Drinkwater et Hugh Elton, p. 288-97. Cambridge : Cambridge University Press.

- Gasparri, Stefano. 2000. «Kingship Rituals and Ideology in Lombard Italy». *Rituals of Power : From Late Antiquity to the Early Middle Ages*, t. 8 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 95-114.
- Geary, Patrick J. 1988. *Before France and Germany: The Creation and Transformation of the Merovingian World*. Oxford : Oxford University Press, 259 p.
- Ghosh, Peter R. 1985. Compte rendu de *Der Fall Roms. Die Auflösung des römischen Reiches im Urteil der Nachwelt*, de Alexander Demandt (Munich : C. H. Beck, 1984). *Journal of Roman Studies*, t. 75 (novembre), p. 256-257.
- Gillett, Andrew. 1998. «The Purposes of Cassiodorus' *Variae*». In *After Rome's Fall: Narrators and Sources of Early Medieval History*, sous dir. Goffart, Walter A. et Alexander C. Murray, p. 37-50. Toronto : University of Toronto Press.
- Goetz, Hans-Werner. 2003. «Introduction». *Regna and Gentes*, t. 13 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 1-11.
- Goffart, Walter A. 2006. *Barbarian Tides : The Migration Age and the Later Roman Empire*. Coll. The Middle Ages Series. Philadelphie : University of Pennsylvania Press, 372 p.
- Goffart, Walter A. 2005 (1988). *The Narrators of Barbarian History (AD. 550–800.): Jordanes, Gregory of Tours, Bede, and Paul the Deacon*. Princeton : Princeton University Press, 491 p.
- Goffart, Walter A. 1980. *Barbarians and Romans, A.D. 418-584: The Techniques of Accommodation*. Princeton : Princeton University Press, 296 p.
- Griffe, Élie. 1957. «L'Église des Gaules au 5<sup>e</sup> siècle». Vol. 2 de *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, 3 t. Paris : A. et J. Picard et C<sup>ie</sup>, 254 p.
- Guillot, Olivier. 1997. «Clovis Auguste, vecteur des conceptions romano-chrétiennes». In *Clovis histoire et mémoire*, sous dir. Michel Rouche, t. 1, p. 706-737. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Heather, Peter J. 2010. *Empires and Barbarians, the Fall of Rome and the Birth of Europe*. Oxford : Oxford University Press, 618 p.
- Heather, Peter J. 2008. «Running the Empire : Bureaucrats, Curials, and Senators». In *A. H. M. Jones and the Later Roman Empire*, David M. Gwynn (éd.), p. 97-119. Leyde : Brill.
- Heather, Peter J. 2003. «Gens and Regnum among the Ostrogoths». *Regna and Gentes*, t. 13 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 85-133.
- Heather, Peter J. 1998. *The Goths*. Coll. The Peoples of Europe. Oxford : Wiley-Blackell, 376 p.
- Heather, Peter J. 1998. «Disappearing and Reappearing Tribes». *Strategies of Distinction: The Construction of Ethnic Communities, 300-800*, t. 2 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 95-111.

- Heather, Peter J. 1997. «*Foedera and Foederati of the Fourth Century*». *Kingdoms of the Empire, The Integration of Barbarians in Late Antiquity*, t. 1 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 57-74.
- Heather, Peter J. 1995. «Theodoric, King of the Goths». *Early Medieval Europe*, 4, p. 145-173.
- Heather, Peter J. 1991. *Goths and Romans, 332-489*. Oxford : Oxford University Press, 378 p.
- Hodgkin, Thomas. 1894. «The Ostrogothic Invasion, 476-535». *Italy and her Invaders*, t. 3. Oxford : Clarendon Press, 721 p.
- Hodgkin, Thomas. 1891. *Theodoric the Goth: The Barbarian Champion of Civilization*. Londres : Putnam, 442 p.
- Inglebert, Hervé. 2009. «Comment définir les limites géographiques du monde de l'Antiquité tardive?». Leçon donnée au Siège Napolitain de l'AST, 10 p. Consulté le 23 octobre 2010, tiré de <http://studitardoantichi.org/einfo2/file/H.%20Hinglebert.pdf>.
- James, Edward. 2008. «The Rise and Function of the Concept "Late Antiquity"». *Journal of Late Antiquity*, vol. 1, no 1 (printemps), p. 20-30.
- Johnson, Mark J. 1988. «Toward a History of Theodoric's Building Program». *Dombarton Oaks Papers*, 42, p. 73-96.
- Jones, Arnold H. M. 1964. *The Later Roman Empire, 284-602: A Social Economic and Administrative Survey*, 2 t., Oxford : Wiley-Blackwell, 1518 p.
- Jones, Arnold H. M., John R. Martindale et John Morris. 1971, 1980 et 1992. *The Prosopography of the Later Roman Empire*. 3 t. Cambridge : Cambridge University Press, 1152, 1342 et 1575 p.
- Kaldellis, Anthony. 2004. *Procopius of Caesarea, Tyranny, History, and Philosophy at the End of Antiquity*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press, 305 p.
- Kazanski, Michel et Vanessa Soupault. 2000. *Les sites archéologiques en Crimée et au Caucase durant l'antiquité tardive et le Haut Moyen-Âge*. Leyde : Brill, 302 p.
- Kazanski, Michel. 1991. *Les Goths: Ier-VIIIe siècles ap. J.-C.* Paris : Errance, 148 p.
- Kelly, Christopher. 2004. *Ruling the Later Roman Empire*. Cambridge : Harvard University Press, 341 p.
- Kennel, Stefanie A. H. 2004. Compte rendu de *Magno Felice Ennodio, Panegirico del clementissimo re Theoderico*, de Simona Rota (Rome : Herder Editrice e Libreria, 2002). *Bryn Mawr Classical Review*. Consulté le 3 novembre 2009, tiré de <http://bmcr.brynmawr.edu/2004/2004-10-22.html>.
- Kennel, Stefanie A. H. 2000. *Magnus Felix Ennodius: A Gentleman of the Church*. Ann Arbor : University of Michigan Press, 256 p.
- Kennel, Stefanie A. H. 1994. «Hercules' Invisible Basilica (Cassiodorus, *Variae* I, 6)», *Latomus*, 53, p. 159-175.

- Kent, John P. C. 1971. «The Coinage of Theodoric in the Names of Anastasius and Justin I». *Mints, Dies and Currency : Essays Dedicated to the Memory of Albert Baldwin*, p. 67-74. Londres : R. A. G. Carson, Routledge.
- Kotula, Tadeusz. 1966. «Mala i wielka patria», *Acta Universitatis Wratislaviensis, Antiquitas II*, 57, Wrocław, p. 13-50 (résumé en anglais p. 51-52).
- Leguay Jean-Pierre. 2002. *L'Europe des états barbares : Ve-VIII siècles*. Paris : Belin, 383 p.
- Lendon, Jon E. 1997. *Empire of Honor : The Art of Government in the Roman World*. Oxford : Clarendon Press. 320 p.
- Liebeschütz, Wolf. 1998. «Citizen Status and Law in the Roman Empire and the Visigothic Kingdom». *Strategies of Distinction: The Construction of Ethnic Communities, 300-800*, t. 2 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 131-151.
- Liebeschütz, Wolf. 1997. «Cities, Taxes and the Accommodation of the Barbarians : The Theories of Durliat and Goffart». *Kingdoms of the Empire, The Integration of Barbarians in Late Antiquity*, t. 1 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 135-152.
- Marcone, Arnaldo. 2008. «A Long Late Antiquity? Considerations on a Controversial Periodisation». *Journal of Late Antiquity*, vol. 1, no 1 (printemps), p. 4-19.
- Martin, Jean-Pierre. 1997. «La mystique de la Victoire au Bas Empire». *Clovis histoire et mémoire*, t. 1. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 383-393.
- Mathisen, Ralf W. 1997. «Clovis, Anastase et Grégoire de Tours : consul, patrice et roi». In *Clovis histoire et mémoire*, sous dir. Michel Rouche, t. 1, p. 395-408. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Mathisen, Ralf W. 1993. *Roman Aristocrats in Barbarian Gaul, Strategies for Survival in an Age of Transition*. Austin : University of Texas Press, 293 p.
- Mauskopf Deliyannis, Deborah. 2010. *Ravenna in Late Antiquity*. Cambridge : Cambridge University Press, 464 p.
- McCormick, Michael. 1986. *Eternal Victory. Triumphal Rulership in Late Antiquity, Byzantium and the Early Medieval West*. Cambridge et Paris : Cambridge University Press et éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 454 p.
- McCormick, Michael. 1977. «Odoacer, Emperor Zeno, and the Rugian Victory Legation». *Byzantion*, 47, p. 212- 222.
- Menze, Volker L. 2008. *Justinian and the Making of the Syrian Orthodox Church*. Oxford: Oxford University Press, 328 p.
- Monfrin, Françoise. 1997. «La conversion du roi et des siens». In *Clovis histoire et mémoire*, sous dir. Michel Rouche, t. 1, p. 289-320. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Moorhead, John. 2009. «Boethius' Life and the World of Late Antique Philosophy». *The Cambridge Companion to Boethius*, p. 13-33. Cambridge : Cambridge University Press.

- Moorhead, John. 1992. *Theodoric in Italy*. Oxford : Oxford University Press, 300 p.
- Moorhead, John. 1984. «Theoderic, Zeno and Odovacer». *Byzantinische Zeitschrift*, 77, p. 261-266.
- Moorhead, John. 1983. «Italian Loyalties during Justinian's Gothic War». *Byzantion*, 53, p. 575-596.
- Moorhead, John. 1978. «Boethius and Romans in Ostrogothic Service». *Historia*, 27, p. 604-612.
- Näsman, Ulf. 1998. «The Justinianic Era of South Scandinavia». *The Sixth Century: Production, Distribution, and Demand*, t. 3 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 255-278.
- Nelson, Janet L. 2000. «Carolingian Royal Funerals». *Rituals of Power: From Late Antiquity to the Early Middle Ages*, t. 8 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 131 à 184.
- Noble, Thomas F. X. 2001. «Topography, Celebration and Power: The Making of a Papal Rome in the Eight and Ninth Century». *Topographies of Power in the Early Middle Ages*, t. 6 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 45-91.
- O'Donnell, James J. 1979. *Cassiodorus*. Berkeley : University of California Press, 244 p.
- Patoura, Sophie. 1999. «Le rôle historique des Balkans dans le processus de la chute de l'Empire romain d'Occident : le cas des chefs goths Alaric et Théodoric», *Byzantinoslavica*, vol. 60, no 2, p. 367-373.
- Pietri, Charles. 1981. «Aristocratie et société cléricale dans l'Italie chrétienne au temps d'Odoacre et de Théodoric», *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, vol. 93, no 1, p. 417-467.
- Pietri, Luce. 1997. «Clovis et l'Église de Tours». In *Clovis histoire et mémoire*, sous dir. Michel Rouche, t. 1, p. 321-329. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Pohl, Walter. 1998. «Introduction : Strategies of Distinction». *Strategies of Distinction: The Construction of Ethnic Communities, 300-800*, t. 2 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 1-15.
- Pohl, Walter. 1997a. «Introduction : The Empire and the Integration of Barbarians». *Kingdoms of the Empire, The Integration of Barbarians in Late Antiquity*, t. 1 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 1-11.
- Pohl, Walter. 1997b. «The Barbarian Successor States». *The Transformation of the Roman World Ad 400-900*. Berkeley, Los Angeles : University of California Press, p. 33-47.
- Pohl, Walter. 1997c. «The Empire and the Lombards, Treaties and Negotiations in the Sixth Century». *Kingdoms of the Empire, The Integration of Barbarians in Late Antiquity*, t. 1 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 75-134.
- Reydellet, Marc. 1981. *La royauté dans la littérature latine de Sidoine Apollinaire à Isidore de Séville*. Paris : E. de Boccard, 644 p.
- Rouche, Michel. 1996. *Clovis*. Paris : Fayard, 611 p.

- Saxer, Victor. 1997. «Les rites du baptême de Clovis dans le cadre de la pratique paléochrétienne». In *Clovis histoire et mémoire*, sous dir. Michel Rouche, t. 1, p. 229-241. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Schäferdiek, Knut. 1997. «L'arianisme germanique et ses conséquences». In *Clovis histoire et mémoire*, sous dir. Michel Rouche, t. 1, p. 185-198. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Scheibelreiter, Georg. 1997. «Clovis, le païen, Clotilde, la pieuse». In *Clovis histoire et mémoire*, sous dir. Michel Rouche, t. 1, p. 349-367. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Shmauder, Michael. 1998. «Imperial Representation or Barbaric Imitation?». *Strategies of Distinction: The Construction of Ethnic Communities, 300-800*, t. 2 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 281-295.
- Staab, Franz. 1976. «Ostrogothic Geographers at the Court of Theodoric the Great : A Study of Some Sources of the Anonymous Cosmographer of Ravenna». *Viator : Medieval and Renaissance Studies*. t. 7, p. 27-64.
- Stein, Ernest. 1949. *Histoire du Bas-Empire*. 2 t. Paris : Desclée de Brouwer, 900 p.
- Teillet, Suzanne. 2011 (1984). *Des Goths à la nation gothique, les origines de l'idée de Nation en Occident du Ve au VIIe siècle*. Coll. Histoire. Paris : Les Belles Lettres, 690 p.
- Urlacher-Becht, Céline. 2009. *Magnus Felix Ennodius sur Internet*. Consulté le 12 décembre 2010, tiré de <http://www.sbg.ac.at/ges/people/rohr/ennodius/hssedf.htm>.
- Vanneufville, Éric. 1997. «Monophysisme et nestorianisme chez Avit de Vienne». In *Clovis histoire et mémoire*, sous dir. Michel Rouche, t. 1, p. 217-226. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Ward-Perkins, Bryan. 2005. *The Fall of Rome and the End of Civilization*. Oxford : Oxford University Press, 239 p.
- Werner, Karl Ferdinand. 1988. «De Childéric à Clovis : antécédents et conséquences de la bataille de Soissons en 486». *Revue archéologique de Picardie*, vol. 3, no 3-4, p. 3-7.
- Whitby, Michael L. 2008. «The Role of the Emperor». In *A. H. M. Jones and the Later Roman Empire*, David M. Gwynn (éd.), p. 65-96. Leyde : Brill.
- Wickham, Christopher. 2005. *Framing the Early Middle Ages : Europe and the Mediterranean, 400-800*. Oxford : Oxford University Press, 1024 p.
- Wolfram, Herwig. 1997. *The Roman Empire and its Germanic Peoples*. Berkeley, Los Angeles : University of California Press, 361p.
- Wolfram, Herwig. 1991. *L'histoire des Goths*. Coll. L'évolution de l'humanité. Paris : Albin Michel, 574 p.

Wood, Ian N. 1998 «Conclusion : Strategies of Distinction». *Strategies of Distinction: The Construction of Ethnic Communities, 300-800*, t. 2 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 297-303.

Wood, Ian N. 1994. *The Merovingian Kingdoms, 450-751*. Londres : Longman, 395 p.

Wormald, Patrick. 2002. «The *Leges Barbarorum*: Law and Ethnicity in the Post-Roman West». *Regna and Gentes*, t. 13 de *Transformation of the Roman World*. Leyde : Brill, p. 21-53.